

# **Concertation Plan Climat Air Energie Territorial**

**de la Communauté de communes Erdre et  
Gesvres**

---

## Sommaire

- I. Lancement de la 1<sup>ère</sup> phase de la concertation le 04/10/2017 : les ateliers du Développement durable
- II. Compte-rendu des ateliers du Développement durable d'octobre à décembre 2017
- III. Clôture de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation le 19/12/2017
- IV. Lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de concertation le 20/03/2018 : les chantiers de co-construction des actions
- V. Les comptes-rendus des chantiers de mars à décembre 2018
- VI. La charte de la participation du public
- VII. Le bilan de la mission Tiers Garant en décembre 2018
- VIII. Les chiffres clés de la concertation
- IX. La communication externe

---

# I. Lancement de la 1<sup>ère</sup> phase de la concertation le 04/10/2017 : les ateliers du Développement durable

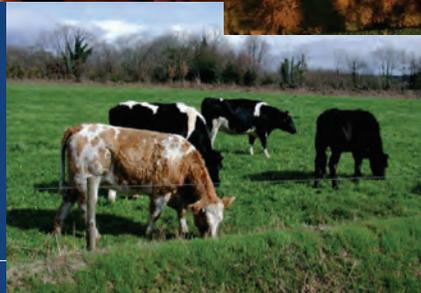
---



4 Octobre 2017

## Lancement des ateliers du développement durable

ERDRE et GESVRES



1 Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



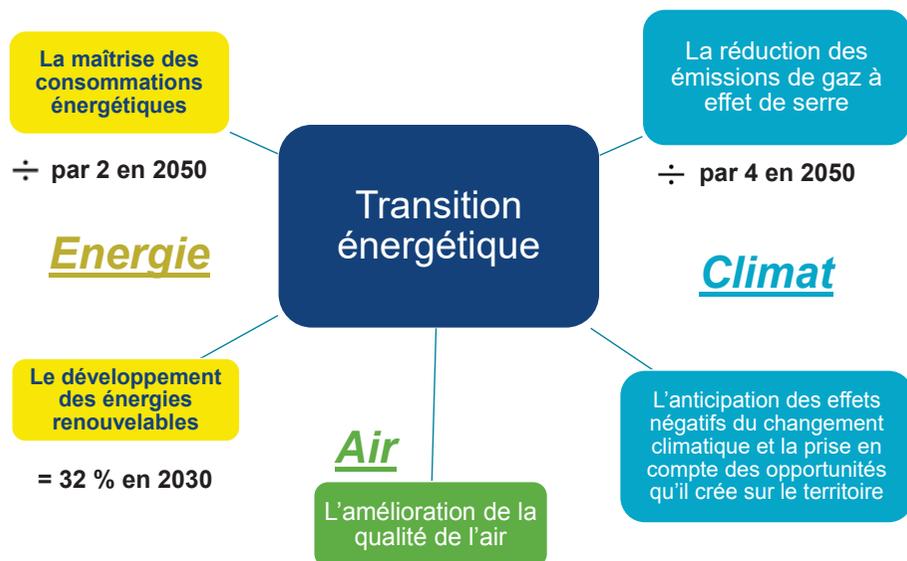
# PARTIE 1

## L'urgence de la transition énergétique et du développement durable

2 Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



### Contribuer aux objectifs nationaux



3 Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



### Contribuer à la feuille de route universelle du Développement durable

- 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis en 2015, pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous



4 Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



### ➤ Jouer son rôle en tant que collectivité territoriale, c'est

- Mener des politiques publiques en faveur du développement durable et de la transition énergétique
- Animer le territoire pour mobiliser les acteurs

Pour contribuer aux objectifs nationaux et internationaux

5

Suivez-nous sur [www.cceeg.fr/](http://www.cceeg.fr/)



### ➤ Animer une réflexion :

- avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...)

### ➤ Pour :

- Réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres: son Agenda 21 (démarche volontaire) et son Plan Climat Air Energie Territorial (réglementaire),
  - Actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...)
- Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres :
  - Encourager, accompagner et faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire

7

Suivez-nous sur [www.cceeg.fr/](http://www.cceeg.fr/)

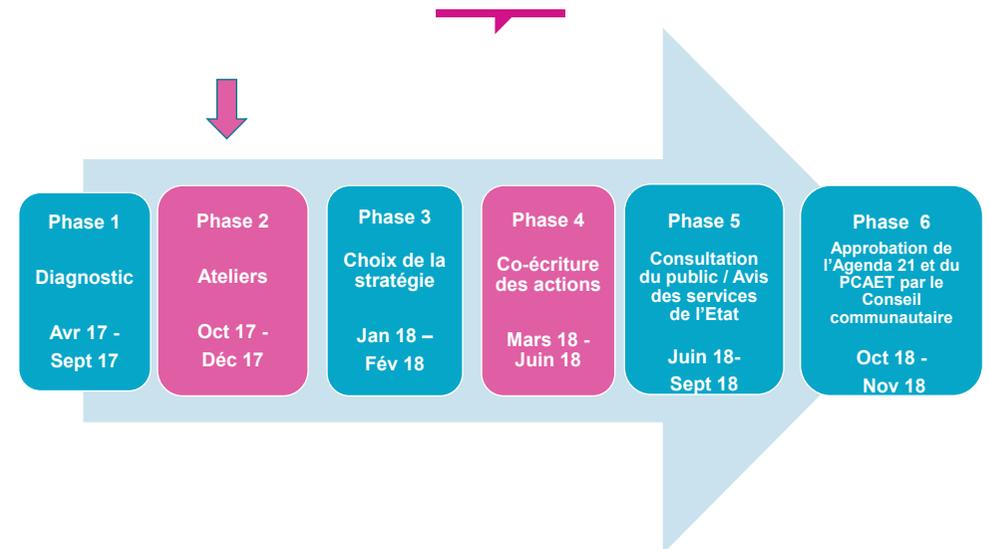


# PARTIE 2

## La démarche de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres

6

Suivez-nous sur [www.cceeg.fr/](http://www.cceeg.fr/)



8

Suivez-nous sur [www.cceeg.fr/](http://www.cceeg.fr/)



# PARTIE 3

## Les enjeux du territoire

9

Suivez-nous sur [www.ccep.fr](http://www.ccep.fr) /



## Mobilité Transport

- Baisse des **consommations d'énergie** et des **émissions de gaz à effet de serre**
- Evolution des **modes de transport** (covoiturage, vélo, marche...)



11



## Agriculture

- Réduction des émissions de **gaz à effet de serre (GES)**
- Évolution des **pratiques** agricoles
- Préservation du **foncier agricole**



10



## Habitat – Résidentiel

- Lutte contre la **précarité énergétique**
- Rénovation de l'habitat pour réaliser des **économies d'énergie**
- Filière **éco-construction**
- **Habitat groupé/ nouvelles formes** d'habitat



12



- **Production** d'énergies renouvelables (bois énergie, méthanisation, photovoltaïque, éolien)
- **Consommation** d'énergies renouvelables (dont autoconsommation) 



1  
3

- Le changement climatique est une réalité et produit déjà des effets
- Etude menée à l'échelle des Pays de la Loire (DATAR) qui montre les évolutions climatiques attendues :
  - **Hausse des températures moyennes**
    - +2,8 à +3,2°C en 2080
  - **Diminution modérée des précipitations**
    - Baisse plus marquée en été
  - **Augmentation des épisodes de sécheresse**
    - 10 à 30% du temps en état de sécheresse en 2030
    - Hausse du nombre de jours de canicule

1  
5

- Réduction des **polluants atmosphériques** et des émissions de Gaz à Effet de Serre 
- Réduction des **pesticides** (jardiner au naturel) 
- Améliorer les connaissances et l'**information** sur la qualité de l'air 



1  
4

- Préservation de la **biodiversité**, du **bocage** 
- Maintien des **zones humides** (fragilisation) 
- Gestion durable de la **ressource** en eau (notamment secteur agricole, conflits d'usage, raréfaction) 
- Préservation de la **qualité** de l'eau 



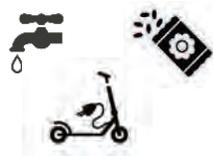
1  
5

- Réduction des **volumes de déchets ménagers** (consommation responsable...)
- Promotion de la **valorisation** énergétique et organique (compostage, valorisation biodéchets...)



17

- **Sensibilisation, information, formation**
- **Faciliter les bonnes pratiques**
- **Récompenser les bons comportements**
- .....
- **Thèmes:** Economies d'énergie, économie d'eau, Écomobilité, Compostage, jardinage au naturel



19

- Différents **leviers d'actions** possibles pour agir :
  - **Changement de comportements**
  - **Monde économique** (Responsabilité sociétales des entreprises, économie circulaire, collaborative)
  - **Coopération et Systèmes d'échanges**
  - **Alimentation et circuits courts**

18

- Développement de **l'économie circulaire**
- Promotion des démarches **RSE**
- **Co-working**
- **Actions collectives** entre entreprises (déplacement, déchets...)



20

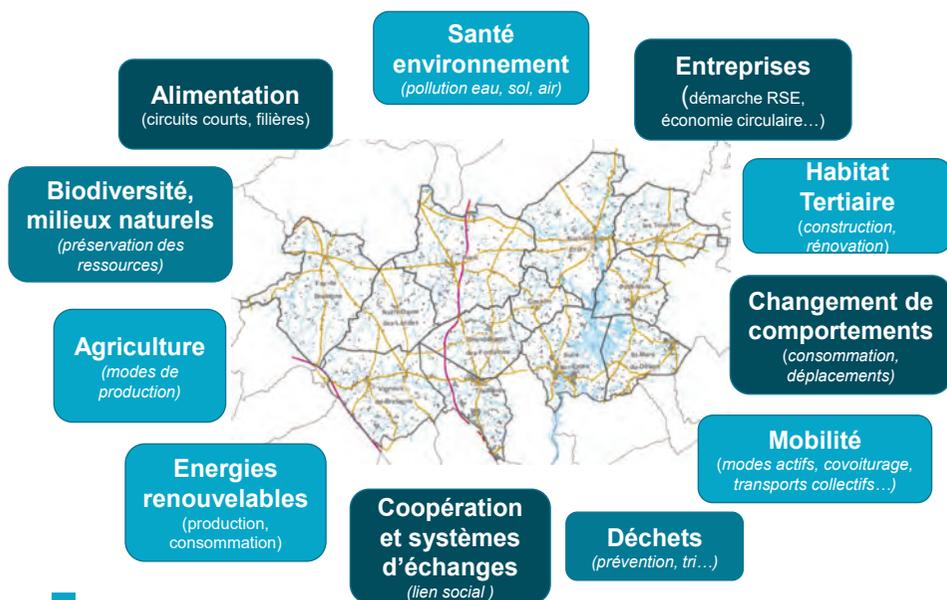
## Coopération et systèmes d'échanges

- Démarches **coopératives**
- **Monnaie locale**
- **Financement participatif**
- Nouveaux **systèmes d'échanges**
- **Economie Sociale et Solidaire**



2  
1

## Synthèse des enjeux territoriaux



2  
3

## Alimentation

- Production **locale** / circuits courts
- Approvisionnement local de la **restauration collective**
- **Gaspillage alimentaire**
- **Sécurité alimentaire**



2  
2

# PARTIE 4

## Les ateliers du développement durable

2  
4

- Me 4 oct - 18h30** Plénière de lancement de la concertation
- Lu 16 oct - 18h30** Atelier « Habitat »
- Me 18 oct - 18h30** Atelier « Santé et environnement »
- Ma 7 nov - 8h00** Atelier « Entreprises/RSE » - Petit Déjeuner
- Me 8 nov - 18h30** Atelier « Incitation aux changements de comportements »
- Ve 17 nov - 10h00** Atelier « Production agricole »
- Sa 18 nov - matin** Atelier Mobilité sur le Futur Plan vélo *organisé par le service Transports de la communauté de communes*
- Ma 21 nov - 18h30** Atelier « Production & consommation d'énergies renouvelables »
- Je 23 nov - 18h30** Atelier « Biodiversité/préservation des ressources/eau »
- Ma 28 nov - 19h00** Atelier sur la prévention des déchets *organisé par le service déchets de la communauté de communes*
- Je 30 nov - 18h30** Atelier « Coopération et systèmes d'échanges »
- Lu 4 déc - 18h30** Atelier « Alimentation et circuits courts »
- Lu 19 déc - 18h30** Plénière de clôture de la concertation

# PARTIE 5

S'appuyer sur les initiatives locales

	Réunion sur la méthanisation organisée par la Chambre d'agriculture de Loire Atlantique (réservée aux exploitants agricoles)
Je 9 nov - 10h30	→ A l'espace des Chênes – Rue de Bellevue à Grandchamp des Fontaines
Je 16 nov - 10h30	→ A la salle d'animation du Château de Port Mulon (aile droite) de Nort sur Erdre
Je 7 déc - 19h00	2 réunions grand public sur les Energies renouvelables organisées et animées par « Energies citoyennes en Pays de Vilaine »
Ma 12 déc - 19h00	

**Ve 10 nov - 20h30** Soirée ciné-débat « Zéro Phyto 100% Bio », un film de Guillaume Bodin, proposée par le Conseil de développement Erdre et Gesvres

→ au cinéma Paradisio de Nort sur Erdre



Conseil de développement  
Erdre & Gesvres  
LA VOIX CITOYENNE

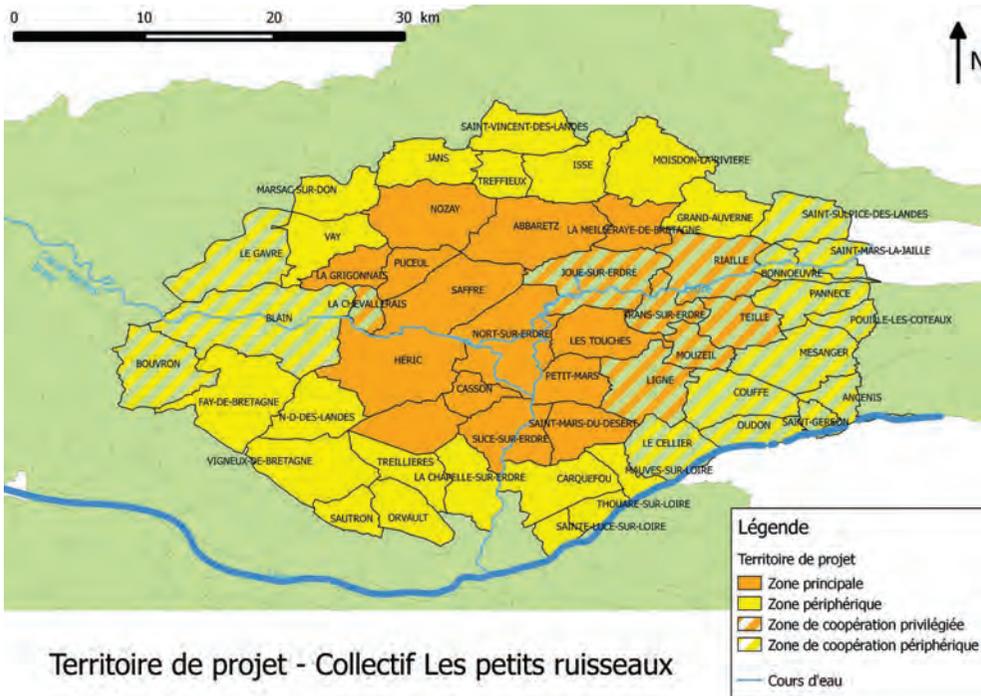
[www.voixcitoyenne.fr](http://www.voixcitoyenne.fr)



Adrien Gascoïn  
Pascal Leman  
Contact: [adrien.gascoïn@orange.fr](mailto:adrien.gascoïn@orange.fr)

## Le collectif « Les petits ruisseaux »

Al'Terre Nort  
Alexia Tenaud  
Fabienne Séguy  
France Genoist  
Contact: [alexia.tenaud@gmail.com](mailto:alexia.tenaud@gmail.com)



Territoire de projet - Collectif Les petits ruisseaux



# PARTIE 6

## Temps d'échanges et de réflexion sur les atouts et faiblesses du territoire

3  
3

Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



Table 1: Habitat

Table 2: santé et environnement

Table 3: Entreprises/ Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

Table 4: Incitation aux changements de comportements

Table 5: Production agricole

Table 6: Production et consommation d'énergies renouvelables

Table 7: Biodiversité/Préservation des ressources/Eau

Table 8: Alimentation et circuits courts

Table 9: Coopération et systèmes d'échanges

3  
4

Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



---

## II. Compte-rendu des ateliers du Développement durable d'octobre à décembre 2017

---



## Atelier Développement Durable « Habitat »

16 octobre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Conseiller en énergie partagé	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	VILOGIA	Nantes	X	
	Entreprise	Nort sur Erdre	X	
	entreprise d'architecture	Heric	X	
	Agent collectivité	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Architecte DPLG	Treillières	X	
	Entreprise	Nort sur Erdre		X
	CCEG	Grandchamp des Fontaines	X	
	habitant et agricultrice	TREILLIERES	X	
	CCEG	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Maire de Casson	Casson		X
	Conseil de développement Erdre et Gesvres	Vigneux de Bretagne	X	
	L'habitant en projection	Nort sur Erdre	X	
	Conseil développement	Grandchamp des Fontaines		X
	FD CIVAM			X
	entreprise / architecte	Nort sur Erdre	X	
	Espace Info Energie / FD CIVAM 44	Nort sur Erdre	X	
	Vice président en charge du Développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		X
	habitant	Fay de Bretagne	X	
	Vp cceg	Nort sur Erdre		X

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Habitant	Petit-Mars		X
	Chargée de mission DD	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	CCEG	Treillières	X	
	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Nantes		X
	ENTREPRISE	Les Touches		X
	Responsable service développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	entreprise	Nantes	X	

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Patrick LAMIABLE (CCEG)

- Patrick Lamiable, Vice-président en charge du développement durable accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Ménard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne pour effectuer les choix politiques et définir la stratégie.
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

#### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique Habitat

- Le contexte ainsi que les actions déjà mises en place à l'échelle du territoire sont rappelées aux participants
- Une synthèse des retours de la plénière de lancement sur la « table habitat » est présentée, sous la forme de points forts, points faibles et pistes d'amélioration. Il est rappelé qu'il s'agit de perceptions des participants à la plénière.
- Trois thématiques sont présentées correspondant à trois enjeux pour le territoire sur le thème de l'habitat
  - Accompagner la population à vivre dans un habitat plus sobre et plus sain

- Rénovation/construction
- Eco-gestes (consommation énergétique, choix de matériaux bio-sourcés, qualité de l'air intérieur)
- Focus sur le public en précarité énergétique et sur les passoires thermiques
- En transversal: Communication sensibilisation (de tous les publics)
- **Accompagner les professionnels à se structurer autour d'une filière d'éco-construction/éco-rénovation**
  - Développement de groupements d'artisans
  - Rôle des banques et professionnels de l'immobilier
  - Utilisation de matériaux bio-sourcés dans la construction et la rénovation (filières)
  - En transversal: Professionnalisation/formation
  - En transversal: communication sensibilisation
- **Rendre attractives les nouvelles formes d'habitat (moins consommatrices d'espace et créatrice de lien social)**
  - Habitat en centres bourgs
  - Habitat groupés, partagés
  - En transversal: Communication sensibilisation

#### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 3 tables :
  - **Table 1 : Accompagner la population à vivre dans un habitat plus sobre et plus sain**
  - **Table 2 : Accompagner les professionnels à se structurer autour d'une filière d'écoconstruction/éco-rénovation**
  - **Table 3 : Rendre attractives les nouvelles formes d'habitat (moins consommatrices d'espace et créatrice de lien social)**
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it
- Ces différents intitulés ont été restitués à la salle
- Tous les participants ont ensuite choisi avec des gommettes les propositions qui les motivaient le plus, celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir.

##### ❖ Restitution de la Table 1 : Accompagner la population à vivre dans un habitat plus sobre et plus sain

- **Proposition choisie : Répertoire et valoriser les expériences exemplaires (15 gommettes)**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les connaissances et les bonnes pratiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o OPEN SOURCE</li> <li>o Centraliser l'info puis la diffuser</li> </ul> </li> <li>- Quels sont les bâtiments « exemplaires » (sobres) sur le territoire               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les identifier</li> <li>o Les faire connaître (visites, base de données)</li> </ul> </li> <li>- Montrer des exemples, aider les volontaires</li> <li>- Mettre en valeur les bâtiments exemplaires existants et développer des zones/quartiers exemplaires</li> </ul>	<b>Répertoire et valoriser les expériences exemplaires</b>	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des acteurs existants (EIE, Serenha...) qui méritent d'être mieux identifiés</li> <li>- Faire connaître les dispositifs existants du territoire (Serenha, CAUE, EIE...) à tous les acteurs du territoire</li> <li>- Inciter les porteurs de projets à se faire accompagner dans leurs projets               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Entreprises qualifiées</li> <li>o Architectes</li> </ul> </li> </ul>	<b>Amener les particuliers à être accompagnés pour systématiser des démarches globales</b>	9

<ul style="list-style-type: none"> <li>o CAUE</li> </ul>		
Précarité énergétique : « obliger » un RDV en permanence EIE		
- Emmener des écoliers/collégiens voir des bâtiments propres et sains	<b>Sensibiliser le jeune public</b>	9
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de sensibilisation régulières pour tous publics sur les économies d'énergies+ qualité de l'air</li> <li>- Obliger toute rénovation/construction neuve à utiliser des éco matériaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ contrôle par les services instructeurs urbanisme ?</li> </ul> </li> <li>- Etre bien chez soi pour être bien avec les autres, habitat confortable lumineux               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ impact moindre sur le site et la planète</li> </ul> </li> <li>- Inciter par une aide financière locale les constructions/rénovations écologiques</li> <li>- Accompagner à apprendre à vivre dans un logement sobre (à « utiliser » un logement sobre)</li> <li>- Adéquation « sobre » et « sain »               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ accompagner, sensibiliser à la qualité de l'air intérieur</li> </ul> </li> </ul>	<b>Sensibiliser, subventionner et contrôler pour rendre cohérent</b>	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrouver les savoirs faire perdus               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Formation</li> <li>o Implication des particuliers</li> <li>o Savoir-faire = valeurs d'un territoire</li> </ul> </li> </ul> Patrimoine et éco construction : rénovation énergétique impérative aujourd'hui <u>mais</u> mettre en valeur un patrimoine pour rendre un territoire plus attractif	<b>Faire vivre et développer les ressources locales : patrimoine, environnement et savoir-faire</b>	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former et inciter les architectes à accompagner les particuliers</li> <li>- Informer : Une même base + un même discours pour tous les acteurs (particuliers, prescripteurs, entreprises...) → site internet + base de données</li> <li>- Les professionnels sont les premiers à pouvoir informer : comment les aider à le faire ?</li> </ul>	<b>Former les professionnels et les doter de bons outils (ex : banques de données)</b>	4
- S'appuyer sur le Bimby pour financer des bâtiments sobres (neuf ou rénovation)	<b>Développer le Bimby pour financer des bâtiments sobres</b>	1

##### ❖ Restitution de la Table 2 : Accompagner les professionnels à se structurer autour d'une filière d'éco-construction/éco-rénovation

- **Proposition choisie : Animer le réseau d'acteurs et communiquer sur les avantages de l'éco construction (15 gommettes)**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une plateforme d'échanges de solutions, de moyens</li> <li>- Créer une plateforme d'information</li> <li>- Rapprocher la demande et l'offre → faire connaître l'offre</li> <li>- Animer un réseau de professionnels sur le territoire</li> <li>- Faire que les professionnels se connaissent</li> <li>- Convaincre les professionnels des bienfaits de l'écoconstruction sur l'économie du territoire, la santé, l'environnement</li> <li>- Les associer, organiser des rencontres entre eux</li> <li>- Communiquer/sensibiliser le grand public des « vertus » de l'éco construction</li> <li>- Maîtriser les coûts des réalisations pour montrer que l'écoconstruction/éco rénovation est possible</li> <li>- Partager un objectif (ou des objectifs) pour aller dans le</li> </ul>	<b>Animer le réseau d'acteurs et communiquer sur les avantages de l'éco construction</b>	15

même sens, pour travailler un projet - Mettre en place un chargé de mission pour un service ou une délégation		
- Mettre en relation tous les professionnels de la construction et les professionnels du monde agricole pour créer une filière sur le territoire sur l'écoconstruction (biosourcé)	<b>Produire sur le territoire les matériaux (agro matériaux)</b>	14
- Réserver des espaces dans PLUi écoconstruction avec préemption de terrain pour vendre moins cher - Créer des chantiers écoles pour former des professionnels sur le territoire - Proposer un chantier école avec des objectifs qualitatifs - Construire un bâtiment public en agro matériaux « fermiers » (chanvre, paille...) produits sur le territoire - Favoriser l'écoconstruction dans les marchés publics du territoire et les matériaux biosourcés	<b>Innover, expérimenter au travers de chantiers-écoles et de bâtiments publics</b>	13
- Favoriser le financement des projets en écoconstruction (ex prêt plus long pour réduire les coûts d'investissement)	<b>Soutenir financièrement la filière et les projets (marchés publics, PLU, Banques, taxes, foncier...)</b>	12
- Connaître les concepts, les associations de matériaux pour agir sur la formation et créer des espaces d'échanges professionnels (territoire) - Evaluer les besoins de formation des entreprises dans le domaine de l'écoconstruction/éco rénovation - Créer un centre de ressources et formation sur l'éco construction, l'éco rénovation	<b>Former les professionnels</b>	1
- Identifier les acteurs de toute la chaîne de l'écoconstruction o Bureaux d'étude o Maîtres d'œuvre o Entreprises o Organismes de formation - Identifier les compétences qui seront nécessaires dans l'évolution des entreprises pour structurer cette filière (compétences pour les salariés, pour les chefs d'entreprises) - Repérer les entreprises de cette filière	<b>Identifier tous les acteurs de la filière (entreprises, agriculteurs, centres de formation, maîtres d'œuvre...)</b>	0

❖ **Restitution de la Table 3 : Rendre attractives les nouvelles formes d'habitat (moins consommatrices d'espace et créatrice de lien social)**

➔ **Proposition choisie : Favoriser le développement de programme d'habitat intergénérationnel (espaces partagés ; échange de services, d'entraide, ...) 12 gommettes**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
- Créer des résidences intergénérationnelles (public jeunes / personnes âgées) avec participation à la vie quotidienne - Création de maisonnées intergénérationnelles - Diversifier l'habitat pour répondre aux différents besoins (jeunes, personnes âgées,...) → vecteur d'économie, d'espace en proposant de l'habitat groupé, collectif, mutualisé - Accompagner le vivre ensemble et l'intergénérationnel o Mise en relation des publics o Accompagner les groupes	<b>Favoriser le développement de programme d'habitat intergénérationnel (espaces partagés ; échange de services, d'entraide, ...)</b>	12
Faciliter les projets d'habitat partagés notamment dans les montages financiers et juridiques - Répondre à un besoin humain : o Des espaces adaptés aux besoins de l'homme o Besoin de vivre ensemble	<b>Faciliter le projet de l'habitat participatif, partagé</b>	11

o Besoin de s'entraider o La mutualisation - Accompagner l'habitat participatif : o Réserve foncière o Bailleurs sociaux o Organismes financiers o Professionnels de la construction - (Re)lancer des projets d'habitat partagé/participatif, via des lots dédiés dans des opérations d'ensemble (ZAC, lotissements,...) Favoriser la proximité et la mixité éco-hameau et activité agricole		
- Mieux maîtriser les divisions parcellaires/ la densification « spontanée » par la mise en œuvre d'opérations groupées de (ré)aménagement de quartiers/lotissements existants (= favoriser un « bimby » concerté - Documents d'urba PLU/i plus adaptables → évolution des démarches et des mentalités - L'habitat individuel avec taille de parcelle optimisée. Limiter la prolifération des toutes petites parcelles notamment en rural - L'habitat vertical est le moins gourmand en foncier ; cependant les réglementations (PLU) peuvent brider certains projets. Intégrer une notion d'épannelage (comme sur Nantes Métropole) dans certains centres bourgs de la CCEG pourrait débrider la situation - Créer un habitat intermédiaire en proximité des services et des transports	<b>Encadrer les divisions parcellaires par les règlements d'urbanisme</b>	11
- La végétalisation de l'habitat et de la ville o Des incroyables comestibles à l'agriculture urbaine o Permaculture de la ville (toitures, façades, espaces publics) o Valoriser le bioclimatisme - Travailler avec les architectes, promoteurs, aménageurs à de « nouvelles formes » → développer les appels à projet basé sur l'innovation, le lien social - Bien contrôler les vis-à-vis de divisions de parcelles - Intégrer en lien avec la loi ALUR les habitats légers et mobiles dans le Plui notamment sur la création de nouvelles ZAC (exemple quartier Brestivan (56) Theix) - Construire avec les futurs habitants, voisins... - Faire participer les habitants à leur construction/rénovation -	<b>Favoriser la concertation dans la mise en œuvre d'habitats innovants (réflexion transversale)</b>	10
- Répondre à un besoin économique : o Prix du foncier prohibitif o Prix de l'éco construction - Permettre la mise en place de « Secteurs de taille et de Capacité Limité » (STECAL) pour accueillir des habitats démontables sur des terrains agricoles, forestiers ou naturels en accord avec la DDTM et la CDEPENAF Analyser, adapter la forme du logement à la capacité financière de la population	<b>Permettre et autoriser l'habitat mobile, léger, réversible</b>	6
- Petits terrains, villages, éco-hameaux avec bien communs de village (four à pain, salles communes...) - Garage collectif ou hangar collectif pour bricolage, couture etc... - Jardins collectifs avec animateurs - Collectifs d'habitants pour gérer des lieux communs Sortir du lotissement classique, repenser l'espace public, vecteur de lien social	<b>Développer des espaces communs (espaces partagés ; jardins, partagés dans les hameaux/villages hors centre bourgs)</b>	4

## 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

### ❖ Animation de l'atelier :

- A l'issue du choix effectué par les gommettes, 3 propositions sont retenues et sont réparties sur les trois tables :
- **Table 1 : Répertoire et valoriser les expériences exemplaires**
- **Table 2 : Animer le réseau d'acteurs et communiquer sur les avantages de l'éco construction**
- **Table 3 : Favoriser le développement de programme d'habitat intergénérationnel (espaces partagés ; échange de services, d'entraide, ...)**
- Les participants sont invités à rejoindre la table correspondant à la proposition qui les motive le plus, celle sur laquelle ils souhaiteraient s'investir.
- Il est demandé à chacun d'inscrire sur des papiers les compétences qu'il pense avoir pour agir sur ce thème
- Les différentes compétences sont lues
- Sur la base de ces compétences, les participants échangent sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

### ❖ **Table 1 : Répertoire et valoriser les expériences exemplaires**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je peux mettre en réseau différents acteurs pour faciliter l'identification et la valorisation d'expériences exemplaires (*carte collaborative des initiatives*)
- ✓ Je suis capable de définir des indicateurs pour mesurer la qualité des projets et la vulgariser (*grille/exemplaires, en quoi c'est exemplaire ?*)
- ✓ Acteur de l'écologie et l'événementiel depuis 12 ans sur l'installation de toilettes sèches
- ✓ Expérimentation depuis 10 ans de la vie en habitat léger et mobile auto construit sobre en énergie (eau, électricité, chauffage bois), retraitement des eaux
- ✓ Je peux mettre en avant les réalisations exemplaires sur le site internet de Serenha
- ✓ Je peux organiser des visites de rénovations exemplaires
- ✓ Je peux communiquer sur des retours d'expériences dont j'ai connaissance (visite éco-quartiers, réalisation d'opérations exemplaires...)
- ✓ Je peux organiser une visite (chantier/réalisation)
- ✓ Je peux repérer des rénovations exemplaires dans le cadre de Serenha
- ✓ Je peux faire du suivi énergétique de consommation (notamment je connais des outils pour le faire)
- ✓ J'ai connaissance du patrimoine public et des projets portés par les communes (en partie)
- ✓ Participation à différents chantiers en isolation en éco-matériaux (*connaissance des expériences*)
- ✓ Je suis à l'aise avec l'outil Excel (pour gérer une base de données par exemple)
- ✓ Adhérent au réseau des acteurs de l'environnement Ecopôle où existe des associations qui forment aux éco-gestes

### ❖ **Table 2 : Animer le réseau d'acteurs et communiquer sur les avantages de l'éco construction**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Bonne connaissance des démarches de communication autour du bâtiment passif à l'étranger (BE PASSIVE...)
- ✓ Supports pédagogiques
- ✓ Je sais communiquer auprès des différents publics
- ✓ Maîtrise de l'image
- ✓ Pédagogie
- ✓ Maîtrise de certains outils de communication
- ✓ Identification des formations
- ✓ Je suis sensible et « défenseuse » de l'éco rénovation/écoconstruction
- ✓ Je peux communiquer et témoigner sur les avantages de l'écoconstruction
- ✓ Connaissance générale du bâtiment et des modes constructifs
- ✓ J'ai une expérience de plus de 15 ans dans l'écoconstruction
- ✓ Conception architecturale
- ✓ Réalisation perso (démontrer par l'exemple – BTC / fibre bois)
- ✓ J'habite depuis 5 ans un logement éco-construit que j'ai conçu, je peux en mesurer les avantages
- ✓ Je peux transmettre mon savoir-faire en écoconstruction
- ✓ Expertise en construction
- ✓ Organisation d'événements collectifs pour faire connaître le réseau
- ✓ Connaissance du territoire
- ✓ Bonne connaissance des acteurs du territoire à mobiliser
- ✓ Capacité à fédérer les acteurs
- ✓ Je peux animer des réunions sur l'écoconstruction

- ✓ Identification des acteurs
- ✓ Mon réseau personnel professionnel (acteur de la construction)

### ❖ **Table 3 : Rendre attractives les nouvelles formes d'habitat (moins consommatrices d'espace et créatrice de lien social)**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Animer un four à pain de village
- ✓ Atelier cuisine diététique
- ✓ Mettre en place un groupe pour maintenir les personnes âgées chez elles : ex scrabble/lecture pour les non-voyants
- ✓ Animer des jardins partagés (maraichage)
- ✓ J'aime partager
- ✓ Coordonner/organiser la réflexion auprès des différents acteurs
- ✓ Impulser une initiative auprès des élus
- ✓ Aménager
- ✓ Vilogia a une capacité d'aménageur (ensemblier) permettant sur une parcelle de mixer les produits logements (différents publics)
- ✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage
- ✓ Mise en relation des différents partenaires (maîtres d'ouvrages, associations...)
- ✓ Mise à disposition de mes recherches et de mes connaissances
- ✓ Architecte = conception et suivi de réalisation d'un projet de construction d'habitat intergénérationnel
- ✓ Animation d'atelier pour définir les différents besoins générationnels
- ✓ Animer des ateliers
- ✓ Je peux proposer à mes voisins âgés de faire leurs courses

## 6/ Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Il est noté que même si deux actions ont été davantage traitées dans l'atelier, toutes les autres propositions seront également étudiées.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Atelier Développement Durable « Santé et Environnement »

18 octobre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Syndicat Mixte EDENN		X	
	Mc Donald's	Héric et Les Touches	X	
	habitant	Heric		X
	Lpo 44	La Chapelle sur Erdre	X	
	Présidente Agir pour la Nature et l'Environnement à Petit Mars	Petit-Mars	X	
	habitant	Treillieres	X	
	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres		X	
	Espace Info Energie / FDCIVAM 44	Nort-sur-Erdre		X
	habitant	LES TOUCHES	X	
	Vice-président en charge du Développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		X
	Conseil de développement	Grandchamp des Fontaines	X	
	association	Nantes		X
	Chargée de mission Développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	Grandchamp-des-Fontaines	X	
	coordinatrice réseau Maison des Adolescents antenne du nord du département			X
Responsable développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X		
Enseignante Lycée de l'Erdre	Nort sur Erdre	X		
	Petit mars	X		

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Marion RICHARTÉ (CEEG)

- Mme Richarté (CEEG) excuse Patrick Lamiabe, Vice-président en charge du développement durable, qui n'a pas pu pour des raisons de santé venir accueillir les participants comme il l'aurait souhaité. Elle explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Ménard (CEEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne pour effectuer les choix politiques et définir la stratégie.
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

#### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique santé-environnement

- M. Delouche (Alterea) précise ce que l'on entend par Santé-Environnement et le lien entre les deux : la contamination des milieux (air, sol, eau), les conditions de vie (alimentation, habitat...) et les effets du changement climatique (hivers plus doux, période de pollinisation plus longue...) ont des effets sur la santé (maladies, dysfonctionnement...). Ces troubles proviennent d'exposition aux polluants atmosphériques, pesticides, nitrates, composés volatils dans l'air intérieur, perturbateurs endocriniens, pollens.
- Le Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) est présenté dans ces grandes lignes, faisant ressortir le thème de la qualité de la ressource en eau, des pesticides, de la qualité de l'air intérieur et de l'éducation comme des objectifs phares.
- Il est noté que le thème de la mobilité, qui est un enjeu fort pour le territoire et qui a des impacts importants en matière de santé, lié à la pollution atmosphérique (oxyde d'azote et particules fines) est traité par ailleurs dans le cadre du Plan Global de Déplacement récemment adopté et ne sera donc pas traité dans le cadre de cet atelier. Ce sont donc les thèmes des pesticides et de l'éducation qui sont retenus dans le cadre de cet atelier.
- Un focus est fait sur les pesticides.

#### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 2 tables :
  - Table 1 : Réduire l'utilisation des pesticides et les engrais
  - Table 2 : Développer l'éducation sur les enjeux de la santé liée à l'environnement
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».

- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it
- Ces différents intitulés ont été restitués à la salle
- Tous les participants ont ensuite choisi avec des gommettes les propositions qui les motivaient le plus, celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir.

❖ **Restitution de la Table 1 : Réduire l'utilisation des pesticides et les engrais**

➤ **Proposition choisie : Accompagner aux changements de pratiques (particuliers, agriculteurs, autres)**

\*Les participants ont décidé de ne pas s'engager sur l'action qui a obtenu le plus de votes (agriculture biologique) même si elle leur semblait très importante. N'ayant pas a priori de possibilités d'agir sur ce thème, ils ont préféré choisir une autre action sur laquelle ils pensaient pouvoir s'investir.

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<i>Pas d'autre expression</i>	<b>Etendre les surfaces dédiées à l'agriculture biologique et priorité aux zones de captage</b>	9*
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réelle volonté politique mondiale de changer les choses et développer les bonnes idées</li> <li>- Faire les liens entre les différentes politiques existantes</li> <li>- Promouvoir les formes de lobbying sur les producteurs, les fabricants de produits chimiques, substances toxiques (systèmes d'alerte, pétitions, questions auprès des parlementaires)</li> </ul>	<b>Intervenir auprès des acteurs politiques pour diminuer l'utilisation des pesticides</b>	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les professionnels (tous secteurs confondus) et les particuliers sur les risques liés à l'utilisation des pesticides</li> <li>- Pour l'agriculture, accompagner une exploitation pour tester les techniques de production sans apport chimique servant de démonstration et de support de formation</li> <li>- Pour les collectivités, les aider à communiquer sur les nouveaux modes de gestion des espaces publics</li> <li>- Favoriser les alternatives aux pesticides, engrais → jardinage au naturel</li> <li>- Interdire à terme leur utilisation après avoir accompagné les professionnels, citoyens et les collectivités dans l'apprentissage des nouvelles techniques</li> <li>- Développer avec les nouvelles technologies un autre savoir faire</li> <li>- Accompagner l'agriculture pour éliminer la culture intensive</li> <li>- Sensibiliser et travailler avec les prescripteurs</li> <li>- Sensibiliser les paysagistes sur la gestion sans pesticides et mettre en valeur ceux qui s'engagent dans cette voie</li> <li>- Associer les habitants, collectivités, professionnels, associations, institutionnels à la recherche de solutions visant à réduire l'utilisation</li> <li>- Favoriser le retour à une agriculture moins utilisatrice de produits phytosanitaires</li> <li>- Pour les particuliers, développer des actions de formation au jardinage au naturel</li> <li>- S'appuyer sur les pratiques ZERO phyto, les valoriser : valeur d'exemple</li> <li>- Valoriser les symbioses en agriculture <ul style="list-style-type: none"> <li>o Azote (rizobiums) légumineuses</li> <li>o Phosphore (mycorhizes)</li> </ul> </li> <li>...</li> </ul>	<b>Accompagner aux changements de pratiques (particuliers, agriculteurs, autres)</b>	6*
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des jardins au naturel de démonstration et d'échanges de pratiques</li> <li>- Information des habitants sur les produits phytosanitaires : leur utilisation / leur nocivité</li> <li>- Faire connaître la réalité des impacts, des risques pour faire adhérer à une action vers la réduction des phytos voire</li> </ul>	<b>Eduquer, informer et sensibiliser sur les bonnes pratiques et les dangers des produits phytosanitaires (particuliers, enfants, agriculteurs)</b>	6

<ul style="list-style-type: none"> <li>suppression</li> <li>- Mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles</li> <li>- Développer des actions de sensibilisation type Ateliers en milieu scolaire si le projet éducatif le permet</li> <li>- Information/éducation sur les pratiques alternatives (paillage/ compostage / connaissance des petites bêtes « alliées du jardinier... ) -&gt; vers moins de désherbants et engrais</li> <li>- « Dame nature » est très « ingénieuse » → Il faudra être plus qu'ingénieux</li> <li>- Meilleure connaissance des sols, de leur hétérogénéité → choix des amendements.</li> <li>Rôle des étudiants (sujets d'études) <ul style="list-style-type: none"> <li>o Favoriser la rotation des cultures</li> <li>o Alternance fauche pâturage</li> <li>o Favoriser la conduite quotidienne des pâturages</li> <li>o Assolement avec une part suffisante des prairies pâturées</li> </ul> </li> <li>« Curiosités » historiques → éradication de la rouille noire</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les sources de pollution par les pesticides pour mieux les « combattre »</li> <li>- Préciser pourquoi on utilise des pesticides ? cahiers de charges, critères techniques à satisfaire</li> <li>- Construire avant d'interdire</li> <li>- Trouver des indicateurs qui illustrent les impacts, les progrès. Consommation → effets sur le milieu (sur la santé ?)</li> <li>- Accroître la connaissance, les mesures de pollution sur le territoire afin d'établir un diagnostic plus précis de la situation. Observatoire Santé-environnement « local » ou « départemental » : mesures dans l'eau, de l'air, dans les produits issus de l'agriculture locale</li> <li>- Renforcer le suivi de la qualité de l'eau pour améliorer la connaissance et cibler les actions</li> </ul>	<b>Développer des réseaux de suivi des matières polluantes</b>	1

❖ **Restitution de la Table 2 : Développer l'éducation sur les enjeux de la santé liée à l'environnement**

➤ **Proposition choisie : Former, informer, communiquer sur le thème de l'alimentation saine qui minimise les impacts sur l'environnement et sur l'humain**

\*Les participants ont décidé de ne pas s'engager sur l'action qui a obtenu le plus de votes mais plutôt sur l'action sur laquelle ils avaient envie de s'investir (8) au regard de leurs compétences.

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une VMC + plantes dépolluantes dans chaque salle de classe</li> <li>- Proche des immeubles du centre bourg, installer un composteur commun, un jardin, une basse-cour pour utiliser les déchets organiques</li> </ul>	<b>Mettre en place des moyens pratiques pour améliorer le cadre de vie tout en renforçant le lien social</b>	9*
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les cuisiniers sur les repas équilibrés avec moins de viande</li> <li>- Connaître les producteurs locaux faisant une agriculture raisonnées et/ou</li> <li>- Education à une bonne alimentation</li> <li>- Faire participer les élèves à l'élaboration des menus cantine avec l'encadrement d'un(e) nutritionniste (lycée ?)</li> <li>- Renforcer le lien entre producteurs locaux et cantines scolaires</li> <li>- Ecoles primaires : informer les enfants sur la diététique</li> <li>- Apprendre ce que manger sainement signifie (respirer, boire etc...)</li> </ul>	<b>Former, informer, communiquer sur le thème de l'alimentation saine qui minimise les impacts sur l'environnement et sur l'humain</b>	8*

- Sur le plan de la Gouvernance, il s'agit par exemple d'intégrer les parties prenantes aux décisions de l'entreprise, de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue avec la mise en place d'une évaluation.
- Globalement, cette démarche peut apporter de nombreux bénéfices aux entreprises :
  - Faire des économies énergie/eau
  - Motiver ses collaborateurs
  - Attirer les talents
  - Innover
  - Gagner de nouveaux marchés
  - Accéder à des financements...
- Au sein de la présentation sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises, un zoom sur l'économie circulaire est réalisé. Il est indiqué qu'adopter une démarche d'économie circulaire consiste à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement :
  - Réduire, Réutiliser, Recycler (3R)
  - Ecoconception, écologie industrielle
  - Synergies à mettre en place entre entreprises
  - Allongement de la durée d'usage, consommation responsable
  - Recyclage
- Un des aspects de l'économie circulaire est plus particulièrement détaillé : l'écologie industrielle et territoriale, qui concerne des entreprises souhaitant mettre volontairement des ressources en commun :
  - Partage d'infrastructures,
  - d'équipements (réseaux de chaleur, outils ou espaces de production...),
  - de services (gestion collective des déchets, plans de déplacements inter-entreprises,...),
  - de matières (le rebut de production de l'un peut être utilisé comme matière secondaire par un autre...)
  - Tiers-lieux (coworking...)
 Cette mise en commun peut prendre la forme de :
  - Mutualisation (approvisionnement, services communs, partage d'équipements ou de ressources,...)
  - Substitution (récupération de chaleur, eaux usées, valorisation de matière ou d'énergie,...)

**4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table**

- ❖ Animation de l'atelier :
  - Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 2 tables :
    - Table 1 : Développer la RSE dans les entreprises du territoire
    - Table 2 : Développer des synergies entre entreprises du territoire (mutualisation, substitution)
  - Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
  - Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
  - Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it
  - Ces différents intitulés ont été restitués à la salle
  - Tous les participants ont ensuite choisi avec des gommettes les propositions qui les motivaient le plus, celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir.
- ❖ Restitution de la Table 1 : Développer la RSE dans les entreprises du territoire
  - Proposition choisie : Animer et mettre en réseau les acteurs du territoire (entreprises, collectivités,...) pour développer les démarches RSE (accompagnement, formation, club) (12 gommettes)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un club des entreprises RSE qui pourrait aider les entreprises qui veulent se lancer dans la démarche (tuteur, référent, parrain,...)</li> <li>- Créer un club RSE pour échanger sur les possibilités existantes et voir les évolutions possibles</li> </ul>	<b>Animer et mettre en réseau les acteurs du territoire (entreprises, collectivités,...) pour développer les démarches RSE (accompagnement, formation, club)</b>	<b>12</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les entreprises et le territoire dans l'identification des compétences nécessaires pour demain et la mise en œuvre de formations adaptées</li> <li>- Accompagnement des entreprises par les communes ou régions pour la mise en place de solutions environnementales (impulsion politique), analyse des besoins</li> <li>- Formation aux éco-gestes</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catalogue précis des entreprises du territoire (taille, situation, domaine)</li> <li>- Créer une morale commune autour du DD</li> <li>- Valoriser, faire connaître (donc communiquer) sur les démarches RSE, mise en œuvre dans les entreprises du territoire</li> <li>- Communication, sensibilisation, information au sein des lycées, écoles supérieures</li> <li>- Création d'une charte ou d'un label pour la mutualisation</li> </ul>	Communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès au travail pour les handicapés</li> <li>- Améliorer les conditions de travail</li> <li>- Participation du personnel concernant les orientations de l'entreprise</li> </ul>	Favoriser le bien-être au travail et l'implication du personnel dans la vie de l'entreprise	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dématérialisation (réduction de l'usage du papier dans les entreprises, notices, conditions générales)</li> <li>- Numérisation des données</li> </ul>	Développer des nouveaux outils numériques (fibre, dématérialisation,...)	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'emploi local -&gt; incidence sur les déplacements</li> <li>- Travail à distance</li> <li>- Travail en commun sans déplacement (Télé ou vidéo conférence, espace informatique commun pour « porter » un projet et travailler à plusieurs dessus</li> <li>- Mettre en place une borne d'échange sur les postes de travail, formation</li> </ul>	Imaginer des nouvelles formes de travail (télétravail, webconférence, espaces communs, ...)	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique du covoiturage inter-entreprises</li> <li>- Points communs entre entreprises différentes (mutualisation)</li> <li>- Mutualisation (services, outils de déplacements)</li> <li>- Restauration d'entreprises, sur une zone d'activités</li> </ul>	Développer les pratiques mutualisées (covoiturage, restauration, plan de déplacement, ...)	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des incitations fiscales</li> </ul>	Mettre en place des incitations fiscales	0

- ❖ Restitution de la Table 2 : Développer des synergies entre entreprises du territoire (mutualisation, substitution)
  - Proposition choisie : Multiplier les espaces de co-working (7 gommettes)
  - Proposition choisie : Favoriser les nouveaux modes de déplacements (co-voiturages/voitures électriques/flotte mutualisée) (7 gommettes)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des animations régulières sur le sujet pour informer les entreprises et les inciter à entrer dans la démarche</li> <li>- Mobiliser les acteurs (entreprises, collectivités, ...) du territoire défini pour mettre en place l'EIT</li> <li>- Faire rencontrer les entreprises lors de réunions collectives</li> <li>- Faciliter la mise en relation des entreprises intéressées par l'économie circulaire</li> <li>- Identifier et faire connaître les initiatives d'économie circulaire (entreprises)</li> <li>- Sensibiliser à l'économie circulaire, à ses bénéfices</li> </ul>	Faire de l'animation territoriale pour sensibiliser, informer et mobiliser les entreprises	7

- Informer les consommateurs sur les différentes cultures (raisonnées, bio, label rouge)		
- En classe/lycée : Faire calculer le bilan carbone d'un produit alimentaire importé/produit local - Festival de théâtre de rue sur la thématique environnement/développement durable - Bibliothèque : Abonnements aux revues alternatives sur la santé, l'environnement - Jardin d'écoles / ruches (maternelle-> lycée) - Installer un maraîcher bio près d'une école primaire ou collège pour éduquer les enfants à la culture	<b>Mettre en place des moyens pratiques de communication et des moyens culturels pour sensibiliser le grand public et les scolaires</b>	6
- Faire connaître au public les produits de consommation nocifs pour la santé et proposer d'autres solutions - Cours de biologie/éducation socioculturelle : faire faire des exposés sur différents thèmes : perturbateurs endocriniens, allergènes, maladies respiratoires etc... - Eduquer nos enfants à la connaissance des essences d'arbres, de plantes non allergènes - Faire des parcours promenades avec panneaux explicatifs sur la biodiversité locale - Eduquer nos enfants aux risques pour la santé des pesticides, pour mieux les engager vers l'utilisation future de produits naturels	<b>Impliquer les familles, les établissements scolaires et les acteurs locaux dans la prévention santé (pollens, allergènes, perturbateurs endocriniens...)</b>	4
- Informer sur les limites d'épandages des pesticides près des habitations - Eduquer nos enfants à avoir les bons gestes / utilisation pour la maison de produits naturels - Eduquer nos enfants au tri, à ne pas gaspiller et à réutiliser - Donner des astuces pour utiliser moins de produits industriels : produits ménagers, produits hygiène avec éléments naturels - Introduire la notion de capital santé et comment préserver le capital santé auprès des jeunes notamment	<b>Former, informer, communiquer sur le thème des comportements liés aux bonnes pratiques, de la santé, et du respect des réglementations existantes</b>	3
<b>Expressions non classées</b> - Encourager l'installation des fermes bio - Créer un emploi sur la commune d'un animateur environnement pour les enfants		

## 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

### ❖ Animation de l'atelier :

- A l'issue du choix effectué par les gommettes, 3 propositions sont retenues et sont réparties sur les trois tables :
  - **Table 1 : Accompagner aux changements de pratiques (particuliers, agriculteurs, autres)**
  - **Table 2 : Former, informer, communiquer sur le thème de l'alimentation saine qui minimise les impacts sur l'environnement et sur l'humain**
- Les participants sont invités à rejoindre la table correspondant à la proposition qui les motive le plus, celle sur laquelle ils souhaiteraient s'investir.
- Il est demandé à chacun d'inscrire sur des papiers les compétences qu'il pense avoir pour agir sur ce thème
- Les différentes compétences sont lues
- Sur la base de ces compétences, les participants échangent sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

### ❖ **Table 1 : Accompagner aux changements de pratiques (particuliers, agriculteurs, autres)**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Communiquer dans mon entreprise sur les bonnes pratiques (salariés, clients, fournisseurs), prospectus, atelier, affichage
- ✓ Diffusion du réseau de jardiniers sur la CCEG
- ✓ Compétence : effets sur la santé / Impact secondaire sur la biodiversité (ex refuges LPO)
- ✓ Documentation (antioxydants – santé) → communiquer sur les « flavonoïdes »

- ✓ Organiser des ateliers d'échanges techniques
- ✓ Participer à des ateliers de démonstration
- ✓ Documentation (réduction des engrais azotés): sensibiliser aux effets bénéfiques des légumineuses (haricots, petits pois, trèfle, luzerne). Particularité Aulne Frankia (symbiose arbre-bactérie)
- ✓ Relayer les expériences, les faire connaître dans le réseau professionnel / amical/ associatif / familial
- ✓ Me mettre à disposition pour vous aider dans l'accompagnement
- ✓ Organiser la visite du jardin de démonstration
- ✓ Compétence à informer, divulguer l'info sous diverses formes (mails/articles, revue, création jeu de société, exposition)
- ✓ Faire des journées thématiques, des forums. Proposer des interventions dans les écoles
- ✓ Mettre à disposition des outils de communication
- ✓ Compétence à organiser des conférences

### ❖ **Table 1 : Former, informer, communiquer sur le thème de l'alimentation saine qui minimise les impacts sur l'environnement et sur l'humain**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Informer sur les différents types d'agriculture, leurs impacts sur la santé et l'environnement
- ✓ Je peux communiquer sur le thème de l'alimentation saine – mise en lien
- ✓ Je peux proposer la mise en place d'une commission élève/cantine sur la réflexion sur l'alimentation – Lycée de l'Erdre
- ✓ Je sais former aux principes de base en nutrition
- ✓ Je connais des collègues enseignants qui travaillent en cuisine pédagogique
- ✓ Je peux essayer d'impliquer un collègue sur la mise en place d'un potager au sein du lycée de l'Erdre- St Martin
- ✓ Aide à installer un maraîcher tout près d'une école primaire ou collège dans un intérêt pédagogique pour les enfants sur la culture et le manger frais
- ✓ Je peux solliciter et faciliter le lien avec des partenaires professionnels de santé
- ✓ Participer avec le GAB44 à informer les enfants de l'école primaire sur l'éducation à manger équilibré
- ✓ Animer un atelier pédagogique dans une école primaire sur le pain bio et son intérêt diététique
- ✓ Je peux informer sur les bienfaits du « bien manger » sur l'individu
- ✓ Je peux informer les impacts négatifs sur l'environnement et l'humain sur l'emploi de produits types pesticides ou autres
- ✓ Je peux informer sur les effets de l'alimentation sur la santé

## 6/ Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Il est noté que même si deux actions ont été davantage traitées dans l'atelier, toutes les autres propositions seront également étudiées.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Atelier Développement Durable « Entreprise / Responsabilité Sociétale des Entreprises »

7 novembre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	entreprise ATLANTIQUE OUVERTURES	Vigneux de Bretagne	x	
	CCI Nantes St Nazaire			x
	Burn in association	Sucé Sur Erdre		x
	Maire	Vigneux de Bretagne	x	
	Entreprise GARAGE Renault	Héric et Les Touches Saint Mars du désert	x	x
	Entreprise	Nort sur Erdre		x
	Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire	Sainte-Luce-sur-Loire	x	
	Elu	Vigneux de Bretagne	x	
	Entreprise : Publireporter 44	Casson		x
	CCI Nantes St Nazaire			x
	Association Atlansun	Nantes		x
	Burn in association	Sucé Sur Erdre		x
	Vice-Président CCEG	Casson		x
	WICKE France			x
	entreprise AXA	Nort sur Erdre		x
	Vice-président en charge du Développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres Communauté de communes Erdre et Gesvres		x
	Entreprise Atlantique Ouverture			x
	Chargée de mission Développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		x
	CMA 44	Sainte Luce sur Loire		x
	Chargée de mission animation	Communauté de communes		x

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	économique	Erdre et Gesvres		
	Directrice développement économique	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Responsable développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	entreprise AXA	Nort sur Erdre	x	

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Patrick LAMIABLE (CCEG)

- Patrick Lamiable, Vice-président en charge du développement durable accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Ménard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des Idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

#### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- Il est rappelé que la Démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) consiste à intégrer les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans ses activités et ses interactions avec ses parties prenantes. Des exemples (non exhaustifs) sont présentés pour illustrer les différentes composantes de la RSE :
  - Sur le plan social, il peut s'agir de la prise en compte du handicap, de l'égalité H/F, de la politique de formation des salariés...
  - En matière environnementale, la RSE peut traiter d'économies d'énergie, de gestion des déchets, de politique d'achats éco-responsables...
  - En ce qui concerne le volet économique, la RSE peut permettre d'accroître la performance et d'améliorer les relations économiques de l'entreprise (motivation des salariés, relation durables avec les partenaires, ...)
  - La RSE peut également comporter un aspect territorial en favorisant l'emploi local, les sous-traitants et fournisseurs locaux...

(entreprises) - Faire connaître les accompagnements vers une économie circulaire (diagnostic, ...) destinées aux entreprises		
- Espace de coworking dans les cafés/restos ? - Partage des locaux de restauration - Partage traiteur, salle de réunion ? - Création d'espace de coworking pour mutualiser les besoins entre entrepreneurs et créer du lien social	<b>Multiplier les espaces de co-working</b>	7
- Harmonisation des horaires de travail afin de favoriser le covoiturage - Plus de lignes de transport dans les zones d'activités excentrées - Comment puis-je venir travailler si je n'ai pas de voiture ? - Mise en œuvre d'un plan de déplacement entreprise (réduction émission CO2, mutualisation, lien social, qui porte ?, qui coordonne ?) - Flotte mutualisée de véhicules élec avec production élec verte - Station de recharge de véhicule élec partagée sur ZAC	<b>Favoriser les nouveaux modes de déplacements (co-voiturages/voitures électriques/flotte mutualisée)</b>	7
- Collecte mutualisée des déchets sur un parc d'activités - Collecte des déchets mutualisés au sein d'une zone d'activités - Mutualisation du recyclage des déchets au sein d'un parc d'activité	Mutualiser la gestion et valorisation des déchets	5
- Définir les synergies à mettre en place - Faire travailler et échanger les entreprises par type de synergie pour aller sur la mise en place d'actions concrètes - Création de GIE pour groupement de commande sur fournitures (gain de temps, gain de financier potentiel)	Mutualiser les services inter-entreprises	4
- Mettre en lumière les entreprises faisant de l'économie circulaire (grand public, ..) - Communiquer sur les activités des entreprises via newsletter	Valoriser les initiatives locales	3
- Appel d'offre ciblé vers les entreprises Erdre Gesvres (privilégier les sous-traitants du territoire) - Exonération fiscale pour les entreprises à faible impact carbone	Développer les incitations des collectivités locales	2
- Mise en place de réseaux de chaleur sur ZAC - Utilisation des délaissés (petits fonciers inexploitable) des ZAC pour centrales PV en autoconsommation collective	Mutualiser les productions énergétiques	2
- Financer les projets de mutualisation avec du financement participatif pour mettre en valeur la valeur créée sur le territoire	Impliquer les citoyens par le financement participatif	1
- Création de modules de formation sur le territoire pour les entreprises volontaires (thématiques, pilote ?) - Proposer des ateliers formations pour les pros	Développer des formations collectives	1
- Mettre en place un outil qui permet d'avoir des informations sur les besoins de chaque entreprise (déchets, besoins) - Recenser les flux entrants/sortants des entreprises (diagnostics en entreprises) -> base de données - Identifier les « gros » consommateurs et en faire des locomotives pour les démarches collectives - Espace « annonces » sur le site web de la communauté de communes (offre/demande)	Identifier les flux entrants et sortants des entreprises et les mettre en lien	0

#### 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

##### ❖ Animation de l'atelier :

- A l'issue du choix effectué par les gommettes, 3 propositions sont retenues et sont réparties sur les différentes tables :

- **Table 1 : Animer et mettre en réseau les acteurs du territoire (entreprises, collectivités,...) pour développer les démarches RSE (accompagnement, formation, club)**
- **Table 2 : Multiplier les espaces de co-working**
- **Table 2 : Favoriser les nouveaux modes de déplacements (co-voiturages/voitures électriques/flotte mutualisée)**

- Les participants sont invités à rejoindre la table correspondant à la proposition qui les motive le plus, celle sur laquelle ils souhaiteraient s'investir.
- Il est demandé à chacun d'inscrire sur des papiers les compétences qu'il pense avoir pour agir sur ce thème
- Les différentes compétences sont lues
- Sur la base de ces compétences, les participants échangent sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

##### ❖ **Table 1 : Animer et mettre en réseau les acteurs du territoire (entreprises, collectivités,...) pour développer les démarches RSE (accompagnement, formation, club)**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je peux identifier les bons acteurs pour développer les actions (formations, financement, ...)
- ✓ Impliquer et faire connaître nos prestations et mutualisations
- ✓ Partage des bonnes pratiques déjà en place dans notre enseigne
- ✓ Je peux mettre en relation avec les structures d'accompagnement (CMA, SMCNA,...)
- ✓ Je peux mettre en réseau les entreprises entre-elles via les compétences des conseillers de la CCI
- ✓ Je peux participer à la mise en réseau entre « Entreprises et collectivité »
- ✓ Je peux relayer les initiatives RSE
- ✓ Je sais organiser, animer, fédérer les acteurs et les faire travailler ensemble
- ✓ Je peux travailler avec différents outils de communication (marketing) et communication digitale
- ✓ Je peux accompagner pour la création d'un outil commun (catalogue)
- ✓ Je peux aider à la mise en place de conférences sur les thèmes de l'énergie, la gestion des déchets, l'économie circulaire...
- ✓ Je peux sensibiliser à la prévention (réduction) des déchets
- ✓ Je peux informer sur la gestion et la valorisation des déchets
- ✓ Je peux essayer de mutualiser les espaces communs communaux
- ✓ Je sais animer des groupes de travail
- ✓ Je peux essayer d'aider à l'implantation de nouveaux modes de restauration (ex : gestion des déchets)
- ✓ Je peux organiser ou provoquer une réunion pour faciliter la mise en réseau des différents acteurs

###### Prémices d'un projet collectif

- Identifier les acteurs :
  - o Sur le territoire : les entreprises déjà engagées, les entreprises intéressées ou souhaitant s'engager
  - o Les personnes ressources (collectivités, chambres consulaires, associations, entreprises spécialisées,... entreprises ressources par domaine de RSE)
- Créer un groupe de travail en donnant envie aux entreprises de venir
  - o En identifiant des axes de communication avec un ou plusieurs thèmes fédérateurs (ex : économies d'Énergie)
  - o Événementiel ? ex énergies renouvelables (dans les parcs d'activités...)
- Capitaliser les retours d'expérience

##### ❖ **Table 2 : Multiplier les espaces de co-working**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Fédérer et animer le réseau de travailleurs nomades pour les espaces de coworking
- ✓ Je peux mettre à disposition un espace de coworking
- ✓ Je peux mettre en relation un créateur d'espace de coworking
- ✓ Je peux apporter une solution technique en termes d'assurances
- ✓ Mise en place de salles communes → réunions, zone de travail pour intervenants extérieurs etc ... au sein d'un bâtiment pour plusieurs entreprises
- ✓ Produire une vidéo de présentation pour :
  - o Le lieu
  - o Les co-workers
- ✓ J'organise un petit déjeuner sur les tiers lieux le 01/12 :
  - o Recenser les besoins

- Recenser les attentes
- Recenser les expériences
- ✓ Je peux animer ces espaces de coworking
- ✓ Débloquer les fonds nécessaires à la création et l'animation des lieux
- ✓ Communiquer sur le projet avec les supports de communication institutionnelle

Prémices d'un projet collectif

- Identifier les besoins des co-workers
- Identifier les lieux capables de répondre à ces besoins
- Identifier les partenaires qui peuvent participer à ces espaces
- Identifier le « Responsable », animateur ou non, du lieu → le pilote du site

❖ **Table 2 : Favoriser les nouveaux modes de déplacements (co-voiturages/voitures électriques/flotte mutualisée)**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je pratique déjà le covoiturage dans l'entreprise
- ✓ Je peux organiser des réunions d'information sur les nouveaux modes de déplacements
- ✓ Mettre en place des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les P.A
- ✓ Je dispose déjà d'une flotte automobile importante → négociation coûts (assurance, entretien...)
- ✓ Mon personnel est domicilié sur un territoire étendu
- ✓ Je peux mettre en lien les entreprises qui souhaitent mutualiser leurs déplacements
- ✓ Je peux mettre en relation avec des porteurs de projets de bornes de recharges « intelligentes » ou des « offreurs » de solutions

Prémices d'un projet collectif :

- Mettre en place les bornes électriques
- Mutualiser les cartes d'assurance/entretien
- Animateur mobilité avec un outil de partage style application / 2 options : payant ou gratuit

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Il est noté que même si deux actions ont été davantage traitées dans l'atelier, toutes les autres propositions seront également étudiées.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Pistes d'Actions



- Infrastructures
- Stationnements
- Equipements
- Services
- Animation
- Développement économique
- Communiquer !



1

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres



### Pistes d'Actions Infrastructures

La route, les pistes, les chemins, la signalisation



2

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /

## Pistes d'actions : Infrastructures



Source : Cerema - Dter/NC

Réduire la vitesse des véhicules



Baliser l'existant  
Marquages au sol de l'ensemble du bourg  
Multiplier le balisage au sol



Ne pas ajouter de contraintes supplémentaires pour le vélo



Eviter le trafic PL-VL dans les bourgs avec des contournements

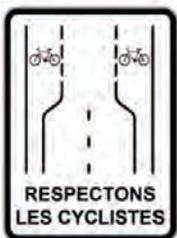


Réaliser les chicanes avec des passes-vélos

3

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /

## Pistes d'actions : Infrastructures



Généraliser le Chaucidou où c'est possible

*(Chaussée à voie centrale banalisée)*



Visibilité de nuit des pistes cyclables

Eclairer les pistes dans la mesure du possible



Action foncière à mener immédiatement en bord de RD  
Sucé-sur-Erdre – Carquefou et Vigneux-de-Bretagne La Pâquelais

Permettre au vélo d'aller plus vite en cas de bouchon



Mettre en avant les entrées de pistes cyclables



Donner la priorité aux vélos sur les automobiles

4

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /



## Pistes d'Actions Stationnement



## Pistes d'actions : stationnements



### Lieux de Stationnement

Créer, aménager, ré aménager  
des zones de parkings à vélo visibles  
devant les pôles générant des déplacements  
(mairie, bibliothèque, arrêts de bus...)

#### Distinguer :

- . l'arrêt minute de centre bourg, commerces, etc.
- . le stockage de quelques heures, devant l'école, le sport...
- . le stockage à la journée à l'arrêt de bus, à l'aire de covoiturage



Faire que ce soit  
plus facile de se garer  
à vélo qu'en voiture  
au plus près de l'entrée par exemple

## Pistes d'actions : stationnements



Stationnement Vélo à la CCEG à prévoir !



Bannir les « pince-roues »

Retirer les « pince-roues » existants



Recharge vélos électriques sur l'espace public

Entreprises privées doivent être incitées à en prévoir



Le stationnement doit être sécurisé (certains vélos coûtent cher !)

Il doit être très visible, marquant pour l'œil

Il doit être abrité, éclairé



Prévoir des stations de réparation simple, avec gonfleur

Caisse à outils sur l'espace public

À proximité des espaces de stationnement

7

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [p](#)

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Equipements

réparation, recharge,



8

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [p](#)

## Pistes d'actions : équipements



Accompagner les entreprises qui incitent au développement du vélo



Favoriser l'installation de douches dans les entreprises qui incitent aux déplacements vélos



Fournir des équipements de visibilité de nuit

Kit sécurité cyclo CCEG

Favoriser l'éclairage performant



Pouvoir mettre son vélo dans les transports en commun



Prévoir des prises de recharge pour vélos électriques sécurisées dans les stationnements

9

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [+](#)

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Développement économique

Tourisme, loueurs, vendeurs et réparateurs



10

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [+](#)

## Pistes d'actions : Développement économique



Référencer les magasins vélo du territoire et les faire connaître



Développer des boucles cyclables touristiques

Associer usagers et professionnels aux boucles touristiques

Associer une thématique à un itinéraire vélo en lien avec les hébergeurs

Distinguer les clientèles



Favoriser l'équipement des loueurs, gites...

Traduire la charte de pré accueil FFCT



Démontrer l'intérêt du vélo auprès des employeurs d'Erdre et Gesvres

Favoriser l'incitation en entreprise par des mesures adaptées



Accompagner les professionnels touristiques vers le label Accueil Vélo

1

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Services Vélos, Animation territoriale

Location, vélo-écoles, actions de promotion,



SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES

1

2

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Pistes d'actions : services vélos



Trouver des partenariats et soutenir les associations promouvant la réparation de vélos

en locaux et subvention

Atelier vélo = Rendez-vous social,

Ateliers de réparation ponctuels d'animation

ou atelier permanent à vocation solidaire et sociale

Bourses aux vélos à organiser pour faciliter l'achat et le recyclage des vélos

Développer le Vélo à assistance électrique

Aide à l'achat,

Location longue durée,

Prêt,

Promotion

1  
3

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Pistes d'actions : services vélos



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Généraliser l'apprentissage du vélo dans les écoles

Apprendre sur draisienne dès le plus jeune âge

En complément de l'éducation à la sécurité routière, apprendre les bienfaits du vélo dans toutes les écoles

Réapprendre le vélo aux adultes qui en ont besoin

Ateliers Sécurité

Fournir des kits de sécurité aux cyclistes

Mettre à jour les habitants sur le Code de la route notamment la priorisation des piétons/cycles

1  
4

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    



## Pistes d'Actions Communiquer !

Actions de promotion du vélo,



1  
5

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Pistes d'actions : Communiquer !



Animations le weekend dans les communes sur le vélo

Atelier réparation ponctuel par exemple

Remise d'un kit sécurité ou d'un kit « petites réparations »

Baliser avec les temps de trajet sur les panneaux, plus incitatif et communicant

Mettre en avant les avantages du VAE

Pas de fatigue,  
Pas de douche,

Permet aux non sportifs de faire du vélo...

Attention à ne pas opposer :

Vélos et voitures

Vélos et transport collectif

« Faire du vélo donne un corps de rêve »

« Déculpabiliser les occasionnels »

Insister sur les avantages pour la santé, l'environnement et déconstruire le mythe de la vitesse-voiture

1  
6

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Pistes d'actions : Communiquer !

### Infra et communication



Assurer la continuité cyclable

Ligne verte au sol ?

Attention au balisage des carrefours ! Il faut que ce soit clair.

Il faut aussi signaler une interruption d'aménagement !

Existant à faire connaître et aménager :

Canal pour aller de Nort-sur-Erdre à Héric,

Ancienne voie ferrée, Treillières – La Chapelle sur erdre

Associer les enfants aux ateliers réparation

Apprendre à réparer une chambre à air

Les élus doivent montrer l'exemple pour communiquer

Travailler avec les auto-écoles

Communiquer vers les automobilistes (affiches abribus) sur la partage de la voie et la conduite à tenir

1  
7

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [y](#)

## Pistes d'actions : Communiquer !



Communiquer sur le matériel de sécurité vélo

Cartographier les itinéraires cyclables et identifier les lieux de stationnement

A faire valider par les usagers avant !

Faire connaître un véritable interlocuteur Vélo en mairie ou à la CCEG

Opération Fête du Vélo sur notre territoire

Journées du Patrimoine à vélo ?

Associer la découverte du patrimoine aux itinéraires balisés

1  
8

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#) [y](#)

# Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres



## Pistes d'Actions Difficultés à travailler !

Ecueils à éviter, éléments structurants complexes



1  
9

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    

## Difficultés à travailler !



Gestion des coupures naturelles ou urbaines

Les ponts et passerelles coûtent très chers

Gestion des traversées de routes fréquentées

Exemples :

Voie Verte et RD à Saint-Mars-du-Désert

Canal et RD 16 à Nort-sur-Erdre (chicane de réduction de vitesse et plate forme à prévoir)

Aménager Notre-Dame-des-Landes – La Chapelle sur Erdre sur l'ancienne voie ferrée par une voie cyclo / chevaux

Support d'itinéraire structurant

Nettoyer / entretenir les aménagements vélos

Nettoyer les bords de chaussées

Attention au balisage des carrefours ! Il faut que ce soit clair.

Il faut aussi signaler une interruption d'aménagement !

2  
0

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) /    



## Atelier Développement Durable « Production et consommation d'énergies renouvelables »

21 novembre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	agent	Communauté de communes	X	
	entreprise	Héric et Les Touches		X
	Responsable Qualité, Sécurité et l'Environnement - ELO ENERGIE	Grandchamp des Fontaines	X	
	Habitant	Héric	X	
	entreprise	Héric		X
	Agent	CCEG	X	
	Association	Nantes	X	
	GRDF	NANTES	X	
	Habitant	Grandchamp des Fontaines	X	
	Président ELO ENERGIE	Grandchamp des Fontaines	X	
	Habitant	Sucé-Sur-Erdre		X
	habitante	TREILLIERES	X	
	ENTREPRISE	NORT	X	
	habitant / entreprise	Vigneux de Bretagne	X	
	Elu	Nort sur Erdre	X	
	Espace Info Energie / FD CIVAM 44	Nort sur Erdre	X	
	Vice-président en charge du développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		X
	Asso Energie citoyenne Sucé	Sucé sur Erdre	X	
	membre du conseil de développement	Grandchamp des Fontaines		X
	Conseiller délégué transition énergétique	Sucé-sur-Erdre	X	
EMCM Energie	FAY de Bretagne	X		

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Chargée de mission développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Chargé de mission production énergie renouvelables SYDELA	Sydela		X
	Association Atlanbois	Nantes	X	
	habitant	Sucé-sur-Erdre	X	
	Responsable service développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Citoyen	Vigneux de Bretagne	X	
	Habitant	Nort sur Erdre	X	
	DDTM 44	DDTM 44		X
	Conseil de développement Erdre et Gesvres	Vigneux de Bretagne	X	
	entreprise	Treillières	X	
	Citoyenne	NORT SUR ERDRE	X	

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Marion RICARTE (CCEG)

- Marion Richarté Responsable Amélioration de l'action publique et développement durable excuse Patrick LAMIABLE, Vice-président en charge du développement durable. Elle accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- Contexte :** Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- Objectifs :** En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Menard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des Idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- Il est rappelé que la loi de Transition Energétique d'août 2015 a fixé des objectifs nationaux ambitieux en matière de consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables :
  - Diviser par 2 les consommations énergétiques d'ici à 2050
  - Passer à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie d'ici à 2030
- Un focus sur le profil énergie du territoire d'Erdre et Gesvres est réalisé.
- Le bureau d'étude ALTEREA, qui a réalisé le diagnostic du Plan Climat Air Energie de la Communauté de communes, précise que l'énergie consommée sur le territoire est en grande majorité (62%) d'origine fossile (carburant pour les engins agricoles et les transports). L'électricité représente le quart des consommations. Il est rappelé que les 3 secteurs les plus consommateurs sur le territoire sont le transport routier, le résidentiel, et le tertiaire.
- Le potentiel de production d'énergies renouvelables du territoire est présenté. Les 3 premiers potentiels du territoire sont : l'éolien, le bois énergie, et le biogaz (méthanisation).
- Le bureau d'étude ALTEREA présente ensuite le bilan de la production actuelle d'énergies renouvelables sur le territoire. Il précise que cette production est équivalente à environ 44 % du potentiel estimé en 2014 et correspond à environ 10% des consommations énergétiques du territoire.
- Les objectifs définis en matière de production d'énergie renouvelables par le Schéma Régional Climat Air Energie sont présentés (objectifs que le futur Plan Climat Air Energie d'Erdre et Gesvres doit intégrer).
- Enfin, le bureau d'étude rappelle les objectifs définis dans le premier Plan Climat Energie d'Erdre et Gesvres en 2014 :
  - Passer de 5 à 12% la part d'énergie renouvelable dans la consommation
  - Structurer la filière bois énergie sur le territoire d'Erdre Gesvres
  - Réaliser une étude sur le potentiel en énergie renouvelable et sur l'opportunité de développer la méthanisation
  - Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine public
  - Soutenir la méthanisation
  - Favorise le montage de projets énergies renouvelables

### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

#### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 4 tables :
  - 🕒 [Table 1 : Développer la production et la consommation de bois énergie](#)
  - 🕒 [Table 2 : Accompagner la réflexion sur la méthanisation](#)
  - 🕒 [Table 3 : Développer la production et la consommation de solaire photovoltaïque et thermique](#)
  - 🕒 [Table 4 : Rapprocher les sources de production et de consommation d'énergie \(réseaux intelligents, stockage autoconsommation, éco-mobilité électrique/biogaz\)](#)
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it

#### ❖ Propositions de la Table 1 : Développer la production et la consommation de bois énergie

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Communiquer sur les coupes de bois - Former à la conduite des arbres têtards - Inciter les agriculteurs à planter et entretenir des haies bocagères	Former les producteurs de bois plaquettes et buches (exploitants agricoles, communes, propriétaires)
- Planter des haies - Mobiliser plus de bois (forêt, bocage) - Organiser l'entretien des haies avec les agriculteurs - Gestion des parcelles de bois des particuliers (aide, conseils, etc..)	Mobiliser plus de bois
- Travailler sur l'acceptabilité des projets - Promouvoir les équipements de chauffage au bois aux particuliers - Incitation à acquérir un chauffage à plaquettes - Communiquer sur le potentiel de la ressource locale aux entreprises pour leur consommation (diagnostic présenté aux acteurs concernés ?)	Encourager le développement des projets de bois énergie (par la création de débouchés par le recours aux marchés)
- Mutualisation d'un broyeur de plaquettes - Mettre à disposition le bois de chauffage récupéré par les services municipaux - Création de plateforme pour stocker le bois pour la confection de plaquettes - Structurer la filière, existe-t-il une entreprise qui regroupe la production et la distribution ?	Structurer la filière bois décheté
- Développer la production de granulés de bois	Développer la production de granulés de bois

#### ❖ Propositions de la Table 2 : Accompagner la réflexion sur la méthanisation

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Quels usages ? (cuisine, chauffage, carburant,...) - Etudier la faisabilité et alimenter les autocars en GNV pour le futur lycée de Nort sur Erdre - Lancer une étude pour faire émerger au moins une station GNV en lien avec l'amélioration de la qualité de l'air	Expliquer la méthanisation, étudier, communiquer sur les usages du biométhane (citoyen, grand public, entreprises, collectivités, transporteur, logisticien)
- Fédérer-Expliquer - Catalogue de références (unité d'injection) - Animer un groupe de plusieurs agriculteurs pour lancer des études de faisabilité	Informier et animer les réseaux d'acteurs, porteurs de projet
- Croiser gisements/ possibilités d'injections - Identifier les sources/gisements et leur localité - Recueillir les déchets agricoles potentiels pour exploitation (par commune /pour le territoire) - Recueillir les déchets de restaurations collectives (EHPAD, collèges, ...) pour valoriser les déchets pour la méthanisation - Recenser les besoins de traitement en déchets organiques de la collectivité qui sont méthanisables - Avoir une plateforme de collecte des composts des particuliers pour développer la méthanisation à partir de ce gisement.	Identifier les gisements, les caractériser, les localiser et les points d'injection possible -> Les communiquer, visiter les sites

❖ **Propositions de la Table 3 : Développer la production et la consommation de solaire photovoltaïque et thermique**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des études fiables (avec coûts) sur les économies réelles réalisées (PV et thermique, avantages/ne rien faire)</li> <li>- Encourager la participation/implication citoyenne</li> <li>- Apporter des infos sur l'intérêt d'auto-consommer son électricité + réglementation</li> <li>- Embaucher un agent sur la CCEG pour renseigner/conseiller sur le PV</li> <li>- Faire connaître le CIVM qui propose une réflexion sur les économies d'énergie</li> <li>- Organiser des réunions de quartiers sur le thème du PV, mise en commun des besoins et expériences</li> <li>- Communiquer sur des exemples de réalisation</li> <li>- Informer, démontrer l'intérêt du photovoltaïque pour chaque citoyen</li> <li>- Informer sur la faisabilité, les coûts, les gains, les moyens</li> <li>- Informer sur la durabilité, le recyclage des matériaux utilisés</li> <li>- Expliquer l'intérêt du PV (pour l'individu, pour la planète)</li> <li>- Promouvoir le PV en co-toituration pour les particuliers (infos /CCEG)</li> <li>- Autoproduction, autoconsommation et stockage (en lien avec un véhicule électrique) Y a-t-il des réalisations en fonctionnement ?</li> </ul>	<p>Informé, sensibiliser le grand public sur l'énergie solaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les entreprises à installer du PV sur le toit des bâtiments</li> <li>- Equiper en solaire les toits des bâtiments industriels (devenir producteurs ensemble)</li> <li>- Alimenter les zones industrielles de la CCEG à partir de production solaire + batteries</li> </ul>	<p>Inciter les entreprises à s'impliquer</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer ENR dans PLUi</li> <li>- Lier tout permis de construire à un projet solaire thermique/PV</li> </ul>	<p><b>Imposer par la réglementation</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une exemplarité des collectivités</li> <li>- CCEG=Communauté autonome en énergie (solaire, éolien se préparer, stockage, économies)</li> </ul>	<p>Pousser les collectivités à l'exemplarité</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter un projet global et afficher les résultats</li> </ul>	<p>Enoncer un projet politique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter le montage des dossiers pour le photovoltaïque</li> <li>- Avoir une assistance technique pour la réflexion à l'installation (entreprise/collectivité/particulier)</li> </ul>	<p>Fournir une assistance technique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publier les points/lieux où le photovoltaïque est intéressant</li> <li>- Détecter les potentialités (toitures, types de bâtiments industriels agricoles, collectivités et particuliers)</li> </ul>	<p>Cartographier les zones de production/consommation/réseaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une aide financière locale</li> <li>- Développer les aides financières pour l'investissement PV</li> </ul>	<p>Subventionner les particuliers</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualiser les consos si excédents</li> <li>- Adéquation production/consommation de l'énergie</li> </ul>	<p>Anticiper la création de réseau de chaleur</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le solaire coûte cher, fournir le PV en groupement d'achat et la pose du PV par participation, solaire thermique, chauffe-eau</li> <li>- Développer les aides financières par l'investissement citoyen pour le PV+ groupement d'achat de panneaux photovoltaïque</li> <li>- Possibilité d'envisager des groupements d'achats (origine produit ?)</li> <li>- Pousser à la création d'un groupe d'investissement dans le PV (fournisseurs de toits, fournisseurs de fonds)</li> </ul>	<p><b>Se regrouper pour maîtriser la fiabilité et l'économie</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former la profession du secteur sur la filière</li> </ul>	<p>Organiser la formation des professionnels</p>

❖ **Propositions de la Table 4 : Rapprocher les sources de production et de consommation d'énergie (réseaux intelligents, stockage autoconsommation, éco-mobilité électrique/biogaz)**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage public intelligent généralisé</li> <li>- Panneaux d'affichage lumineux des communes alimentés par des PV</li> <li>- Dans un lotissement privé, mettre en place des PV pour alimenter l'éclairage commun du lotissement (incitation et aide des collectivités)</li> </ul>	<p>Eclairer/ ne pas éclairer intelligemment</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un smart grid pilote dans une commune, sur un projet d'une commune (ex : collège/lycée de Nort sur Erdre)</li> </ul>	<p>Construire un lycée exemplaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des bornes d'alimentation PV dans les villages et bourgs de la CCEG</li> <li>- Aire de covoiturage avec production ENR+ recharge véhicules électriques</li> <li>- Zones de mobilité douces pour développer le vélo électrique</li> </ul>	<p>Coupler production/mobilité elec</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des véhicules de stockage comme stockage</li> <li>- Stockage d'énergie dans batterie voiture et restitution</li> <li>- Faire une maison pilote smart grid PV+solaire thermique+véhicule élec</li> <li>- Développement de capacité de stockage sur les CTM couplés à mise en place de véhicules électriques</li> <li>- Rechercher et mettre en place des solutions de stockage qui ne soient pas en R&amp;D</li> </ul>	<p>Coupler production /stockage véhicule électrique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque PC de maison neuve ou rénovation doit avoir des panneaux solaires en couverture (particuliers/collectivités/entreprises)</li> </ul>	<p>Inciter le PV dans les documents d'urbanisme</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de PV sur tous les nouveaux lotissements de la CCEG (législatif)</li> </ul>	<p>Inciter le PV en bâtiment industriel</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de porteurs de projets innovants</li> <li>- Appels à projets citoyens</li> <li>- Appel à projets des entreprises en ZAC</li> </ul>	<p>Structurer et faire connaître les démarches locales</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération de gestion des productions PV et revente de l'énergie au plus près</li> <li>- Mettre en place des centrales PV « solidaires » où une part de la production sert à lutter contre la précarité énergétique</li> <li>- Comptage production : blockchain</li> <li>- Mettre en lien et accompagner les entreprises voisines qui pourraient être intéressées par l'autoconsommation collective</li> <li>- Mettre en place une opération autoconsommation collective (public/privé)</li> </ul>	<p>Mettre en place des opérations auto-collective</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupler bois et solaire thermique sur les réseaux de chaleur</li> <li>- Développer une solution pluri-ENR sur un site pour résoudre le problème d'intermittence</li> </ul>	<p>Mixer les ENR sur site</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de mise à disposition des toitures communales</li> <li>- Mise à disposition des toitures publiques</li> <li>- Utiliser tous les toits des bâtiments communaux pour produire sur l'ensemble d'Erdre et Gesvres et auto-consommer en circuit court</li> </ul>	<p>Produire sur les toits-collectivités</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer et mettre en valeur les projets existants</li> <li>- Affichage, production et consommation en temps réel</li> </ul>	<p>Communiquer</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un pilote pour montrer la faisabilité, la rentabilité etc...</li> <li>- Faire émerger un projet de méthanisation (énergie vers méthane, hydrogène)</li> <li>- Faire une expérimentation/ démonstration : PV + hydrolyse eau + stockage hydrogène</li> <li>- Faire une expérimentation/ démonstration : PV + hydrolyse eau + méthanisation + réinjection réseau gaz</li> <li>- Transformer l'énergie photovoltaïque en hydrogène (stockage) non consommé</li> </ul>	<p>Réaliser un exemple Power to Gas</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des IRVE et pilotage intelligent sur les parkings des ZAC/centres</li> <li>- Mettre en place des zones d'activités à énergie positive avec production d'ENR mutualisée</li> <li>- 1 Parc exemplaire : autonome en énergie</li> <li>- Faire un projet sur une zone d'activité</li> </ul>	Créer des ZAC intelligentes
--	-----------------------------

## 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

### ❖ Animation de l'atelier :

- Chaque table est invitée à choisir une grande action parmi celles proposées.
- **Table 1 : Encourager le développement de projets bois énergie par la création de débouchés et par le recours aux marchés publics**
- **Table 2 : Expliquer la méthanisation, étudier, communiquer sur les usages du biométhane (citoyen, grand public, entreprises, collectivités, transporteur, logisticien)**
- **Table 3 :**
  - Se regrouper pour maîtriser la fiabilité et l'économie
  - Imposer par la réglementation
- **Table 4 : Produire sur les toits-collectivités**

Selon les tables, les participants ont été invités par l'animateur à :

- Réfléchir individuellement aux compétences qu'ils possèdent et qu'ils pourraient mettre au service de la grande action choisie puis, sur la base de ces compétences, échanger sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

Ou

- Réfléchir aux actions très concrètes qui pourraient être menées dans le cadre de la grande action choisie et identifier ensuite individuellement les compétences qu'ils possèdent et qui pourraient servir à mettre en œuvre ces actions concrètes

### ❖ **Table 1 : Encourager le développement de projets bois énergie par la création de débouchés et par le recours aux marchés publics**

#### **TITRE ACTION : ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS BOIS ENERGIE PAR LA CREATION DE DEBOUCHES ET PAR LE RECOURS AUX MARCHES PUBLICS**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Réaliser un inventaire des entreprises en partenariat avec la CCI (gros consommateurs d'énergies)
- Envoyer un courrier pour communiquer sur l'intérêt du chauffage au bois
- Réaliser des diagnostics énergétiques des entreprises pour évaluer l'opportunité et les avantages du bois
- Réaliser des études sur le développement de réseaux de chaleur sur des zones d'activités et/ou zones de lotissements
- Identifier les établissements publics (EHPAD, piscines...) gros consommateurs d'énergie avec l'aide des collectivités
- Organiser des visites de projets qui sont exemplaires à destination des techniciens décideurs politiques pour travailler sur l'acceptabilité
- Demander aux collectivités de communiquer auprès des particuliers sur les structures conseil capables de les informer sur les questions de chauffage au bois
- Inciter les collectivités à faire la promotion du chauffage au bois lors d'événements locaux. ex forum lors de la fête de l'énergie
- Intégrer les acteurs du bois énergie (Atlanbois) lors de rencontres professionnelles organisées par la CCI à destination des entreprises
- Diffuser les fiches argumentées réalisées par Atlanbois/Ademe sur la qualité de l'air et sur la ressource (mise à disposition en mairie, sur les sites internet...)
- Pour les particuliers : organiser des visites de logements chauffés au bois, quel que soit l'équipement

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je peux faire visiter ma maison équipée avec un poêle à bois
- ✓ Atlanbois : Je peux sensibiliser lors de rencontres à l'usage du bois énergie pour les collectivités, les entreprises, les équipements publics
- ✓ Je peux organiser des visites de chaufferies
- ✓ Atlanbois : je peux réaliser des notes d'opportunité de projets de chaufferies
- ✓ Je peux organiser des événements de sensibilisation au chauffage au bois en partenariat avec les collectivités (EIE)
- ✓ Aller au contact des entreprises ou des particuliers dans le cadre des actions
- ✓ Participer à un groupe de rédaction de documents
- ✓ Je peux organiser les visites de logements exemplaires et communiquer dessus (EIE)
- ✓ Je peux conseiller les particuliers sur les questions de chauffage au bois (EIE)
- ✓ Faire visiter ma maison chauffée avec un poêle à granulés
- ✓ Je peux mettre à disposition des docs de communication « Qualité de l'air » et « Ressources en bois »

### ❖ **Table 2 : Expliquer la méthanisation, étudier, communiquer sur les usages du biométhane (citoyen, grand public, entreprises, collectivités, transporteur, logisticien)**

#### **TITRE ACTION : EXPLIQUER LA METHANISATION, ETUDIER, COMMUNIQUER SUR LES USAGES DU BIOMETHANE**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Informer, expliquer la méthanisation
- Soirée projection débat
- Lister toutes les sources de bios déchets des communes (collectivités) et des bâtiments collectifs (EHPAD/Ecoles ...), déchets verts
- Organiser des visites de sites de méthanisation liées à un catalogue de solutions envisageables à l'échelle de la communauté de communes
- A plus long terme : atelier tournant EnR dans les écoles avec méthanisation

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Expliquer et démocratiser le processus de méthanisation
- ✓ Lever les objections au développement de la méthanisation
- ✓ Communiquer des informations pratiques pour un projet d'injection : investissements, distance du réseau, taille minimum, tonnage et types d'entrants
- ✓ Possibilité de communiquer sur des références méthanisation qui injectent, voire possibilités de visites
- ✓ Mise en relation des acteurs : BE, fabricants, collectivité, banque...
- ✓ Faire des études de projets pour les différentes sources potentielles (site par site)

### ❖ **Table 3 : 1. Se regrouper pour maîtriser la fiabilité et l'économie 2. Imposer par la réglementation**

#### **TITRE ACTION : SE REGROUPER POUR MAITRISE LA FIABILITE ET L'ECONOMIE**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

##### Qui ?

Particuliers / entreprises/collectivités = CO-TOITUREURS

##### Quoi ?

- 1/ présentation d'un projet photovoltaïque
- 2/ appel aux investissements (sur le principe du crowdfunding)

##### Comment

- Faire appel à un organisme type co-watt ou bien la CCEG peut aider aux inscriptions, aux installations...
- Créer un groupement d'achats

##### Où ?

- Zone géographique (voisinage)
- Zone d'activité/zone industrielle

##### Quand ?

- Démarchage des personnes et entreprises intéressées par la CCEG

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Informer les salariés de mon entreprise sur le co-toituration
- ✓ Je peux investir dans le co-toituration
- ✓ Je peux mobiliser les citoyens de ma commune
- ✓ Je peux informer, encourager des voisins, amis... à s'intéresser, voire s'engager, sur cette question
- ✓ Je peux participer à un groupe qui envisagerait une réalisation
- ✓ J'ai un toit bien orienté

#### **TITRE ACTION : IMPOSER PAR LA REGLEMENTATION**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Réglementation du territoire (PLUi)
  - 1 PC = 1 ENR solaire
  - Dans un projet ZAC = 1 réseau de chaleur obligatoire
  - DP < 40m<sup>2</sup> = 1 ENR solaire
- En cas de modification ZAC → réflexion sur les réseaux chaleur
- Expliquer, accompagner les réglementations

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Echanger avec les élus
- ✓ Développer un argumentaire pour aider les élus à prendre cette orientation

#### ❖ **Table 4 : Produire sur les toits-collectivités**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Connaissance de toutes les toitures communales et intercommunales d'Erdre et Gesvres (et consommation d'énergie des bâtiments)
- ✓ Gérant d'un SCIC qui produit du PV, installation financée par des citoyens (Vigneux Tournesoleil)
- ✓ Je suis gestionnaire du réseau de distribution (comment fonctionne l'autoconsommation collective)
- ✓ J'ai un réseau (clusters, institutions locales, régionales)
- ✓ Expertise pour le financement des EnR et les montages possibles
- ✓ Veille active sur l'association des différentes sources énergétiques pour un approvisionnement durable
- ✓ Expertise dans la conception de la stratégie énergie du futur pour la Coop Terrena : 100 usines et 16000 adhérents
- ✓ Participation au collectif production énergie de Sucé sur Erdre et expérience dans le montage de projets
- ✓ Collectif Energie citoyenne à Sucé sur Erdre. Hypothèses à l'étude : PV sur Ecole et gymnase avec vente d'énergie à la commune pour alimenter l'école (toit école et/ou gymnase prêté par la commune)
- ✓ Un des volets du projet TEPCV de Sucé sur Erdre est la réalisation (en 2018) de panneaux PV sur toit du CTM avec stockage énergie pour bornes de recharge de véhicule électriques. On peut étendre ce projet en autoconsommation collective avec d'autres bâtiments du parc d'activité

#### Prémices d'un projet collectif : PRODUIRE SUR LES TOITS DES COLLECTIVITES → PROJET INTELLIGENT

- Eclairage intelligent
- Autoconsommation collective
- Réseaux énergie
- Coupler mobilité

Activer : faire émerger des projets d'autoconsommation collectifs en mix public/privé

Etape 1 : communiquer : identifier des zones de projets

Pas sur rentabilité (ou faible) mais prix.

Mairie met à dispo un toit public type école (on produit et l'école consomme du solaire) → mobilisation des personnes intéressées / via conseil de développement (relayé par Erdre et Gesvres)

Type de projet : ZAC ou bâti public (toits pour produire, bâti pour consommer)

Etape 2 : Obtenir les accords d'utilisation des toitures communaux/intercommunaux

Suites : le projet est défini par le groupe :

- création de la forme du collectif
- Etude de faisabilité
- Montage financier

Remarque : identifier les publics précaires / pour alimenter avec le surplus

Argumentaire : Production locale, production décarbonnée, réduction facture énergie communale (donc pour habitants aussi) / ne pas mettre aspect financier en avant

## 6/ Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



**Atelier Développement Durable  
« Incitation aux changements de  
comportements »**

**08/11/2017 18h30**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Association	Sucé Sur Erdre		x
	Habitant et membre du Conseil de développement		x	
	Agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Association	Sucé Sur Erdre	x	
	Elue	Notre dame des Landes	x	
	habitant	Grandchamp des Fontaines	x	
	GAB44	Nozay	x	
	habitant - Utilisateur de Voiture Electrique	Sucé-Sur-Erdre	x	
	FDCIVAM	Saffré	x	
	Habitant	Vigneux de Bretagne	x	
	Habitante/association principalement	Casson	x	
	Conseillère municipale	Vigneux de Bretagne	x	
	Vice-Président en charge du Développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		x
	Agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Habitante	Nort sur Erdre	x	
	Professeur documentaliste collègue	Treillières	x	
	association Ulzi Cie, futur acteur agricole	Fay de Bretagne	x	
	Agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Vice Président en charge de la prévention et de la valorisation des déchets	Communauté de communes Erdre et Gesvres		x
Habitante et association	Grandchamp des Fontaines	x		

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Responsable service développement durable		x	
	Citoyen	Vigneux de Bretagne	x	
	membre du Conseil de développement	Treillières	x	
		Vigneux de Bretagne (La Paquelais)		x
	Enseignante Lycée de l'Erdre	Nort sur Erdre		x

Pr : présent Ex : Excusé

**1/ Introduction**

- Marion Richarté Responsable Amélioration de l'action publique et développement durable excuse Patrick LAMIABLE, Vice-président en charge du développement durable. Elle accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- **Contexte :** Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- **Objectifs :** En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

**2/ Démarche et planning**

- Mme Ménard (CEEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour coécrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

**3/ Eléments de contexte concernant la thématique « Changements de comportements »**

Changements de comportements : de quoi parle-t-on ?

- Mode de vies
  - Déplacement
  - Habitat
  - Consommation
  - Alimentation
  - Etc...

Changements de comportements : Qui est concerné ?

- Tous les acteurs : individus, groupes, organismes privés/publics...
  - Habitant
  - Association
  - Entreprise

- o Collectivité locale
- o Etc...

Changements de comportements : Comment ?

- INFORMER : communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques/éco gestes
- FACILITER les changements de comportements : accompagner, former et mettre à disposition des outils et moyens
- INCITER aux changements de comportements : valoriser et récompenser les bonnes pratiques

#### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 3 tables :
  - Table 1 : Informer, communiquer, sensibiliser aux bonnes pratiques
  - Table 2 : Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques
  - Table 3 : Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques (même thématique que la table 2)
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it
- Ces différents intitulés ont été restitués à la salle
- Tous les participants ont ensuite choisi avec des gommettes les propositions qui les motivaient le plus, celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir.

##### ❖ Restitution de la Table 1 : Informer, communiquer, sensibiliser aux bonnes pratiques

- Proposition choisie : Créer des lieux dédiés (14 gommettes)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des lieux dans chaque commune dédiés aux échanges autant théoriques que pratiques (zéro phyto, tri, compost...) peut-être supervisés par des associations</li> <li>- Créer des lieux de rencontre-échange de proximité</li> <li>- Coups de pouce en réponse aux demandes des citoyens</li> <li>- Alimentation : donner les clés pour comprendre la manière dont sont produits les aliments (lecture étiquettes, liens entre agriculture et alimentation ...)</li> <li>- Proposer un espace/ un lieu / un site où les consommateurs peuvent avoir les informations sur les questions d'alimentation et d'agriculture : (producteurs bio, AMAP, commerces labellisés...)</li> </ul>	Créer des lieux dédiés	14
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler (en classe) avec les enfants comme éducateurs de leurs parents</li> <li>- Intervenir dans les écoles/collèges pour sensibiliser les jeunes (ateliers/défis)</li> <li>- Comment toucher ceux qui ne se sentent pas concernés ? A travers les enfants, par les services de la mairie (périscolaire, accueil de loisirs). En lien avec des personnes pouvant sensibiliser aux bonnes pratiques</li> <li>- Sensibiliser les jeunes publics → animation dans les fermes pour lien agriculture-alim</li> </ul>	Sensibiliser les enfants	13

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des « portes ouvertes » sur des actions en cours...</li> <li>- Faire des journées « sans »               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sans voiture</li> <li>o Sans écran</li> <li>o Sans supermarché</li> <li>o Sans...</li> </ul> </li> <li>- Une présence sur les différents événements en Erdre et Gesvres (inciter la kermesse du village à être écoresponsable, à trier ses déchets etc... / associations ? Erdre et Gesvres ?</li> <li>- Regrouper les acteurs sur un même lieu festif, régulièrement. Le côté festif peut donner envie aux gens de se déplacer</li> <li>- Faire plus de ponts entre agriculture et citoyens</li> <li>- Mettre en place une charte des événements pour qu'ils intègrent des pratiques éco responsables</li> </ul>	Organiser des événements écoresponsables	12
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, inventorier de bonnes pratiques vulgarisables</li> <li>- Susciter un sentiment d'appartenance à un territoire</li> <li>- S'associer à tout (actions, presse...) ce qui accrédite l'idée que le changement climatique impose de changer</li> <li>- Etre à l'écoute pour soutenir tout ce qui innove (dans le sens d'un comportement citoyen</li> <li>- Aller à la rencontre des habitants pour discuter (ex : sur le marché)</li> <li>- Communiquer sur les pratiques innovantes (individuelles ou collectives) pour « Donner à voir » ce qui se fait déjà.</li> <li>- Aller à la rencontre des habitants. Sur les marchés par exemple de façon ludique, amusante. Associations ? Erdre et Gesvres ?</li> <li>- Communiquer entre voisins pour échange d'idées sur ce thème.</li> </ul>	Rencontrer les habitants pour créer des échanges et susciter un sentiment d'appartenance à un territoire (pour faire connaître	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appli pour tester ses propres pratiques et devenir acteur du changement</li> <li>- Utilisation ciblée et sponsorisée des réseaux sociaux. On cible par exemple les 15-25 ans etc.... ce sponsoring est en fait une pub payée qui permet de toucher plus de monde.</li> </ul>	Utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir les bonnes pratiques	7
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réelle volonté politique avec des élus qui montrent l'exemple</li> <li>- Avoir une vraie politique militante. Faire prendre conscience de la situation alarmante</li> <li>- Montrer que la sobriété rend plus heureux</li> <li>- Montrer l'exemple pour inciter à agir</li> </ul>	Montrer l'exemple et mettre en lumière les actes et actions écologiques des personnes publiques	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdire les manifestations qui ne sont pas éco responsables</li> <li>- Info sensibilisation pour stopper l'utilisation de pesticides mais aller plus loin : récompenses ou sanctions car urgence</li> <li>- Mettre en place une véritable politique dissuasive face aux comportements polluants (désherbants après information et sensibilisation) → du ressort de la mairie</li> <li>- Réprimer les mauvaises pratiques</li> </ul>	Réprimer les comportements dangereux	2

- ❖ **Restitution de la Table 2 :** Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques
  - **Proposition choisie :** Proposer des défis non seulement aux familles mais aussi aux entreprises, associations, écoles... sur différentes thématiques (19 gommettes)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'allier à des associations de protection de la Nature/éducation à l'environnement et au DD pour proposer des sorties Nature et/ou ateliers aux familles adoptant de bons comportements → Comment comptabiliser les « bonnes pratiques » ?...</li> <li>- Récompense : une baisse du montant de la Redevance Incitative pour les familles participant à un défi : alimentation, énergie, ...</li> <li>- Accompagnement des établissements scolaires en démarche environnementale : bacs de recyclage papier à proximité écoles, animations pédagogiques, aide à la mise en place/gestion de composteurs, jardins pédagogiques...</li> <li>- Développer les défi familles (déchets, énergie, éco gestes...)</li> <li>- Proposer un défi famille à alimentation positive</li> </ul>	<b>Proposer des défis non seulement aux familles mais aussi aux entreprises, associations, écoles... sur différentes thématiques</b>	<b>19</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de carte de fidélité globale → commerçants locaux (ex Ville de Lillebonne en Seine et Marne)</li> <li>- Alimentation : accompagner le développement de circuits courts (marché local, faire connaître les producteurs locaux)</li> <li>- Faire connaître les circuits courts (animation grand public)</li> <li>- Alimentation : aider les initiatives d'agriculture bio (permaculture, maraichage bio) en incitant les collectivités collège, école maison de retraite à se fournir localement en bio</li> <li>- Consommation : producteurs locaux → organiser un marché pour tous les regroupement pas nécessairement régulièrement</li> </ul>	Accompagner le développement des circuits courts (production et consommation locales) → système de fidélisation	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les échanges d'expérience (animation territoriale)</li> <li>- Alimentation : encourager la réalisation de potagers collectifs ou individuels.           <ul style="list-style-type: none"> <li>o visite de potager en permaculture</li> <li>o Proposer des terrains</li> <li>o Jardins pédagogiques</li> </ul> </li> <li>- Alimentation : encourager les personnes à cuisiner eux même et non à acheter des produits prêts à consommer</li> <li>- Alimentation : Aider à la mise en place d'ateliers, de formations (cuisiner des protéines végétales, avoir une alimentation saine, diététique...)</li> </ul>	Développer les partages d'expérience (cuisine, jardinage)	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement : développer les parcs à vélo (CCEG ?), les déplacements doux. Permettre aux jeunes de rejoindre leur collège et lycée à bicyclette</li> <li>- Outils de déplacement : Aide à l'achat de VAE (Vélo à Assistance électrique)</li> <li>- Faciliter l'accès aux transports en commun. Développer plus d'offres de transports en commun</li> <li>- Valoriser l'installation de toilettes sèches chez les</li> </ul>	Installer des équipements pour les vélos et inciter à l'achat de vélos électriques	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le développement des toilettes</li> </ul>	Encourager le développement des toilettes	4

<ul style="list-style-type: none"> <li>- particuliers en proposant un crédit d'impôt pour leur fabrication</li> <li>- Equiper les collectivités en toilettes sèches</li> <li>- Expérimenter les toilettes sèches dans les manifestations</li> <li>- Déchets : faire connaître les toilettes sèches et leur utilisation en compostage pour le potager</li> </ul>	sèches	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'application éco mobilité sur le territoire</li> <li>- Développer le covoiturage « transversal » entre les communes en complément du covoiturage vers Nantes.</li> </ul>	Faciliter la mobilité transversale (est/ouest) grâce à des outils numériques (applications) dynamiques et réactifs (type Uber)	1
<p><u>Expression non classée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la loi ou sanction sur l'interdiction de brûler les végétaux voire les déchets ménagers</li> </ul>		

- ❖ **Restitution de la Table 3 :** Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques (même thématique que la table 2)
  - **Proposition choisie :** Partager et faire tester son expérience (13 gommettes)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées	Nombre de gommettes obtenues
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide par des utilisateurs (voitures électriques) retour utilisateurs (conduite, recharge)</li> <li>- Valoriser les expériences de bonnes pratiques, les identifier, les faire connaître</li> <li>- Proposer des essais. Prêts voitures électriques, vélos,...</li> <li>- Dispositifs de location de vélos (électriques ?)...</li> </ul>	<b>Partager et faire tester son expérience</b>	<b>13</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Energie : Mettre à disposition des projets citoyens d' « autoconsommation » les toitures des bâtiments communaux</li> <li>- Mise à disposition de toitures de bâtiments publics pour des projets de production solaire citoyens</li> </ul>	Mettre à disposition des infrastructures publiques pour favoriser les initiatives citoyennes	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des boîtes à dons dans les communes</li> <li>- Organiser des ateliers cuisine anti gaspi</li> <li>- Faciliter l'acquisition de composteurs individuels avec une formation ad hoc sur la pratique du compostage</li> <li>- Outils : collecteurs d'emballages sur les parkings des supermarchés           <ul style="list-style-type: none"> <li>o Moins de déplacements liés aux emballages</li> <li>o Plus de facilités moins de stockage à domicile</li> </ul> </li> </ul>	Mettre à disposition des outils de réduction des déchets	9
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Flyer avec explications simples pour les personnes âgées (déchets, aménagement du logement...)</li> <li>- Inciter les parents aux bonnes pratiques par le biais des enfants, à l'aide d'atelier dans les écoles</li> <li>- Réunion en mairie pour expliquer les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le développement durable</li> <li>- Disposer d'un lieu identifié sur le territoire où trouver l'information, les outils, les conseils ... (guichet unique). Ex : « maison du développement durable » ou « maison de la transition »</li> <li>- Rendre mon compostage utile</li> <li>- Informations sur les aides et avantages (V.E)</li> <li>- Mettre en place un dispositif de Conseil, à destination des entreprises (sur les questions énergie, déchets, mobilité...)</li> </ul>	Mieux communiquer, informer	6

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une monnaie locale pour faciliter le développement des circuits courts</li> <li>- Récompenser : aide à l'installation borne de recharge (voitures électriques)</li> <li>- Agriculture : Inventer une « monnaie locale » ou « Bon point » valorisant les circuits courts</li> <li>- Chez les commerçants, offrir une réduction (ou des bons) aux clients qui viennent avec leur propre contenant réutilisable.</li> </ul>	Inciter financièrement (monnaie locale, subventions...)	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets : Créer une compétition positive entre les associations de collecte des déchets sur le territoire</li> <li>- Villes/communes/quartiers → propres et respectueuses → labels. Que les « économies » servent à porter un projet précis.</li> <li>- Créer un compteur collectif comptabilisant et valorisant les bonnes pratiques recensées sur le territoire et traduits en TeqCO2 économisée par exemple (nb de voitures électriques recensées, tonnes de déchets triés,...)</li> </ul>	Inciter par le jeu	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des liaisons douces (pédestre, vélo) reliant chaque commune</li> <li>- Mobilité : développer l'idée d'un « blablacar » CCEG sur l'exemple de Sucé sur Erdre</li> <li>- Livraisons courses vélo/ cheval calèches...et petits déplacements</li> </ul>	Mettre à disposition des services en mobilité	3

#### 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

##### ❖ Animation de l'atelier :

- A l'issue du choix effectué par les gommettes, 3 propositions sont retenues et sont réparties sur les trois tables :

➤ **Table 1 : Créer des lieux dédiés**

➤ **Table 2 : Proposer des défis non seulement aux familles mais aussi aux entreprises, associations, écoles... sur différentes thématiques**

➤ **Table 3 : Partager et faire tester son expérience**

- Les participants sont invités à rejoindre la table correspondant à la proposition qui les motive le plus, celle sur laquelle ils souhaiteraient s'investir.
- Il est demandé à chacun d'inscrire sur des papiers les compétences qu'il pense avoir pour agir sur ce thème
- Les différentes compétences sont lues
- Sur la base de ces compétences, les participants échangent sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

##### ❖ **Table 1 : Créer des lieux dédiés**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Créer un lieu en cohérence avec le thème (écologique) toilettes sèches et montrer comment faire
- ✓ Compétences pédagogiques en milieu scolaire : sensibilisation, actions EDD
- ✓ Créer un lieu écologique, on montre comment faire : toilettes sèches, compost, animations pour les enfants, sensibilisation, prévention
- ✓ Je peux animer
- ✓ Je peux mettre à disposition un réseau
- ✓ Je peux communiquer sur les réseaux sociaux
- ✓ Je peux travailler avec les enfants, communiquer et partager mon expérience associative
- ✓ J'ai des connaissances en production d'énergie
- ✓ Je peux créer du lien avec la population locale / travail de correspondant
- ✓ J'ai des connaissances en écologie
- ✓ Je connais le service public
- ✓ J'ai des compétences en communication
- ✓ J'ai une expérience associative
- ✓ J'ai l'expérience du travail avec les enfants

###### Prémices d'un projet collectif :

###### Maison de la nature / du développement durable

- Un lieu idéal (voire 2 si besoin)
- Montrer les techniques vertueuses (EnR, éco construction)
- Lieu d'exposition (culturel)
- Lieu de rencontres associatives
- Lieu d'accueil des scolaires (cuisiner)
- Jardin, potager, permaculture,
- Lieu d'échanges d'expériences (composteur, IRVE, jardin collectif)
- Chantier solidaire
- Partenariat public/privé
- Création d'emploi

##### ❖ **Table 2 : Proposer des défis non seulement aux familles mais aussi aux entreprises, associations, écoles... sur différentes thématiques**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je peux expliquer le jardinage (plantation, récolte, compost...) aux élèves
- ✓ J'ai fait des animations autour de l'énergie dans des écoles (CE1, CE2, CP) sur le territoire
- ✓ Je mets en place avec le département des défis Cuisine/classe à alimentation positive → collège pilote qui construit un projet sur son établissement pour augmenter les produits bio locaux dans son restaurant
- ✓ Le GAB44 anime des défis famille Alimentation sur le département en s'appuyant sur des structures relais (= association de quartier, AMAP, association de jeunes...)
- ✓ J'ai participé à la création de (petits) programmes pédagogiques avec des enseignants
- ✓ Je peux être capitaine d'équipe dans ma collectivité (si défi à la CCEG)
- ✓ Je connais des partenaires qui peuvent aider à la création animation de ces défis
- ✓ Compétences d'accompagnement, de formation, de sensibilisation pédagogique
- ✓ Nous pouvons imaginer l'organisation d'une rencontre des différents participants au DEFI énergie (familles, scolaires, salariés entreprises,...) → quantité de Gaz à effet de serre économisé
- ✓ Nous pouvons mettre en place un défi famille à énergie positive sur le territoire de la CCEG avec d'autres collectivités limitrophes
- ✓ Je sais mobiliser des acteurs autour d'un projet
- ✓ Je peux expliquer aux familles comment conserver ses aliments
- ✓ Je peux valoriser les familles participant aux défis
- ✓ Je peux sensibiliser les écoles
- ✓ Je peux coordonner un défi
- ✓ Je peux valoriser, faire connaître les défis
- ✓ J'ai animé des groupes d'éleveurs envisageant de devenir agrobiologistes
- ✓ J'ai connu les problématiques des éleveurs (nécessaire rentabilité...) et peut être ce qu'ils accepteraient difficilement
- ✓ J'ai participé au lancement d'un « défi Famille à Energie Positive » sur Erdre et Gesvres
- ✓ Je peux organiser un défi famille Zéro déchets
- ✓ Je connais les acteurs du développement durable sur le territoire

###### Prémices d'un projet collectif :

- Identifier des personnes/structures qui peuvent être des têtes de réseau
- Constituer un réseau de personnes ressources susceptibles de mobiliser des familles ou entreprises.
- S'appuyer sur la carte des initiatives réalisée par le Conseil de développement Erdre et Gesvres
- Diffuser largement, recensement des forces locales, le but étant de toucher des personnes pas forcément sensibilisées.
- Donner envie à ces structures ou personnes ressources de se lancer elles-mêmes dans un défi
- Animer le réseau, proposer un cadre et se l'approprier.
- Créer un « défi climatique territorial ». Chacun vient participer en choisissant son défi (défi à la carte) pour mobiliser davantage
- Remarque : évaluer les résultats

❖ **Table 3 : Partager et faire tester son expérience**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Faire la mise en lien / favoriser les rencontres
- ✓ Je m'intéresse à l'alimentation raisonnée
- ✓ Créer et utiliser des toilettes sèches et composter, recycler
- ✓ Utiliser un cyclomoteur électrique en complément de la voiture
- ✓ Retraité, j'ai de la disponibilité
- ✓ Je peux aider à élaborer des supports de présentation, d'annonce...
- ✓ Je peux faire essayer ma voiture électrique
- ✓ Je peux informer sur l'utilisation des véhicules électriques
- ✓ Aider à rédiger/mettre en forme des témoignages
- ✓ Je peux conseiller sur le bon choix de voiture électrique
- ✓ Favoriser la convivialité, plaisir
- ✓ Je peux conseiller sur le système de recharge des véhicules électriques
- ✓ Jardiner sans travail du sol (permaculture) pour une consommation familiale. Technique D. Soltner. Visite possible de mon potager
- ✓ Je peux participer à l'organisation du projet test et partage
- ✓ J'ai connaissance de certains habitants qui nous font part de leurs pratiques de réduction des déchets
- ✓ Possibilité de mettre à disposition des lieux, notamment les déchetteries par exemple pour des points infos/de rencontre
- ✓ Nous avons les moyens de faire passer des messages à tous les habitants (via la facture de la redevance)
- ✓ Possibilité de développer des outils dédiés (ex carte collaborative) via la CCEG.

Prémices d'un projet collectif :

- Profiter des forums des associations pour tenir un stand sur la mobilité électrique (en sollicitant la mairie, pas besoin de communication spécifique car les gens viennent)
- Créer un dispositif de « Rendez-vous à la maison » pour faire partager son expérience, ouvert au public à faire connaître via la carte collaborative, soit au fil du temps, soit à l'occasion d'un moment (ex fête des voisins, le jour des possibles...) à relayer (via panneau lumineux, bulletins municipaux...)

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Il est noté que même si deux actions ont été davantage traitées dans l'atelier, toutes les autres propositions seront également étudiées.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Atelier Développement Durable « Agriculture »

17 novembre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	animatrice FRCIVAM Pays de la Loire		x	
	Exploitant agricole	VIGNEUX de Bretagne	x	
	Chambre d'agriculture	Nantes	x	
	Agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	GAB44	Nozay	x	
	Exploitant agricole	Casson	x	
		Grandchamp des Fontaines	x	
	CAP44 / CIAP	NANTES	x	
	FDCIVAM		x	
	Vice-présidente CCEG	CCEG	x	
	CCEG	CCEG	x	
	agriculteur	Grandchamp des Fontaines	x	
	habitant	LES TOUCHES	x	
	LPO44	sucé sur Erdre	x	
	Vice-président en charge du développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	association Ulzi Cie, futur acteur agricole	Fay de Bretagne	x	
	Chambre d'agriculture	Nantes	x	
	ADEME Pays-de-la-Loire	Nantes	x	
	Chargée de mission Développement durable CCEG	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Agent	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	x	
	Conseil de développement Erdre et Gesvres	Treillières		x
	élu(e)	Petit Mars	x	
	agriculteur	HERIC	x	
	Association	Grandchamp des Fontaines	x	
	Responsable service développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Agriculteur - Responsable Professionnels	Casson	x	
	Habitant, future installée agricole	Vigneux de Bretagne	x	

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Patrick LAMIABLE (CCEG)

- Patrick Lamiable, Vice-président en charge du développement durable accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Richarte (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne pour effectuer les choix politiques et définir la stratégie.
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

#### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- Objectifs régionaux (Schéma Régional Climat Air Energie 2014-2019) :
  - Efficacité énergétique (-20% par rapport au tendanciel)
  - Réduction des GES (-20% pour l'origine énergétique et -10% non énergétique)
- Objectifs départementaux (Plan Climat Energie Départemental 2012-2017) :
  - Action sur l'eau (quantitative et qualitative)

- Action sur la biodiversité
- Action sur les économies d'énergie/GES et la production d'ENR
- Anne-Sophie Boileau, de la chambre d'agriculture, présente de l'étude Clim'agri. *Présentation en annexe du présent compte-rendu.*
  - 3 scénarios (impacts sur GES, énergie, potentiel nourricier)
  - Scénario tendanciel, autosuffisant, concertation/construction
- Eléments de diagnostics :
  - Secteur peu consommateur d'énergie (5%)
  - Mais émetteur important de GES (45%)
  - Un potentiel de production d'ENR à développer (bois énergie, méthanisation, solaire,...)
  - Changement climatique, impact sur la production fourragère, mise en danger de la polyculture et productions végétales

#### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 3 tables :
  - Table 1 : Réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables
  - Table 2 : Accroître le stockage du carbone et améliorer l'autonomie azotée
  - Table 3 : S'adapter au changement climatique et à l'évolution de l'alimentation
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ». Ils sont invités à synthétiser les différentes idées de chaque patate en une phrase commençant par un verbe, correspondant à une grande action.
- Les participants sont invités à choisir parmi les grandes actions, la ou les deux prioritaires.
- Ils sont ensuite invités à réfléchir aux freins et leviers concernant la mise en œuvre de la ou les deux grandes actions prioritaires qu'ils ont choisie(s).

##### ❖ Restitution de la Table 1 : Réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer des systèmes d'exploitation (assolement,...) peu gourmands en énergie + vérifier leur viabilité économique</li> <li>- Recherche des économies des tanks, lumière, ...</li> <li>- Références sur l'intérêt de produire des protéagineux pour le cheptel</li> <li>- Référence sur le non labour ou techniques proches</li> <li>- Diagnostic des exploitations</li> <li>- Sensibilisation des acteurs concernés (accompagnement, formation, réseaux professionnels)</li> <li>- Suivi-connaissance (bilans annuels de consommation d'énergie)</li> <li>- Faire connaître les expériences concluantes, s'en servir pour la diffusion des pratiques (économies d'énergie)</li> <li>-</li> </ul>	<p>Informier sur les consommations énergétiques des différents systèmes agricoles</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agroforesterie, vraies haies</li> <li>- Travail du sol (non labour, agriculture de conservation)</li> <li>- Système herbagé (déplacement des animaux)</li> </ul>	<p>Capter le CO2</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installations de photovoltaïque pour alimenter les fermes</li> </ul>	<p>Photovoltaïque</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser des financements</li> <li>- Etablissement de partenariats et de passerelles entre acteurs, politiques (lien avec le CAET de la CCEG)</li> </ul>	<p>Accompagnement politique et financier</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cultures sans traitement</li> <li>- Parcellaire à regrouper</li> <li>- Foin par séchage solaire</li> <li>- Fédérer un groupe d'agriculteur qui travailleraient sur tous les postes d'économies (bancs d'essai tracteurs, alimentation bovin, mélanges prairiaux)</li> </ul>	<p>Eco carburants/intrants</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forage avec systèmes éoliens</li> <li>-</li> </ul>	<p>Eolien</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raisonner les installations de méthaniseurs de façon à ne pas inciter à industrialiser l'agriculture mais à recycler les déchets</li> </ul>	<p>Méthanisation</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 250 000 voitures peuvent rouler grâce à la valorisation des huiles végétales de restauration, intégrer à cette valorisation les moteurs de tracteurs</li> <li>- Référence sur l'usage des huiles d'oléagineux locaux (carburant)</li> </ul>	<p>Huiles</p>

##### ➤ Restitution de la Table 2 : Accroître le stockage du carbone et améliorer l'autonomie azotée

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agroforesterie</li> <li>- Plantation entretien de haies, aider et fournitures (prestations clé en mains)</li> <li>- Planter dans les zones d'activités</li> <li>- Plantation de haies</li> <li>- Planter des arbres dans les zones humides</li> <li>- Planter des haies et des semis au milieu des champs (agroforesterie)</li> </ul>	<p>Développer le bocage existant</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les effluents (notamment en prairie)</li> <li>- Compostage/méthanisation</li> <li>- Recyclage des effluents agricoles</li> <li>- Recycler les déchets verts auprès des déchetteries</li> <li>- Valoriser l'azote de l'urine issue des toilettes sèches évènementielles en adaptant un système de séparation</li> </ul>	<p>Valoriser les déchets</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat entre agriculteurs céréaliers/Éleveurs (protéagineux/effluents élevage)</li> <li>- Valorisation des haies, entretien</li> <li>- Préserver le bocage existant</li> <li>- Préserver les haies existantes et en créer de nouvelles</li> <li>- Conserver les prairies/ bocage (-&gt; conserver la production animale, ruminants)</li> </ul>	<p>Renforcer la coopération</p> <p>Entretien et valoriser le bocage existant</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de voiries (passage canadien)</li> <li>- MAE sur le territoire</li> <li>- Territoire -&gt; organisation multi-échelle (Nicolas Buclet), les com com « facilitatrices »</li> <li>- Accompagnement pour du matériel de gestion/récolte (herbe, luzerne, mélange protéagineux/céréales, etc...)</li> </ul>	<p>Accompagner par les pouvoirs publics</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis direct couvert</li> <li>- Développer la surface des prairies graminées/légumineuses <u>de longue durée</u></li> <li>- <u>Couverture des sols</u></li> </ul>	<p>Améliorer les pratiques actuelles</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'agro matériaux, chanvre, etc...</li> <li>- Initier une valorisation d'agro matériaux locaux : écoconstruction</li> </ul>	<p>Produire des agromatériaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture protéagineuse en auto-conso pour l'élevage</li> </ul>	<p>Développer et conforter la production de</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité du process (analogie avec l'industrie) légumineuses (adaptation sol/climat, mode de récolte/valorisation, production animale, aménagement territoire, trame fermière, faciliter le pâturage, alimentation humaine</li> <li>- Intégrer la prairie multi-espèces dans la rotation</li> <li>- Valoriser la symbiose ryzobium – légumineuses</li> <li>- Pour les ruminants, maximisation du pâturage</li> <li>- Protéagineux et prairies multi-espèces</li> <li>- Mélanges prairiaux riches en légumineuses</li> <li>- Trèfle dans les prairies</li> </ul>	protéines à la ferme
--	----------------------

❖ **Restitution de la Table 3 : S'adapter au changement climatique et à l'évolution de l'alimentation**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filière locale de transformation/vente</li> <li>- Consommer local (filiales courtes + lieu avec restauration collective)</li> <li>- Circuit court : mise en place de label (vente direct, AMAP)</li> <li>- Outils structurants à mettre en place (triage, stockage, conditionnement, séchage)</li> <li>- Accompagner le développement des filières locales pour limiter les transports (ex : abattoir de proximité)</li> <li>- Circuits courts (limiter le nombre d'intermédiaires) et circuits de proximité (limiter les km), améliorer la logistique et les transports, créer une plate-forme pour relier les producteurs et les consommateurs/resto</li> </ul>	Développer/structurer les filières locales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manger moins mais mieux en y mettant le prix</li> <li>- Diminution de la consommation de viande dans la restauration collective (produits locaux de qualité, politiques publiques)</li> <li>- Rééquilibrer apports protéiques (végétal vs animal)</li> <li>- Mettre en place des repas végétariens dans les cantines et démystifier ce mode d'alimentation en formant des cuisiniers</li> </ul>	Accompagner la restauration collective dans la baisse de consommation de viande
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître les agriculteurs locaux</li> </ul>	Favoriser l'interconnaissance
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des actions d'éducation à l'alimentation</li> <li>- Favoriser une éducation à une alimentation moins carnée</li> <li>- Accompagner les familles via les structures relais du territoire sur des défis famille à alimentation positive (amélioration alimentation tout en maintenant le budget)</li> </ul>	Sensibiliser à l'alimentation/ accompagner aux changements
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'émergence des filières locales de production de protéines végétales pour l'alimentation humaine</li> <li>- Développer localement les cultures de légumineuses à destination de l'alimentation humaine</li> </ul>	Développer filière locale de protéines végétales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la production BIO</li> <li>- Produire une alimentation plus saine</li> </ul>	Faire évoluer les modes de production
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De cultures moins consommatrices en eau (A la place du maïs du sorgho ?) mais aux qualités équivalentes</li> <li>- Utilisation de cultures moins gourmandes en eau</li> <li>- Culture moins gourmandes en eau</li> </ul>	Faire évoluer nos cultures (eau, besoins alimentaires)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter son système par rapport au sol et aux conditions climatiques</li> <li>- Adapter les types de cultures au climat / terres locales</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer des objectifs clairs de développement d'une agriculture compatible avec les enjeux du changement climatique (ex : 25% de bio en 2025)</li> </ul>	Fixer un objectif politique public
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe d'échange de producteurs pour tester et diffuser leur expérience</li> <li>- Développer la formation/démonstrations techniques préconisées par l'INRA (étude adaptation agriculture au changement climatique)</li> </ul>	Impulser les échanges et formation technique des producteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver des terres agricoles (face à l'urbanisation) -&gt; Raisonner à long terme</li> </ul>	Préserver le foncier agricole à objectif alimentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux identifier les conséquences du changement climatiques sur l'agriculture locale pour identifier des pratiques plus résilientes</li> </ul>	Capitaliser les connaissances

**5/ Deuxième partie de l'atelier : Définition des Actions/Freins/Leviers**

❖ **Animation de l'atelier :**

- Les participants sont invités à réfléchir sur les actions qui leur semblaient prioritaires et de répertorier les freins et d'identifier les leviers pour chaque action choisie.

❖ **Table 1 : Réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables**

Actions	Freins	Leviers
Réduire la consommation de carburants et intrants	Habitudes à prioriser Economies couts Système d'exploitation fonctionnement Temps Connaissances et compétences Niveau de production attendu (rendement)	Communication/échanges de pratiques Changement de système/réorientation Formation/information Se réapproprier les outils de commercialisation
Capter le carbone	Systèmes de production sans herbe Compétences des exploitants	Idem
Informé sur les consommations d'énergie et différents systèmes agricoles	Clivage entre les réseaux d'infos Prix du pétrole et énergies fossiles	
Développement énergies renouvelables	Economiques politiques	Valoriser financièrement les énergies renouvelables

❖ **Table 2 : Accroître le stockage du carbone et améliorer l'autonomie azotée**

Actions	Freins	Leviers
Entretien et valoriser le bocage existant	Temps de travail + coût Manque de débouchés Perte de savoir-faire	Valorisation économique Plan de gestion agricole et communal Recours à des prestataires (élagueurs, bucherons) Accompagnement formation

Développer les pratiques actuelles	Coût d'implantation Temps/taille de formation	
Améliorer les pratiques actuelles	Coût des investissements matériels PAC Psychologie	PAC (verdissement) Echanges d'expérience entre agriculteurs, plateforme test
Valoriser les déchets	Règlementation/épandages Urbanisation Acceptation par les habitants de l'épandage	Communication

❖ **Table 3 : S'adapter au changement climatique et à l'évolution de l'alimentation**

**Objectif : développer une filière de protéines locales végétales**

Actions	Freins	Leviers
Capitaliser l'info existante/expérience	Point de vigilance : analyser les expériences dans leur contexte	Les structures existantes : OPA, services de l'état, les producteurs, les acteurs de la filière
Se Former à la production de protéines	Viabilité économique, volonté d'évolution, temps, peur	Politique publique pour garantir les choses/finance Accompagnement sur connaissance des débouchés
Mettre en place des outils structurant	Investissement dans des outils de récolte, triage, stockage, conditionnement /+temps Economique	Mutualiser le matériel Aides publiques à l'investissement
Commercialiser localement les protéines végétales	Le consommateur Connaissance de la demande et des outils de commercialisation rémunération	Sensibilisation à la cuisine Informé/former Soutien par les commandes publiques

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Atelier Développement Durable « Eau et biodiversité »

23 novembre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Conseil de développement Erdre et Gesvres	Sucé sur Erdre		X
	entreprise	Héric et Les Touches		X
	association	Nozay	X	
	LPO Loire-Atlantique	La Chapelle sur Erdre		X
	Elu	Vigneux de Bretagne		X
	habitant	Grandchamp-des-Fontaines	X	
	Atlantic eau	Saint Mars du Désert	X	
	VP EG	SUCE SUR ERDRE	X	
	Habitante/association essentiellement	Casson	X	
	habitant	LES TOUCHES	X	
	collectivité	Nort-sur-Erdre / Saint-Mars-du-Désert		X
	LPO44	Sucé sur Erdre	X	
	Vice-président en charge du développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres		X
	Habitante	Nort sur Erdre	X	
	Elu	Petit Mars	X	
	association groupe local LPO groupe Erdre	Nantes le Ranzay	X	
	EDENN	NANTES	X	
	Habitant de Nort sur Erdre, Chargé de projet naturaliste à Bretagne Vivante, Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de Ligné	Nort sur Erdre		X
	Chargée de mission développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	Grandchamp-des-Fontaines	X	
	Habitant	TREILLIERES	X	
	ESPACE EQUESTRE ET BASE DE LOISIRS DE MAZEROLLES	SAINT MARS DU DESERT	X	
	habitante/asso	Grandchamp-des-Fontaines	X	
	habitant	Sucé-sur-Erdre	X	
	Responsable service développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	X	
	Président de l'association jardin partagé LA GOUTTE D'EAU	SUCE SUR ERDRE	X	
	Fédération des Amis de l'Erdre		X	

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Marion RICHARTE (CCEG)

- Marion Richarté Responsable Amélioration de l'action publique et développement durable excuse Patrick LAMIABLE, Vice-président en charge du développement durable. Elle accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- **Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- **Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Menard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

#### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- A titre introductif, les principales orientations du Schéma Régional de Cohérence Ecologique des Pays de la Loire sont rappelées :
  - Améliorer et valoriser les connaissances et les savoir-faire
  - Sensibiliser et favoriser l'appropriation autour des enjeux liés aux continuités écologiques
  - Intégrer la trame verte et bleue dans les documents de planification et autres projets de territoire

- Maintenir et développe les productions et pratiques agricoles favorables à la biodiversité et la qualité de l'eau
  - Gérer durablement et de manière multifonctionnelle les espaces boisés (forêt, complexes bocagers)
  - Restaurer et gérer une trame bleue fonctionnelle
  - Préserver et restaurer les continuités écologiques au sein du milieu urbain et péri-urbain
- Il est précisé que la Communauté de communes Erdre et Gesvres à travers ses compétences (Urbanisme, Aménagement du territoire, Assainissement Individuel, Restauration et entretien des cours d'eau et zones humides) mène déjà un certain nombre d'actions en matière d'eau et de biodiversité. Ces différentes actions sont détaillées.
  - Les caractéristiques du territoire d'Erdre et Gesvres sont ensuite présentées par le bureau d'étude. Il s'agit d'un espace fortement agricole (80% de la surface), avec une présence importante du bocage et caractérisé par une richesse faunistique et floristique. Ce territoire comporte également un réseau hydrographique dense avec des zones humides importantes. Il est aussi rappelé que ce territoire intercommunal regroupe de nombreux espaces protégés :
    - Sites Natura 2000 (zone spéciale de conservation, zone de protection spéciale, ...) ex : Marais de l'Erdre
    - Réservoirs de biodiversité identifié (trame verte/bleue)
    - Périmètres de protection immédiats et rapprochés des zones de captage...
  - Le bureau d'étude indique que le changement climatique a déjà un impact sur le territoire. Il est donc essentiel d'anticiper ses effets négatifs. L'étude de vulnérabilité qui a été réalisée dans le cadre du diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial montre les incidences futures du changement climatique sur le territoire d'Erdre et Gesvres :
    - Baisse des étiages estivaux et des nappes
    - Dépérissement, discontinuité spatiale de certaines espèces
    - Développement d'espèces envahissantes
    - Déplacement des répartitions d'espèces
    - Tensions entre différents usages de l'eau (alimentation, agriculture, ..)
  - Enfin, le bureau d'étude rappelle les objectifs définis dans le premier Plan Climat Energie d'Erdre et Gesvres en 2014 sur la thématique biodiversité/eau :
    - Maintenir et valoriser le bocage
    - Mettre en œuvre la trame verte et bleue en sensibilisant et associant les habitants
    - Sensibiliser les élus et les techniciens à la protection des espèces, des ressources et des milieux
    - Préservation des zones humides
    - Faire connaître et soutenir les actions de sensibilisation et de formation
    - Développer et encourager les économies d'eau

**4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table**

❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 4 tables :
  - ☞ Table 1 : Maintenir et valoriser le bocage et espaces boisés
  - ☞ Table 2 : Sensibiliser et associer les habitants à la protection de biodiversité
  - ☞ Table 3 : Sensibiliser et associer les habitants à la protection de la ressource en eau (qualité et quantité)
  - ☞ Table 4 : Maintenir et développer les productions et pratiques agricoles favorables à la biodiversité et à la ressource en eau (qualité et quantité)
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it

❖ Propositions de la Table 1 : Maintenir et valoriser le bocage et espaces boisés

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire appliquer la PAC</li> <li>- Entretien</li> <li>- Aide à la replantation</li> <li>- Privilégier des modes d'exploitation agricole favorable au bocage</li> <li>- Sanctionner les abattages abusifs (comment ?)</li> <li>- Donner des primes aux agriculteurs qui conservent et entretiennent les haies bocagères</li> <li>- Aider les agriculteurs pour maintenir et entretenir les haies bocagères</li> </ul>	<p>Impulser une politique d'aide au maintien, à l'entretien, à la replantation, en ciblant les exploitations agricoles, et favoriser les pratiques agricoles respectueuses du bocage</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la filière bois locale et le chauffage par biomasse (ex : chauffage de la piscine de Grandchamp)</li> </ul>	<p>Avoir une vraie volonté politique pour soutenir et organiser la filière bois énergie</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglementer le PLUi en faveur des haies arbustives à croissance lente entre les maisons (ce qui est l'inverse en ce moment, assouplissement de la réglementation)</li> <li>- Intégrer l'arbre et la haie dans l'aménagement des bourgs, des quartiers, des parcs d'activité</li> <li>- Le mettre en valeur</li> <li>- Mettre en valeur la protection des haies et des espaces boisés, de manière adaptée, dans le PLU intercommunal</li> </ul>	<p>Intégrer la protection des arbres et des haies dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, recenser les haies, leur état de conservation, etc.. pour une meilleure connaissance en vue de leur préservation</li> <li>- Répertorier</li> <li>- Protéger les haies avec un inventaire, outil des collectivités</li> <li>- Définir la haie, ses strates et la zone enherbée</li> </ul>	<p>Inventorier le patrimoine boisé de la CCEG</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer sur la valeur ajoutée du territoire</li> <li>- Faire découvrir aux jeunes cet aspect du territoire (transmission)</li> <li>- Expliquer la haie (eau, humus, vent, ...)</li> <li>- Continuité écologique tout le vivant</li> <li>- Ouvrir le milieu de manière raisonnée</li> </ul>	<p><b>Mettre en œuvre une pédagogie du bocage</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que la CCEG s'engage à signer la charte de l'UNAPLA (Actions pour préserver la biodiversité)</li> <li>- Développer les pratiques de plantations d'arbres auprès des collectivités (communes...) -&gt;approche paysagère</li> <li>- Organiser des chantiers de plantations de haies (avec le monde associatif, les particuliers, les publics agricoles)</li> <li>- Former les sous-traitants des communes à respecter leur plan de gestion des haies (période/taille)</li> <li>- Former tous les services techniques communaux sur la haie</li> <li>- Arrêter le fauchage systématique des talus alors qu'il y a des fleurs et des animaux dedans</li> </ul>	<p>Recenser et diffuser les bonnes pratiques visant à préserver la biodiversité</p>

❖ **Propositions de la Table 2 : Sensibiliser et associer les habitants à la protection de biodiversité**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner toutes les communes d'Erdre et Gesvres dans la création d'un atlas sur la biodiversité communale</li> <li>- Mettre en place des moments de découverte de la biodiversité communale avec l'aide des services territoriaux</li> <li>- Etre présent aux différentes rencontres municipales sur le sujet</li> </ul>	Inciter les élus à préserver et valoriser la biodiversité communale, être exemplaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation dans les écoles</li> <li>- Sensibiliser les jeunes dans les écoles</li> <li>- Sensibiliser à travers des ateliers proposés aux écoles ou sur le temps périscolaire</li> <li>- Conférences sur la biodiversité (découverte de l'Erdre, ...)</li> <li>- Former sur l'importance de la biodiversité</li> <li>- Regrouper dans chaque commune l'ensemble des acteurs de la biodiversité (LPO, etc...) dans 1 plaquette/site mis à disposition des habitants</li> <li>- Organiser des visionnages de films et des échanges pédagogiques entre les habitants à la suite des projections</li> <li>- Animations/soirées débat pour permettre de comprendre la base (comment fonctionnent les écosystèmes ?)</li> <li>- Créer ou mettre en valeur des programmes de sciences participatives sur le territoire pour inventorier la biodiversité (birdlab, un dragon dans mon jardin, ...)</li> </ul>	Diffuser les connaissances sur la biodiversité (grand public, scolaire)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les habitants possédant des compétences sur 1 commune et l'envie de les partager</li> </ul>	Recenser les forces en présence
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantier déchets/espèces invasives / marais et zones humides</li> <li>- Nettoyage des rives</li> </ul>	Impliquer les habitants et les inciter à participer/entretenir les milieux naturels

❖ **Propositions de la Table 3 : Sensibiliser et associer les habitants à la protection de la ressource en eau (qualité et quantité)**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Binages, paillage, Maraichage</li> <li>- Récupérer l'eau pluviale (favoriser l'acquisition de récupération</li> <li>- Pour améliorer il faut interdire l'usage de l'eau pour l'arrosage des jardins, lavage voitures</li> <li>- Limiter l'arrosage des jardins, action de sensibilisation sur les alternatives à mettre en place</li> </ul>	Mieux consommer l'eau, informer sur les obligations liées à la consommation d'eau et proposer des solutions alternatives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intéresser la jeunesse aux SVT-&gt; enseignement théorique (TP sur le terrain, développer le sens de l'observation, sélectionner des lieux d'observation)</li> <li>- Incrire dans le programme scolaire la connaissance de la biodiversité des cours d'eau et leur continuité écologique (création d'atelier)</li> </ul>	Sensibiliser les enfants dans le cadre de programmes scolaires et des sorties sur les enjeux de la qualité et de la quantité de l'eau
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantier bénévole de nettoyage des cours d'eau</li> <li>- Printemps été automne (association jardinage)</li> <li>- Hiver (bois chauffage convivial)</li> <li>- Développer les actions auprès des propriétaires de terrains sur le respect des berges et leur entretien et la non utilisation de produits phytosanitaires</li> <li>- Généraliser les ateliers jardins démarrés autour de l'Erdre (pratiques, eau, compost, recyclage des végétaux)</li> </ul>	<b>Développer des actions collectives sous forme d'atelier tout public</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour améliorer, indiquer le coût réel de l'eau (traitement notamment) et les quantités raisonnables à consommer par personne</li> <li>- Sensibiliser/informer les habitants aux rôles des zones humides dans la protection de la ressource en eau</li> <li>- Décupler l'info sur les réhabilitations des assainissements individuels</li> <li>- Faire découvrir les richesses naturelles de notre territoire (autour de l'eau) (parcours, randos, événements cycliques à imaginer)</li> </ul>	Informé et sensibiliser le grand public sur la ressource en eau du Territoire et les inciter à avoir des comportements vertueux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux « petites à moyennes ressources en eau » pour l'agriculture (abreuvement)-&gt;petit compteur EDF si puit éloigné des bâtiments d'exploitation</li> <li>- Inciter/favoriser les pratiques agricoles (assolement/rotation)</li> <li>- Favoriser assolement et rotations diversifiées</li> <li>- Favoriser le pâturage</li> <li>- Favoriser les légumineuses</li> <li>- Il existe 3 types de photosynthèse (C3 – C4 – et milieu désertique-&gt; différences sur les consommations d'eau)</li> <li>- Faire respecter les dispositions relatives au brûlage</li> </ul>	Accompagner/aider les agriculteurs dans leurs démarches de gestion de l'eau au sein de leur exploitation

❖ **Propositions de la Table 4 : Maintenir et développer les productions et pratiques agricoles favorables à la biodiversité et à la ressource en eau (qualité et quantité)**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des inventaires de biodiversité dans les fermes</li> </ul>	Faire prendre conscience de l'état de la biodiversité sur son site
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'élevage hors sol</li> <li>- Aider la polyculture (élevage (herbage) à se maintenir</li> <li>- Maintenir l'élevage</li> <li>- Développement vers plus d'autonomie dans l'alimentation animale</li> </ul>	<b>Soutenir l'élevage herbager et autonome (alimentaire et fertilisation)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'agriculture biologique sur le territoire (protection eau +biodiversité culturelles et naturelles)</li> </ul>	Développer l'agriculture biologique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les paysans dans la mise en place de cultures plus économes en eau (ex : sorgho,...)+ développement de filières locales</li> <li>- Inciter les agriculteurs à mettre en œuvre des pratiques écologiques</li> <li>- Aider, encourager les agriculteurs à se passer d'intrants chimiques (pollution des eaux) et à produire de façon moins intensive</li> </ul>	Accompagner les producteurs sur les nouvelles cultures économes en eau et la diminution de l'utilisation des produits chimiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les acteurs des filières en place pour inciter à des plus-values environnementales (ex : Filière Bonduelle dans le nord)</li> </ul>	Faire pression sur les industries agro-alimentaires pour qu'elles adaptent leur cahier des charges aux contraintes environnementales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les circuits courts</li> <li>- Favoriser et mettre en place des circuits courts pour l'utilisation locale des différents produits</li> <li>- Demander aux cantines de se fournir en bio</li> <li>- Créer des filières rémunératrices pour les producteurs qui prennent en compte les bénéfices environnementaux (ex : bassin eau rennais) avec appui commande publique</li> </ul>	Développer les circuits courts dont la restauration collective
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider au maintien ou à la création de sièges d'exploitation pour des petites fermes qui produisent pour le local en bio et proche</li> <li>- Favoriser la transmission des exploitations sur des systèmes préservant l'environnement et la biodiversité</li> </ul>	<b>Aider à maintenir et recréer des fermes à tailles humaines</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retirer l'agriculture intensive du périmètre de captage utilisation de beaucoup d'intrants)</li> <li>- Classer les haies, les mares dans le PLU pour les protéger</li> <li>- Protéger les espaces naturels/agricoles u niveau du PLU</li> <li>- Mettre en place des beaux environnementaux sur les territoires les plus sensibles</li> </ul>	Utiliser des leviers réglementaires pour protéger les ressources

## 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

### ❖ Animation de l'atelier :

- Chaque table est invitée à choisir une grande action parmi celles proposées.
- ➔ **Table 1 : Mettre en œuvre une pédagogie du bocage**
- ➔ **Table 2 : Diffuser les connaissances sur la biodiversité (grand public, scolaire)**
- ➔ **Table 3 : Développer des actions collectives sous forme d'atelier tout public**
- ➔ **Table 4 : (2 actions choisies)**
  - Aider à maintenir et recréer des fermes à taille humaines
  - Soutenir l'élevage herbager et autonome (alimentaire et fertilisation)
- Les participants sont invités à rejoindre la table correspondant à la proposition qui les motive le plus, celle sur laquelle ils souhaiteraient s'investir.
- Il est demandé à chacun d'inscrire sur des papiers les compétences qu'il pense avoir pour agir sur ce thème
- Les différentes compétences sont lues
- Sur la base de ces compétences, les participants échangent sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

### ❖ **Table 1 : Mettre en œuvre une pédagogie du bocage**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je peux bâtir un projet pédagogique ludique
- ✓ Sensibilisation aux acteurs de notre filière et à travers notre organisme de formation en intégrant les connaissances dans les cursus de formation
- ✓ Je peux organiser un évènement pour réunir, expliquer, sensibiliser avec différents acteurs
- ✓ Je peux animer un atelier de sensibilisation
- ✓ Je peux recenser les associations environnementales qui peuvent enrichir la connaissance locale du patrimoine naturel et les solliciter pour des interventions
- ✓ Je sais aller trouver des expériences qui pourraient servir de référence pour des projets à monter sur la CCEG
- ✓ Je peux intervenir en public sur un thème lié au bocage (sous l'angle préservation de la qualité de l'eau)
- ✓ Je peux mettre en lien des spécialistes de la Nature pour organiser une réunion, conférence, formation ou une visite
- ✓ Je peux solliciter les partenaires techniques pour l'échange de pratiques, la recherche de solutions (syndicats de bassin versant, agence de l'eau...)
- ✓ Je peux conseiller et sensibiliser les élus locaux (communaux et intercommunaux) pour les inciter à agir concrètement en faveur de la préservation du bocage
- ✓ Je peux proposer des animations d'éco-tourisme sur les zones remarquables de la CCEG
- ✓ Je peux proposer un projet d'animation sur le bocage auprès des services techniques, des écoles et collègues et tous les publics (connaissance, pratique, ...)

#### Prémices d'un projet collectif : METTRE EN ŒUVRE UNE PÉDAGOGIE DU BOCAGE PERMETTANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA PART DE TOUS LES PUBLICS

- Expliquer ce qu'est le bocage, son intérêt, son fonctionnement au moyen d'interventions en milieu scolaire, dans les collectivités
- S'appuyer sur des relais locaux (professionnels du tourisme, acteur locaux, associations...) pour faire connaître sur le terrain la réalité du bocage et la qualité des paysages
- Mettre en valeur la particularité du territoire d'Erdre et Gesvres qui renferme un bocage exceptionnel, dense et riche en biodiversité : communiquer sur cette valeur ajoutée, en faire un atout pour l'identité locale, le tourisme.
- Soutenir les associations environnementales qui enrichissent la connaissance locale du patrimoine naturel
- Faire de l'animation sur les fermes qui sont déjà actives en matière de gestion de la haie et de préservation du bocage
- Nommer des « référents bocage » dans chaque commune afin d'entretenir l'alerte et l'observation des évolutions. Faire remonter les pratiques abusives etc. : un référent élu parmi les conseillers municipaux et un référent autre issu des habitants (volontaire parmi les associations, ancien agriculteur...)
- Organiser une matinée de sensibilisation à destination des élus
  - Les amener à découvrir ce qu'ils ont sur le territoire
  - Les faire rencontrer des gens qui se mobilisent
  - S'appuyer sur des élus « moteurs » pour impulser le mouvement
- Comment sensibiliser les décideurs en 1<sup>er</sup> lieu, à savoir les élus locaux ?
- Comment rendre plus cohérents les discours avec les actes ?

### ❖ **Table 2 : Diffuser les connaissances sur la biodiversité (grand public, scolaire)**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ L'association la Goutte d'Eau peut organiser des observations de biodiversité sur le site de la pépinière à Sucé sur Erdre
- ✓ Désir d'organiser une sortie « Plantes comestibles » à Sucé sur Erdre
- ✓ L'association la Goutte d'Eau organisera une session d'initiation à la « permaculture » avec l'association la Rigole de Nort sur Erdre
- ✓ Je peux animer des sorties nature
- ✓ Je connais les différents acteurs de la préservation de la Biodiversité
- ✓ Je peux m'investir bénévolement dans des associations
- ✓ Je connais les techniques d'animation pour le grand public et le public scolaire
- ✓ J'ai des connaissances naturalistes et sur le fonctionnement des écosystèmes
- ✓ Contacter des associations ou personnes compétentes pour sensibiliser la population
- ✓ Organiser des sorties nettoyage
- ✓ Communiquer, compétences pédagogiques
- ✓ Le comité des fêtes cassonnais souhaite mettre en place un jardin partagé
- ✓ L'association LPO 44 « Groupe Erdre » peut faire découvrir les oiseaux des communes / conférences sorties.
- ✓ L'association LPO 44 « Groupe Erdre » peut construire avec les habitants des nichoirs puis les installer dans les communes/jardins
- ✓ Compétence FAE : chantiers, déchets, espèces invasives – nettoyage zone humide des marais – animation – découverte du milieu – plantes comestibles – vannerie- atelier – nichoir. Conférences. Animation dans les écoles.

#### Prémices d'un projet collectif : Organisation d'un évènement : Un jardin partagé (Casson) et atelier construction de nichoirs sur un WE :

Avec un minimum d'aide des communes, nous pouvons faire intervenir des connaissances en permaculture lors de la création d'un jardin partagé avec une séance de présentation pédagogique pour les enfants grâce à notre animatrice nature.

En plus un atelier de construction de nichoirs et intervention LPO pourrait se greffer sur l'activité (par exemple le temps d'un we ?)

Pour finir...la communication

PS : les nichoirs (peut-être en 2 fois) avec des menuisiers de la commune si ils le souhaitent.

Développer l'offre des sorties/actions nature en partenariat avec les associations.

Le jardin partagé sera piloté par le comité des fêtes.

Besoins :

- Des planches de 3 cm d'épaisseur (largeur 30)
- Scies sauteuse circulaire (prêt particulier)
- Pointes marteau
- Emplacement pour le jardin partagé
- Prêt d'une salle avec électricité pour la construction
- Boîtes-loupes et gants pour observer la biodiversité
- Si nettoyage : gilets + sacs + pinces pour déchets

➔ Expériences sur quartiers nord de la ville de Nantes ou la Chapelle sur Erdre (Port Boyer/Petit Port)

### ❖ **Table 3 : Développer des actions collectives sous forme d'atelier tout public**

#### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Mettre en place des jardins partagés sur les communes avec le soutien de la CCEG
- ✓ Proposer des ateliers par le biais des AMAPS sur le territoire de la CCEG
- ✓ Compétence techniques par la mise en œuvre de chantiers
- ✓ Entretien cours d'eau – haie ➔ l'agriculture dispose de bois ↔ associations
- ✓ J'ai plusieurs contacts susceptibles de nous intéresser en qualité d'élus :
  - asso-presse-propriétaires (et élus)
  - développer la communication
  - mise à disposition de matériel
- ✓ Connaissance d'un réseau d'acteurs pour bâtir un projet
- ✓ Compétences d'encadrement/d'organisation (chantier)

Prémices d'un projet collectif :

**Développer des actions collectives sous forme d'ateliers tout public**

- Créer du lien entre habitants/agriculteurs/élus

Organiser des ateliers d'une journée de démonstration et de chantiers collectifs d'entretien de cours d'eau sur les communes traversées par le même cours d'eau

Besoins :

- Formateur (entretien des cours d'eau)
- Coordinateur pilote des chantiers (-> technicien rivière de la CCEG)
- Contacts propriétaires et riverains
- Matériel
- Communication communale et intercommunale
- Services techniques des communes
- Prévoir l'aspect « sécurité » en fonction des travaux à mener
- S'appuyer sur les associations locales

**Titre de l'action : Soutenir l'élevage herbager autonome (alimentation animale et fertilisation)**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Aménagements à subventionner pour la circulation des animaux et l'alimentation en eau dans les pâtures
- Inciter (aides) à des échanges parcellaires pour faciliter le pâturage
- Communiquer sur les techniques qui facilitent l'autonomie et l'agro écologie
- Faire connaître les exemples de réussites et l'offre locale (bulletins municipaux)
- Développer la commande publique sur des produits issus de ce type de fermes (resto, collectivités)

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.

❖ **Table 4 :**

**1/ Aider à maintenir et recréer des fermes à tailles humaines**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Participer au rachat de terres par l'intermédiaire de Terres de Liens (par exemple)
- ✓ Vulgariser les adresses de producteurs en circuit court (magasin à la ferme, vente directe)
- ✓ Administrateur à la CIAP44, j'aimerais bien avoir des porteurs de projet sur la CCEG
- ✓ Etre acteurs pour créer des comités locaux pour réfléchir à la répartition des terres sur les communes
- ✓ Inciter nos partenaires citoyens à participer aux comités locaux s'ils sont sur le territoire
- ✓ Transmettre des noms d'acteurs à la recherche de produits (bio) locaux

Prémices d'un projet collectif :

**Aider à maintenir et recréer des fermes à taille humaine**

- Rachat par la communauté de communes ou le service foncier du département de sièges d'exploitation qui disparaissent
- Aider à l'achat de sites par des petits producteurs (maraichers par exemple) par des GFA mutuels et locaux (avec terre de Liens ?)
- Faire connaître le CIAP pour faciliter l'arrivée de jeunes porteurs de projets en agriculture
- Créer des comités locaux multi acteurs (agriculteurs, élus, citoyens) pour anticiper et accompagner les départs en retraite et l'installation de « jeunes » agriculteurs
- Etre proactif dans la recherche de « repreneur » agricole en assurant un minimum de débouchés par la commande publique ... voire associer des acteurs économiques (restaurateurs, EHPAD, supérettes,...)

**2/ Soutenir l'élevage herbager et autonome (alimentaire et fertilisation)**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Référentiels Bovin lait et bovin viande permettant d'accompagner les producteurs sur les simulations de changement de pratiques
- ✓ Accompagnement des collectivités sur la commande publique / formation des cuisiniers
- ✓ Participer à la mise en place d'une forme de vente par internet de produits « fermiers » (commande sur site.net et dépôt le vendredi soir pour récupérer ses achats)
- ✓ Sensibilisation des élus pour aménagement fonciers etc...
- ✓ Utiliser les structures dans lesquelles nous sommes élus pour favoriser la mise en place des actions (syndicat d'eau, parents d'élèves, GAB...)
- ✓ Expliquer à des consommateurs les dangers des aliments issus de certains systèmes de production
- ✓ Expliquer et sensibiliser les élus
- ✓ Aider à organiser des ranchs fermiers pour encourager les bonnes pratiques
- ✓ Développer un outil informatique de recensement des élevages locaux
- ✓ Organisme de formation pour les paysans/réseau d'adhérents qui met en place des techniques en lien avec la qualité de l'eau

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	habitante	HÉRIC	X	
	Habitant	Nort sur Erdre	X	
	Habitant	Vigneux de Bretagne	X	
	Association	Sucé Sur Erdre		X
	ENTREPRISE	HERIC ET LES TOUCHES	X	
	habitante	Grandchamp des fontaines		X
	habitant et asso	Treillières	X	
	habitant	Sucé-sur-Erdre	X	
	habitant	Sucé-sur-Erdre	X	
	habitant	Nort sur Erdre	X	
	agent	CCEG	X	
	entreprise	Héric	X	
	Groupe consultatif déchets	Treillières	X	
	AMAP des Fontaines	Grandchamp des Fontaines	X	
	SMCNA	NOZAY	X	
	habitant / Groupe consultatif déchets	Héric		X
	habitant	TREILLIERES		X
	Habitante	Treillières		X
	Habitante	Nort sur Erdre	X	
	habitante	Vigneux de Bretagne	X	
	Association	Sucé Sur Erdre		X
	Habitant	Nort sur Erdre	X	
	Habitant	Notre Dame des Landes		X
	Conseillère municipale	FAY DE BRETAGNE	X	
	Zéro déchets	Vigneux de Bretagne	X	
	Habitant	Nort sur Erdre	X	
	habitant	Grandchamp-des-Fontaines		X
	habitant	Sucé sur Erdre	X	
	habitant	Sucé sur Erdre	X	
	habitante	Casson	X	
habitant	Treillières	X		

<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	habitante	Treillières	X	
	Habitante	Les Touches	X	
	Habitante/asso principalement	Casson		X
	DGA		X	
	habitante/conseil de développement	Treillières	X	
	CD et habitant	Treillières	X	
	Pépinières du Val d'Erdre	Saint-Mars du Désert	X	
	Vice-Président en charge du Développement durable	CCEG		X
	Agent	CCEG	X	
	HABITANTE	LES TOUCHES	X	
	Habitant	Treillières		X
	conseiller municipal	Fay de Bretagne	X	
	Habitant	Vigneux de Bretagne	X	
	Responsable service déchets	CCEG	X	
	Zéro déchets	Vigneux de Bretagne	X	
	Habitante	TREILLIERES	X	
	habitant à Petit-Mars depuis 1982	Petit-Mars		X
	Chargée de mission Développement durable			X
	habitant	Grandchamp des fontaines	X	
	Vice-Président en charge de la prévention des déchets			X
	habitante de Treillières	Treillières	X	
	habitant	Treillières		X
	habitant	Treillières	X	
	habitante	Sucé sur Erdre	X	
	Habitante	Nort sur Erdre	X	
	Habitant	Treillières	X	
	Collège Marcelle Baron, coordinatrice DD	Héric	X	
	habitant	Sucé sur Erdre		X
	Responsable service développement durable	CCEG	X	
	habitant	Sucé sur Erdre		X
particulier	Vigneux de Bretagne	X		
Habitant	Nort sur Erdre		X	
Citoyen	VDB	X		
habitant	Nort sur Erdre	X		
RECYCLERIE NORD ATLANTIQUE	SAVENAY		X	
Membre du Conseil de développement et habitant	Vigneux de Bretagne		X	
Membre du CE SPED	TREILLIERES	X		

Pr : présent Ex : Excusé

**1/ Introduction par Marion RICHARTE (CCEG)**

- Marion Richarté Responsable Amélioration de l'action publique et développement durable excuse Patrick LAMIABLE, Vice-président en charge du développement durable. Elle accueille les participants et explique le contexte de la concertation et les objectifs des ateliers.
- **Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes....) pour réactualiser la stratégie de développement

durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).

- **Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

## 2/ Démarche et planning

- Mme Richarté rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est indiqué que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des Idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.
- Enfin, il est précisé que l'organisation de cet atelier (prévention des déchets) dans le cadre de la concertation Développement Durable s'articule également avec la démarche d'élaboration d'un programme local de prévention des déchets par la Communauté de communes. En effet, les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir un programme local de prévention qui indique les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre. La Communauté de Communes Erdre et Gesvres qui a déjà approuvé un premier programme local de prévention des déchets, doit le réviser pour septembre 2018. Aussi, les contributions apportées dans le cadre de la concertation Développement Durable viendront nourrir la réflexion sur le nouveau programme de prévention des déchets.

## 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- Mme Lucas, Responsable du Service Déchets présente la hiérarchie des modes de traitement des déchets. La première priorité est d'éviter la production du déchet :
  1. il s'agit des démarches de **prévention des déchets**.
- Quand un déchet n'a pas pu être évité, la personne chargée de la gestion du déchet doit privilégier, dans l'ordre :
  2. **la préparation en vue de la réutilisation** : l'objectif est que le déchet soit préparé de manière à être utilisé de nouveau sans autre opération de traitement. Il s'agit souvent de remettre en état des objets d'occasion (notamment des appareils électroménagers, des pièces de véhicules hors d'usage, etc.)
  3. **le recyclage**, qui concerne toutes les opérations de valorisation par lesquelles les déchets sont retraités, soit pour remplir à nouveau leur fonction initiale, soit pour d'autres fonctions.
  4. **toute autre valorisation**, c'est-à-dire toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances ou objets qui auraient été utilisés à la place. En particulier, cela concerne la « valorisation énergétique », qui consiste à utiliser des déchets en substitution de combustibles, pour la production de chaleur ou d'énergie ;
  5. **l'élimination**, qui est la solution à éviter dans la mesure du possible. Elle peut consister à incinérer des déchets sans valorisation énergétique, ou à stocker des déchets dans une décharge.
- Mme Landreau, Chargé de la prévention des Déchets rappelle les grands objectifs en la matière :
  - Généralisation du tri des bio-déchets à la source d'ici à 2025
  - Division par 2 du gaspillage alimentaire d'ici à 2025
  - Réduction des déchets ménagers et assimilés de 10 % en 2020 et de 50 % en 2050

- Elle détaille ensuite différents exemples d'actions menées sur le territoire en matière de prévention des déchets :
  - Valorisation des déchets verts
  - Promotion du réemploi et de la réparation
  - Développement du compostage
  - Réduction du gaspillage alimentaire
  - Sensibilisation du grand public et des scolaires
  - Ecologie Industrielle et Territoriale

## 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 10 tables :
  - [Table 1 et 2 : Réduire l'apport de déchets verts en déchèterie](#)
  - [Table 3 et 4 : Encourager la réutilisation et la réparation](#)
  - [Table 5 et 6 : Développer le compostage \(Les participants des tables 5 et 6 se sont regroupés au sein d'une même table\)](#)
  - [Table 7 et 8 : Réduire le gaspillage alimentaire](#)
  - [Table 9 et 10 : Faire connaître la démarche zéro déchet à la maison](#)
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it

### ❖ Propositions de la Table 1 : Réduire l'apport de déchets verts en déchèterie

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Broyage entre voisins - Broyage individuel - Broyage collectif - Procéder au broyage des déchets (broyat, compost, paillage) - Développer le broyage des déchets verts à domicile	Informers les habitants sur l'intérêt du broyage
-Mulching -Tonte mulching -Pour les tontes de pelouse privilégier le mulching -Optimiser la hauteur de tonte	Former à comment réduire les volumes de tonte, soit en jouant sur les hauteurs de tonte ou sur le mulching
-Faire du paillage avec les feuilles mortes -Paillage -Paillage du jardin et des arbustes -Privilégier le paillage avec les résidus de broyage -Faire connaître le paillage avec les herbes de tonte	Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages
- Compostage individuel - Compostage entre voisins - Compostage collectif - Composter les feuilles mortes	Favoriser et développer le compostage collectif aux pieds des immeubles et résidences collectives
- Privilégier des arbustes ne nécessitant pas de taille (éviter les thuyas)	Privilégier des arbustes ne nécessitant pas de taille

❖ Propositions de la Table 2 : Réduire l'apport de déchets verts en déchèterie

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la réduction du nombre de tontes des pelouses (réduction de la consommation d'énergie, réduction du bruit, favoriser la biodiversité végétale et des insectes : problème culturel)</li> <li>- Expliquer l'avantage des tontes plus hautes de gazon</li> <li>- Sensibiliser aux meilleures dates de coupes des haies</li> <li>- Développer le mulching, récupérer les tontes</li> </ul>	<b>Informier et former sur les meilleures méthodes de tonte et de taille</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupérer les feuilles et les broyer pour faire du paillage</li> <li>- Utiliser le compost des déchets pour le potager</li> <li>- Tailler les arbustes, récupérer les petites branches pour allumer son barbecue</li> <li>- Composter soi-même ses déchets verts</li> <li>- Expliquer l'utilisation possible des déchets verts par chaque ménage</li> <li>- Renseigner sur les possibilités de compostage de certains déchets verts</li> </ul>	Informier et former sur l'intérêt de composter certains déchets verts chez soi
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir pour réduire les haies de résineux (qui poussent vite et qui ne sont pas réutilisables en bois broyé) problème règlementaire ?</li> </ul>	Inciter à réduire les haies de résineux

❖ Propositions de la Table 3 : Encourager la réutilisation et la réparation

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation dans les écoles autour d'un projet ou atelier</li> <li>- Améliorer la visibilité des conteneurs des recycleries dans les déchèteries (pour augmenter le réemploi)</li> <li>- Identifier les initiatives et compétences disponibles sur le territoire (individuelles, associations), les aider et les promouvoir</li> </ul>	Promouvoir et sensibiliser à la récupération et à la réparation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclage, réutilisation des meubles, sans les détériorer comme c'est actuellement le cas sur la déchèterie de GDF</li> <li>- Ressourcerie de matières premières et matériaux</li> <li>- Changer la benne « tout venant », les citoyens trient et la déchèterie mélange</li> <li>- Doter les aires de camping-car de bacs jaunes pour les déchets recyclables</li> <li>- Réutiliser les coquilles d'huitres et d'autres coquillages : prévoir des sites de dépôts volontaires (industrie pharmaceutique, gravats)</li> <li>- Améliorer le recyclage du verre</li> </ul>	Améliorer l'offre de tri en déchèterie en vue de récupérer et valoriser
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repair café</li> <li>- Mettre en place des bourses d'échange sur le territoire</li> <li>- Déposer des objets cassés ou en panne dans des lieux de collecte dédiés</li> <li>- Proposer des ateliers de réparation en collaboration avec les associations du territoire pour apprendre à réparer l'électroménager, les vélos, cuisiner les restes de légumes, disco-soupes....</li> </ul>	<b>Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boîtes d'échanges : livres, objets (ex de la Chapelle sur Erdre) sur les lieux publics</li> <li>- Favoriser l'échange d'objets/outils et le don par un réseau de proximité</li> <li>- Favoriser les échanges sur les villages (dons, prêts, outils, compétences)</li> </ul>	Favoriser l'échange de biens et de compétences

❖ Propositions de la Table 4 : Encourager la réutilisation et la réparation

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets automobiles entre autres ne sont pas suffisamment répertoriés en déchèterie pour y être recyclés</li> <li>- Il y a un manque de sécurité des déchèteries (Nort Sur Erdre) d'où vol de matériaux et donc pas de recyclage</li> <li>- Erdre et Gesvres devrait faire le tour des communes pour inciter à la mise en place d'une ressourcerie par commune</li> <li>- Conseil de meilleur tri avant la mise en benne aux déchèteries (sur site)</li> </ul>	Repenser les déchèteries en centre de valorisation par réutilisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les possibilités offertes pour créer des ateliers réparation par thème</li> <li>- Mise à disposition par chaque commune d'un local adapté à l'organisation d'une session de réparation (petit électroménager, hifi, informatique) ouverte aux habitants de la commune avec l'information adaptée de ceux-ci</li> </ul>	Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les habitants sur la nécessité de réparer et réutiliser</li> <li>- Mise en place d'une information précise auprès des habitants de la CCEG sur tout ce qui est réutilisable</li> <li>- Communiquer sur la facilité et le coût faible de la réparation dans de nombreux cas</li> <li>- Chiffrer les progrès réalisés chaque année afin de responsabiliser tous les acteurs</li> </ul>	Mieux informer pour sensibiliser et être mieux efficace

❖ Propositions de la Table 5 et 6 : Développer le compostage

Les participants des tables 5 et 6 se sont regroupés au sein d'une même table

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau de la communauté de communes, favoriser l'installation de composteurs par une aide financière</li> <li>- Inciter les habitants qui ne compostent pas à le faire</li> <li>- Améliorer l'information (qui, comment) information papier et ateliers</li> <li>- Informer les nouveaux arrivants à l'utilité de composter</li> <li>- Informer les enfants dans le cadre scolaire et les inciter par la pratique</li> </ul>	Informier pour inciter à composter (particuliers, collectivités, entreprises)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former au compostage</li> <li>- Informer sur quoi composter et comment composter</li> <li>- Recherche sur comment composter ce qui ne semble pas compostable</li> <li>- Produits pour accélérer le compostage moins cher</li> <li>- Proposer des animations ciblées sur la pratique du compostage (quoi composter en détail, conseils pratiques)</li> <li>- Faire connaître les produits compostables ou « que peut-on composter ? »</li> <li>- Au niveau de la communauté de communes, développer l'information sur le mode d'emploi du compostage</li> <li>- Avoir un composteur de taille adaptée</li> <li>- Organiser dans un quartier un moment d'échanges entre voisins pour mettre en avant sa propre pratique</li> </ul>	Former sur les bonnes pratiques du compostage
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon d'achat 10 euros ou plus pour un composteur</li> <li>- Favoriser le compostage en milieu urbain</li> <li>- Composter dans les écoles, multi-accueil, crèches mairies</li> <li>- Pour les collectivités et résidences, créer des composteurs collectifs</li> <li>- Mise à disposition de composteurs individuels par les communes</li> <li>- Proposer des lombric-composteurs</li> <li>- Bac composteur en bas des immeubles ou par lotissement</li> <li>- Bacs collectifs</li> </ul>	Favoriser la pratique par la mise à disposition de matériel et aides financières

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composteurs collectifs à mettre en place pour les immeubles</li> <li>- Bacs plus esthétiques</li> <li>- Multiplier les locations de broyeurs</li> </ul>	
--	--

❖ Propositions de la Table 7 : Réduire le gaspillage alimentaire

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lister les menus à la semaine pour acheter l'essentiel, éviter d'acheter trop</li> <li>- Réduire les portions à l'école, il faut mieux en redemander plutôt que de jeter</li> </ul>	<b>Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration scolaire : liants possibles (ex : purées), salades pour légumes crus</li> <li>- Restauration scolaire : partir des goûts des enfants vers l'introduction d'aliments moins connus</li> </ul>	Faire évoluer les menus scolaires en associant les enfants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner les restes aux animaux</li> <li>- Réutiliser les restes des cantines scolaires pour nourrir les animaux par exemple</li> </ul>	Réutiliser les restes pour les animaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuisiner les restes</li> <li>- Pouvoir stocker les restes alimentaires sous la forme la mieux adaptée (sous-vide, congélateur, guide pratique)</li> <li>- D'un plat unique, accommoder les ingrédients en différentes recettes</li> </ul>	Informier et former les habitants sur la conservation et l'utilisation des restes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition des associations une liste en temps réel des repas non servis en collectivité</li> </ul>	Mettre à disposition des associations une liste en temps réel des repas non servis en collectivité

❖ Propositions de la Table 8 : Réduire le gaspillage alimentaire

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper la consommation au maximum, liste de besoins</li> <li>- Etablir une liste de menus pour faire ses courses (éviter les achats</li> </ul>	<b>Anticiper ses achats en fonction de ses besoins</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>d'impulsion)</li> <li>- Acheter en fonction de ses besoins</li> <li>- Réfléchir ses achats, ne pas faire ses courses de manière impulsive, faire une liste de courses</li> <li>- Ne pas acheter ou cuisiner plus que nécessaire, faire en fonction de ses besoins réels</li> <li>- Acheter de façon raisonnée, éviter d'acheter trop, surtout les denrées périssables</li> <li>- Proposer des outils : applications internet sur menus, liste de courses</li> <li>- Trouver les ressources adaptées à notre consommation, producteurs locaux répondant à la demande</li> <li>- Favoriser les circuits courts, moins de pertes dues aux dates de péremption et produits plus frais</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les commerçants, particuliers, cantines</li> <li>- Sensibiliser à ce nouveau mode de consommation (génération future)</li> <li>- Sensibiliser les élus, personnels de restauration et élèves au gaspillage alimentaire (réunions, suivis des actions)</li> <li>- Impliquer les professionnels de la distribution : proposer un « doggybag » dans les restaurants si on ne finit pas son assiette</li> <li>- Impliquer la grande distribution : organiser la collecte et la redistribution (ou revente à prix modique) de denrées proches de la date limite de consommation issues de supermarchés, boulangeries... ; donner ce qui est presque périmé ; mini ateliers d'informations à l'entrée des grandes surfaces</li> </ul>	Sensibiliser les différents acteurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les restes de repas (hachis)</li> <li>- Utiliser les restes d'aliments pour cuisiner d'autres plats plutôt que de gaspiller ou jeter</li> <li>- Récupérer les fruits et légumes invendus (non calibrés, animés ou déformés) ou non commercialisés pour cuisiner des soupes populaires</li> <li>- Valoriser les restes de repas : hachis de fin de semaine, les poules</li> <li>- Proposer des ateliers de cuisine pour les restes</li> <li>- Partager les idées ensemble des deuxièmes vies possibles des restes alimentaires</li> </ul>	Valoriser les restes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à l'organisation de son frigo par zone en fonction de la date limite de consommation, par couleurs des produits</li> <li>- Faire attention au mode de conservation des aliments (place dans le frigo, température, obscurité...)</li> <li>- Utiliser divers moyens de conservation</li> <li>- Faire attention aux dates limites de consommation avant d'acheter</li> <li>- Surveiller les dates limites de consommation dans son placard, son frigo</li> <li>- Considérer les dates limites de consommation avec du bon sens plutôt que de jeter des aliments encore comestibles</li> </ul>	<b>Etre attentif à la conservation des aliments</b>

❖ Propositions de la Table 9 : Faire connaître la démarche zéro déchet à la maison

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la fabrication de contenants réutilisables</li> <li>- Financer, favoriser financièrement</li> <li>- Inciter les entreprises à faire des ateliers zéro déchet en lien avec leur activité</li> <li>- Favoriser le zéro plastique sur la commune (emballage) par des mesures incitatives (chez le boucher, fleuriste...)</li> <li>- Impliquer les entreprises, magasins pour les former et les inciter à ne plus distribuer de contenants</li> <li>- Mettre en place une signalétique signalant des magasins ou des lieux qui aident au zéro déchet (panneau, autocollant à l'entrée...)</li> <li>- Proposer du lait en vrac</li> <li>- Inciter les agriculteurs à vendre en vrac</li> </ul>	Impliquer les entreprises, les commerçants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défi zéro déchet sur une semaine, un mois, un an, peser sa poubelle</li> </ul>	Inciter à la réduction des déchets

- Moins de levées de poubelles incluses « de base » pour que les gens se posent vraiment la question de moins produire - Subventionner des poules pour ceux qui le souhaitent en expliquant la démarche	à collecter
- Atelier de création de produits d'entretien, d'hygiène - Ateliers, réunions de sensibilisation ville citoyens - Organiser des rencontres avec des citoyens actifs et des personnes souhaitant commencer - Conférence zéro déchet avec des familles presque zéro déchet - Faire des ateliers pratiques auprès des familles - Conférence sur le faire soi-même	<b>Apprendre la démarche zéro déchet</b>
- Prêt entre voisins et achats en commun (électroménager, outillage...) - Prêt échange, ludothèque, cuisine-thèque, bibliothèque - Partager des recettes pour des produits d'entretien maison - Cabane de dons	Partage de savoirs faire et d'objets entre citoyens
- Communication lors d'événements, blogs, sites internet, Facebook - Création d'un guide zéro déchet : les démarches, les bonnes adresses du vrac, les sites connus pour ces démarches	Créer et diffuser des supports de communication
- Distribuer aux enfants une boîte à goûter = favoriser la réduction des déchets, plus discussion à la maison - A l'école, proposer une journée zéro déchet, création de petites choses, produits - Profiter de la fête des écoles pour promouvoir le zéro déchet et le tri - Sensibilisation, ateliers ludiques des enfants à l'école pour qu'ils apprennent à leurs parents	Associer les écoles à la démarche zéro déchet
- Points de collectes terra cycle visibles avec communication - Recycler les emballages plastiques « mous » (yaourts, emballages des revues, emballages des jambons...) - Une usine de nettoyage pour des bouteilles consignées	Recycler d'autres déchets Encourager la consigne

❖ Propositions de la Table 10 : Faire connaître la démarche zéro déchet à la maison

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Associer les enfants à la démarche zéro déchets car il faut commencer dès le plus jeune âge - Eduquer nos enfants pour qu'ils prennent ces habitudes dès la petite enfance - Impliquer les écoles dans une démarche zéro déchet, si les enfants n'apportent plus de déchets à l'école, alors cela aura un impact sur les familles	Eduquer les enfants
- Faire un atelier pour fabriquer ses produits ménagers et de beauté - Animer des ateliers, expliquer la facilité à réaliser ses produits ménagers - Faire tester ses propres réalisations	Echanger ses expériences et ses savoir-faire pour faire autrement
- Taxer fortement les déchets - Una carotte financière pour aider les gens à prendre conscience	Sanctionner financièrement les citoyens qui produisent trop de déchets ou les récompenser financièrement
- Faire connaître l'existence de recyclerie à notre entourage, enfants, voisins, amis - Visite d'une déchèterie et comprendre les chaînes de recyclage - Visite des recycleries du territoire	Informé sur l'existant du circuit de recyclage
- Organiser une rencontre entre voisins par exemple pour expliquer ce que peut être le zéro déchet - Réunion de quartier chez un habitant type Tupperware - Proposer des ateliers ludiques pour coudre par exemple (ses propres lingettes, sacs...)	Réussir pour sensibiliser aux bonnes pratiques, bons plans

- Atelier citoyen sur la thématique zéro déchet à la maison - Une journée de sensibilisation sur toute la communauté de communes	
- Un défi zéro déchet sur la CCEG - Faire des défis zéro déchet dans les communes (type familles à énergie positive) - Tester des journées zéro déchet comme des défis (de façon ludique pourquoi pas) - Le mois « zéro déchet »	(Se) lancer un défi cap ou pas cap ?
- Faire des achats groupés entre voisins et collègues	Se regrouper pour mieux acheter et limiter les emballages
- Favoriser les boîtes à dons / sites dons entre voisins	Troquer entre nous
- Travailler avec les commerces pour qu'ils ne vendent pas de déchets - Diffusion des stops pubs, réduction des tracts publicitaires par sensibilisation des commerces (inscription par mail) - Laisser les emballages au supermarché - Un stand à la sortie des supermarchés - Imposer au supermarché l'utilisation de nos propres sacs réutilisables	Obliger les commerces à réaliser qu'ils doivent intégrer une démarche zéro déchet
- Blog	Témoigner et communiquer sur le mode de vie zéro déchet

5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

❖ Animation de l'atelier :

- Chaque table est invitée à choisir une grande action parmi celles proposées.
- 👉 Table 1 : Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages
- 👉 Table 2 : Informer et former sur les meilleures méthodes de tonte et de taille
- 👉 Table 3 : Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation
- 👉 Table 4 : Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation
- 👉 Table 5 et 6 (regroupée) : Former sur les bonnes pratiques du compostage
- 👉 Table 7 : Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires
- 👉 Table 8 : Anticiper ses achats en fonction de ses besoins + Etre attentif à la conservation des aliments
- 👉 Table 9 : Apprendre la démarche zéro déchet
- 👉 Table 10 : Organiser des cycles trimestriels d'ateliers à thème

Selon les tables, les participants ont été invités par l'animateur à :

- Réfléchir individuellement aux compétences qu'ils possèdent et qu'ils pourraient mettre au service de la grande action choisie puis, sur la base de ces compétences, échanger sur une idée de projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.
- Ou
- Réfléchir aux actions très concrètes qui pourraient être menées dans le cadre de la grande action choisie et identifier ensuite individuellement les compétences qu'ils possèdent et qui pourraient servir à mettre en œuvre ces actions concrètes

❖ Table 1 : Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages

**TITRE ACTION : Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages**  
 Actions concrètes qui pourraient être menées :  
 - Réaliser un dépliant ludique sous forme de Bande Dessinée qui serait distribué dans les boîtes aux lettres

- en même temps que le calendrier de ramassage des ordures, ainsi que dans les écoles, les bibliothèques, tous les lieux accueillant du public...
- Réaliser également une vidéo disponible sur le site de la Communauté de communes et de chaque commune, ainsi que sur les pages des réseaux sociaux
  - Actions :
    - o Recherche sur internet un support libre de droit
    - o Proposer au Vice-président de la gestion des déchets de faire réaliser un dépliant
  - Contenu :
    - o Comment faire du paillage (feuilles mortes, herbes de tontes, branchage broyés...)?
    - o Comment l'utiliser au jardin ?

❖ **Table 2 : Informer et former sur la façon de produire moins de déchets de tonte de pelouse**

- TITRE ACTION : Informer et former sur la façon de produire moins de déchets de tonte de pelouse**  
 Actions concrètes qui pourraient être menées :
- Information saisonnière dans le bulletin de la Communauté de communes et sur le site internet avec des liens vers d'autres sites
  - Réalisation par la Communauté de communes d'une plaquette simple qui interpelle et traite de ce sujet
    - o Distribution dans les bulletins communaux, intercommunaux
    - o Disponible en déchetterie
    - o Disponible sur le site internet
  - Solutions à développer :
    - o Moins de tontes
    - o Mulching
    - o Hauteur de tontes
    - o Composter

❖ **Table 3 : Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation**

- Titre action : Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation**  
 Actions concrètes qui pourraient être menées :
- Définir le thème de l'évènement
    - o pluridisciplinaire (électroménager, tricot, réparation vélo...)
    - o évènement artistique
  - Définir le lieu et la date
  - Identifier les savoir-faire
  - Organiser l'évènement
  - Communiquer
  - Pérenniser

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Je fais partie d'une association naissante qui a pour but de réparer et d'aider à réparer les vélos
- ✓ Je fais partie de plusieurs associations intéressées par le développement durable et dispose d'un petit réseau
- ✓ Je connais des personnes intéressées pour réparer ou réutiliser
- ✓ J'aime bien cuisiner
- ✓ J'ai eu l'expérience de l'organisation d'un atelier de récupération/réparation/recyclage de deux roues
- ✓ Je sais tricoter
- ✓ Je peux contacter des réseaux (associations, AMAP...) pour mobiliser et sensibiliser les habitants
- ✓ Je sais communiquer sur un évènement (presse écrite, radio, TV...)
- ✓ Je sais organiser et animer un évènement

❖ **Table 4 : Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Dépannage en informatique
- ✓ Je sais accueillir, guider pour certaines réparation

- ✓ Dépannage en électronique
- ✓ Compétences limitées en réparation

- Prémices d'un projet collectif : Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation**
- Un local
    - o espace communal mis à disposition une fois par mois
  - L'équipement
    - o mise à disposition par la commune de 4 tables équipées d'un tableau multiprises et d'un étau
  - Les bénévoles
    - o organiser l'information à destination de la population
    - o filtrer les demandes
    - o aider à la réparation
  - Le but
    - o réduire les déchets en aidant les personnes à réduire leurs déchets
  - La mise en place
    - o Erdre et Gesvres fédère le projet via un référent, après consultation des mairies, en réunissant les personnes susceptibles d'être intéressées

❖ **Table 5 et 6 : Former sur les bonnes pratiques du compostage**

- TITRE ACTION : Former sur les bonnes pratiques du compostage**  
 Actions concrètes qui pourraient être menées :
- Public concerné
    1. Maisons individuelles
    2. Résidences collectives
    3. Entreprises
    4. Collectivités
    5. Enfants scolarisés
  - 1. Pour les maisons individuelles :
    - mettre en place des ateliers pour débiter en compostage (avec fournitures de composteurs)
      - o Pour fabriquer un composteur
      - o Pour améliorer les pratiques
      - o Pour utiliser le compost
      - o Avec les maries et citoyens qui veulent s'impliquer
    - Repérer les référents locaux (de quartier) capables de former
    - Mettre en œuvre un forum internet d'échanges par la Communauté de communes sur les bonnes pratiques, modéré par la Communauté de communes
    - Module « compostage » à inclure dans la présentation aux nouveaux arrivants
  - 2. Pour les résidences collectives :
    - Idem que pour les maisons individuelles
    - + Informer sur les possibilités de lombricomposts
  - 3. Pour les entreprises :
    - Information à réaliser par la Communauté de communes
  - 4. Pour les collectivités :
    - Mise en place d'un composteur témoin
  - 5. Pour les scolaires :
    - Prévoir au niveau des classes une information sur le compostage, faite par un référent

❖ **Table 7 : Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires**

Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Leçon de cuisine (associations)
- ✓ Marché AMAP (découverte de légumes anciens peu connus)
- ✓ Etude de composition de menus équilibrés
- ✓ Eviter les plats tout prêts à la va-vite et pas forcément bon pour notre santé
- ✓ Proposition de mise en relation avec l'équipe de développement du site « course U » : par exemple l'utilisateur reçoit son offre de menu de la semaine, il sélectionne ce qu'il souhaite manger et son panier sur « course U » sera automatiquement rempli
- ✓ Compétences en communication web, pour par exemple créer une newsletter à destination des habitants de la Communauté de communes

**Prémices d'un projet collectif : Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires**

- Un site internet avec des menus types pour faire les menus de la semaine
- Vidéo animée pour expliquer les bienfaits du faire « soi-même » plutôt que des plats tout prêts (web-séries réalisées par la Communauté de communes)
- Inciter les établissements scolaires à avoir un programme concret et objectif de réduction des déchets de la cantine
- Mieux comprendre ce qui n'est pas mangé par les élèves et faire évoluer les menus en conséquence

❖ **Table 8 : 1. Anticiper ses achats en fonction de ses besoins  
2. Etre attentif à la conservation des aliments**

**TITRE ACTION : Anticiper ses achats en fonction de ses besoins**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Action 1 : proposer une application sur téléphone portable/internet avec plusieurs modules
  - o Création/élaboration de menus et recettes de saison
  - o Génération automatique de la liste des ingrédients
- Action 2 : favoriser les circuits courts
  - o Acheter local chez le producteur
  - o Recenser les producteurs qui pratiquent la vente directe et communiquer la liste des habitants

**TITRE ACTION : Etre attentif à la conservation des aliments**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Action 1 : concevoir un « magnet » qui permette d'organiser son frigo par zone de température et de conservation des aliments
  - o Inclure un rappel sur la vérification régulière des dates limites de consommation
- Action 2 : communication sur la gestion des différents modes de conservation des aliments pour éviter le gaspillage :

❖ **Table 9 : Apprendre la démarche zéro déchet**

**TITRE ACTION : Apprendre la démarche zéro déchet**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Atelier chez un commerçant de la lessive maison
- Atelier cuisine avec des épiluchures
- Atelier couture (sac à vrac, mouchoirs, vêtements)
- Atelier chez le citoyen pour apprendre à faire soi-même
- Lancer un appel pour trouver des personnes ayant des compétences spécifiques
- Visiter le site d'enfouissement des déchets de Treffieux
- Conférences
  - o Initiation à la pratique du zéro déchet
  - o Le zéro déchet en famille
  - o Une journée zéro déchet : visite de Treffieux, repas préparé ensemble, atelier thématique

❖ **Table 10 : Organiser des cycles trimestriels d'ateliers à thème**

**TITRE ACTION : Organiser des cycles trimestriels d'ateliers à thème**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- 4 thèmes
  - o Cuisiner les restes
  - o Fabrication de produits ménagers
  - o Fabrication des cosmétiques
  - o Couture pour recycler
- Modalités d'organisation
  - o 10 personnes maximum par atelier
  - o dans une salle municipale mise à disposition
  - o Ateliers exploitables sur plusieurs communes selon estimation réalisée en amont sur les participants (questionnaire réalisé par la Communauté de communes, qui envoie les invitations)
  - o Chaque participant apporte ses ingrédients pour la confection des produits, avec une mise en commun du matériel plus conséquent (ex : machine à coudre prêtée par les voisins)
  - o Utilisation de moyens de la Communauté de communes (communication, locaux, relationnel) pour avoir des intervenants compétents et gestion des problèmes d'assurance
  - o Atelier de cuisine chez l'habitant avec un nombre restreint ou alors être « hébergés » par un restaurateur par cycle
- Réalisation d'un document (livret/brochure) informatif avec les recettes des produits
  - o besoin des moyens de la communauté de communes pour l'impression
  - o rédaction par le responsable de l'atelier
- Evènement de clôture en fin d'année en lien avec les thèmes pour faire connaître et échanger sur les pratiques de l'année

**Compétences individuelles identifiées :**

- ✓ Rédiger des brochures informatives
- ✓ Elaborer des produits
- ✓ Coudre
- ✓ Animer une réunion et gérer un projet
- ✓ Animer des ateliers
- ✓ Je suis informaticien, donc ce n'est pas un problème de mettre en place des outils informatiques,
- ✓ Créer ses cosmétiques et produits ménagers
- ✓ Cuisiner les restes
- ✓ Réparer la machine à laver
- ✓ Fabriquer produits ménagers, beauté

- En fin d'atelier, une restitution orale des travaux de chaque table a été réalisée par un participant volontaire.

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.

## COMPTE-RENDU

### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres		x
	SMCNA	NOZAY	x	
	agent	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	Association	Sucé Sur Erdre		x
	habitant + Président du comité des fêtes de Casson	Casson	x	
	Conseil de développement Erdre et Gesvres et Défi familles à Energie Positive	Grandchamp des Fontaines	x	
	Habitante et asso principalement	Casson	x	
	conseil de développement et habitant	Treillières		x
	Vice-président en charge du développement Durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	habitant	Sucé sur Erdre	x	
	Collectif "Les petits ruisseaux"		x	
	habitante	Grandchamp des fontaines		x
	cceg	Grandchamp des fontaines	x	
	Chargée de mission développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x	
	membre du Conseil de développement. Membre de l'association "A 15 minutes du Bourg"	VIGNEUX DE BRETAGNE	x	
habitante/asso	GRANDCHAMP DES FONTAINES	x		
Responsable service développement durable	Communauté de communes Erdre et Gesvres	x		
membre du Conseil de développement	TREILLIERES	x		

Pr : présent Ex : Excusé

### 1/ Introduction par Patrick LAMIABLE (CCEG)

- **Contexte :** Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- **Objectifs :** En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

### 2/ Démarche et planning

- Mme Menard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Mme Richarte (CCEG) précise que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- A titre introductif, Mme Menard présente les principes de l'économie collaborative. Il s'agit d'une économie de pair à pair :
  - reposant sur le partage ou l'échange de biens (voiture, logement, parking, perceuse, etc.), de services (covoiturage, bricolage, etc.), ou de connaissances (cours d'informatique, communautés d'apprentissage, etc.),
  - avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (dons, troc, volontariat),
  - par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.
- Pour illustrer concrètement ce qu'est l'économie collaborative, différents exemples (non exhaustifs) sont donnés par en matière de logement, transport, alimentation, habillement, service d'aide entre particuliers et d'équipement divers.
- Un focus sur la monnaie locale est réalisé par le bureau d'étude. Il est indiqué que son usage strictement local dynamise l'économie locale, crée du lien social et limite l'impact environnemental des échanges.
- Mme Richarté explique le fonctionnement des démarches coopératives et pour illustrer son propos présente la carte collaborative des initiatives développée par le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres. Elle indique que cette carte qui permet de repérer les initiatives du territoire a aussi pour objet de faciliter la coopération entre différents acteurs d'un territoire sur des projets en faveur des transitions.
- Le bureau d'étude présente ensuite les différentes formes du « financement participatif » appelé également « crowdfunding ». Il s'agit du don, du prêt, de la récompense ou de l'investissement participatif (actionnariat).

#### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 2 tables :
  - Table 1 : Développer l'économie collaborative -> Partage, échange, don, de personne à personne, avec ou sans monnaie (locale ou non)
  - Table 2 : Favoriser la coopération entre différents acteurs du territoire autour de projets communs et développer le financement participatif
- Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
- Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
- Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it

##### ❖ Propositions de la Table 1 : Développer l'économie collaborative -> Partage, échange, don, de personne à personne, avec ou sans monnaie (locale ou non)

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Créer une monnaie locale à l'échelle du territoire	Créer une monnaie locale
- Favoriser les asso/initiatives en faveur de l'échange et du don (ex : les incroyables comestibles, verger,...) - Favoriser les lieux d'échanges en aidant les initiatives en mettant à dispo une salle (ex : repair café, café citoyen, incroyables comestibles, jardins partagés,...)	Faciliter les porteurs d'initiatives (assos ou non)
- Valoriser le concept de voisin bienveillant plutôt que vigilant-> favoriser les échanges - Election du meilleur voisin, bénévole, citoyen	Valoriser l'état d'esprit de l'échange
- Initier des journées de troc (ex : les Tétapoux à Nozay), principe de la braderie mais sans monnaie (on donne, on prend, on donne et on prend) - Développer les actions type Repair café, ateliers d'échange de savoirs	Organiser des évènements ponctuels pour favoriser l'échange
- Organiser des moments conviviaux à domicile à thème (apéro-tricot, gouter-réparation,...) - Atelier d'échange de savoirs entre adultes (Réseau d'échange réciproque de savoirs) - Créer un groupe d'échange de savoirs - Ateliers d'échange de savoirs au profit des jeunes (intergénérationnel) - Organiser des rencontres avec nos anciens pour partager leurs connaissances et savoir-faire ; de métier et passions qui tendent à disparaître	Organiser des échanges de savoir
- Créer une plateforme d'échange de services pour les particuliers - Identifier des personnes ayant des compétences particulières en les incitant à participer à des « ateliers » par une rétribution (à définir) - Impliquer les maires/mairie comme pivot pour la banque de données - Lister les besoins en matériel (bricolage/jardinage par ex) des habitants - Créer une asso/groupe de partage de ce matériel - Site web (réseau social ?) pour mettre en relation offre/demande/services (au lieu des petits bouts de papier dans les boulangeries) - Créer une plateforme de prêt d'objet (à laquelle on peut participer à condition de mettre un objet en prêt au moins) - Créer un SEL (Service d'échange Local) - Troc/Don : Créer une liste de besoins et faire appel aux dons (oui de ceux qui possèdent trois taille haies) - Organiser des chantiers de travail au profit du collectif (ex : nettoyage de chemins) ou de besoins privés (ex : arracher une haie)	Créer une plateforme informatique (ou non) locale
- « CUMA » de matériel de bricolage	Créer une CUMB (Coopérative d'utilisation de matériel de bricolage)

##### ❖ Propositions de la Table 2 : Favoriser la coopération entre différents acteurs du territoire autour de projets communs et développer le financement participatif

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Résidences intergénérationnelles (missions locales, CCAS, Aide à domicile, paramédical, bailleurs sociaux, Assistante de service social, ...) Habitat humaniste - Lieux de rencontre et de convivialité à thèmes (ex : café des parents, avec intervenants psy, assistante sociale, ...) - Créer plus de lien et de visibilité sur l'agriculture et l'alimentation, plus de partenariat commerçants/producteurs, ateliers culinaires, ateliers antigaspi, visites de fermes - Pôle territorial de coopération économique, mutualisation des compétences, PTCE	Illustrer par l'exemple
- Animer une plateforme numérique pour accueillir les idées, les besoins et les disponibilités des habitants du territoire - Mettre en place un RERS (Réseau d'échange réciproque de savoirs) pour partager les savoir-faire autour de sujets communs/compétences - Organiser une foire aux idées (marchés, écoles, ...) pour mettre en relation, créer du lien et provoquer des rencontres - Lieu de rencontre/réunion/échanges où peuvent se rencontrer, se manifester les différents acteurs/porteurs de projets mécènes de compétences - Créer une « banque d'idées » relative au financement participatif (=lieu d'expression des formules et de groupes d'intéressés) - Favoriser la connaissance que les acteurs ont d'eux (et des autres) en proposant des lieux/occasions pour se connaître/échanger, dans une ambiance bienveillante (ex : apprendre à se présenter, à écouter sans juger, ...) - Organiser des évènements favorisant la rencontre, les échanges entre les acteurs - Plateforme de mise en lien + ressources méthodologiques - Importance du numérique dans les coopérations/collaborations-> penser au public qui en sont exclus (offres et demandes)	Créer des plateformes physiques et numériques de mise en liens de besoins et de compétences autour de projets DD du territoire
- Accompagnement des porteurs de projet (coach) en financement participatif, aide au lancement, suivi financier - Equipe de personnes/liens/ressources/mentors, appuyer les projets, médiateurs/catalyseurs	Accompagner les porteurs de projets
- Créer un fond de financement/épargne citoyenne de soutien aux porteurs de projet de développement, citoyens, écologiques - Lancer un financement pour l'installation de panneaux photovoltaïque sur Erdre et Gesvres avec revente de l'électricité en circuit court - Organiser des tombolas/loteries/évènements de soutien aux projets collaboratifs pour collecter des fonds, kermesse à projets - Marquer des projets locaux pour susciter l'investissement (ex : projet pour les jeunes, système de garde avec porteur identifiés/personnalisés) - Co-organiser des évènements afin de créer une habitude à faire ensemble et monter en compétence réciproquement, afin de promouvoir des campagnes de financement - Sur le financement participatif : la CCEG pourrait aider à faire le tri des projets en donnant une sorte de « label qualité » et en s'engageant à abonder les dons des particuliers	Organiser le financement des projets DD du territoire

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur le crowdfunding (différentes formules, où s'adresser) Proposer une rencontre des gens intéressés pour un type de formule (voir pour un projet) -&gt; Regrouper</li> <li>- Avant de collaborer, il faut se connaître et savoir ce qui existe-&gt; carte collaborative du conseil de développement à mettre plus en lumière, par exemple pour ceux qui ne sont pas sensibilisés à la thématique, par le biais de la presse locale par ex.</li> <li>- Informer et regrouper les intéressés par la monnaie locale</li> <li>- Faire connaître le conseil de développement pour augmenter son réseau et créer plus de liens</li> </ul>	<p>Informer le grand public sur la façon de travailler en coopération</p>
--	---

- ✓ Je peux parler du projet aux élus de la communauté de communes suite à cet atelier pour « sentir » si ce projet suscite leur intérêt et/ou pour leur montrer son intérêt.
- ✓ Je connais un SEL à Fay de Bretagne (association) que je peux interroger pour savoir comment il fonctionne
- ✓ Je peux participer à la réflexion de la « mise en forme » de l'outil
- ✓ Je peux participer à la construction des thématiques/fonctions de la plateforme
- ✓ Je peux participer à la définition de l'outil
- ✓ Je peux diffuser l'outil et le mettre en avant au travers d'actions du comité des fêtes de Casson
- ✓ Je peux communiquer sur l'outil auprès des asso, communes
- ✓ Je peux communiquer pour faire connaître la plateforme
- ✓ Je peux aider à faire connaître la plateforme
- ✓ Si ce projet se concrétise, je peux favoriser la communication à son sujet dans le cadre des supports/outils de communication du service Déchets
- ✓ Je peux participer à des réunions de présentation/valorisation de l'outil
- ✓ Je peux contribuer (savoirs/connaissances) pour proposer des services sur la plateforme
- ✓ Je peux participer à la plateforme et en parler autour de moi
- ✓ Je peux y apporter des objets/services

## 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

### ❖ Animation de l'atelier :

- Chaque table est invitée à choisir une grande action parmi celles proposées.
- Pour l'action choisie, les participants ont été invités à réfléchir à une idée de projet et aux compétences qu'ils possèdent pour mettre en œuvre ce projet.

**Table 1 : Créer une plateforme numérique d'échanges/de services au niveau local**

<p><b>Prémices d'un projet collectif : Créer une plateforme numérique d'échanges/de services au niveau local</b></p> <p>D'un côté le prêt et l'échange d'objets ; de l'autre côté échange de savoirs et de services qui, une fois effectué donne le droit de bénéficier du temps équivalent (système du SEL)</p> <p>Les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement informatique</li> <li>- Hébergement informatique</li> <li>- Solliciter le conseil de développement pour pouvoir utiliser un outil similaire à la carte collaborative</li> <li>- Solliciter la CCEG pour communiquer sur l'outil</li> <li>- Identifier un porteur de projet (CDEG, collectif, asso, CCEG) qui fait sa maintenance</li> <li>- Trouver un stagiaire, service civique pour créer l'outil</li> </ul> <p>1/ A- Sollicitation des élus/CD/service : recherche de retours d'expériences. Si volonté / engagement politique B- Trouver des personnes compétentes bénévoles pour développer l'outil numérique (service civique, ou entreprises du territoire ou développeur info)</p> <p>2/ Définir collectivement l'outil, ses fonctionnalités (les différents domaines, son fonctionnement, ce qu'on met dedans)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Echelle territoriale</li> <li>o Items</li> <li>o Maintenance</li> <li>o Alimentation et suivi du site</li> <li>o Unités (temps...valeur...)</li> </ul> <p>3/ Valoriser et communiquer sur l'existence de cette plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Relais citoyens</li> <li>o Relais associations</li> <li>o Relais collectivités</li> <li>o Outils : réseaux sociaux / forum/ presse</li> </ul> <p>4/ Alimenter, faire vivre la plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Participer</li> <li>o Savoirs/ services/ prêts de matériel</li> </ul> <p>5/ Evaluer les gains</p>
---

### **Prémices d'un projet collectif : Créer une (des) plateforme(s) physique(s) et numérique(s) de mise en lien de besoins et de compétence de besoins et de compétences autour de projets DD du territoire**

1. Qu'est ce qui se fait ailleurs ?
2. Trouver des gens. Quel type de personnes ?
3. Thème « ta maison des transitions » du territoire d'E&G
4. Définition de quoi on a besoin ?
5. Il faut un lieu collaboratif
6. Impliquer toutes les associations qui connaissent le sujet
7. Constituer une équipe projet
8. Financer le projet par le financement participatif
9. Faire un appel à volontaires
10. Lancer l'idée lors de prochaines réunions DD
11. Préciser, identifier les parties prenantes : asso, entreprises, citoyens...élus
12. Regarder le « RERS » comment ça marche ? Quelle organisation, où, quel lieu ? Quel besoin ? comment l'animer ?
13. Important : animation – liens – échanges – projets
14. Il faut un « référent » par type, par thème. Où est la personne ressource ?
15. Présenter à jour fixe un projet ; « les mardis du projet »

### **Compétences individuelles identifiées :**

- ✓ Favoriser le lien, la convivialité, la rencontre
- ✓ Je peux participer à faire émerger/susciter des projets locaux → animation
- ✓ Je sais rêver
- ✓ Aide à la mise en place d'un lieu (Physique/numérique) d'échanges
- ✓ Animation
- ✓ Je peux aider à la conception d'un outil numérique type « carte collaborative »
- ✓ J'utilise déjà des plateformes collaboratives, je peux faire un retour d'expériences
- ✓ Je peux aider à mener le projet de structuration d'une plateforme et le lieu de rencontre
- ✓ Je sais structurer la présentation d'un projet pour le présenter à un financeur
- ✓ Je sais gérer un projet de préférence technique
- ✓ Je peux accompagner les porteurs de projets sur la méthode de conduite de projet
- ✓ Je peux communiquer à travers les supports de la CCEG
- ✓ Je sais utiliser les réseaux sociaux
- ✓ Animation et management d'une équipe
- ✓ Je connais les bases du financement participatif
- ✓ J'ai participé à la création d'un CIERC (club d'investissement énergie renouvelable citoyenne) pour les éoliennes d'Anenis (j'en suis le gérant)

### **Compétences individuelles identifiées :**

- ✓ Je connais la personne qui a développé la carte collaborative du Conseil de développement et l'interroger pour savoir s'il existe des outils simples d'utilisation ou clés en main
- ✓ Je peux relayer le besoin de développement et d'hébergement informatique auprès des élus
- ✓ Je peux solliciter le conseil de développement

- ✓ Je connais le fonctionnement bancaire en France et en Europe
- ✓ Je suis en contact avec une association visant à regrouper des gens souhaitant faire du photovoltaïque (fournisseur de toiture et fournisseurs de financement)
- ✓ Organisation d'événements

## 6/ Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.



## Atelier Développement Durable « Alimentation et circuits courts »

04 décembre 2017

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	agent	CCEG	x	
			x	
	Mairie de Saffré	Saffré	x	
	Conseiller municipal	Vigneux de Bretagne	x	
	citoyenne et entreprise	Treillieres		x
	habitante	Vigneux de Bretagne	x	
	Habitant / Exploitant agricole	Casson		x
	habitant	Grandchamp-des-Fontaines		x
	habitante	TREILLIERES		x
	CCEG	Les Touches	x	
	Habitante/association principalement	Casson		x
	Tennis club de Vigneux de Bretagne	Vigneux de Bretagne		x
	Conseillère municipale	Vigneux de Bretagne		x
	Vice-Président en charge du développement durable	CCEG		x
	Agent	CCEG		x
	Habitante	Nort sur Erdre		x
	Collectif les Petits ruisseaux paysan maraîcher bio	Nort sur Erdre		x
	Les Agriculteurs Erdre et Gesvres	Nort sur Erdre		x
	Chambre agriculture structure agricole GAB44	Nantes		x
	NOZAY		x	
Chargée de mission développement durable	CCEG		x	

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Habitant, administrateur de CIAP 44	TREILLIERES	x	
	élue	Petit Mars		x
	AMAP Vigneux de Bretagne	Vigneux de Bretagne	x	
	Association CD et AMAP des Fontaines	GDF	x	
	CAP44	Nantes	x	
	Terre a l'assiette	Puceul	x	
	entreprise	Puceul	x	
	habitante et enseignante	Notre Dame des Landes	x	
	Responsable du service développement durable	CCEG	x	
	Agriculteur, Responsable Professionnel	CASSON	x	
		44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES	x	
	Elu municipal		x	
habitante	Vigneux de Bretagne	x		
Association - Future entreprise	Nort-sur-Erdre	x		

Pr : présent Ex : Excusé

#### 1/ Introduction par Patrick LAMIABLE (CCEG)

- **Contexte** : Il s'agit d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...) pour réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial).
- **Objectifs** : En plus de mener des actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...), la communauté de communes souhaite impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres afin d'encourager, d'accompagner et de faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire.

#### 2/ Démarche et planning

- Mme Menard (CCEG) rappelle le planning général de la démarche co-construction.
  - Il a été réalisé un diagnostic par le bureau d'études Alterea, présenté en séance plénière le 04/10/2017.
  - Il se déroulera 11 ateliers thématiques d'octobre à décembre et 4 réunions thématiques sur les énergies renouvelables.
  - A l'issue des ateliers, un travail sera effectué en interne effectuer les choix politiques et définir la stratégie
  - Viendra ensuite un second temps de travail en ateliers pour co-écrire les actions de mars à juin 2018.
- Les enjeux territoriaux présentés lors de la plénière de lancement du 4 octobre sont rappelés ainsi que le planning des ateliers.
- Il est précisé que le résultat attendu des ateliers est d'identifier des idées de projets et de lancer les prémisses de collaborations possibles (avec les participants aux ateliers). La seconde phase de concertation qui suivra à partir du mois de mars 2018 aura pour but de structurer les projets qui répondront à la stratégie décidée par les élus, en élargissant la co-construction à d'autres partenaires intéressés.

### 3/ Eléments de contexte concernant la thématique

- A titre introductif, Mme Ménard rappelle que la thématique de cet atelier est un sujet d'actualité car les travaux de restitution de la consultation publique menée cette année dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, sont attendus pour mi-décembre.
- Mme Richarté précise que l'objectif de développement des circuits courts et/ou de proximité figurait déjà dans la précédente stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres, avec des actions inscrites dans l'Agenda 21 et le premier Plan Climat. A ce titre, elle précise les actions qui ont déjà été menées :
  - Mise en place d'une démarche de structuration d'une micro-filière d'approvisionnement local de la restauration collective (2010-2013)
  - Diagnostic des 30 structures de restauration collective (2010-2011)
  - Repérage des conditions favorables au développement de l'approvisionnement local (2012-2013)
  - Souhait d'aboutir à une plateforme d'approvisionnement local pour la restauration collective (2014-2015)
- Il est précisé que la Communauté de communes souhaite poursuivre cette démarche. Dans ce cadre, elle a répondu à un appel à projet (dont les lauréats ne sont pas encore retenus) avec plusieurs partenaires pour :
  - Développer une démarche d'alimentation durable sur le territoire d'Erdre et Gesvres
  - Structurer la filière pour l'approvisionnement local pour la restauration collective de produits de qualité
  - Faciliter la transition alimentaire et agricole du territoire, en partenariat avec le Conseil de Développement, par la création d'un groupe de citoyens qui mènera des actions à destination du grand public, de lycéens, des élus et des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture
- En complément, Mme Richarté indique que cet objectif a également été inscrit dans la démarche GTPEC (Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) que mène la Communauté de communes sur la filière agroalimentaire
  - S'appuyer sur un socle agricole à fort potentiel
  - Innover et développer (Circuits courts, agrotourisme...)
- L'offre agricole du territoire est présentée par le bureau d'étude. Il s'agit d'un territoire d'élevage principalement (lait, viande), avec des surfaces en herbes importantes et une part significative d'agriculture biologique, en comparaison avec d'autres territoires (au niveau de la Loire Atlantique : 10.5% de la surface en bio et 685 exploitants en 2015).
- Les résultats d'une étude menée par l'AURAN (Agence d'Urbanisme) en 2010 sur les habitudes de consommation des habitants du territoire d'Erdre et Gesvres sont présentés :
  - Principalement en supermarché
  - Part plus importante auprès des producteurs locaux que le reste du département
  - Principal critère la proximité, le prix et la qualité des produits (plus élevé que pour le département)
  - Revenus plus élevés s'approvisionnement plus auprès des producteurs locaux
  - Pour les -35 ans le principal critère est la proximité
- Le bureau d'étude présente également la filière agro-alimentaire sur le territoire en quelques chiffres :
  - 840 emplois dans la production
  - 170 dans la transformation
  - 430 emplois dans le transport et le conditionnement
  - 530 dans la distribution
- Enfin, il est rappelé que différents exemples de circuits courts existent déjà sur le territoire :
  - AMAP
  - Fermes qui vendent aux particuliers
  - Recensement des producteurs vendeurs

### 4/ Première partie de l'atelier : faire ressortir des propositions et en choisir une par table

- ❖ Animation de l'atelier :
  - Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 2 tables :
    - Table 1 : Développer l'offre alimentaire de proximité et de qualité
    - Table 2 : Faciliter le lien entre l'offre alimentaire de proximité et la demande
    - Table 3 : Changer les comportements vers une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable
    - Table 4 : Développer l'achat de produits locaux
  - Après un rapide tour de table, ils ont été invités à réfléchir individuellement à des idées pour améliorer la situation sur le territoire en inscrivant leurs idées sur des post-it.
  - Ils ont ensuite lus et regroupés les différents post-it sur une grande feuille, sous la forme de « patates ».
  - Ils se sont enfin mis d'accord sur un intitulé par « patate » permettant de synthétiser l'ensemble des idées inscrites sur les post-it
- ❖ Propositions de la Table 1 : Développer l'offre alimentaire de proximité et de qualité

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
- Favoriser la mise en place de projets de proximité (communication) - Promouvoir des réseaux existants pour structurer l'offre ( <a href="http://www.approximite.fr">www.approximite.fr</a> , bienvenue à la ferme)	Accompagner les producteurs dans les démarches de communication
- Structurer une filière fiable (visibilité sur la pérennité) qui rassurer les producteurs - Relocalisation des filières ; marché de cotraitance : Filière longue, filière courte - Recenser les producteurs qui veulent s'engager - Développer des petits magasins de proximité avec des horaires adaptés - Attente des restaurants scolaires (différents produits, équilibre matière)	Quantifier, qualifier la demande pour adapter l'offre
- Que veut dire qualité ? Ne pas confondre qualité et présentation - Informer davantage les consommateurs et les attirer vers des produits de qualité et de proximité - Refuser l'approvisionnement de produits venant des pays étrangers alors qu'ils peuvent être produits en région (ex : patate douce) - Ateliers cuisine pour consommateur avec producteurs	Traçabiliser les produits du territoire
- Faciliter la transformation des produits sur le territoire (abattage/découpe) (souvent complexe donc un frein) - Présenter davantage de produits transformés	<b>Renforcer et développer les outils de transformation (abattage)</b>
- Meilleure valorisation financière des produits	Meilleure valorisation financière des produits
- Préservation du foncier agricole, mise en réserve du foncier pour faciliter l'installation, Comcom->SAFER->Paysans->porteurs de projet-> SCIC Nord Nantes ->Comcom - Permettre des installations de transmission, recréation d'exploitations	Poursuivre la politique de préservation du foncier et d'installation
- Former les producteurs à exploiter de nouveaux produits - Mutualisation de productions entre producteurs, ex : pomme de terre, diversification pour les producteurs (notamment chez les éleveurs) - Informer la production (le producteur) sur quoi produire	Diversification de l'offre sur des productions déficitaires

❖ **Propositions de la Table 2 : Faciliter le lien entre l'offre alimentaire de proximité et la demande**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ou deux cuisines centrales qui desservent un maximum de restaurations collectives</li> <li>- Organisation collective pour répondre à la demande en restauration collective (plateforme, mutualisation des moyens)</li> <li>- Mutualiser le transport (vers les marchés, vers la restauration collective)</li> <li>- Utiliser les outils existants à proximité pour 1ere transformation de produits (Légumerie St-Herblain, atelier viande Puceul)</li> </ul>	Créer une filière d'approvisionnement locale pour la restauration collective
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître la demande, où ? comment ? quoi ? → enquête sur les communes ?</li> </ul>	Diagnostic
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un label « produits locaux » pour les restaurants de la CCEG (+ cahier des charges qualité)</li> <li>- Proposer aux restaurateurs de mettre en place un menu « produits locaux » dans leurs cartes</li> </ul>	Créer un label « produits locaux »
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte interactive distribuée aux habitants sur les ventes directes à la ferme</li> <li>- Mieux identifier et communiquer sur l'offre alimentaire locale (carte interactive globale (existe des plus ou moins partielles), campagnes de sensibilisation, carte papier aussi)</li> <li>- Faire connaître les producteurs locaux accessibles en vente directe (dépliant avec adresse et tel, carte sur internet)</li> <li>- Carte interactive des distributeurs et des ressources de la CCEG (même concept que le conseil de développement)</li> <li>- Faire une campagne d'information sur l'offre territoriale (sortie des centres commerciaux, manifestations publiques, ...)</li> </ul>	Communiquer sur l'offre locale de qualité existante (cartes papier et internet + grande campagne d'information)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux producteurs locaux d'avoir une place sur les marchés des communes</li> <li>- Créer des points relais de l'offre alimentaire locale de vente ou d'information</li> <li>- Mettre à disposition des lieux pour les AMAP</li> <li>- Proposer des espaces et lieux permettant d'organiser des marchés de producteurs</li> <li>- Prévoir des zones pour « camions au détail » (autre que la place de marché)</li> <li>- Création d'un marché du soir (sortie d'école)</li> <li>- Organiser une distribution des paniers (AMAP) pour les personnes sans véhicules</li> </ul>	<b>Proposer dans chaque commune des lieux de regroupement de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)</b>

❖ **Propositions de la Table 3 : Changer les comportements vers une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer et mettre en valeur des expériences réussies (sur le territoire ou à l'extérieur) ex : projection débat</li> <li>- Créations, visites des jardins bios de proximité</li> </ul>	Valoriser les expériences positives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les repas de cantines (+local, +de saison)</li> <li>- Offrir aux enfants, personnes âgées, etc... (restauration collective) une alimentation + saine, +sûre, +durable</li> <li>- Offrir une poule aux habitants (- de déchets, + d'œufs)</li> </ul>	Améliorer les repas dans les cuisines
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des actions d'accompagnement de citoyens, défi FAAP : famille à alimentation positive</li> <li>- Organiser des défi familles alimentation</li> </ul>	Rendre plus accessible la nourriture de qualité aux plus modestes (éducation, évènements)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et mobiliser les jeunes du territoire sur la question de l'alimentation durable</li> <li>- Introduire le potager comme une activité extrascolaire des écoles</li> </ul>	Rendre les jeunes consommateurs

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers cuisines et découvertes dans les écoles, les associations</li> <li>- Mettre en place des ateliers culinaires à destination des citoyens</li> <li>- Faire cuisiner les enfants (éducation du goût, plaisir de la cuisine, découverte des produits, ...)</li> </ul>	Mettre en place des ateliers cuisines
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouer du contact entre habitants et producteurs locaux</li> <li>- Faciliter les achats des consommateurs par une diversification des circuits de distributions</li> <li>- Créer des lieux dédiés à l'éducation</li> <li>- Identifier, connaître les producteurs locaux</li> </ul>	<b>Recréer du lien entre producteur et consommateur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller moins au supermarché, privilégier les achats directs, marchés, AMAP</li> <li>- Stop au gaspillage</li> <li>- Découverte des différents régimes alimentaires, besoins nutritionnels, différents publics</li> <li>- Respecter les saisons</li> <li>- Manger moins de viande (mais de meilleure qualité)</li> <li>- Acheter local</li> <li>- Cuisiner plus, faire maison</li> <li>- Vers le 0 déchet alimentaire</li> <li>- Sensibiliser à la réduction des protéines animales dans l'alimentation</li> <li>- Manger plus de saison (pédagogie : quel fruit ou légume-quel saison ?)</li> <li>- Manger moins de sucre raffiné</li> <li>- Moins de produits transformés, plus de produits simples, bruts, ex : gouter : pain plutôt que biscuits industriels</li> <li>- Produire soi-même (poules, potager) quand c'est possible</li> <li>- Manger bio</li> </ul>	Définir des grands objectifs à atteindre

❖ **Propositions de la Table 4 : Développer l'achat de produits locaux**

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé choisi par la table pour synthétiser les différentes idées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer un pourcentage de produits locaux en restauration (même démarche que bio)</li> <li>- Imposer par la loi dans la restauration un approvisionnement local. Se préparer donc plus rapidement.</li> </ul>	Fixer les objectifs à l'échelle intercommunale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager et accompagner l'embauche d'agriculteurs communaux pour approvisionner localement la restauration</li> <li>- Aider les producteurs locaux surtout en bio</li> <li>- Favoriser l'agriculture bio (via aides à l'installation + subvention)</li> <li>- Faciliter l'installation des producteurs-transformateurs de sorte à favoriser l'offre</li> <li>- Installer -Privilégier une agriculture vertueuse</li> </ul>	Développer l'offre bio et locale pour répondre à la demande
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication-affichage sur les produits/producteurs locaux et lieux de vente</li> <li>- Recenser les produits agricoles et maraichers de la CCEG</li> <li>- Lier tourisme et agriculture</li> <li>- Mettre en place-Identifier-Favoriser réseaux et producteurs locaux</li> <li>- Recenser les producteurs de produits bio (annuaire)</li> <li>- Mettre davantage en avant la vente directe-&gt; actions de communication dans les communes</li> </ul>	Communiquer efficacement pour promouvoir l'offre locale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des « comptes fidélité » chez plusieurs producteurs locaux (valables et utilisables chez chacun d'eux)</li> <li>- Offres de proximité, promotions-&gt; cartes de fidélité, coupons de remises/réduction</li> <li>- Développer-mettre en place une monnaie locale</li> <li>- Créer une monnaie locale</li> </ul>	Mettre en place des outils incitatifs vers l'achat local
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le nombre d'agriculteurs. Aller parler du métier dans les écoles</li> <li>- Créer le lien entre producteurs locaux/resto collective</li> </ul>	Développer l'éducation et l'animation autour du bien manger

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recréer plus de lien entre les agriculteurs et les consommateurs (événements ludiques et pédagogiques à la ferme, soirées débats...)</li> <li>- Eduquer au goût, au bien manger dans les écoles, les associations</li> <li>- Mener des actions pédagogiques avec les écoles (visites à la ferme avec ateliers ludiques, intervention d'agriculteur dans les classes)</li> <li>- Présence des agriculteurs lors des repas collectifs pour présenter leurs produits</li> <li>- Evénements conférences</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un groupement multi-acteurs pour le « mieux manger » sur la CCEG et le faire vivre dans le temps (agriculteurs, élus, transformateurs, consommateurs, commerçants)</li> <li>- Défi famille à alimentation positive</li> </ul>	Fédérer et impliquer élus et citoyens autour du bien manger
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés paysans à développer sur le territoire puis clairement les identifier</li> <li>- Développer et aider les associations et les magasins de distribution des produits locaux</li> <li>- Encourager et accompagner la création de magasins de producteurs/épicerie associative sur le territoire</li> <li>- Augmenter la présence de produits locaux dans les supermarchés de la CCEG</li> <li>- Magasin de producteurs sur emplacement central de la CCEG (en lien avec les principaux axes routiers)</li> <li>- Micro-marché AMAPS, lieux de vente et distribution des produits locaux</li> </ul>	<b>Structurer et enrichir les circuits de distribution</b>

#### 5/ Deuxième partie de l'atelier : Mettre en commun des compétences pour se lancer dans l'action

##### ❖ Animation de l'atelier :

- Chaque table est invitée à choisir une grande action parmi celles proposées.
- **Table 1 : Renforcer et développer les outils de transformation et logistique (abattage, légumerie, conserverie)**
- **Table 2 : Proposer dans chaque commune des lieux de regroupements de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)**
- **Table 3 : Recréer du lien entre producteur et consommateur**
- **Table 4 : Structurer et enrichir les circuits de distribution**
- Pour l'action choisie, les participants ont été invités à réfléchir à une idée de projet et aux compétences qu'ils possèdent pour mettre en œuvre ce projet.

##### ❖ **Table 1 : Renforcer et développer les outils de transformation et logistique (abattage, légumerie, conserverie)**

###### Prémices d'un projet collectif :

###### **Renforcer et développer les outils de transformation et logistique**

- (Abattage)
- (Légumerie)
- (Conserverie)

###### 1. Renforcer

- Sécuriser les outils existants
  - o Saturation des volumes
  - o Engagements contractuels
- Coordonner les utilisateurs → gestion logistique

###### 2. Développer

- Outil d'abattage → abattoir multi espèces local ou proximité
- Mutualisation logistique (récolte, transport, stockage)

Ex : Marché public

Clause : rencontre producteurs / restaurateurs. Poursuivi de la réalisation du marché

##### ❖ **Table 2 : Proposer dans chaque commune des lieux de regroupements de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Connaissance sur la qualité alimentaire et la façon de cuisiner
- ✓ Piloter des projets associatifs. Je peux essayer de mobiliser le conseil municipal de « Vigneux »
- ✓ Plein d'idées pour regrouper et rendre visible l'offre de produits locaux de qualité... mais je suis à la retraite
- ✓ Energie et volonté de créer mon emploi autour de ces thématiques
- ✓ Connaissance agriculture, environnement
- ✓ Animer des réseaux et débats
- ✓ Déjà investie dans une dynamique de lie collectif (dans lequel une halle paysane ou autre pourrait avoir sa place)

###### Prémices d'un projet collectif :

###### **Proposer dans chaque commune des lieux de regroupements de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)**

###### Plusieurs idées :

- Réfléchir aux horaires (soirs/sorties école) ou distributeurs automatiques
- Réfléchir à un lieu fixe qui soit repérable pour les consommateurs
- Réfléchir à la possibilité d'une commande par internet (pour les différents producteurs)

Le lieu serait utilisable par les différents formats de distribution (AMAP/marché de producteurs/ action et éducation)

Ce lieu aura aussi une vocation éducative (atelier cuisine) et pourra accueillir des produits frais (chambre froide)

Travailler sur l'alimentation solidaire (distribution des produits aux personnes sans véhicule)

Sensibilisation des élus

Création d'emploi sur ces thématiques

Mise en lien des initiatives individuelles, collectives, citoyennes

##### ❖ **Table 3 : Recréer du lien entre producteur et consommateur**

###### Compétences individuelles identifiées :

- ✓ Avec le collectif d'AMAPs d'Erdre et Gesvres, nous réfléchissons à la création d'événements en communes, ouverts au public...
- ✓ Via l'AMAP, je suis en lien avec plusieurs producteurs bio du territoire, qui aiment partager
- ✓ Le CD peut communiquer sur les initiatives locales ou sur les événements
- ✓ Je suis présidente de l'AMAP de Vigneux : je suis en lien avec des familles sensibles à ces questions. Je peux mobiliser des bénévoles pour des événements
- ✓ Le CD peut aider à la mise en place d'une carte interactive des producteurs locaux (en lien avec la CCEG)
- ✓ Le CD peut faire remonter des propositions aux élus
- ✓ Le CD peut organiser des débats, ciné-débats, pour sensibiliser, faire émerger des propositions
- ✓ Le GAB 44 peut organiser des visites de fermes chez les producteurs pour les scolaires
- ✓ Le GAB 44 peut mobiliser son réseau sur le territoire pour participer à des événements
- ✓ Le GAB 44 peut réaliser des formations pour les producteurs sur l'accueil à la ferme
- ✓ Le GAB 44 peut valoriser des actions sur des fermes du territoire via des campagnes de communication (Printemps bio)
- ✓ Je fais partie d'un groupe qui réfléchit à la création d'une épicerie associative – lieu de rencontre à la Paquelais
- ✓ Je suis graphiste-illustratrice, je peux aider sur la création graphique de supports
- ✓ Le CD peut tenter d'identifier les besoins, les difficultés rencontrées (de chaque partie) pour lever les freins au changement de comportement et faciliter les changements de comportement
- ✓ Le CD peut organiser des rencontres entre des habitants intéressés par le sujet et des agriculteurs
- ✓ Mobilisation des agriculteurs d'Erdre et Gesvres pour ouvrir leurs portes : randos / visites...

Prémices d'un projet collectif :

Recréer du lien entre producteur et consommateur

- Créer une carte interactive pour répertorier les producteurs du territoire (ex carte du Conseil de développement, mais adaptée aux producteurs)
- Développer des lieux de vente directe : magasins de producteurs, épiceries associatives, AMAPs, marchés, site internet
- Sensibiliser les producteurs pour leur donner plus envie d'aller vers le consommateur
- Visites de ferme (scolaires) valorisées pour le producteur
- Création d'événements autour de la nourriture : marchés de producteurs, randos avec étapes dans les fermes, pique-nique.

- Quid de la plateforme d'approvisionnement local pour l'approvisionnement de ces magasins (même approche que Restauration collective) → meilleur gestion des déplacements et de la logistique. mutualisation

❖ **Table 4 : Structurer et enrichir les circuits de distribution**

Prémices d'un projet collectif :

Structurer et enrichir les circuits de distribution

Préambule : Attention à l'approvisionnement → pénurie de produits bio et locaux. Pour les vendre, il faut les avoir !

Vente directe chronophage : l'agriculteur doit se concentrer sur son activité de production. Quid des intermédiaires, en restant en circuit court

AMAP : modèle qui fonctionne mais qui commence à s'essouffler (contraignant, manque de lieu de distribution)

Ruche : 1 à Nort sur Erdre

Magasin de producteur : PAS SUR LA CCEG !

Marchés : attention mélange des stands Alimentaire vs non alimentaire et Bio vs conventionnel

Notre solution :

Quoi ?

- 1 lieu physique = 1 magasin
- Vente de produits fermiers et locaux issus d'une agriculture durable (focus sur rayon de 20kms)
- Tenu par un intermédiaire avec des permanences des agriculteurs
- Horaires adaptés aux modes de vie des consommateurs → avoir une amplitude horaire choisie type :
  - o Fin de matinée
  - o Pause déjeuner
  - o Sorties des classes
  - o Sortie du travail
- 4 ou 5 magasins dans des lieux / communes stratégiques :
  - o Treillières
  - o Vigneux de Bretagne
  - o Saint mars du désert
  - o Notre dame des Landes
  - o Nort sur Erdre

} Vérifier l'existant en amont pour s'assurer de la pertinence
- Catégories de produits disponibles
  - o Fruits et légumes
  - o Produits laitiers
  - o Produits carnés/œufs
  - o Produits transformés locaux → salés (pâtes, potages), sucrés (confiture, jus)
  - o Pains et afromines
  - o Pâtes et céréales
  - o Boissons avec et sans alcool
  - o Infusions
  - o Produits d'entretien
  - o Produits cosmétiques

**6/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation. Une plénière générale de restitution des ateliers est prévue le 19 décembre à 18h30.
- Frédéric PIETERS, membre du Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres précise pour les personnes intéressées, qu'un groupe « alimentation et agriculture » va être constitué, à l'initiative du Conseil. A ce titre, il indique qu'une première réunion sera organisée le 6 février 2018.
- La prochaine échéance pour poursuivre le travail collectif est prévue en mars 2018.

---

### III. Clôture de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation le 19/12/2017

---

# Elaboration de la nouvelle stratégie de Développement Durable

Restitution des ateliers de concertation

# PARTIE 1

## Le cadre de la concertation

## Objectifs

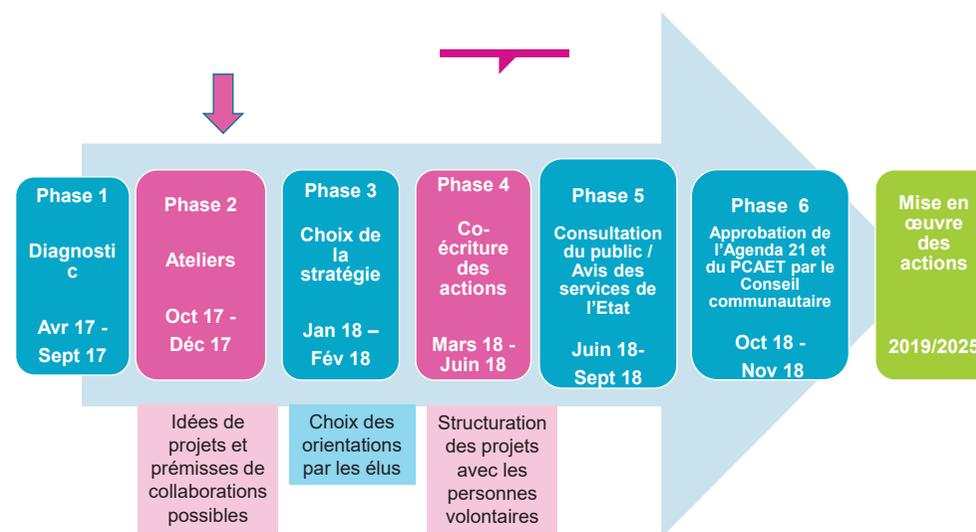
### ➤ Animer une réflexion :

- avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...)

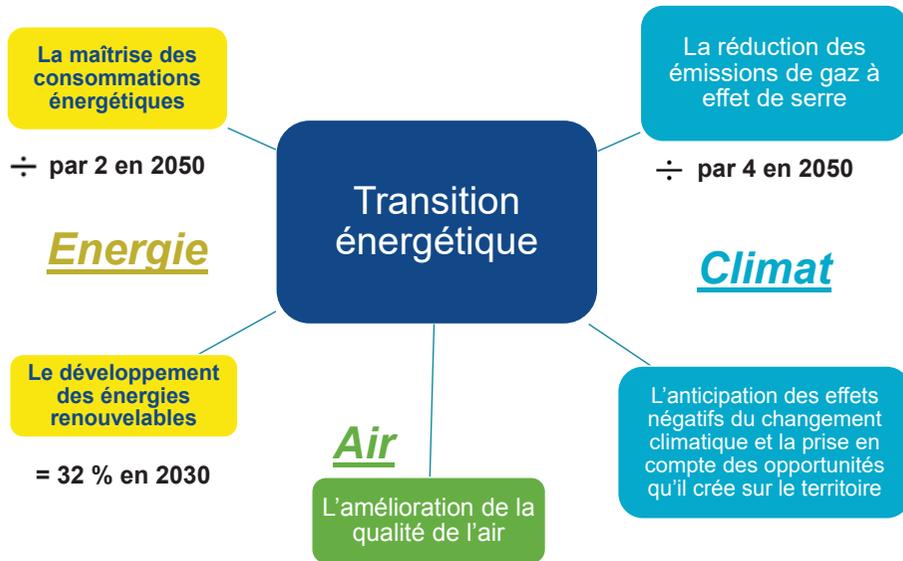
### ➤ Pour :

- Réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres: son Agenda 21 (démarche volontaire) et son Plan Climat Air Energie Territorial (réglementaire),
  - Actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...)
- Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres :
  - Encourager, accompagner et faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire

## Planning de la démarche



## Contribuer aux objectifs nationaux

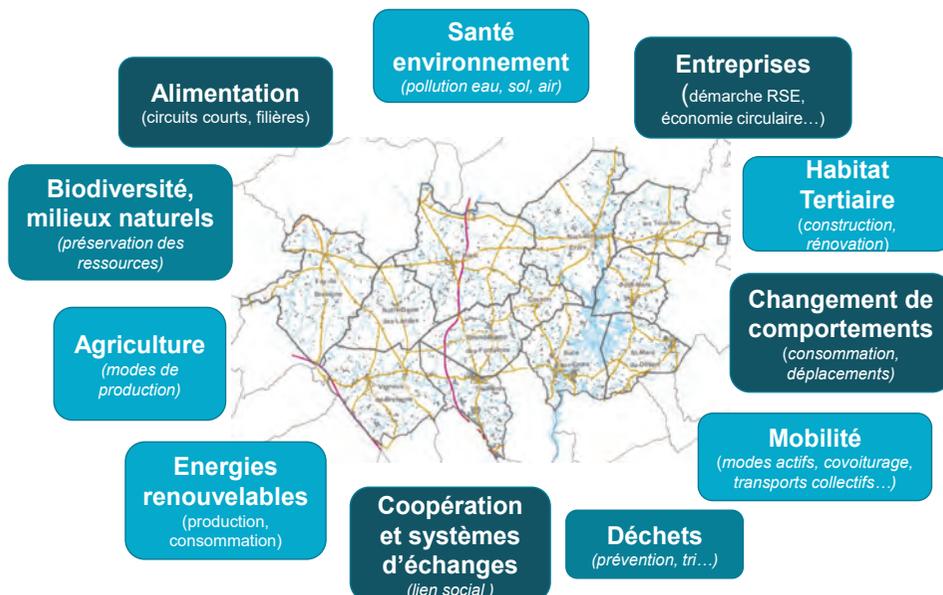


## Contribuer à la feuille de route universelle du Développement durable

- 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis en 2015, pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous



## Synthèse des enjeux territoriaux



## Planning des 11 ateliers



## Autres réunions

Soirée Ciné Débat « zéro phyto 100% bio »  
Conseil de développement,  
10 novembre 2017



2 réunions « méthanisation »  
9 et 16 novembre 2017



2 réunions « projets citoyen collectif photovoltaïque »  
7 et 12 décembre 2017



# PARTIE 2

## Bilan de la concertation

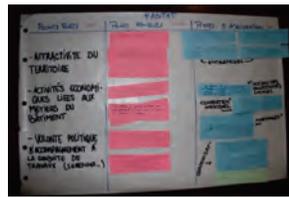
1 0 Suivez-nous sur [www.ceag.fr/](http://www.ceag.fr/)



### La Plénière de lancement du 04/10/17

78 personnes

Un premier travail en ateliers  
« Points forts/ Points faibles/ Pistes d'améliorations »



Des initiatives mises en lumière



Un temps d'échange convivial



### Les ateliers: du 16 octobre au 4 décembre 2017

11 ateliers

28 heures d'échanges

400 participants

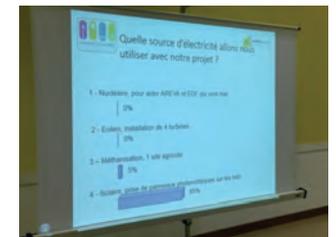
Dont 190 personnes différentes

233 propositions d'actions



4 réunions de sensibilisation aux énergies renouvelables

- 57 participants (dont 27 personnes nouvelles)
- Personnes intéressées pour aller plus loin:
  - 2 pour la méthanisation
  - 12 pour le photovoltaïque



Du chocolat, des abricots, des madeleines....

# PARTIE 3

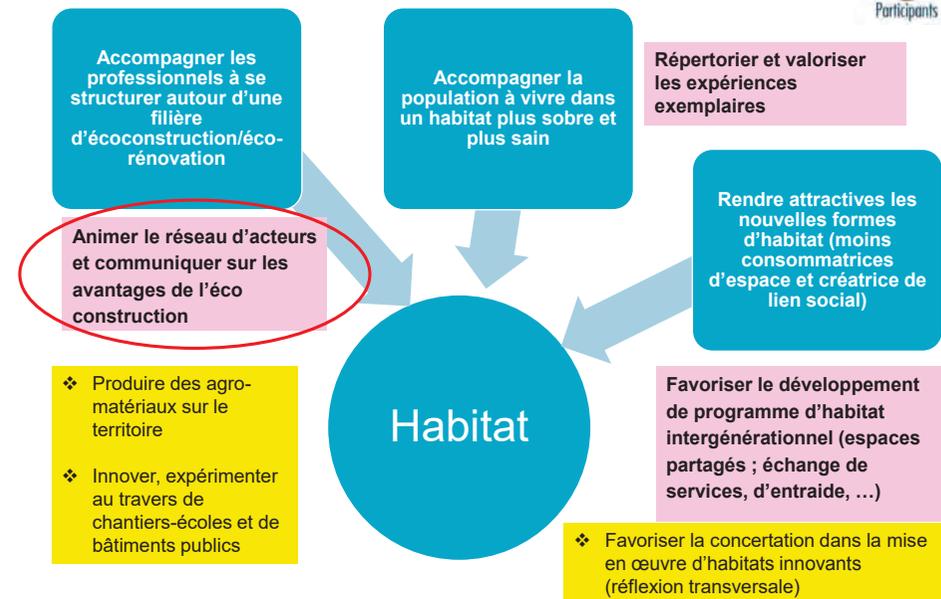
## Restitution des ateliers

1 Suivez-nous sur [www.cceq.fr/](http://www.cceq.fr/)



### Atelier Habitat du 16/10/17

20



### Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Habitat

#### OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT



Développement des productions biosourcées



Maîtrise des consommations d'énergie

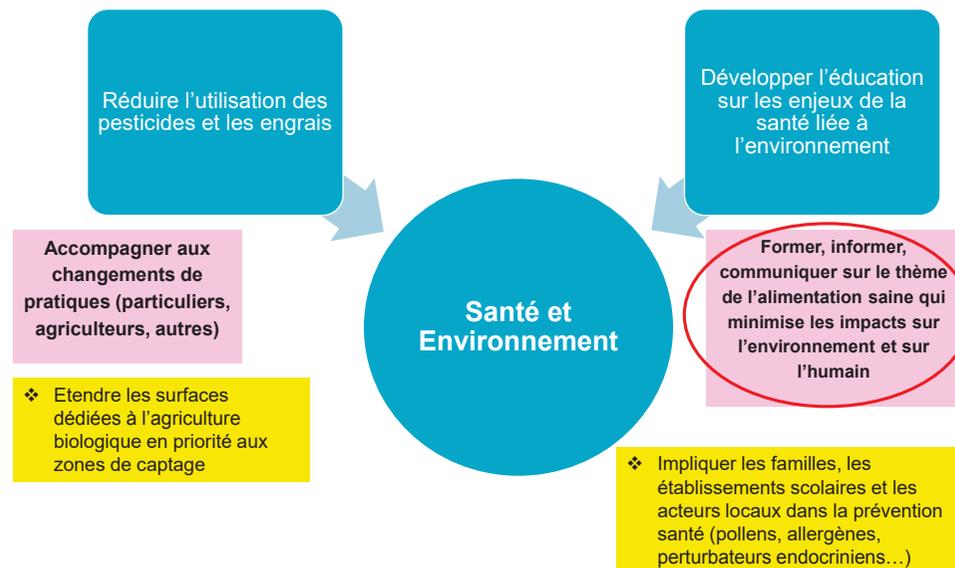


Baisse des émissions de gaz à effet de serre



### Atelier Santé Environnement du 18/10/17

13



Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Santé Environnement

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT



Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration



Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Entreprise

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

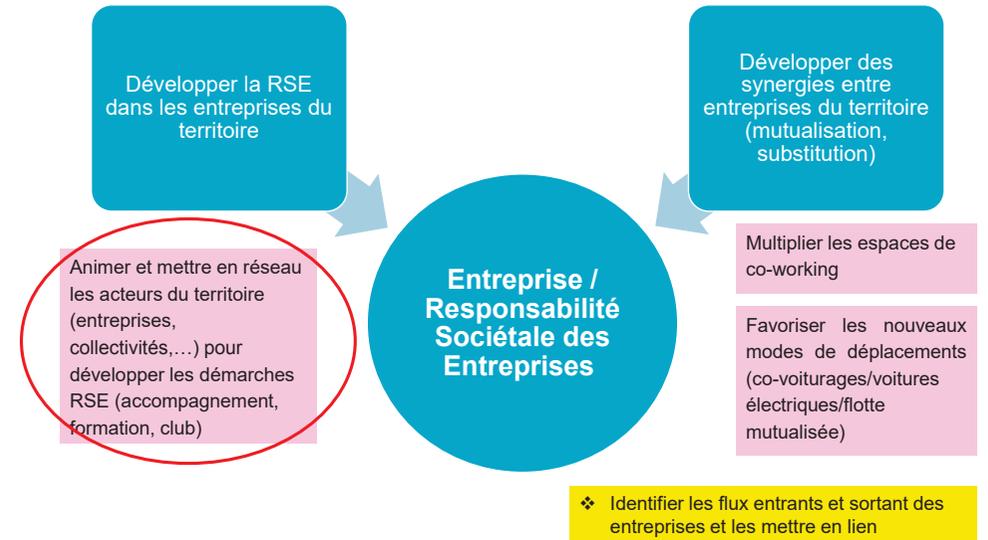


Evolution des réseaux énergétiques



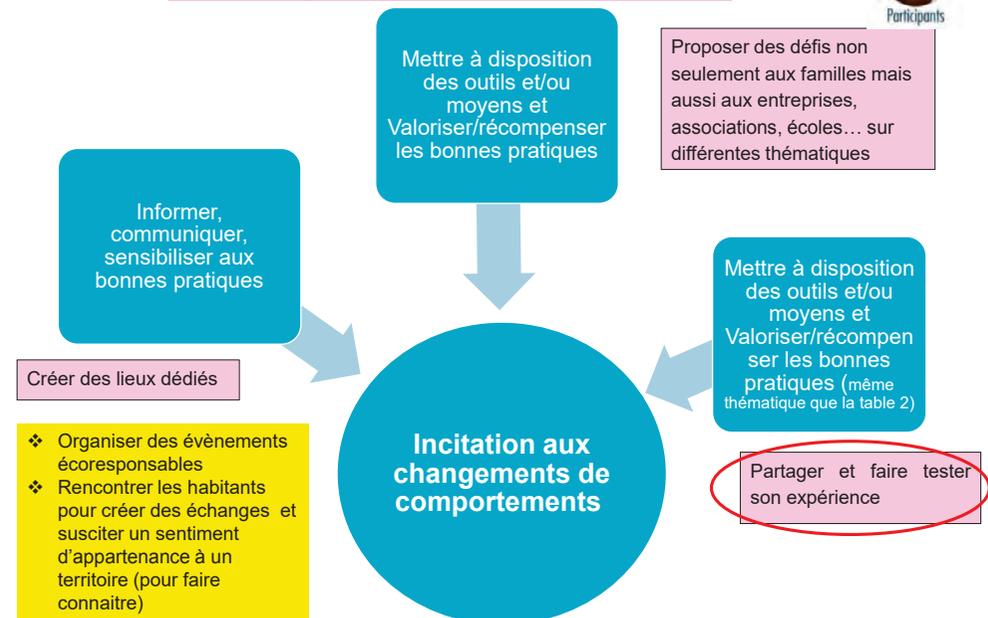
Atelier Responsabilité sociétale des Entreprises du 07/11/17

17



Atelier incitation au changement de comportements du 08/11/17

22



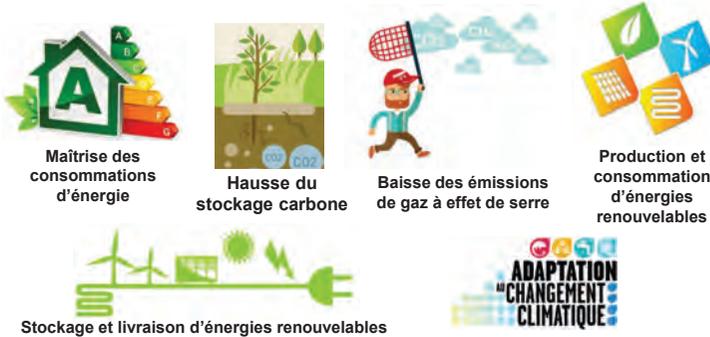
**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Changement de comportements**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



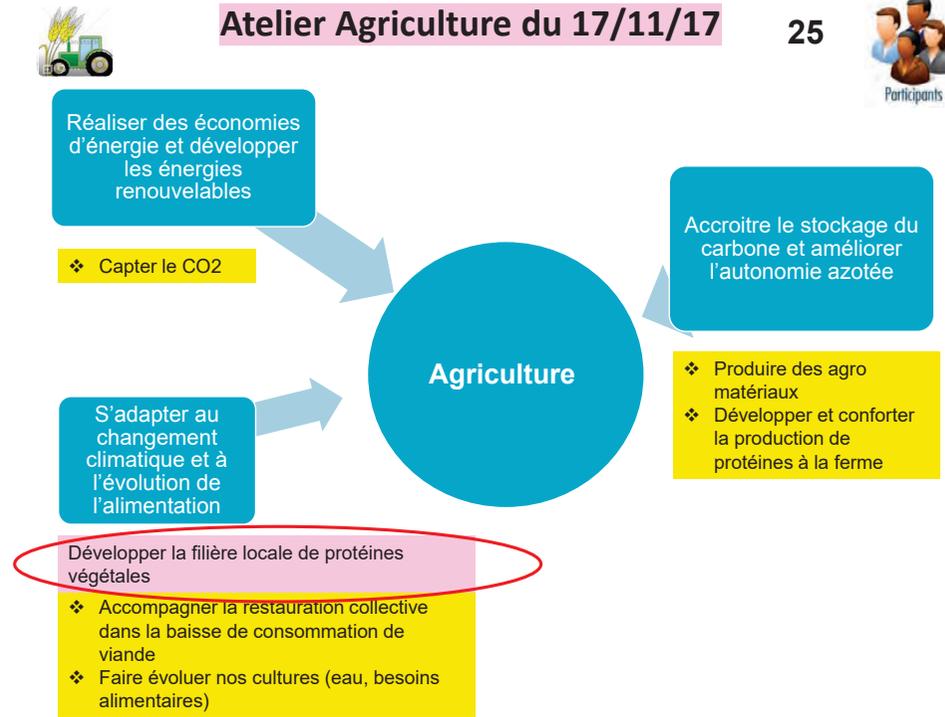
**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier agriculture**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



**Atelier Agriculture du 17/11/17**

25



**Atelier Vélo 18/11/17**

37



**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Plan Vélo**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



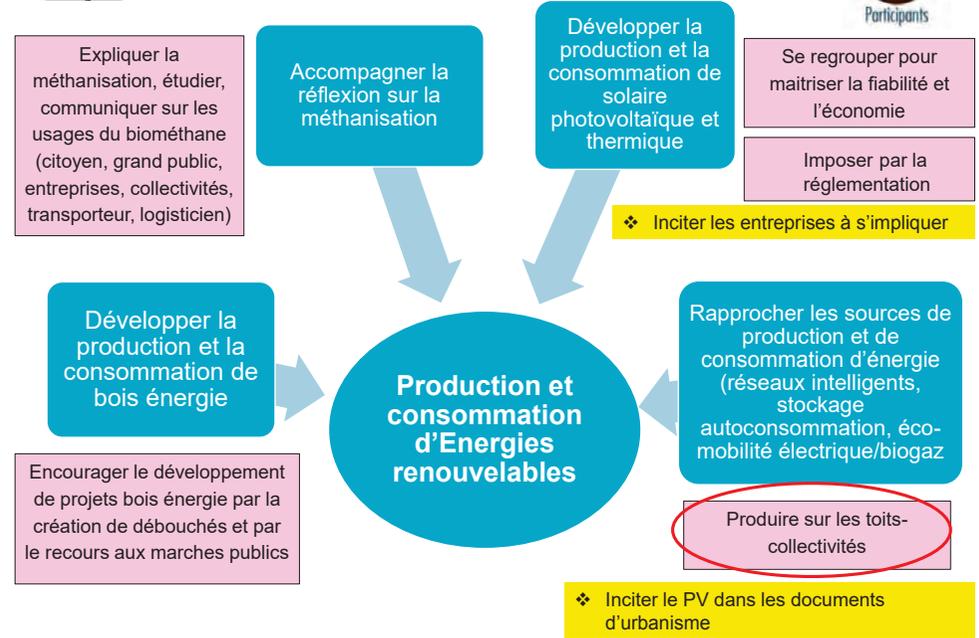
**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier énergies renouvelables**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



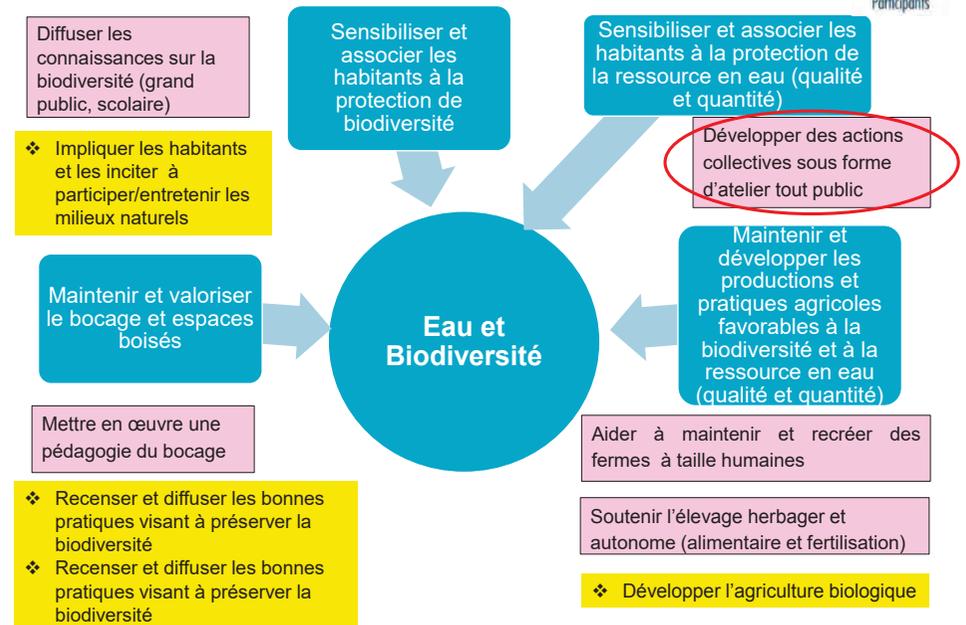
**Atelier Production et consommation d'énergies renouvelables du 21/11/17**

25



**Atelier eau et biodiversité du 23/11/17**

20



**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier Eau et Biodiversité**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



Hausse du stockage carbone

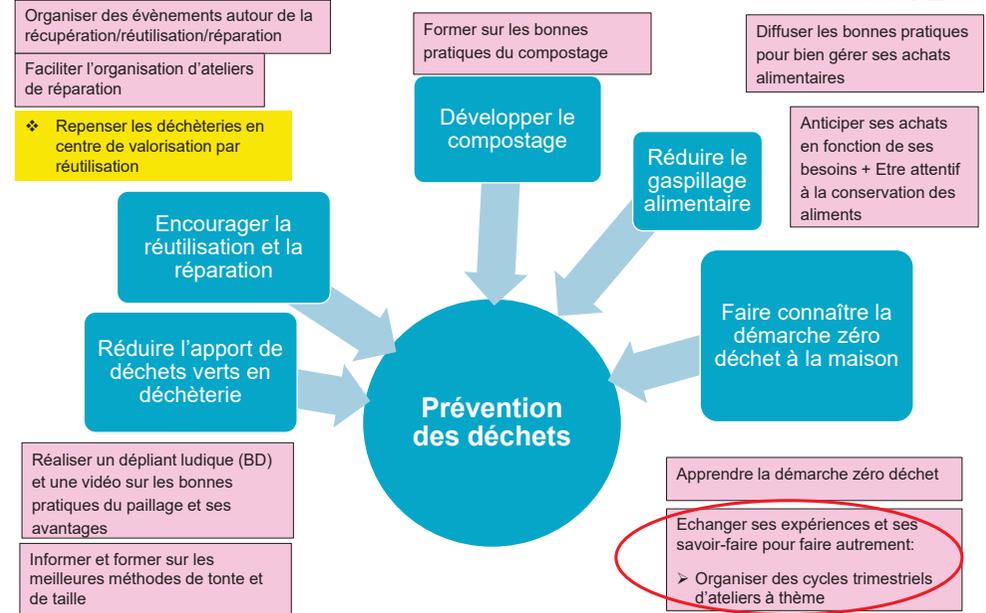


**Objectifs du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier prévention des déchets**



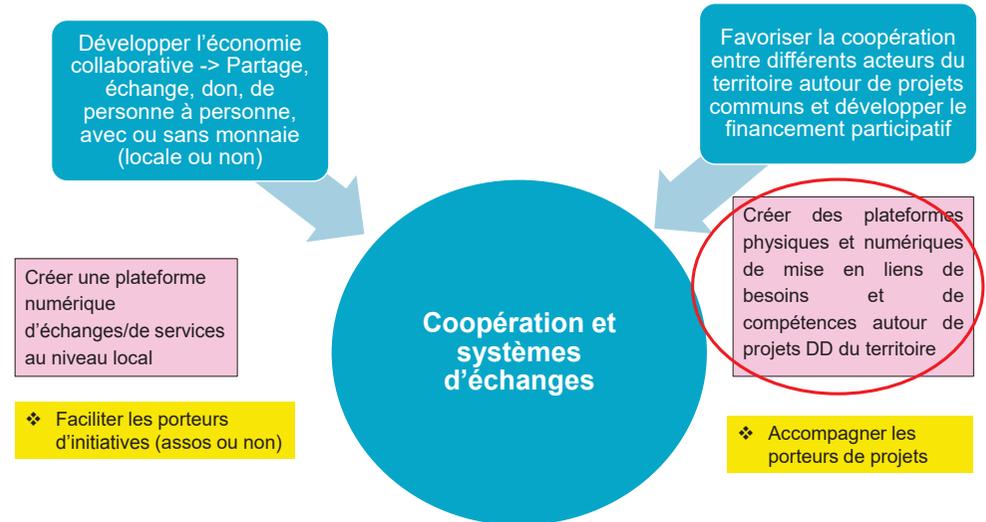
**Atelier prévention déchets du 28/11/2017**

48



**Atelier coopération et système d'échanges du 30/11/17**

14

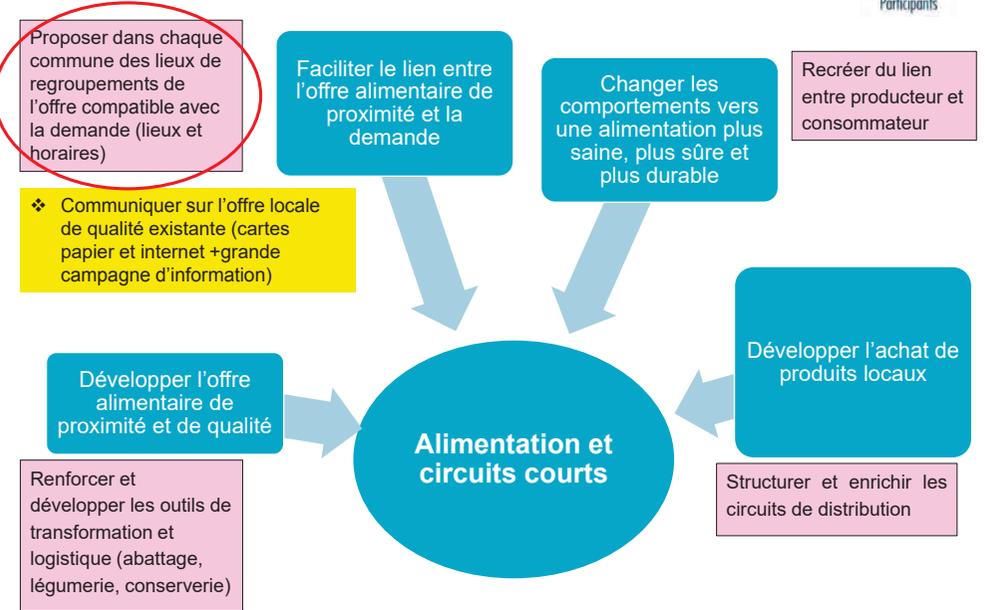


**Objectifs du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier coopération et systèmes d'échanges**



**Atelier Alimentation et circuits courts du 04/12/17**

23



**Objectifs du Plan Climat et du Développement Durable auxquels contribuent les propositions de l'atelier alimentation**

**OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT**



Baisse des émissions de gaz à effet de serre

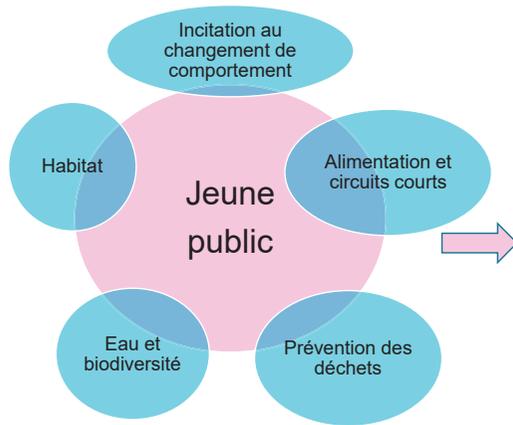


# PARTIE 3

## Actions communes à plusieurs ateliers

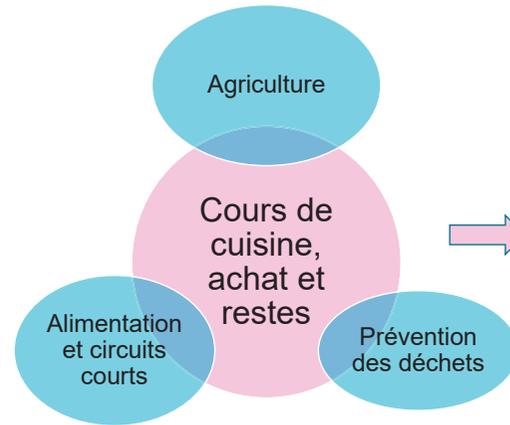


## Actions communes à plusieurs ateliers



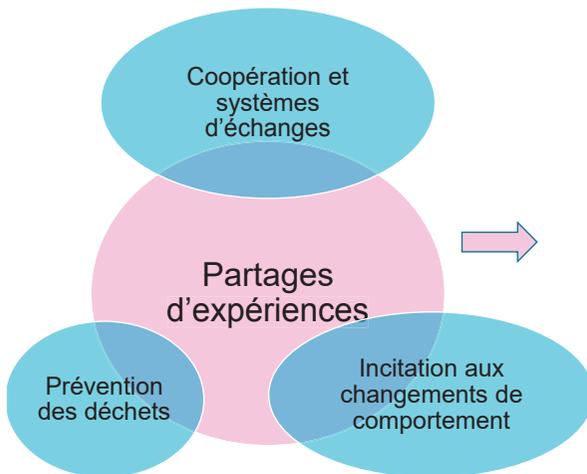
- ❖ Sensibiliser le jeune public (Habitat)
- ❖ Sensibiliser les enfants (changement de comportements)
- ❖ Sensibiliser les enfants dans le cadre de programmes scolaires et des sorties sur les enjeux de la qualité et de la quantité de l'eau
- ❖ Faire évoluer les menus scolaires en associant les enfants
- ❖ Eduquer les enfants
- ❖ Rendre les jeunes consomm'acteurs

## Actions communes à plusieurs ateliers



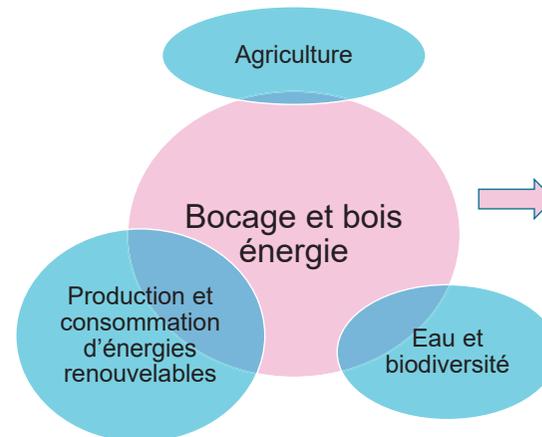
- ❖ Sensibiliser à l'alimentation/ accompagner aux changements
- ❖ Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires
- ❖ Informer et former les habitants sur la conservation et l'utilisation des restes
- ❖ Valoriser les restes
- ❖ Rendre plus accessible la nourriture de qualité aux plus modestes (éducation, événements)
- ❖ Mettre en place des ateliers cuisines
- ❖ Développer l'éducation et l'animation autour du bien manger
- ❖ Fédérer et impliquer élus et citoyens autour du bien manger

## Actions communes à plusieurs ateliers



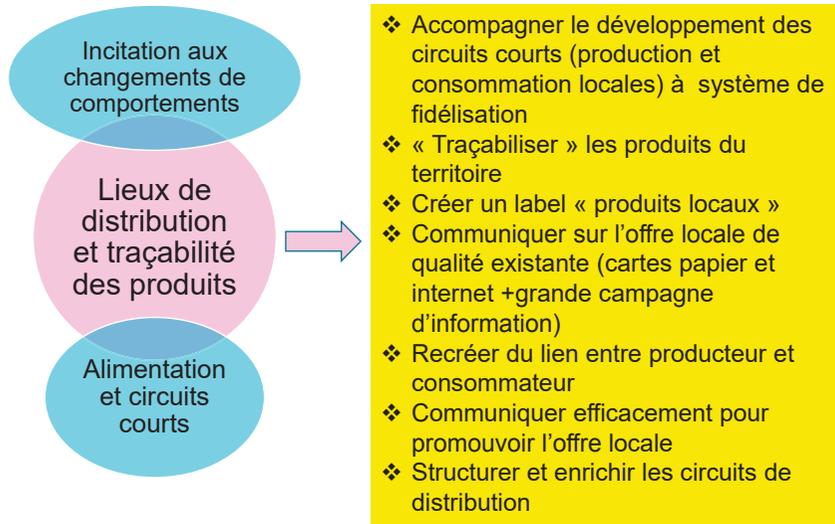
- ❖ Organiser des cycles trimestriels d'ateliers à thème
- ❖ Témoigner et communiquer sur le mode de vie zéro déchet
- ❖ Organiser des événements ponctuels pour favoriser l'échange
- ❖ Organiser des échanges de savoir
- ❖ Développer les partages d'expérience (cuisine, jardinage)

## Actions communes à plusieurs ateliers

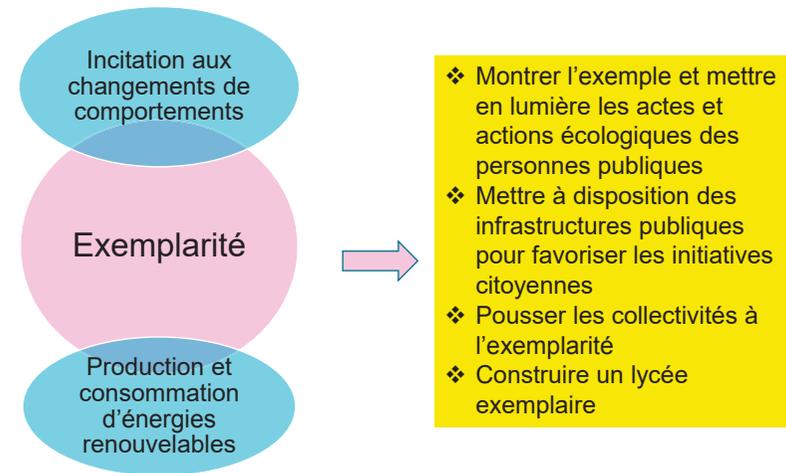


- ❖ Développer le bocage existant
- ❖ Entretien et valoriser le bocage existant
- ❖ Former les producteurs de bois plaquettes et buches (exploitants agricoles, communes, propriétaires)
- ❖ Mobiliser plus de bois
- ❖ Encourager le développement des projets de bois énergie (par la création de débouchés par le recours aux marchés)
- ❖ Structurer la filière bois décheté
- ❖ Impulser une politique d'aide au maintien, à l'entretien, à la replantation, en ciblant les exploitations agricoles, et favoriser les pratiques agricoles respectueuses du bocage
- ❖ Avoir une vraie volonté politique pour soutenir et organiser la filière bois énergie
- ❖ Intégrer la protection des arbres et des haies dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire
- ❖ Mettre en œuvre une pédagogie du bocage

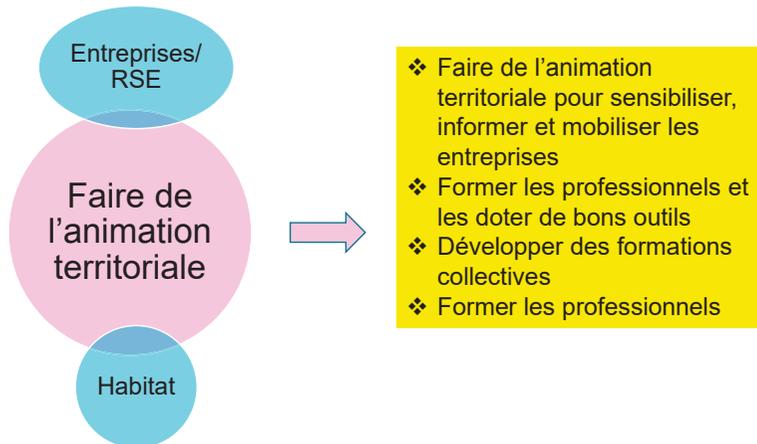
## Actions communes à plusieurs ateliers



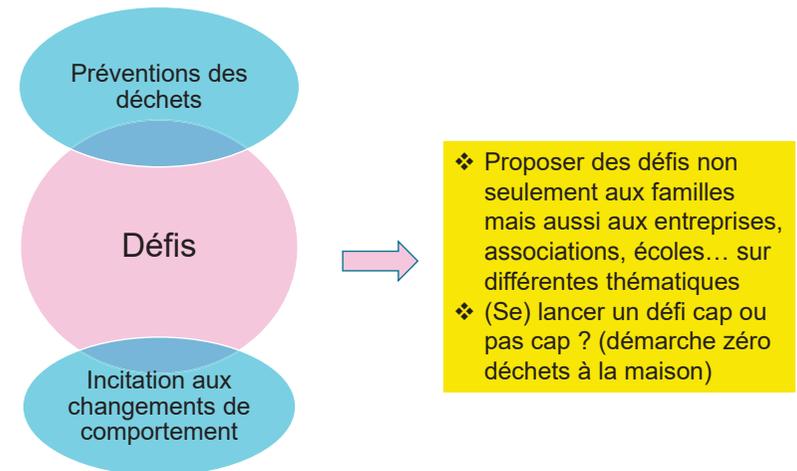
## Actions communes à plusieurs ateliers



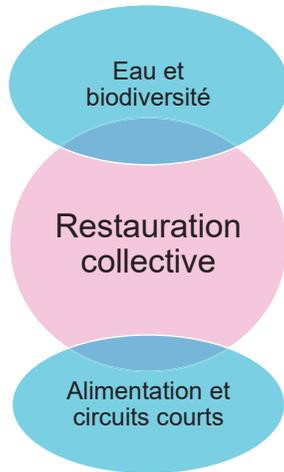
## Actions communes à plusieurs ateliers



## Actions communes à plusieurs ateliers

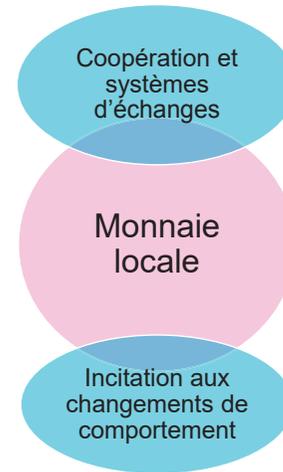


## Actions communes à plusieurs ateliers



- ❖ Développer les circuits courts dont la restauration collective
- ❖ Créer une filière d'approvisionnement locale pour la restauration collective

## Actions communes à plusieurs ateliers



- ❖ Créer une monnaie locale
- ❖ Inciter financièrement (monnaie locale, subventions...)

# PARTIE 4

## Cohérence entre les actions proposées et 3 scénarios 2030

construits dans la démarche de gestion territoriale prévisionnelle des emplois et des compétences (GTPEC)

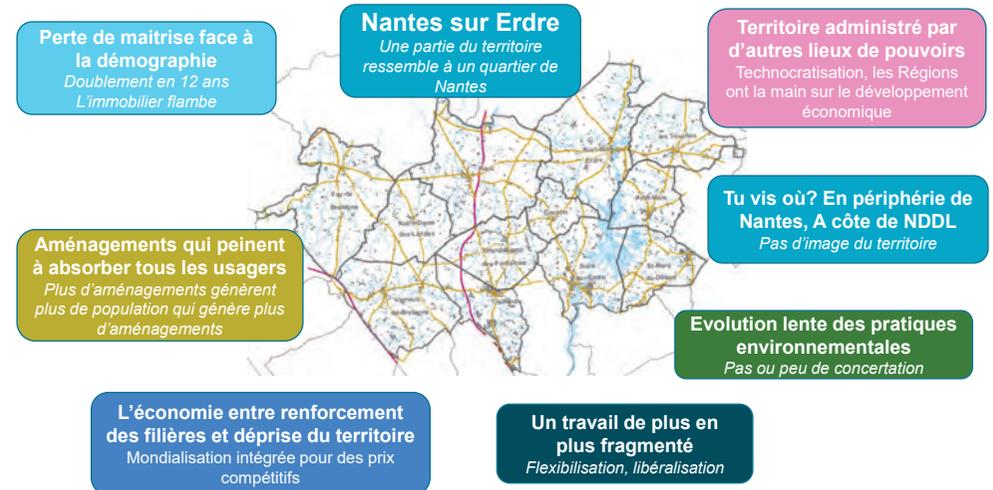


## ERDRE ET GESVRES A LA DERIVE, UN TERRITOIRE FRAGILISE A REPENSER

**Le territoire n'a pas su tirer profit des évolutions**

**Echecs:** sur l'environnement, plus d'inégalités, peu de liens entre les habitants

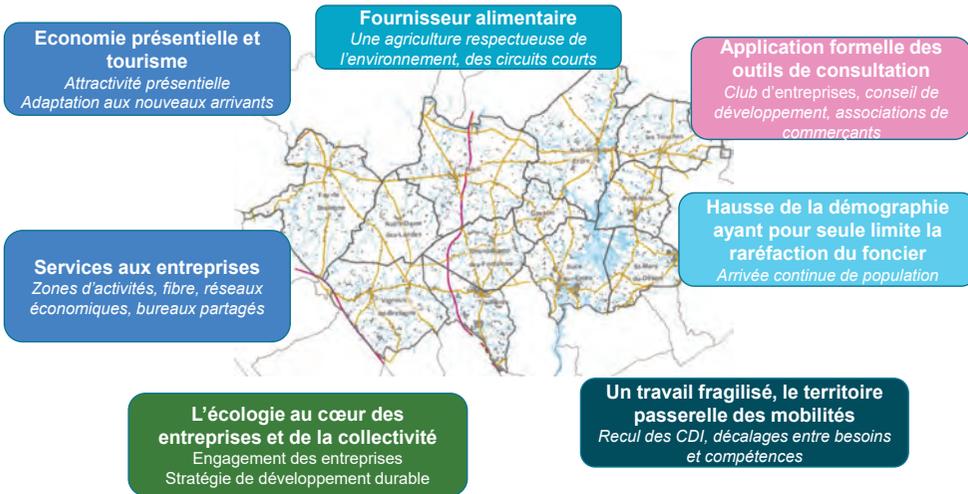
**Les changements:** Forte hausse démographique et réalisation d'aménagements = Couple incontrôlable



## ERDRE ET GESVRES SURFE ET S'APPUIE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE

### Nantes Métropole parmi les principales métropoles françaises

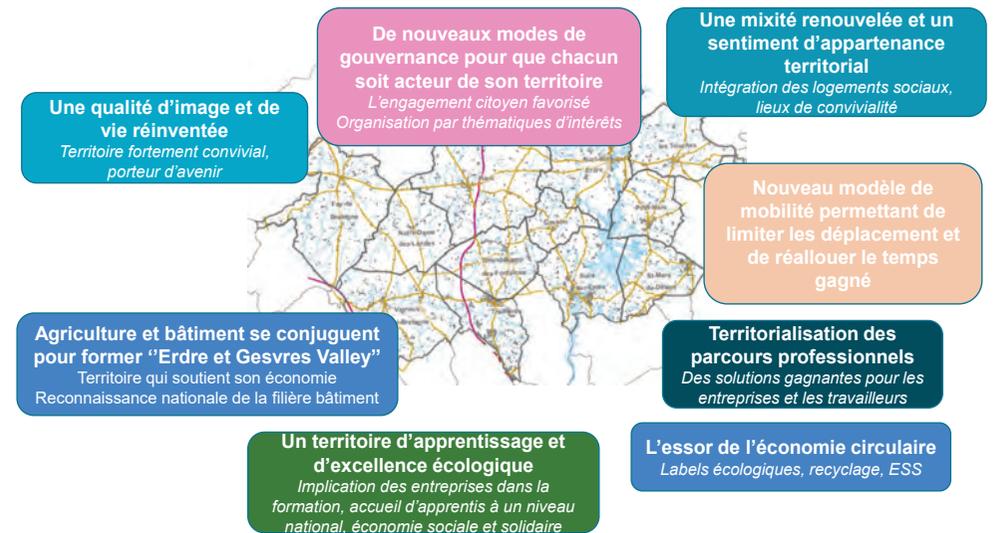
Erdre et Gesvres retrouve les réflexes de son développement  
Erdre et Gesvres a su intégrer les démarches innovantes de la métropole et joue la complémentarité



## ERDRE ET GESVRES, UNE NOUVELLE AMBITION TERRITORIALE AU SERVICE DES HABITANTS ACTEURS

### Un territoire engagé et engageant

Concertation, participation, intelligence collective  
Des projets avec des valeurs de solidarité et d'équilibre



# PARTIE 5

## Les suites à donner

D'abord.....



Enfin....on revient vers vous en mars/avril 2018 pour co-écrire des actions

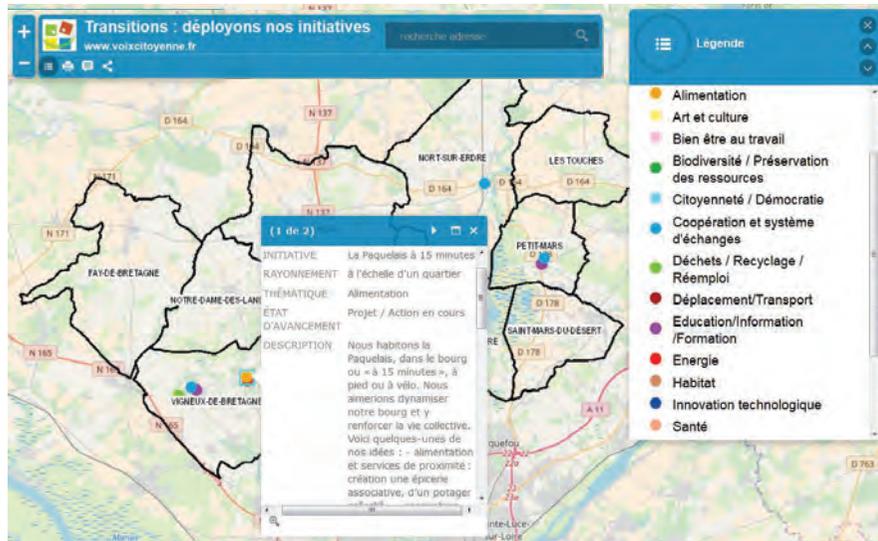
Ensuite....



De janvier à mars 2018...les élus choisissent des orientations



## Carte collaborative des initiatives en faveur des transitions du Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres

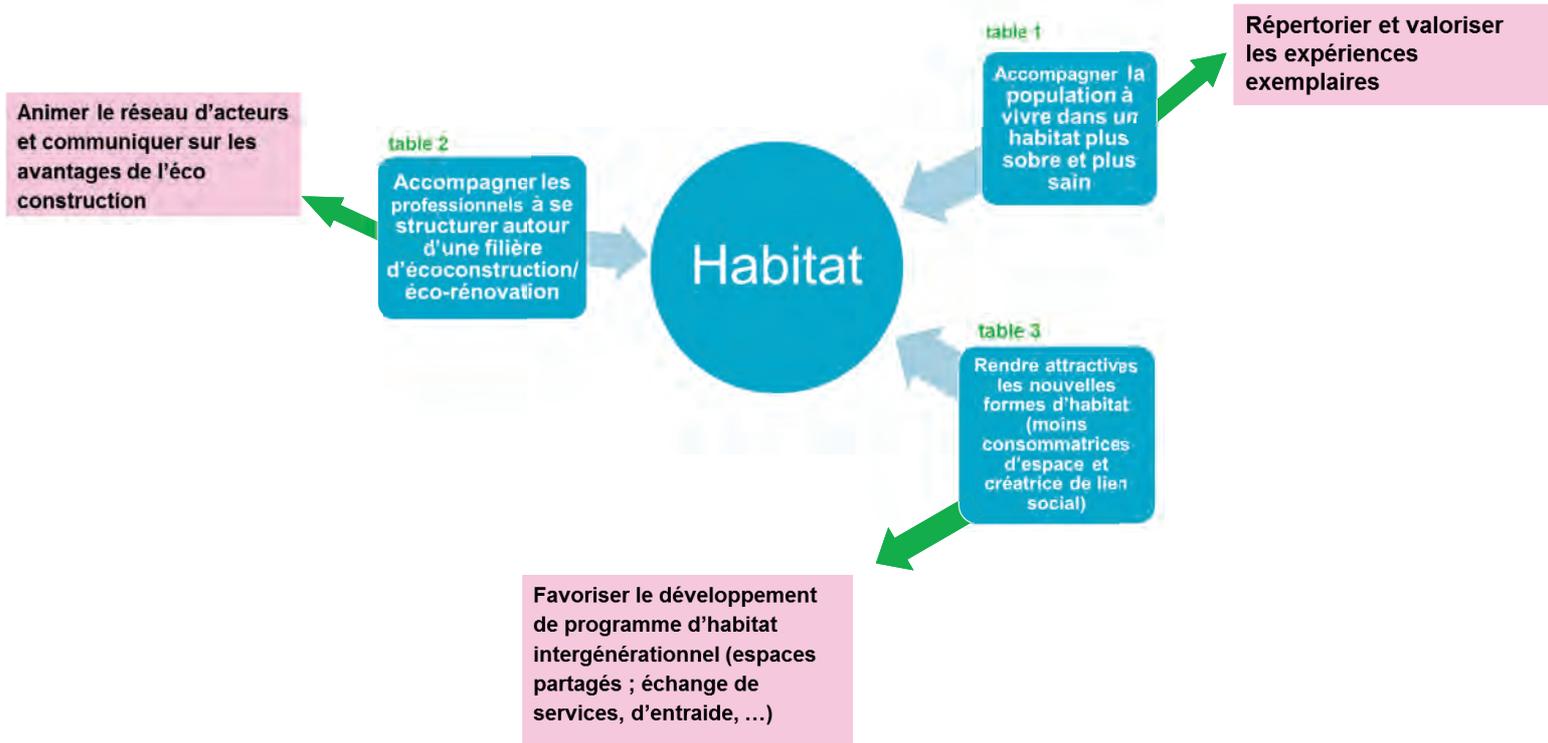


[www.voixcitoyenne.fr](http://www.voixcitoyenne.fr)

Conseil de développement  
Erdre & Gesvres  
LA VOIX CITOYENNE



## « Grandes actions » choisies :



## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

### 1. Accompagner la population à vivre dans un habitat plus sobre et plus sain

- Répertorier et valoriser les expériences exemplaires
- Amener les particuliers à être accompagnés pour systématiser des démarches globales
- Sensibiliser le jeune public
- Sensibiliser, subventionner et contrôler pour rendre cohérent /Sensibiliser le grand public sur l'habitat sobre et sain et inciter les bonnes pratiques de construction ou rénovation (aide financière locale ou règlement d'urbanisme)
- Faire vivre et développer les ressources locales : patrimoine, environnement et savoir-faire
- Former les professionnels et les doter de bons outils (ex : banques de données)
- Développer le Bimby pour financer des bâtiments sobres

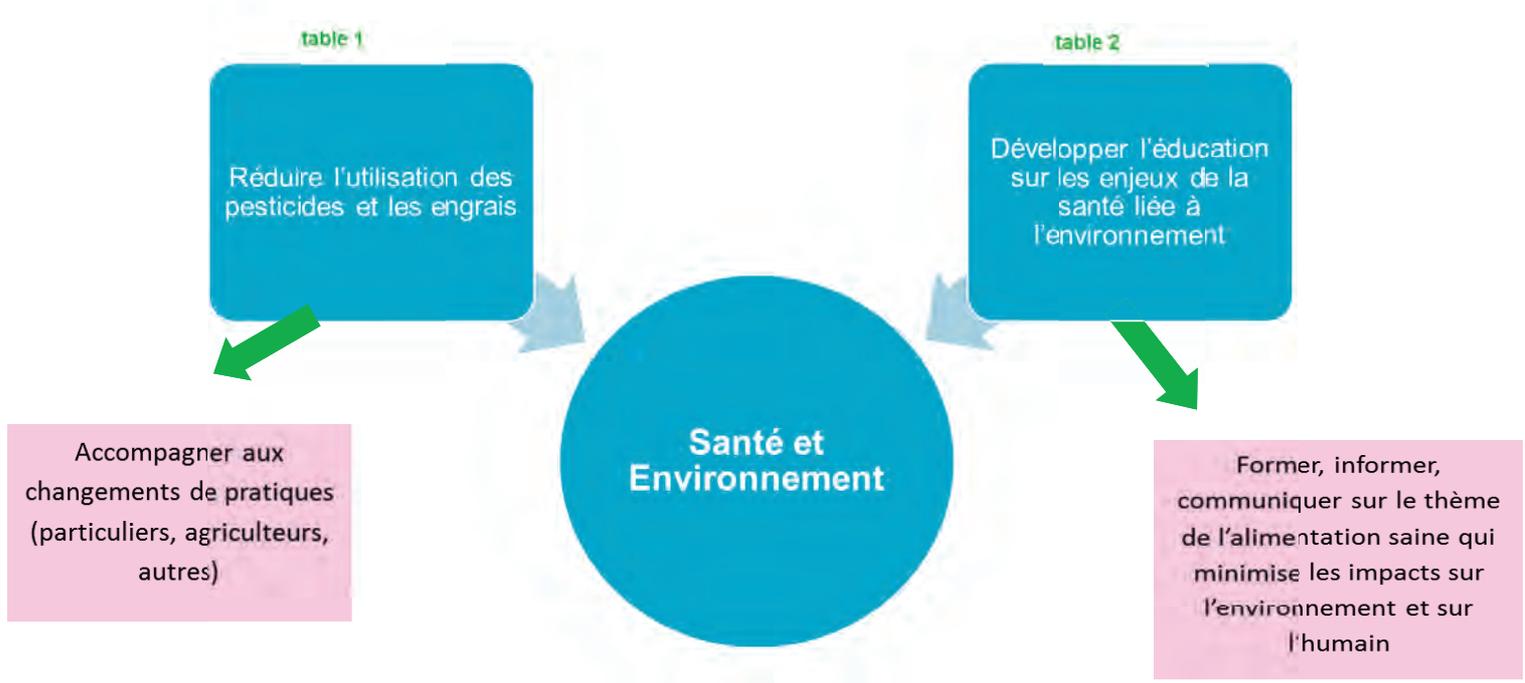
### 2. Accompagner les professionnels à se structurer autour d'une filière d'écoconstruction/éco-rénovation

- Animer le réseau d'acteurs et communiquer sur les avantages de l'éco construction
- Produire sur le territoire les matériaux (agro matériaux)
- Innover, expérimenter au travers de chantiers-écoles et de bâtiments publics
- Soutenir financièrement la filière et les projets (marchés publics, PLU, Banques, taxes, foncier...)
- Former les professionnels
- Identifier tous les acteurs de la filière (entreprises, agriculteurs, centres de formation, maitres d'œuvre...)

### 3. Rendre attractives les nouvelles formes d'habitat (moins consommatrices d'espace et créatrice de lien social)

- Favoriser le développement de programme d'habitat intergénérationnel (espaces partagés ; échange de services, d'entraide, ...)
- Faciliter le projet de l'habitat participatif, partagé
- Encadrer les divisions parcellaires par les règlements d'urbanisme
- Favoriser la concertation dans la mise en œuvre d'habitats innovants (réflexion transversale)
- Permettre et autoriser l'habitat mobile, léger, réversible
- Développer des espaces communs (espaces partagés ; jardins, partagés dans les hameaux/villages hors centre bourgs)

## « Grandes actions » choisies :



## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

### 1. Réduire l'utilisation des pesticides et les engrais

- **Accompagner aux changements de pratiques (particuliers, agriculteurs, autres)**
- Etendre les surfaces dédiées à l'agriculture biologique et priorité aux zones de captage
- Intervenir auprès des acteurs politiques pour diminuer l'utilisation des pesticides
- Eduquer, informer et sensibiliser sur les bonnes pratiques et les dangers des produits phytosanitaires (particuliers, enfants, agriculteurs)
- Développer des réseaux de suivi des matières polluantes

### 2. Développer l'éducation sur les enjeux de la santé liée à l'environnement

- **Former, informer, communiquer sur le thème de l'alimentation saine qui minimise les impacts sur l'environnement et sur l'humain**
- Mettre en place des moyens pratiques pour améliorer le cadre de vie tout en renforçant le lien social
- Mettre en place des moyens pratiques de communication et des moyens culturels pour sensibiliser le grand public et les scolaires
- Impliquer les familles, les établissements scolaires et les acteurs locaux dans la prévention santé (pollens, allergènes, perturbateurs endocriniens...)
- Former, informer, communiquer sur le thème des comportements liés aux bonnes pratiques, de la santé, et du respect des réglementations existantes



## « Grandes actions » choisies :



## Toutes les « grandes actions » :

### 1. Développer la RSE dans les entreprises du territoire

- Animer et mettre en réseau les acteurs du territoire (entreprises, collectivités,...) pour développer les démarches RSE (accompagnement, formation, club)
- Communiquer et sensibiliser aux bonnes pratiques
- Favoriser le bien-être au travail et l'implication du personnel dans la vie de l'entreprise
- Développer des nouveaux outils numériques (fibre, dématérialisation,...)
- Imaginer des nouvelles formes de travail (télétravail, webconférence, espaces communs, ...)
- Développer les pratiques mutualisées (covoiturage, restauration, plan de déplacement, ...)
- Mettre en place des incitations fiscales

### 2. Développer des synergies entre entreprises du territoire (mutualisation, substitution)

- Multiplier les espaces de co-working
- Favoriser les nouveaux modes de déplacements (co-voiturages/voitures électriques/flotte mutualisée)
- Faire de l'animation territoriale pour sensibiliser, informer et mobiliser les entreprises
- Mutualiser la gestion et valorisation des déchets
- Mutualiser les services inter-entreprises
- Valoriser les initiatives locales
- Développer les incitations des collectivités locales
- Mutualiser les productions énergétiques
- Impliquer les citoyens par le financement participatif
- Développer des formations collectives
- Identifier les flux entrants et sortant des entreprises et les mettre en lien



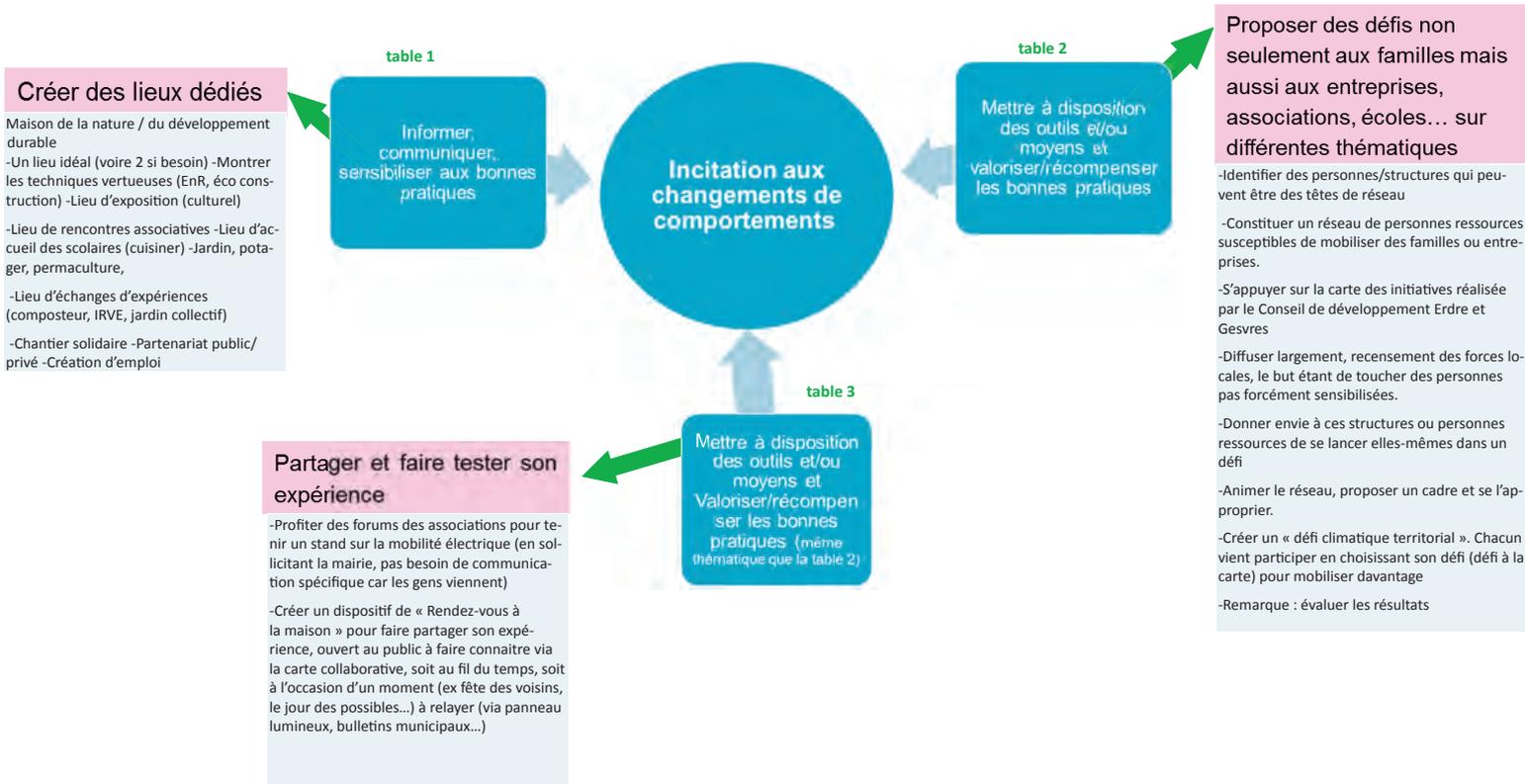
# Atelier Incitation aux changements de comportements du 08/11/17

22



Participants

## « Grandes actions » choisies :



## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

### 1. Informer, communiquer, sensibiliser aux bonnes pratiques

- **Créer des lieux dédiés**
- Sensibiliser les enfants
- Organiser des événements écoresponsables
- Rencontrer les habitants pour créer des échanges et susciter un sentiment d'appartenance à un territoire
- Utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir les bonnes pratiques
- Montrer l'exemple et mettre en lumière les actes et actions écologiques des personnes publiques
- Réprimer les comportements dangereux

### 2. Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques

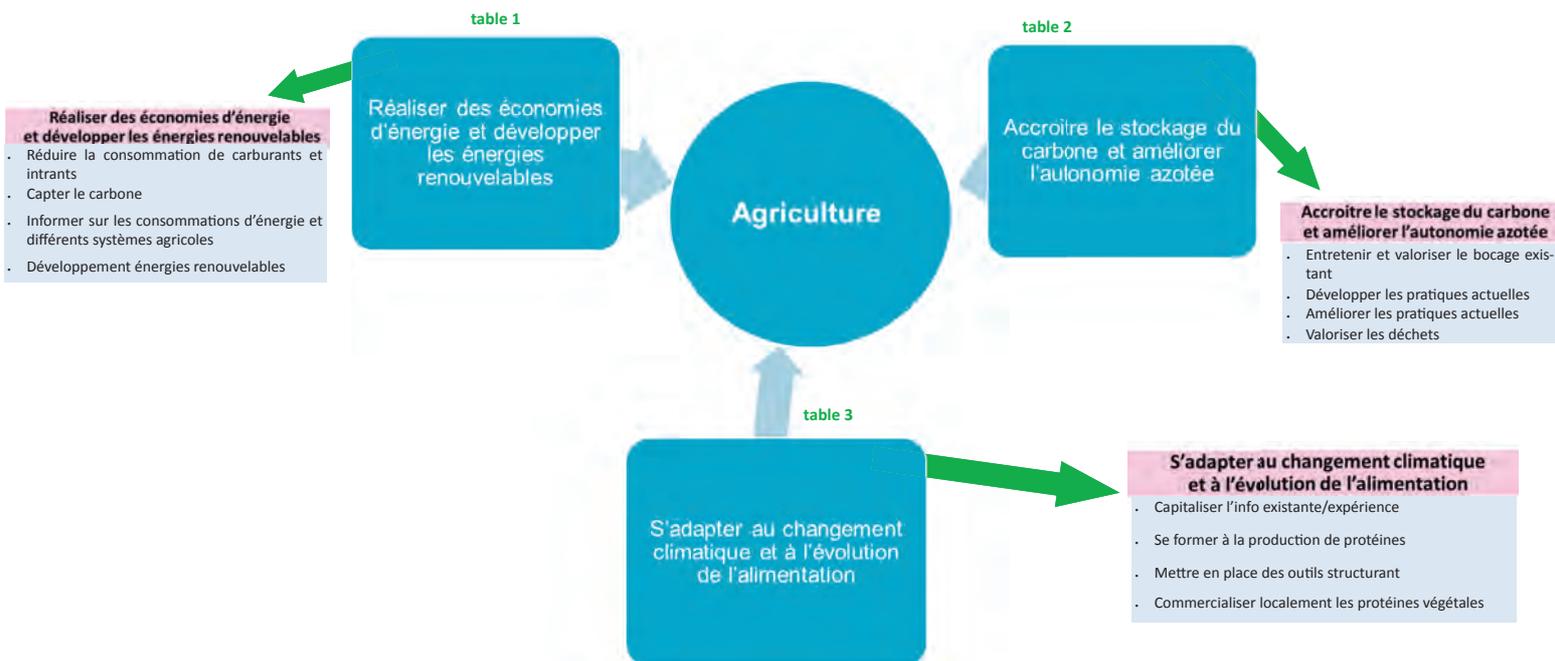
- **Proposer des défis non seulement aux familles mais aussi aux entreprises, associations, écoles... sur différentes thématiques**
- Accompagner le développement des circuits courts (production et consommation locales) à système de fidélisation
- Développer les partages d'expérience (cuisine, jardinage)
- Installer des équipements pour les vélos et inciter à l'achat de vélos électriques
- Encourager le développement des toilettes sèches
- Faciliter la mobilité transversale (est/ouest) grâce à des outils numériques (applications) dynamiques et réactifs (type Uber)

### 3. Mettre à disposition des outils et/ou moyens et Valoriser/récompenser les bonnes pratiques (même thématique que la table 2)

- **Partager et faire tester son expérience**
- Mettre à disposition des infrastructures publiques pour favoriser les initiatives citoyennes
- Mettre à disposition des outils de réduction des déchets
- Mieux communiquer, informer
- Inciter financièrement (monnaie locale, subventions...)
- Inciter par le jeu
- Mettre à disposition des services en mobilité



## « Grandes actions » choisies :



## Toutes les « grandes actions » :

### 1. Réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables

- Réduire la consommation de carburants et intrants
- Capturer le carbone
- Informer sur les consommations d'énergie et différents systèmes agricoles
- Développement énergies renouvelables
- Accompagnement politique et financier
- Méthanisation
- Valorisation des huiles

### 2. Accroître le stockage du carbone et améliorer l'autonomie azotée

- Entretien et valoriser le bocage existant
- Développer les pratiques actuelles
- Améliorer les pratiques actuelles
- Valoriser les déchets
- Renforcer la coopération
- Accompagner par les pouvoirs publics
- Améliorer les pratiques actuelles
- Produire des agromatériaux
- Développer et conforter la production de protéines à la ferme

### 3. S'adapter au changement climatique et à l'évolution de l'alimentation

- Développer/structurer les filières locales
- Accompagner la restauration collective dans la baisse de consommation de viande
- Favoriser l'interconnaissance
- Sensibiliser à l'alimentation/ accompagner aux changements
- Développer filière locale de protéines végétales
- Faire évoluer nos cultures (eau, besoins alimentaires)
- Faire évoluer les modes de production
- Fixer un objectif politique public
- Impulser les échanges et formation technique des producteurs
- Préserver le foncier agricole à objectif alimentaire
- Capitaliser les connaissances



## « Grandes actions » choisies :

**Diffuser les connaissances sur la biodiversité (grand public, scolaire)**

Organisation d'un événement : Un jardin partagé (Casson) et atelier construction de nichoirs sur un WE :

Avec un minimum d'aide des communes, nous pouvons faire intervenir des connaissances en permaculture lors de la création d'un jardin partagé avec une séance de présentation pédagogique pour les enfants grâce à notre animatrice nature.

En plus un atelier de construction de nichoirs et intervention LPO pourrait se greffer sur l'activité (par exemple le temps d'un we ?)

Pour finir...la communication

PS : les nichoirs (peut-être en 2 fois) avec des menuisiers de la commune si ils le souhaitent.

Développer l'offre des sorties/actions nature en partenariat avec les associations.

Le jardin partagé sera piloté par le comité des fêtes.

**Besoins :**

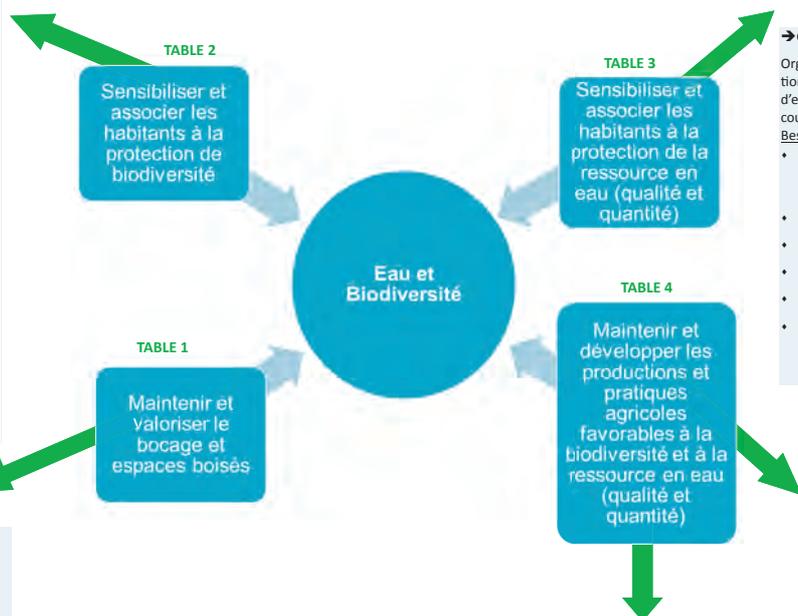
- Des planches de 3 cm d'épaisseur (largeur 30)
- Scies sauteuse circulaire (prêt particulier)
- Pointes marteau
- Emplacement pour le jardin partagé
- Prêt d'une salle avec électricité pour la construction
- Boîtes-loupes et gants pour observer la biodiversité
- Si nettoyage : gilets + sacs + pinces pour déchets

→ Expériences sur quartiers nord de la ville de Nantes ou la Chapelle sur Erdre (Port Boyer/Petit Port)

**Mettre en œuvre une pédagogie du bocage**

PERMETTANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA PART DE TOUS LES PUBLICS

- Expliquer ce qu'est le bocage, son intérêt, son fonctionnement au moyen d'interventions en milieu scolaire, dans les collectivités
- S'appuyer sur des relais locaux (professionnels du tourisme, acteur locaux, associations...) pour faire connaître sur le terrain la réalité du bocage et la qualité des paysages
- Mettre en valeur la particularité du territoire d'Erdre et Gesvres qui renferme un bocage exceptionnel, dense et riche en biodiversité : communiquer sur cette valeur ajoutée, en faire un atout pour l'identité locale, le tourisme. -
- Soutenir les associations environnementales qui enrichissent la connaissance locale du patrimoine naturel
- Faire de l'animation sur les fermes qui sont déjà actives en matière de gestion de la haie et de préservation du bocage
- Nommer des « référents bocage » dans chaque commune afin d'entretenir l'alerte et l'observation des évolutions. Faire remonter les pratiques abusives etc. : un référent élu parmi les conseillers municipaux et un référent autre issu des habitants (volontaire parmi les associations, ancien agriculteur...)
- Organiser une matinée de sensibilisation à destination des élus :
  - Les amener à découvrir ce qu'ils ont sur le territoire
  - Les faire rencontrer des gens qui se mobilisent
  - S'appuyer sur des élus « moteurs » pour impulser le mouvement
- Comment sensibiliser les décideurs en 1<sup>er</sup> lieu, à savoir les élus locaux ?
- Comment rendre plus cohérents les discours avec les actes ?



**Développer des actions collectives sous forme d'atelier tout public**

→ Créer du lien entre habitants/agriculteurs/élus

Organiser des ateliers d'une journée de démonstration et de chantiers collectifs d'entretien de cours d'eau sur les communes traversées par le même cours d'eau

**Besoins :**

- Formateur (entretien des cours d'eau) - Coordinateur pilote des chantiers (-> technicien rivière de la CCEG)
- Contacts propriétaires et riverains
- Matériel
- Communication communale et intercommunale
- Services techniques des communes
- Prévoir l'aspect « sécurité » en fonction des travaux à mener - S'appuyer sur les associations locales

**Aider à maintenir et recréer des fermes à taille humaines**

- Rachat par la communauté de communes ou le service foncier du département de sièges d'exploitation qui disparaissent
- Aider à l'achat de sites par des petits producteurs (maraichers par exemple) par des GFA mutuels et locaux (avec terre de Liens ?) -
- Faire connaître le CIAP pour faciliter l'arrivée de jeunes porteurs de projets en agriculture
- Créer des comités locaux multi acteurs (agriculteurs, élus, citoyens) pour anticiper et accompagner les départs en retraite et l'installation de « jeunes » agriculteurs
- Etre proactif dans la recherche de « repreneur » agricole en assurant un minimum de débouchés par la commande publique ... voire associer des acteurs économiques (restaurateurs, EHPAD, supérettes,...)

**Soutenir l'élevage herbager et autonome (alimentaire et fertilisation)**

Actions concrètes qui pourraient être menées :

- Aménagements à subventionner pour la circulation des animaux et l'alimentation en eau dans les pâtures
- Inciter (aides) à des échanges parcelaires pour faciliter le pâturage
- Communiquer sur les techniques qui facilitent l'autonomie et l'agro écologie
- Faire connaître les exemples de réussites et l'offre locale (bulletins municipaux)
- Développer la commande publique sur des produits issus de ce type de fermes (resto, collectivités)

## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

- Maintenir et valoriser le bocage et espaces boisés**
  - **Mettre en œuvre une pédagogie du bocage**
  - Impulser une politique d'aide au maintien, à l'entretien, à la replantation, en ciblant les exploitations agricoles, et favoriser les pratiques agricoles respectueuses du bocage
  - Avoir une vraie volonté politique pour soutenir et organiser la filière bois énergie
  - Intégrer la protection des arbres et des haies dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire
  - Inventorier le patrimoine boisé de la CCEG
  - Recenser et diffuser les bonnes pratiques visant à préserver la biodiversité
- Sensibiliser et associer les habitants à la protection de biodiversité**
  - **Diffuser les connaissances sur la biodiversité (grand public, scolaire)**
  - Inciter les élus à préserver et valoriser la biodiversité communale, être exemplaires
  - Recenser les forces en présence
  - Impliquer les habitants et les inciter à participer/entretenir les milieux naturels
- Sensibiliser et associer les habitants à la protection de la ressource en eau (qualité et quantité)**
  - **Développer des actions collectives sous forme d'atelier tout public**
  - Mieux consommer l'eau, informer sur les obligations liées à la consommation d'eau et proposer des solutions alternatives
  - Sensibiliser les enfants dans le cadre de programmes scolaires et des sorties sur les enjeux de la qualité et de la quantité de l'eau
  - Informer et sensibiliser le grand public sur la ressource en eau du Territoire et les inciter à avoir des comportements vertueux
  - Accompagner/aider les agriculteurs dans leurs démarches de gestion de l'eau au sein de leur exploitation
- Maintenir et développer les productions et pratiques agricoles favorables à la biodiversité et à la ressource en eau (qualité et quantité)**
  - **Soutenir l'élevage herbager et autonome (alimentaire et fertilisation)**
  - Faire prendre conscience de l'état de la biodiversité sur son site
  - Développer l'agriculture biologique
  - Accompagner les producteurs sur les nouvelles cultures économes en eau et la diminution de l'utilisation des produits chimiques
  - Faire pression sur les industries agro-alimentaires pour qu'elles adaptent leur cahier des charges aux contraintes environnementales
  - Développer les circuits courts dont la restauration collective
  - Aider à maintenir et recréer des fermes à tailles humaines
  - Utiliser des leviers réglementaires pour protéger les ressources



## « Grandes actions » choisies :

**Créer une plateforme numérique d'échanges/de services au niveau local**

D'un côté le prêt et l'échange d'objets ; de l'autre côté échange de savoirs et de services qui, une fois effectué donne le droit de bénéficier du temps équivalent (système du SEL)

**Les besoins :**

- Développement informatique
- Hébergement informatique -
- Solliciter le conseil de développement pour pouvoir utiliser un outil similaire à la carte collaborative
- Solliciter la CCEG pour communiquer sur l'outil
- Identifier un porteur de projet (CDEG, collectif, asso, CCEG) qui fait sa maintenance
- Trouver un stagiaire, service civique pour créer l'outil

1/  
A- Sollicitation des élus/CD/service : recherche de retours d'expériences. Si volonté / engagement politique

B- Trouver des personnes compétentes bénévoles pour développer l'outil numérique (service civique, ou entreprises du territoire ou développeur info)

2/ Définir collectivement l'outil, ses fonctionnalités (les différents domaines, son fonctionnement, ce qu'on met dedans)

- Echelle territoriale
- Items
- Maintenance
- Alimentation et suivi du site
- Unités (temps...valeur...)

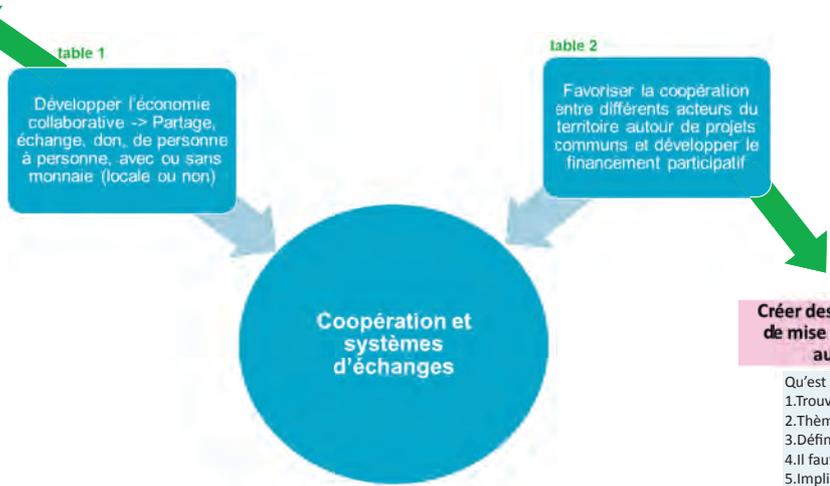
3/ Valoriser et communiquer sur l'existence de cette plateforme

- Relais citoyens
- Relais associations
- Relais collectivités
- Outils : réseaux sociaux / forum/ presse

4/ Alimenter, faire vivre la plateforme

- Participer
- Savoirs/ services/ prêts de matériel

5/ Evaluer les gains



**Créer des plateformes physiques et numériques de mise en liens de besoins et de compétences autour de projets DD du territoire**

Qu'est ce qui se fait ailleurs ?

1. Trouver des gens. Quel type de personnes ?
2. Thème « ta maison des transitions » du territoire d'E&G
3. Définition de quoi on a besoin ?
4. Il faut un lieu collaboratif
5. Impliquer toutes les associations qui connaissent le sujet
6. Constituer une équipe projet
7. Financer le projet par le financement participatif
8. Faire un appel à volontaires
9. Lancer l'idée lors de prochaines réunions DD
10. Préciser, identifier les parties prenantes : asso, entreprises, citoyens...élus
11. Regarder le « RERS » comment ça marche ? Quelle organisation, où, quel lieu ? Quel besoin ? comment l'animer ?
12. Important : animation – liens – échanges – projets
13. Il faut un « référent » par type, par thème. Où est la personne ressource ?
14. Présenter à jour fixe un projet ; « les mardis du projet »

## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

- 1. Développer l'économie collaborative -> Partage, échange, don, de personne à personne, avec ou sans monnaie (locale ou non)**
  - **Créer une plateforme numérique d'échanges/de services au niveau local**
  - Faciliter les porteurs d'initiatives (assos ou non)
  - Valoriser l'état d'esprit de l'échange
  - Organiser des événements ponctuels pour favoriser l'échange
  - Organiser des échanges de savoir
  - Créer une CUMB (Coopérative d'utilisation de matériel de bricolage)
- 2. Favoriser la coopération entre différents acteurs du territoire autour de projets communs et développer le financement participatif**
  - **Créer des plateformes physiques et numériques de mise en lien de besoins et de compétences autour de projets DD du territoire**
  - Illustrer par l'exemple
  - Accompagner les porteurs de projets
  - Organiser le financement des projets DD du territoire
  - Informer le grand public sur la façon de travailler en coopération

### « Grandes actions » choisies :

**Expliquer la méthanisation, étudier, communiquer sur les usages du biométhane (citoyen, grand public, entreprises, collectivités, transporteur, logisticien)**

- Informer, expliquer la méthanisation
- Soirée projection débat
- Lister toutes les sources de bios déchets des communes (collectivités) et des bâtiments collectifs (EHPAD/Ecoles ...), déchets verts
- Organiser des visites de sites de méthanisation liées à un catalogue de solutions envisageables à l'échelle de la communauté de communes
- A plus long terme : atelier tournant EnR dans les écoles avec méthanisation

TABLE 2

Accompagner la réflexion sur la méthanisation

**Se regrouper pour maîtriser la fiabilité et l'économie**

- Qui ?**  
Particuliers / entreprises/collectivités = CO-TOITUREURS
- Quoi ?**  
1/ présentation d'un projet photovoltaïque  
2/ appel aux investissements (sur le principe du crowdfunding)
- Comment**  
Faire appel à un organisme type co-watt ou bien la CCEG peut aider aux inscriptions, aux installations...
- Créer un groupement d'achats
- Où ?**  
Zone géographique (voisinage)  
Zone d'activité/zone industrielle
- Quand ?**  
Démarchage des personnes et entreprises intéressées par la CCEG

TABLE 3

Développer la production et la consommation de solaire photovoltaïque et thermique

**Encourager le développement de projets bois énergie par la création de débouchés et par le recours aux marchés publics**

- Réaliser un inventaire des entreprises en partenariat avec la CCI (gros consommateurs d'énergies)
- Envoyer un courrier pour communiquer sur l'intérêt du chauffage au bois
- Réaliser des diagnostics énergétiques des entreprises pour évaluer l'opportunité et les avantages du bois
- Réaliser des études sur le développement de réseaux de chaleur sur des zones d'activités et/ou zones de lotissements
- Identifier les établissements publics (EHPAD, piscines...) gros consommateurs d'énergie avec l'aide des collectivités
- Organiser des visites de projets qui sont exemplaires à destination des techniciens décideurs politiques pour travailler sur l'acceptabilité
- Demander aux collectivités de communiquer auprès des particuliers sur les structures conseil capables de les informer sur les questions de chauffage au bois
- Inciter les collectivités à faire la promotion du chauffage au bois lors d'événements locaux. ex forum lors de la fête de l'énergie
- Intégrer les acteurs du bois énergie (Atlanbois) lors de rencontres professionnelles organisées par la CCI à destination des entreprises
- Diffuser les fiches argumentées réalisées par Atlanbois/Ademe sur la qualité de l'air et sur la ressource (mise à disposition en mairie, sur les sites internet...)
- Pour les particuliers : organiser des visites de logements chauffés au bois, quel que soit l'équipement

TABLE 1

Développer la production et la consommation de bois énergie

TABLE 4

Rapprocher les sources de production et de consommation d'énergie (réseaux intelligents, stockage autoconsommation, éco-mobilité électrique/biogaz)

**Imposer par la réglementation**

- Réglementation du territoire (PLUI)
- 1 PC = 1 ENR solaire
  - Dans un projet ZAC = 1 réseau de chaleur obligatoire
  - DP < 40m<sup>2</sup> = 1 ENR solaire
- En cas de modification ZAC → réflexion sur les réseaux chaleur
- Expliquer, accompagner les réglementations

**Produire sur les toits-collectivités**

- PROJET INTELLIGENT**
- Eclairage intelligent
  - Autoconsommation collective
  - Réseaux énergie
  - Coupler mobilité
- Activer :** faire émerger des projets d'autoconsommation collectifs en mix public/privé
- Etape 1 :** communiquer : identifier des zones de projets  
Pas sur rentabilité (ou faible) mais prix.  
Mairie met à dispo un toit public type école (on produit et l'école consomme du solaire) → mobilisation des personnes intéressées / via conseil de développement (relayé par Erdre et Gesvres)
- Type de projet : ZAC ou bâti public (toits pour produire, bâti pour consommer)
- Etape 2 :** Obtenir les accords d'utilisation des toitures communales/intercommunales
- Suites :** le projet est défini par le groupe :  
création de la forme du collectif  
Etude de faisabilité  
Montage financier
- Remarque : identifier les publics précaires / pour alimenter avec le surplus
- Argumentaire : Production locale, production décarbonnée, réduction facture énergie communale (donc pour habitants aussi)/ ne pas mettre aspect financier en avant

Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

#### 1. Développer la production et la consommation de bois énergie

- **Encourager le développement des projets de bois énergie (par la création de débouchés par le recours aux marchés)**
- Former les producteurs de bois plaquettes et buches (exploitants agricoles, communes, propriétaires)
- Mobiliser plus de bois
- Structurer la filière bois déchiqueté
- Développer la production de granulés de bois

#### 2. Accompagner la réflexion sur la méthanisation

- **Expliquer la méthanisation, étudier, communiquer sur les usages du biométhane (citoyen, grand public, entreprises, collectivités, transporteur, logisticien)**
- Informer et animer les réseaux d'acteurs, porteurs de projet
- Identifier les gisements, les caractériser, les localiser et les points d'injection possible -> Les communiquer, visiter les sites

#### 3. Développer la production et la consommation de solaire photovoltaïque et thermique

- **Se regrouper pour maîtriser la fiabilité**
- **Imposer par la réglementation**
- Informer, sensibiliser le grand public sur l'énergie solaire
- Inciter les entreprises à s'impliquer
- Pousser les collectivités à l'exemplarité
- Enoncer un projet politique
- Fournir une assistance technique
- Cartographier les zones de production/consommation/réseaux
- Subventionner les particuliers
- Anticiper la création de réseau de chaleur
- Organiser la formation des professionnels

#### 4. Rapprocher les sources de production et de consommation d'énergie (réseaux intelligents, stockage autoconsommation, éco-mobilité électrique/biogaz)

- **Produire sur les toits-collectivités**
- Eclairer/ ne pas éclairer intelligemment
- Construire un lycée exemplaire
- Coupler production/mobilité électrique
- Coupler production /stockage véhicule électrique
- Inciter le PV dans les documents d'urbanisme
- Inciter le PV en bâtiment industriel
- Structurer et faire connaître les démarches locales
- Mettre en place des opérations auto-collective
- Mixer les ENR sur site
- Communiquer
- Réaliser un exemple Power to Gas
- Créer des ZAC intelligentes



## « Grandes actions » choisies :

**Proposer dans chaque commune des lieux de regroupements de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)**

Plusieurs idées :

- Réfléchir aux horaires (soirs/sorties école) ou distributeurs automatiques
- Réfléchir à un lieu fixe qui soit repérable pour les consommateurs
- Réfléchir à la possibilité d'une commande par internet (pour les différents producteurs)

Le lieu serait utilisable par les différents formats de distribution (AMAP/marché de producteurs/ action et éducation)

Ce lieu aura aussi une vocation éducative (atelier cuisine) et pourra accueillir des produits frais (chambre froide)

Travailler sur l'alimentation solidaire (distribution des produits aux personnes sans véhicule)

Sensibilisation des élus  
Création d'emploi sur ces thématiques  
Mise en lien des initiatives individuelles, collectives, citoyennes

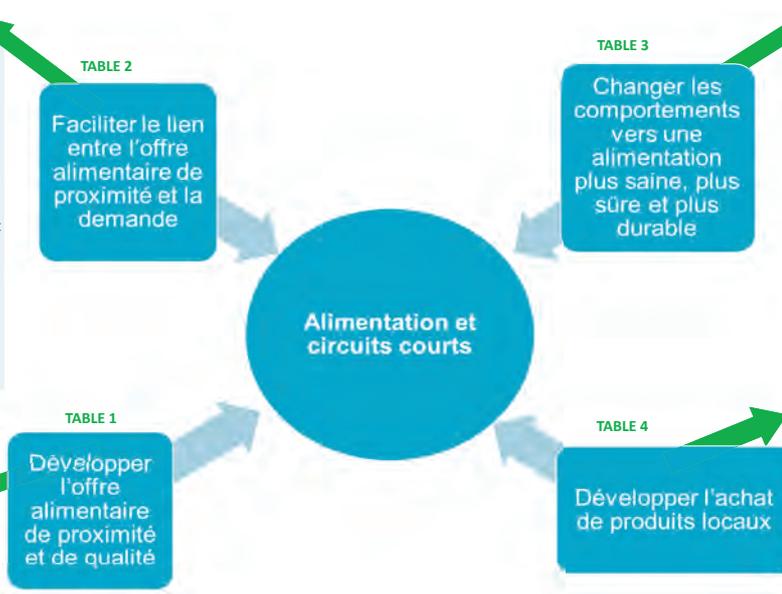
---

**Renforcer et développer les outils de transformation et logistique (abattage, légumerie, conserverie)**

- >(Abattage)
- >(Légumerie)
- >(Conserverie)

1. Renforcer -Sécuriser les outils existants
  - Saturation des volumes
  - Engagements contractuels
  - Coordonner les utilisateurs à gestion logistique
2. Développer
  - Outil d'abattage à abattoir multi espèces local ou proximité
  - Mutualisation logistique (récolte, transport, stockage)

Ex : Marché public  
Clause : rencontre producteurs / restaurateurs.  
Poursuivi de la réalisation du marché



**Recréer du lien entre producteur et consommateur**

Créer une carte interactive pour répertorier les producteurs du territoire (ex carte du Conseil de développement, mais adaptée aux producteurs)

- Développer des lieux de vente directe : magasins de producteurs, épiceries associatives, AMAPs, marchés, site internet
- Sensibiliser les producteurs pour leur donner plus envie d'aller vers le consommateur
- Visites de ferme (scolaires) valorisées pour le producteur
- Création d'évènements autour de la nourriture : marchés de producteurs, randos avec étapes dans les fermes, pique-nique.

**Structurer et enrichir les circuits de distribution**

Préambule : Attention à l'approvisionnement à pénurie de produits bio et locaux. Pour les vendre, il faut les avoir !

Vente directe chronophage : l'agriculteur doit se concentrer sur son activité de production. Quid des intermédiaires, en restant en circuit court

AMAP : modèle qui fonctionne mais qui commence à s'essouffler (contraignant, manque de lieu de distribution)

Ruche : 1 à Nort sur Erdre  
Magasin de producteur : PAS SUR LA CCEG !  
Marchés : attention mélange des stands Alimentaire vs non alimentaire et Bio vs conventionnel

Notre solution :

Quoi ?

- 1 lieu physique = 1 magasin -Vente de produits fermiers et locaux issus d'une agriculture durable (focus sur rayon de 20kms)
- Tenu par un intermédiaire avec des permanences des agriculteurs
- Horaires adaptés aux modes de vie des consommateurs à avoir une amplitude horaire choisie type :
  - Fin de matinée Pause déjeuner
  - Sorties des classes
  - Sortie du travail
- 4 ou 5 magasins dans des lieux / communes stratégiques :
  - Treillières
  - Vigneux de Bretagne
  - Saint mars du désert
  - Notre dame des Landes
  - Nort sur Erdre
- Catégories de produits disponibles
  - Fruits et légumes
  - Produits laitiers /Produits carnés/œufs
  - Produits transformés locaux à salés (pâtes, potages), sucrés (confiture, jus)
  - Pains et farines /Pâtes et céréales
  - Boissons avec et sans alcool
  - Infusions
  - Produits d'entretien /Produits cosmétiques
- Quid de la plateforme d'approvisionnement local pour l'approvisionnement de ces magasins (même approche que Restauration collective) -->meilleure gestion des déplacements et de la logistique. mutualisation

## Toutes les « grandes actions » (en rouge, celles qui ont été choisies):

- 1. Développer l'offre alimentaire de proximité et de qualité**
  - Renforcer et développer les outils de transformation et logistique (abattage, légumerie, conserverie)
  - Accompagner les producteurs dans les démarches de communication
  - Quantifier, qualifier la demande pour adapter l'offre
  - Traçabiliser les produits du territoire
  - Meilleure valorisation financière des produits
  - Poursuivre la politique de préservation du foncier et d'installation
  - Diversification de l'offre sur des productions déficitaires
- 2. Faciliter le lien entre l'offre alimentaire de proximité et la demande**
  - Proposer dans chaque commune des lieux de regroupement de l'offre compatible avec la demande (lieux et horaires)
  - Créer une filière d'approvisionnement locale pour la restauration collective
  - Diagnostic
  - Créer un label « produits locaux »
  - Communiquer sur l'offre locale de qualité existante (cartes papier et internet +grande campagne d'information)
- 3. Changer les comportements vers une alimentation plus saine, plus sûre et plus durable**

**Recréer du lien entre producteur et consommateur**

  - Valoriser les expériences positives
  - Améliorer les repas dans les cuisines
  - Rendre plus accessible la nourriture de qualité aux plus modestes (éducation, évènements)
  - Rendre les jeunes consommateurs
  - Mettre en place des ateliers cuisines
  - Définir des grands objectifs à atteindre
- 4. Développer l'achat de produits locaux**
  - Structurer et enrichir les circuits de distribution
  - Fixer les objectifs à l'échelle intercommunale
  - Développer l'offre bio et locale pour répondre à la demande
  - Communiquer efficacement pour promouvoir l'offre locale
  - Mettre en place des outils incitatifs vers l'achat local
  - Développer l'éducation et l'animation autour du bien manger
  - Fédérer et impliquer élus et citoyens autour du bien manger



## « Grandes actions » choisies :

### Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation

- Définir le thème de l'évènement
  - pluridisciplinaire (électroménager, tricot, réparation vélo...)
  - évènement artistique
- Définir le lieu et la date
- Identifier les savoir-faire
- Organiser l'évènement
- Communiquer
- Pérenniser

### Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation

- Un local
  - espace communal mis à disposition une fois par mois
- L'équipement
  - Mise à disposition par la commune de 4 tables équipées d'un tableau multiprises et d'un étau
- Les bénévoles
  - organiser l'information à destination de la population
  - filtrer les demandes
  - aider à la réparation
- Le but
  - réduire les déchets en aidant les personnes à réduire leurs déchets
- La mise en place
  - Erdre et Gesvres fédère le projet via un référent, après consultation des mairies, en réunissant les personnes susceptibles d'être intéressées

### Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages

- Réaliser un dépliant ludique sous forme de Bande Dessinée qui serait distribuée dans les boîtes aux lettres en même temps que le calendrier de ramassage des ordures, ainsi que dans les écoles, les bibliothèques, tous les lieux accueillant du public...
- Réaliser également une vidéo disponible sur le site de la Communauté de communes et de chaque commune, ainsi que sur les pages des réseaux sociaux
- Actions :
  - Recherche sur internet un support libre de droit
  - Proposer au Vice-président de la gestion des déchets de faire réaliser un dépliant
- Contenu :
  - Comment faire du paillage (feuilles mortes, herbes de tontes, branchage broyés...)?
  - Comment l'utiliser au jardin ?

### Informier et former sur la façon de produire moins de déchets de tonte de pelouse

- Information saisonnière dans le bulletin de la Communauté de communes et sur le site internet avec des liens vers d'autres sites
- Réalisation par la Communauté de communes d'une plaquette simple qui interpelle et traite de ce sujet
  - Distribution dans les bulletins communaux, intercommunaux
  - Disponible en déchetterie
  - Disponible sur le site internet
- Solutions à développer :
  - Moins de tontes
  - Mulching
  - Hauteur de tontes
  - Composter

tables 3 et 4

Encourager la réutilisation et la réparation

tables 5

Développer le compostage

### Former sur les bonnes pratiques du compostage

- Public concerné**
1. Maisons individuelles
  2. Résidences collectives
  3. Entreprises
  4. Collectivités
  5. Enfants scolarisés
- 1. Pour les maisons individuelles :**
- mettre en place des ateliers pour débiter en compostage (avec fournitures de composteurs)
    - Pour fabriquer un composteur
    - Pour améliorer les pratiques
    - Pour utiliser le compost
    - Avec les mairies et citoyens qui veulent s'impliquer
  - Repérer les référents locaux (de quartier) capables de former
  - Mettre en œuvre un forum internet d'échanges par la Communauté de communes sur les bonnes pratiques, modéré par la Communauté de communes
- 2. Pour les résidences collectives :**
- Idem que pour les maisons individuelles
  - + Informer sur les possibilités de lombricomposts
- 3. Pour les entreprises :**
- Information à réaliser par la Communauté de communes
- 4. Pour les collectivités :**
- Mise en place d'un composteur témoin
- 5. Pour les scolaires :**
- Prévoir au niveau des classes une information sur le compostage, faite par un référent

Prévention des déchets

tables 1 et 2

Réduire l'apport de déchets verts en déchèterie

tables 7 et 8

Réduire le gaspillage alimentaire

tables 9 et 10

Faire connaître la démarche zéro déchet à la maison

### Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires

- Un site internet avec des menus types pour faire les menus de la semaine
- Vidéo animée pour expliquer les bienfaits du faire « soi-même » plutôt que des plats tout prêts (web-séries réalisées par la Communauté de communes)
- Inciter les établissements scolaires à avoir un programme concret et objectif de réduction des déchets de la cantine
- Mieux comprendre ce qui n'est pas mangé par les élèves et faire évoluer les menus en conséquence

### Anticiper ses achats en fonction de ses besoins

- Action 1 : proposer une application sur téléphone portable/internet avec plusieurs modules
  - Création/élaboration de menus et recettes de saison
  - Génération automatique de la liste des ingrédients
- Action 2 : favoriser les circuits courts
  - Acheter local chez le producteur
  - Recenser les producteurs qui pratiquent la vente directe et communiquer la liste des habitants

### Apprendre la démarche zéro déchet

- Atelier chez un commerçant de la lessive maison
- Atelier cuisine avec des épulchures
- Atelier couture (sac à vrac, mouchoirs, vêtements)
- Atelier chez le citoyen pour apprendre à faire soi-même
- Lancer un appel pour trouver des personnes ayant des compétences spécifiques
- Visiter le site d'enfouissement des déchets de Treffieux
  - Conférences
  - Initiation à la pratique du zéro déchet
  - Le zéro déchet en famille
  - Une journée zéro déchet : visite de Treffieux, repas préparé ensemble, atelier thématique

### Echanger ses expériences et ses savoir-faire pour faire autrement

#### Organiser des cycles trimestriels d'ateliers à thème

- 4 thèmes
  - Cuisiner les restes / Fabrication de produits ménagers / Fabrication des cosmétiques / Couture pour recycler
- Modalités d'organisation
  - 10 personnes maximum par atelier dans une salle municipale mise à disposition
  - Ateliers exploitables sur plusieurs communes selon estimation réalisée en amont sur les participants (questionnaire réalisé par la Communauté de communes, qui envoie les invitations)
  - Chaque participant apporte ses ingrédients pour la confection des produits, avec une mise en commun du matériel plus conséquent (ex : machine à coudre prêtée par les voisins)
  - Utilisation de moyens de la Communauté de communes (communication, locaux, relationnel) pour avoir des intervenants compétents et gestion des problèmes d'assurance
  - Ateliers de cuisine chez l'habitant avec un nombre restreint ou alors être « hébergés » par un restaurateur par cycle
- Réalisation d'un document (livret/brochure) informatif avec les recettes des produits
  - besoin des moyens de la communauté de communes pour l'impression
  - rédaction par le responsable de l'atelier
- Evènement de clôture en fin d'année en lien avec les thèmes pour faire connaître et échanger sur les pratiques de l'année

### Etre attentif à la conservation des aliments

- Action 1 : concevoir un « magnet » qui permette d'organiser son frigo par zone de température et de conservation des aliments
- Inclure un rappel sur la vérification régulière des dates limites de consommation
- Action 2 : communication sur la gestion des différents modes de conservation des aliments pour éviter le gaspillage

**Toutes les « grandes actions »** (en rouge, celles qui ont été choisies):

### **1. Réduire l'apport de déchets verts en déchèterie**

- Réaliser un dépliant ludique (BD) et une vidéo sur les bonnes pratiques du paillage et ses avantages
- Informer et former sur les meilleures méthodes de tonte et de taille
- Informer les habitants sur l'intérêt du broyage
- Former à comment réduire les volumes de tonte, soit en jouant sur les hauteurs de tonte ou sur le mulching
- Favoriser et développer le compostage collectif aux pieds des immeubles et résidences collectives
- Privilégier des arbustes ne nécessitant pas de taille
- Informer et former sur l'intérêt de composter certains déchets verts chez soi
- Inciter à réduire les haies de résineux

### **2. Encourager la réutilisation et la réparation**

- Organiser des événements autour de la récupération/réutilisation/réparation
- Faciliter l'organisation d'ateliers de réparation
- Promouvoir et sensibiliser à la récupération et à la réparation
- Améliorer l'offre de tri en déchèterie en vue de récupérer et valoriser
- Favoriser l'échange de biens et de compétences
- Repenser les déchèteries en centre de valorisation par réutilisation
- Mieux informer pour sensibiliser et être mieux efficace

### **3. Développer le compostage**

- Former sur les bonnes pratiques du compostage
- Informer pour inciter à composter (particuliers, collectivités, entreprises)
- Favoriser la pratique par la mise à disposition de matériel et aides financières

### **4. Réduire le gaspillage alimentaire**

- Diffuser les bonnes pratiques pour bien gérer ses achats alimentaires
- Anticiper ses achats en fonction de ses besoins
- Être attentif à la conservation des aliments
- Faire évoluer les menus scolaires en associant les enfants
- Réutiliser les restes pour les animaux / Valoriser les restes
- Informer et former les habitants sur la conservation et l'utilisation des restes
- Mettre à disposition des associations une liste en temps réel des repas non servis en collectivité
- Sensibiliser les différents acteurs

### **5. Faire connaître la démarche zéro déchet à la maison**

- Apprendre la démarche zéro déchet
- Echanger ses expériences et ses savoir-faire pour faire autrement
- Impliquer les entreprises, les commerçants
- Inciter à la réduction des déchets à collecter
- Partage de savoirs faire et d'objets entre citoyens
- Créer et diffuser des supports de communication
- Associer les écoles à la démarche zéro déchet
- Recycler d'autres déchets
- Encourager la consigne
- Eduquer les enfants
- Sanctionner financièrement les citoyens qui produisent trop de déchets ou les récompenser financièrement
- Informer sur l'existant du circuit de recyclage
- Réussir pour sensibiliser aux bonnes pratiques, bons plans
- (Se) lancer un défi cap ou pas cap ?
- Se regrouper pour mieux acheter et limiter les emballages
- Troquer entre nous
- Obliger les commerces à réaliser qu'ils doivent intégrer une démarche zéro déchet
- Témoigner et communiquer sur le mode de vie zéro déchet



## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Infrastructures

La route, les pistes, les chemins, la signalisation



## Pistes d'actions : Infrastructures

 Réduire la vitesse des véhicules	 Baisser l'asphalte Marquages au sol de l'ensemble du bourg Multiplier le balisage au sol	 Ne pas ajouter de contraintes supplémentaires pour le vélo	 Eviter le trafic PL-VL dans les bourgs avec des contournements	 Réajuster les chicanes avec des passes-velos
--------------------------------------	--	--	--	--

## Pistes d'actions : Infrastructures

 Généraliser le 2haudou ou l'est possible (Chaussée à rôle centralisé/banalisé)	 Visibilité de nuit des pistes cyclables Eclairer les pistes dans la mesure du possible	 Action foncière à mener immédiatement en bord de RD Sud-est-Erdre - Cercueil et Vigneux-de-Bretagne-La Plaqueais	 Mettre en avant les entrées de pistes cyclables	 Donner la priorité aux vélos sur les automobiles
---	---	---	---	--

Permettre au vélo d'aller plus vite en cas de bouchon

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Stationnement



## Pistes d'actions : stationnements

**Lieux de Stationnement**  
Créer, aménager, ré-aménager des zones de parkings à vélo visibles devant les pôles générant des déplacements (maire, bibliothèque, arrêt de bus...)

**Distinguer :**

- l'amélioration de centre bourg, commerces, etc.
- le stockage de quelques heures, devant école, le sport...
- le stockage à la journée à l'arrêt de bus, à l'air de couloirage

**Faire que ce soit plus facile de se garer à vélo qu'en voiture au plus près de l'entrée par exemple**

## Pistes d'actions : stationnements

 Stationnement Vélo à la CCEG à prévoir!	 Bannir les « price-roues » Retirer les « price-roues » existants	 Recharge vélos électriques sur l'espace public Entreprises privées doivent être incitées à en prévoir	 Le stationnement doit être sécurisé (certains vélos coûtent cher !) Il doit être très visible, marquant pour l'œil Il doit être abrité, aéré	 Prévoir des stations de réparation simples, avec gonfleur Caisse à outils sur l'espace public À proximité des espaces de stationnement
---	---	--	--	--

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Equipements

Réparation, recharge



## Pistes d'actions : équipements

 Accompagner les entreprises qui incitent au développement du vélo	 Favoriser l'installation de douches dans les entreprises qui incitent aux déplacements vélos	 Fournir des équipements de visibilité de nuit Kit sécurité cyclo CCEG Favoriser l'éclairage performant	 Pouvoir mettre son vélo dans les transports en commun	 Prévoir des prises de recharge pour vélos électriques sécurisées dans les stationnements
---	--	--	---	--

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Développement économique

Tourisme, loisirs, vendeurs et réparateurs



## Pistes d'actions : Développement économique

 Référencer les magasins vélo du territoire et les faire connaître	 Développer des boucles cyclables touristiques Associer usagers et professionnels aux boucles touristiques Associer une thématique à un itinéraire vélo en lien avec les hébergements Distinguer les clientèles	 Favoriser l'équipement des boulevards, gîtes... Traduire la charte de pré-accueil FFCT	 Démontrer l'intérêt du vélo auprès des employeurs d'Erdre et Gesvres Favoriser l'incitation entreprise par des mesures adaptées	 Accompagner les professionnels touristiques vers le label Accueil Vélo
---	---	---	--	--

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Services Vélos, Animation territoriale

Location, vélo-écoles, actions de promotion



## Pistes d'actions : services vélos

 Trouver des partenariats et soutenir les associations promouvant la réparation de vélos en local et subvention Atelier vélo = Rendez-vous social.	 Ateliers de réparation ponctuels d'animation ou atelier permanent à vocation sociale et sociale	 Bourses aux vélos à organiser pour faciliter l'achat et le recyclage des vélos	 Développer le vélo à assistance électrique Aide à l'achat : Location longue durée, Prêt, Promotion
---	---	--	---

## Pistes d'actions : services vélos

 Généraliser l'apprentissage du vélo dans les écoles Apprendre sur croissance : dès le plus jeune âge	 En complément de l'éducation à la sécurité routière, apprendre les bienfaits du vélo dans toutes les écoles	 Reprendre le vélo aux adultes qui en ont besoin	 <b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES</b> Ateliers Sécurité Fournir des kits de sécurité aux cyclistes Mettre à jour les habitants sur le Code de la route notamment la priorisation des piétons/cyclistes
---	---	---	--

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Communiquer!

Actions de promotion du vélo



## Pistes d'actions : Communiquer !

 Animations le week-end dans les communes sur le vélo Atelier réparation ponctuel par exemple Remise d'un kit sécurité ou d'un kit « petites réparations »	 Baisser avec les temps de trajet sur les panneaux, plus incitatif et communicant	 Mettre en avant les avantages du VAE Pas de douche, Permet aux non sportifs de faire du vélo.	 Attention à ne pas opposer : Vélos et voitures Vélos et transport collectif	 « Faire du vélo donne un corps de rêve » « Décupliser les occasionnels » Insister sur les avantages pour la santé, l'environnement et de construire la mythologie de la vitesse-volure
---	--	--	--	--

## Pistes d'actions : Communiquer !

**Info et communication**

 Assurer la continuité cyclable Ligne verte au sud ? Attention au balisage des carrefours il faut que ce soit clair ! Il faut aussi signaler une interruption d'aménagement !	 Existant à faire connaître et aménager : Canal pour aller de Nord-sur-Erdre à Heric. Anciennes voies fermées, Trélines - La Chapelle sur Erdre
---	---

## Pistes d'actions : Communiquer !

 Associer les enfants aux ateliers réparation Apprendre à réparer une chambre à air	 Les élus doivent montrer l'exemple pour communiquer	 Travailler avec les auto-écoles Communiquer sur le matériel de sécurité vélo	 Cartographier les itinéraires cyclables et identifier les lieux de stationnement A faire valider par les usagers avant !	 Faire connaître un véritable itinéraire Vélo en main ou à la CCEG	 Opération Fête du Vélo sur notre territoire Journées du Patrimoine à vélo ?	 Associer la découverte du patrimoine aux itinéraires balisés
---	---	---	---	---	--	--

## Le Plan Vélo d'Erdre et Gesvres

### Pistes d'Actions Difficultés à travailler !

Écueils à éviter, éléments structurants complexes



## Difficultés à travailler !

 Gestion des coupures naturelles ou urbaines. Les ponts et passerelles collectives chers	 Gestion des traversées de routes fréquentées Exemples : Voie Verte et RD à Saint-Martin-du-Châtel Canal et RD 16 à Nord-sur-Erdre (chicane de réduction de vitesse et plate forme à prévoir)	 Aménager Notre-Dame-des-Landes - La Chapelle sur Erdre sur l'ancienne voie fermée par une voie cyclo / chevron Support d'itinéraire structurant	 Nettoyer / entretenir les aménagements vélos Nettoyer les bords de chaussées	 Attention au balisage des carrefours il faut que ce soit clair. Il faut aussi signaler une interruption d'aménagement !
--	--	--	---	--

---

## IV. Lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de concertation le 20/03/2018 : les chantiers de co-construction des actions

---

20 mars 2018

# Elaboration de la nouvelle stratégie de Développement Durable

Lancement des chantiers de co-construction des actions

# PARTIE 1

Le cadre de la concertation

## Objectifs

### ➤ Animer une réflexion :

- avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes....)

### ➤ Pour :

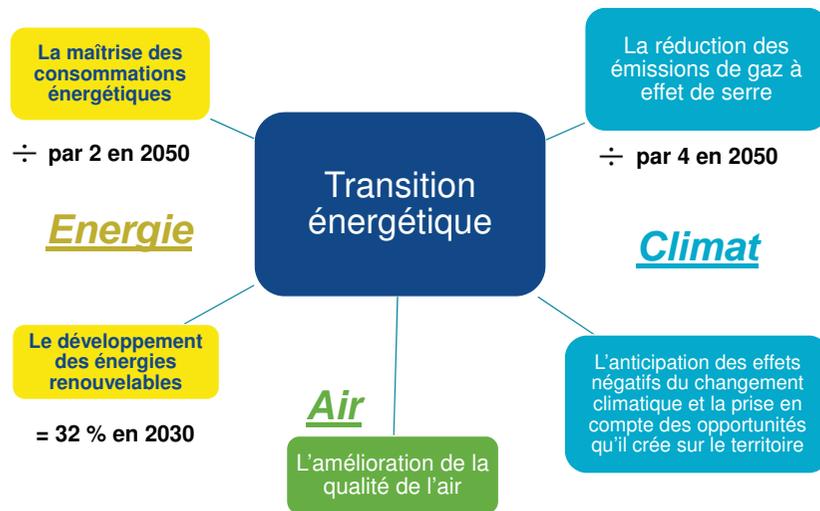
- Réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres: son Agenda 21 (démarche volontaire) et son Plan Climat Air Energie Territorial (réglementaire),
  - Actions qui relèvent de ses compétences directes (déchets, transports, aménagement du territoire...)
- Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres :
  - Encourager, accompagner et faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire

## Planning de la démarche



## Contribuer aux objectifs nationaux

Répondre aux 9 objectifs réglementaires des Plans Climat Air Energie



## Contribuer à la feuille de route universelle du Développement durable

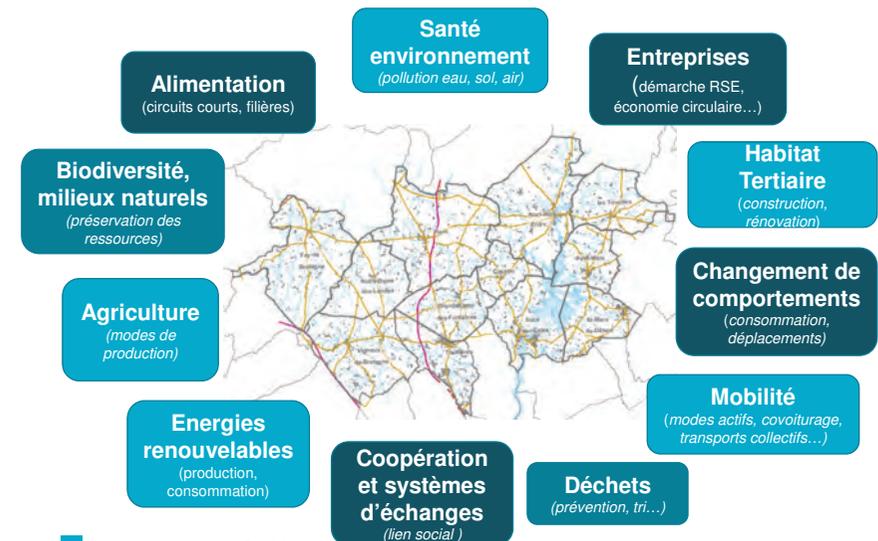
- 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis en 2015, pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous**



# PARTIE 2

Bilan de la première phase de concertation

## Synthèse des enjeux territoriaux



La Plénière de lancement du 04/10/17: 78 participants

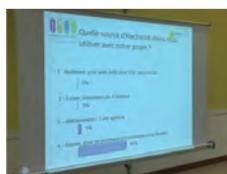
11 ateliers: 400 participants (239 personnes différentes)



30 heures d'échanges

315 propositions d'actions

4 réunions de sensibilisation sur les énergies renouvelables: 57 participants



La Plénière de restitution du 19/12/17: environ 110 participants

# PARTIE 3

Méthode utilisée pour construire la stratégie

## Méthodologie

### 1. Classer/regrouper

- Regroupement des 315 propositions par thèmes
- Identification d'actions cadres reprenant une grande partie des propositions
- Définition d'objectifs auxquels contribuent les actions cadres
- Regroupement des objectifs en axes stratégiques

### 2. S'assurer de la pertinence

- La stratégie obtenue est-elle en accord avec les 9 objectifs du PCAET et les 17 ODD ?
- La stratégie obtenue est-elle en accord avec les objectifs du Schéma Régional Air Climat Energie et du Plan de Protection de l'Atmosphère ?

### 3. Identifier les manques

- Repérage des objectifs du PCAET et ODD non traités
- Repérage des propositions issues de la concertation non prises en compte
- Propositions de nouvelles actions

### 4. Réfléchir à la suite du travail pour co-construire les actions

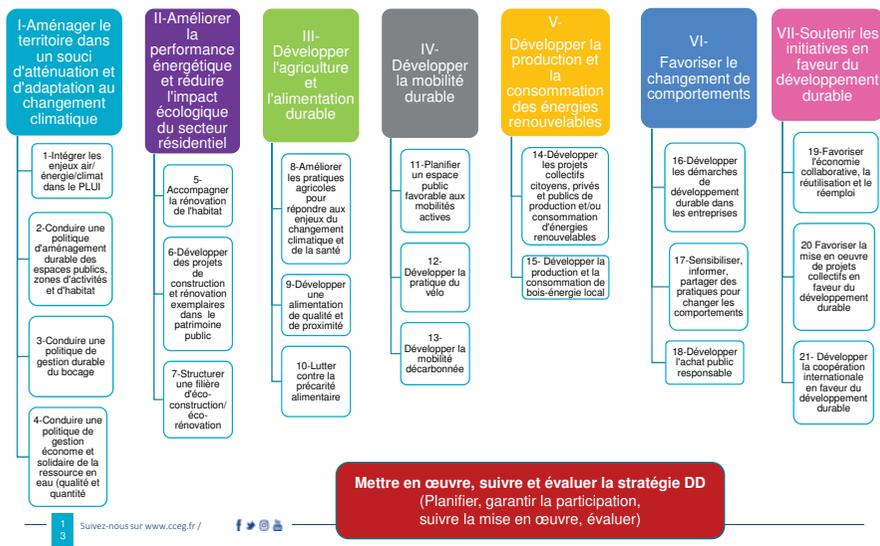
- Identification des groupes à constituer pour co-construire les actions

# PARTIE 4

Stratégie de développement durable retenue par les élus

## Stratégie DD retenue

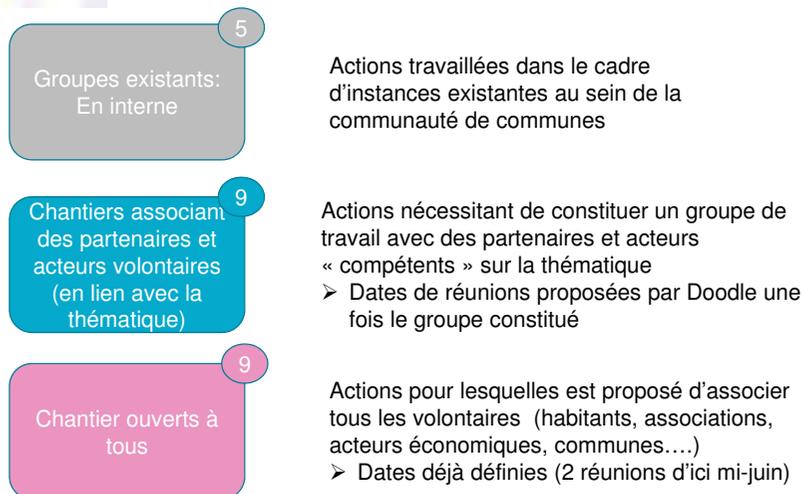
7 axes, 21 objectifs  
+ 1 axe transversal



# PARTIE 5

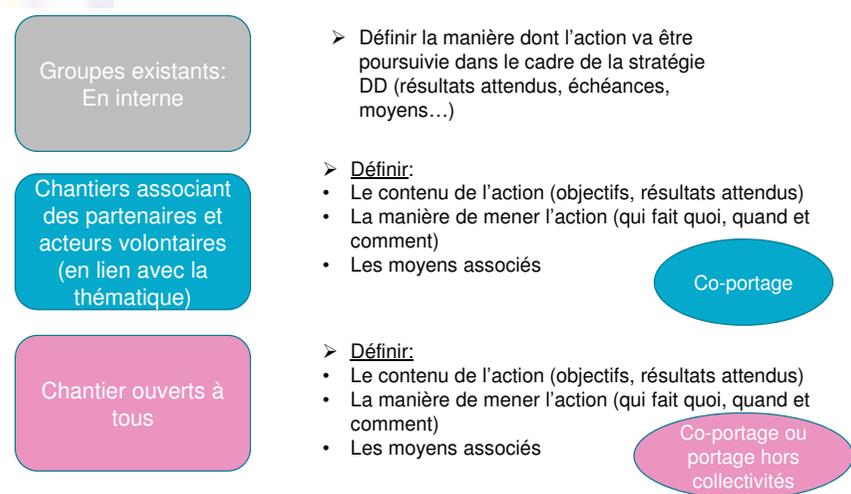
## Actions et groupes de travail pour poursuivre la démarche

## 3 types de groupes de travail

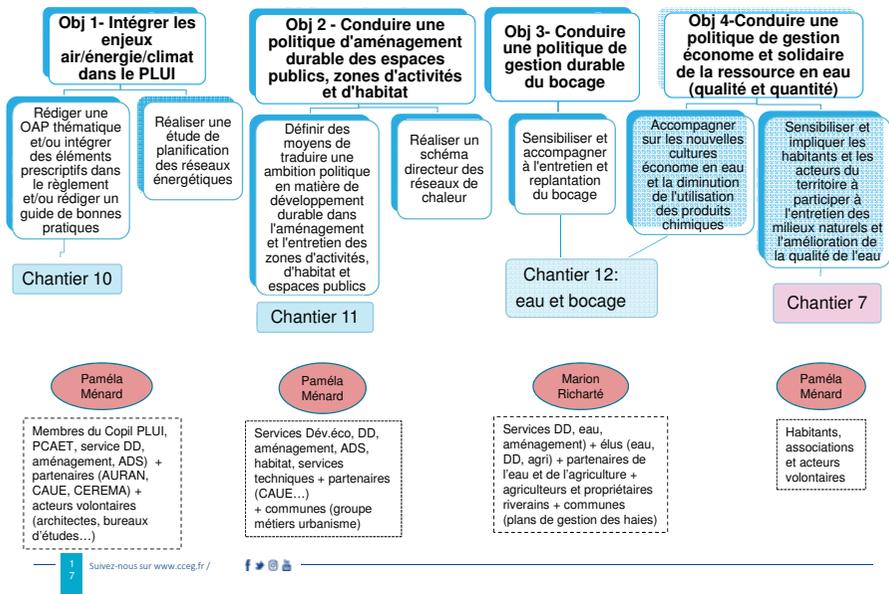


Certaines actions (techniques) ne font l'objet d'aucun groupes et seront directement travaillées en interne

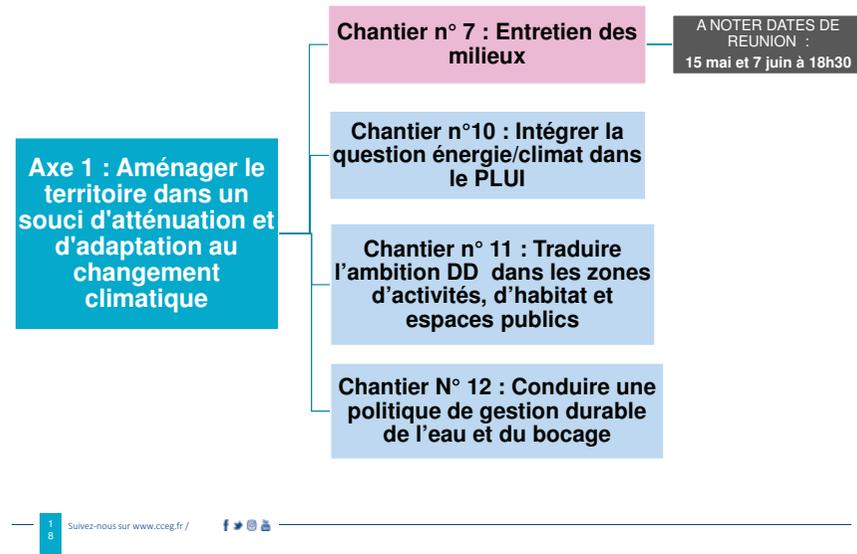
## Objectifs des groupes de travail



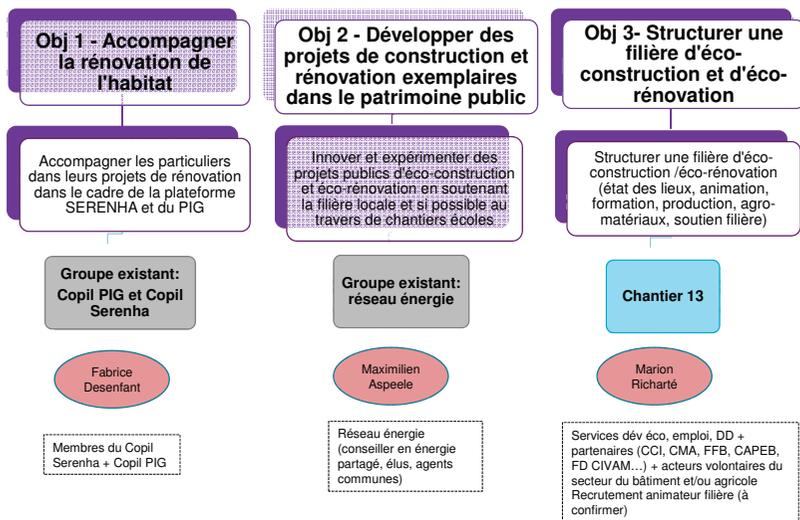
## Axe I-Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique



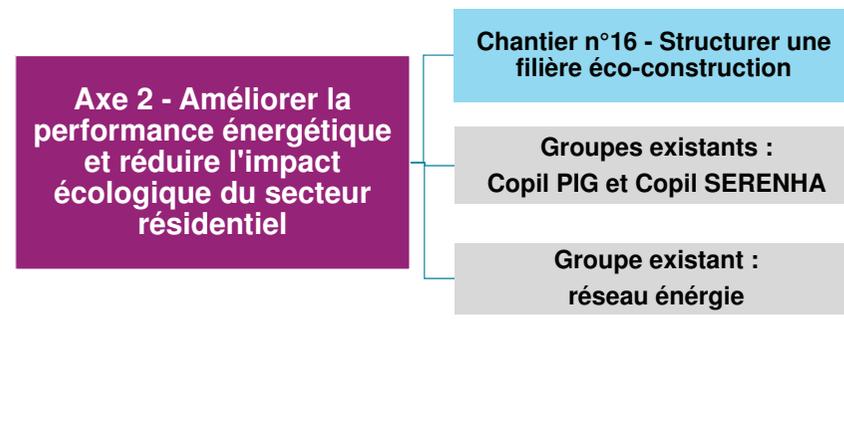
## Axe I-Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique



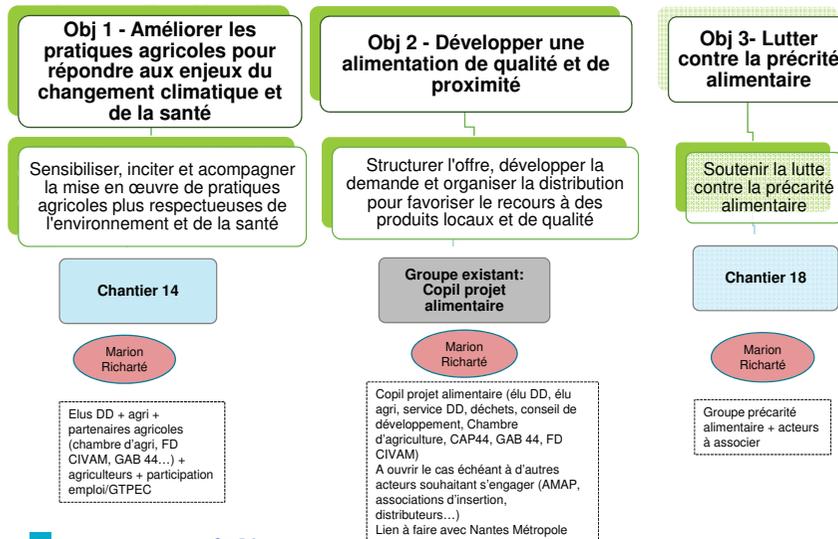
## Axe II-Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique du secteur résidentiel



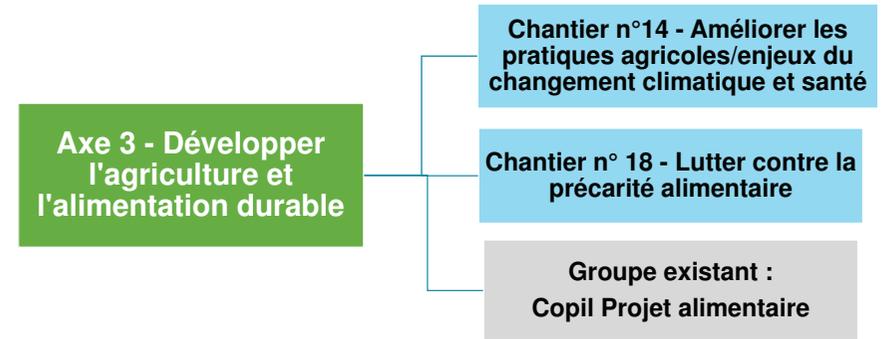
## Axe II-Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique du secteur résidentiel



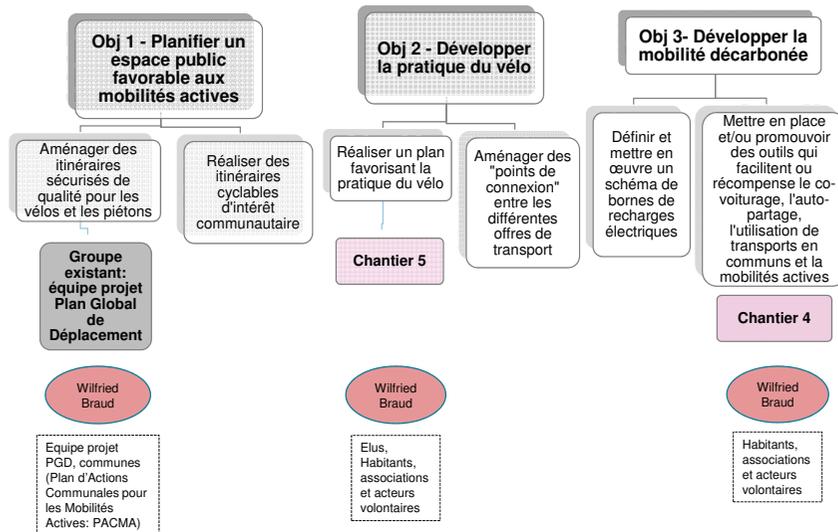
## Axe III-Développer l'agriculture et l'alimentation durable



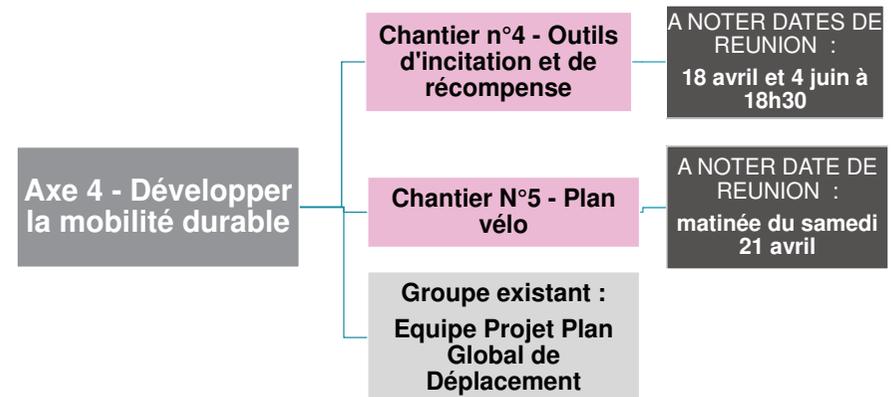
## Axe III-Développer l'agriculture et l'alimentation durable



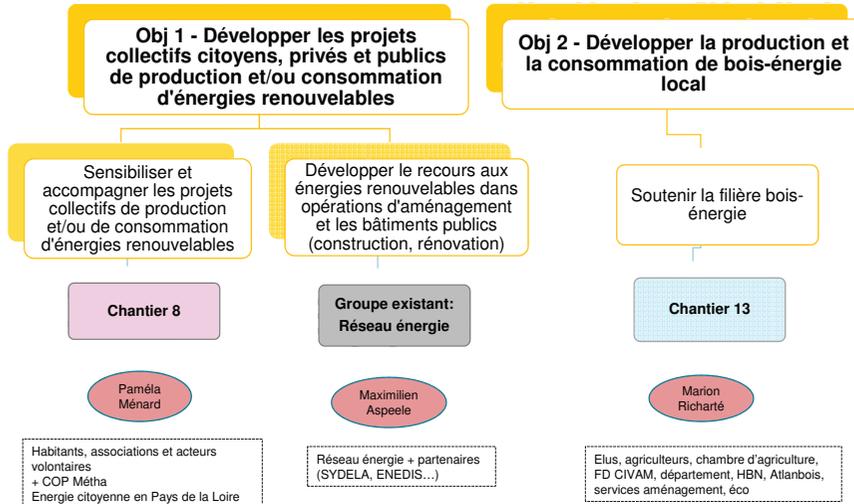
## Axe IV-Développer la mobilité durable



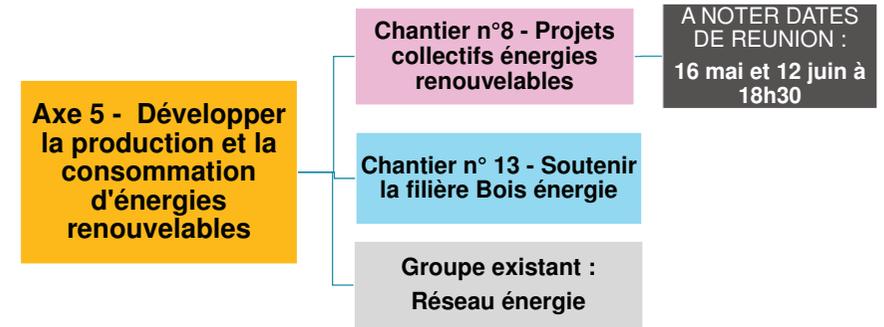
## Axe IV-Développer la mobilité durable



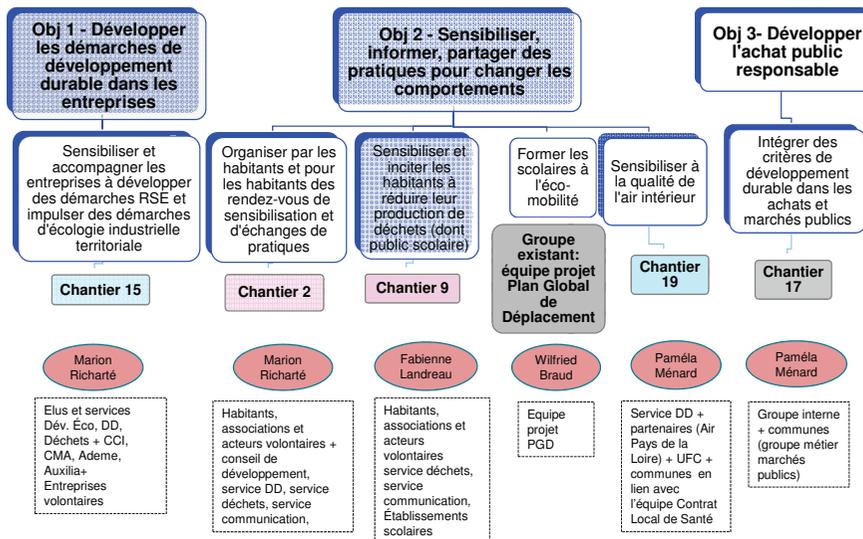
## Axe V- Développer la production et la consommation des énergies renouvelables



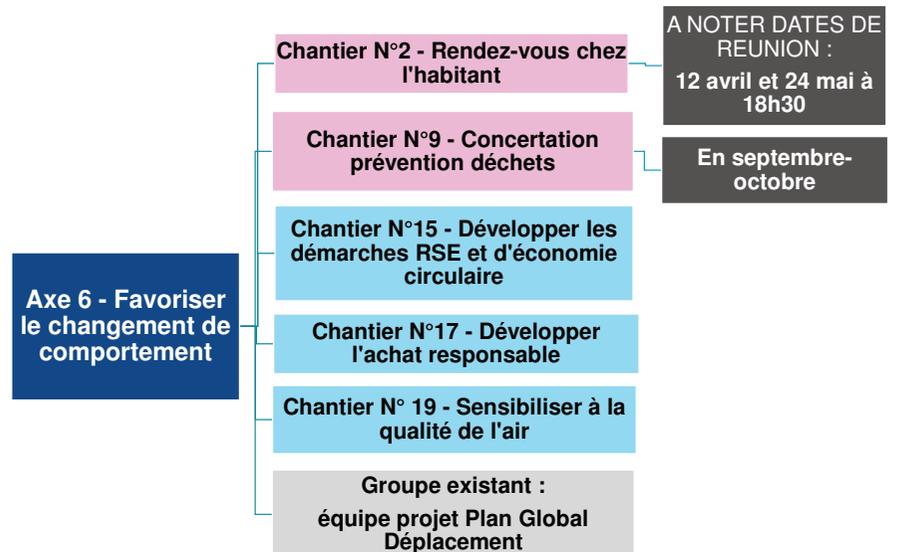
## Axe V- Développer la production et la consommation des énergies renouvelables



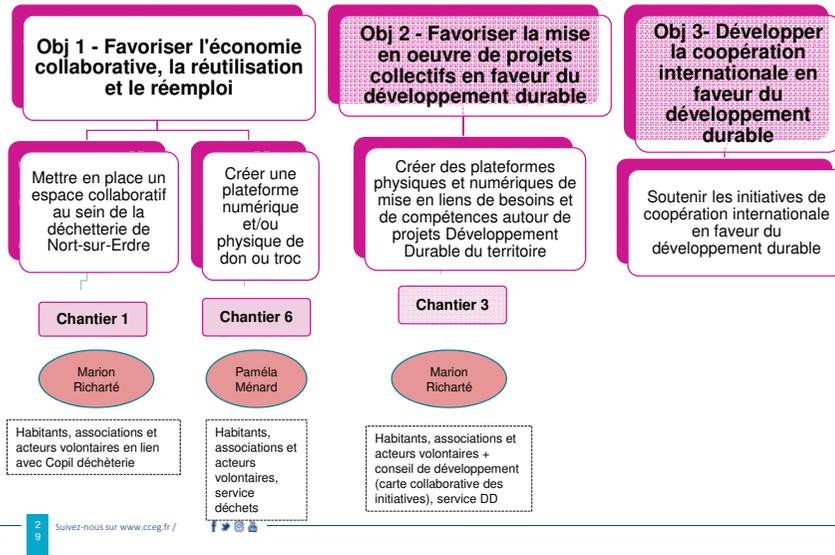
## Axe VI-Favoriser le changement de comportements



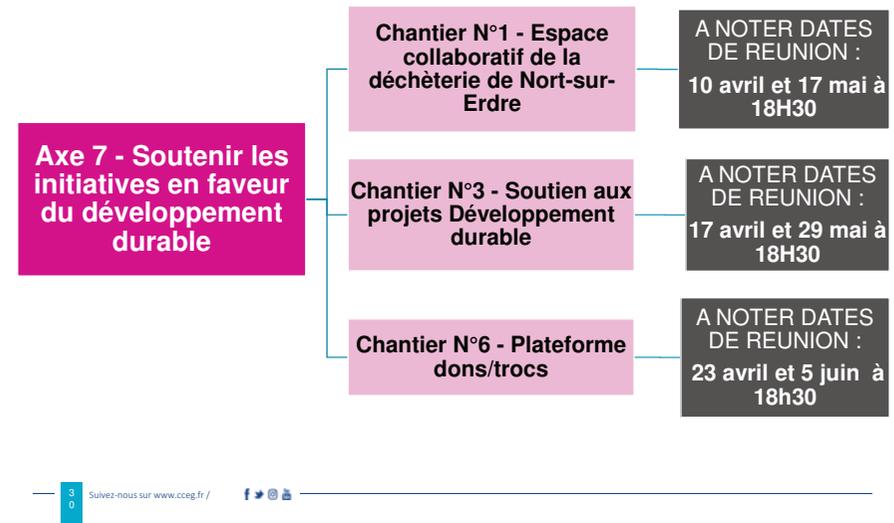
## Axe VI-Favoriser le changement de comportements



## Axe VII-Soutenir les initiatives en faveur du développement durable



## Axe VII-Soutenir les initiatives en faveur du développement durable



## Pour participer aux Chantiers !

Phase 2 - Concertation pour la nouvelle stratégie Développement durable

OUVERT À TOUS

Je souhaite participer aux chantiers développement durable suivants :

	Dates	Choix à cocher
1	Espace collaboratif de la déchèterie de Nort-sur Erdre	10 avril et 17 mai <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
2	Rendez-vous chez l'habitant	12 avril et 24 mai <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
3	Soutien aux projets de Développement durable	17 avril et 29 mai <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
4	Outils d'incitation et de récompense (déplacements)	18 avril et 4 juin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
5	Plan vélo	21 avril matin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
6	Plateforme dons/trocs	23 avril et 5 juin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
7	Entretien des milieux	15 mai et 7 juin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
8	Projets collectifs Energies renouvelables	16 mai et 12 juin <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
9	Concertation prévention des déchets	En sept-oct <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_

N'oubliez-pas d'inscrire vos coordonnées lisiblement

- Remplir le formulaire en cochant le ou les chantiers au(x)quel(s) vous voulez participer
- Mettre votre formulaire dans l'urne
- Indiquer sur une étiquette le ou les numéros de chantiers (à coller sur vous pour vous reconnaître pendant le pot entre membres d'un même groupe!!!)

## Pour participer aux Chantiers !

Phase 2 - Concertation pour la nouvelle stratégie Développement durable

OUVERTS AUX ACTEURS en lien avec la thématique

Je souhaite participer aux chantiers développement durable suivants :

	Choix à cocher	En qualité de :
10	Intégrer la question énergie/climat dans le PLU	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
11	Traduire l'ambition DD dans les zones d'activités, d'habitat et espaces publics	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
12	Conduire une politique de gestion durable de l'eau et du bocage.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
13	Soutenir la filière bois énergie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
14	Améliorer les pratiques agricoles/enjeux du changement climatique et santé	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
15	Développer les démarches RSE et d'économie circulaire	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
16	Structurer une filière éco-construction	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
17	Développer l'achat responsable	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
18	Lutter contre la précarité alimentaire	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
19	Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
 Structure : \_\_\_\_\_

N'oubliez-pas préciser au titre de quoi vous voulez participer à ce groupe

- Remplir le formulaire en cochant le ou les chantiers au(x)quel(s) vous voulez participer
- Mettre votre formulaire dans l'urne
- Indiquer sur une étiquette le ou les numéros de chantiers (à coller sur vous pour vous reconnaître pendant le pot entre membres d'un même groupe!!!)

---

## V. Les comptes-rendus des chantiers de mars à décembre 2018

---

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu	Treillières	x	
	Elue	Nort sur Erdre	x	
	Elu, VP Déchets	Notre dame des Landes CCEG	x	
	Recyclerie de Nord Atlantique	Savenay/Blain/Nort sur Erdre / Dréfféac	x	
	habitant	Nort sur Erdre		x
	Habitant	Sucé sur erdre	x	
	Habitant	Joué sur erdre	x	
	Membre CD		x	
	Membre CD		x	
	Les petits ruisseaux	Nort sur Erdre	x	
	Directrice SMCNA			x
	CCEG - maison de l'emploi	CCEG	x	
	CCEG - Responsable déchetterie	CCEG	x	
	CCEG - Responsable service Déchets	CCEG	x	
	CCEG - Chargée de mission DD	CCEG	x	
	CCEG - Responsable service DD	CCEG	x	

Pr : présent Ex : Excusé

**Introduction**

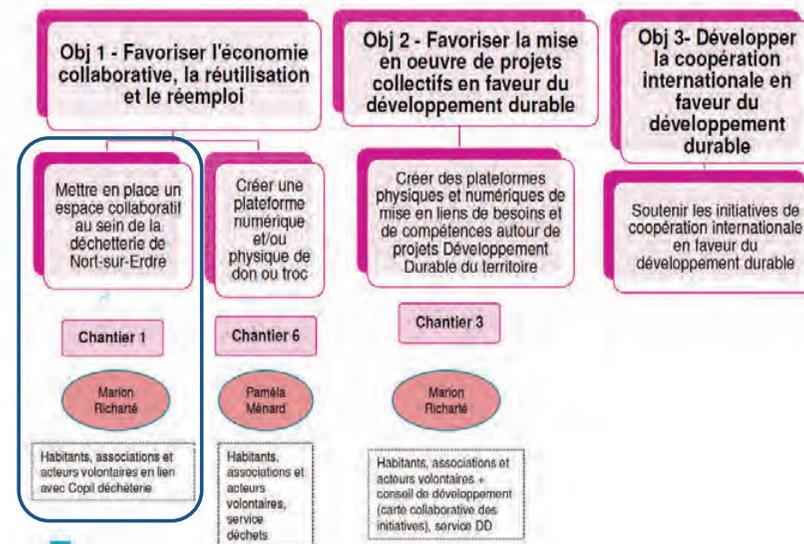
Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit d'étudier la pertinence d'un espace collaboratif à la déchetterie de Nort-sur-Erdre et si oui de le pré-figurer
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action répond à l'objectif « Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi »



**Axe VII-Soutenir les initiatives en faveur du développement durable**



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient les propositions issues des premiers ateliers de concertation qui sont à l'origine ou en lien avec cette action. Cette fiche comprend également des retours d'expériences.
- Le projet de déchetterie de Nort-sur-Erdre est présenté par des agents du service déchets. Il est précisé que l'objectif de la communauté de communes à travers ce projet est de passer de la culture du « déchet » à celle de la « ressource ».

**2/ Préciser les objectifs**

- Les participants sont invités à réfléchir individuellement aux objectifs précis recherchés à travers la création d'un espace collaboratif (faire quoi pour qui ou pour améliorer quoi). Ils sont invités à inscrire leurs propositions sur des post-it. *Les idées d'une personne n'ayant pu participer à l'atelier mais ayant fait des propositions par mail ont été inscrites sur des post-it par l'animatrice.*
- Les post-it sont ensuite lus et regroupés par thématiques :

Ateliers de réparation

- Organiser des ateliers pour prolonger la durée de vie d'objets ouverts à tous publics : réparation, couture, rénovation de meubles
- Avoir des personnes bénévoles pour animer des ateliers à la recyclerie
- Organiser périodiquement des sessions de formation au dépannage basique pour le grand public (résultat différé)
- Proposer des ateliers de réparation pour tous
- Se former au bricolage d'objets en bois ou à la réparation du petit électroménager
- Réduire volume/quantité des déchets ultimes par des sessions de réparation de ce qui peut l'être (résultat direct)
- Animer des ateliers de réparation sur des thématiques (mobilier, appareils électriques, vélos...)
- Améliorer la recherche de réparation d'appareils ménagers à travers la création d'une association

#### Echanges de pratiques

- Disposer d'un espace d'échanges de pratiques pour tout public
- Créer un lieu d'échange intergénérationnel sur la réparation/le détournement des objets pour leur donner une nouvelle vie
- Echanger des connaissances (utilisation des objets etc...)
- Organiser des ateliers cuisine pour lutter contre le gaspillage alimentaire ouvert à tout public
- Se former ou échanger sur des recettes anti gaspi
- Concrétiser la réparation d'objets (montrer que c'est possible et souvent simple) : liens entre initiés et novices
- Echanger des plantes et des techniques de jardinage
- Créer un site « référence » physique où les gens se déplacent et peuvent créer de nouveaux projets (y adjoindre un espace convivial)

#### Sensibilisation

- Sensibiliser et favoriser la réutilisation des objets
  - Sensibiliser à un nouveau mode de consommation plus responsable et plus respectueux des ressources naturelles
  - Accueillir un point d'information sur le « déchet », le tri, l'économie circulaire
- Créer un lieu d'animation pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement grâce à du mobilier/ des objets/ des outils spécifiques

#### Emploi

- Créer des emplois locaux pour organiser et gérer l'espace public

#### Ateliers « créatifs »

- Améliorer l'accompagnement des usagers dans les possibilités
- Proposer des ateliers créatifs de détournement d'objets
- Organiser des ateliers/sessions pour détourner des objets (création d'objets ou d'œuvres d'art à partir d'objets détournés) pour tout public ou publics ciblés (centres de loisirs, artistes...)
- Donner une seconde (ou plusieurs) vie(s) aux objets et matériaux
- Favoriser la créativité à partir d'objets « jetés »
- Favoriser la création pour donner une nouvelle vie aux objets non réemployables

#### Matériel

- Centraliser les compétences et les outillages pour la réparation d'objets
- Réparer les objets :
  - o soit apprendre à les réparer
  - o soit un lieu pour les réparer (mise à disposition de matériel ou conseil)

#### Don/troc

- Faire un lien entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez
- Donner des objets non utilisés

#### Post-it non regroupés

- Eviter l'enfouissement « d'objets vivants »
- Réduire le volume de déchets en incitant à recycler
- Accueillir la boutique Recyclerie (si ce n'est pas déjà acté)
- Passer de la notion de « déchets » à la notion de « produit »
- Accroître les réparations d'objets plutôt que le rachat
- Favoriser les flux apporteurs/réparateurs

- A partir des idées émises et regroupées, les participants se sont mis d'accord sur liste d'objectifs auxquels le projet d'espace collaboratif devrait répondre selon eux:

- o Apprendre à réparer son objet avec quelqu'un
- o Apprendre à réparer (atelier)
- o Proposer des ressources documentaires, pédagogiques
- o Donner de l'information sur services existants
- o Sensibiliser dans le cadre d'ateliers (conso, réemploi...)
- o Proposer un lieu qui pourrait accueillir des temps d'échanges de pratiques
- o Lieu de démonstration autour du jardinage / sensibiliser / montrer
- o Faciliter le don et le troc
- o Créer de l'emploi autour de l'animation du lieu
- o Mettre à disposition du matériel de bricolage (gratuit ou location)
- o Organiser un réseau d'acteurs (réparateurs, associations, écoles...)
- o Proposer des ateliers créatifs et utiliser les matériaux

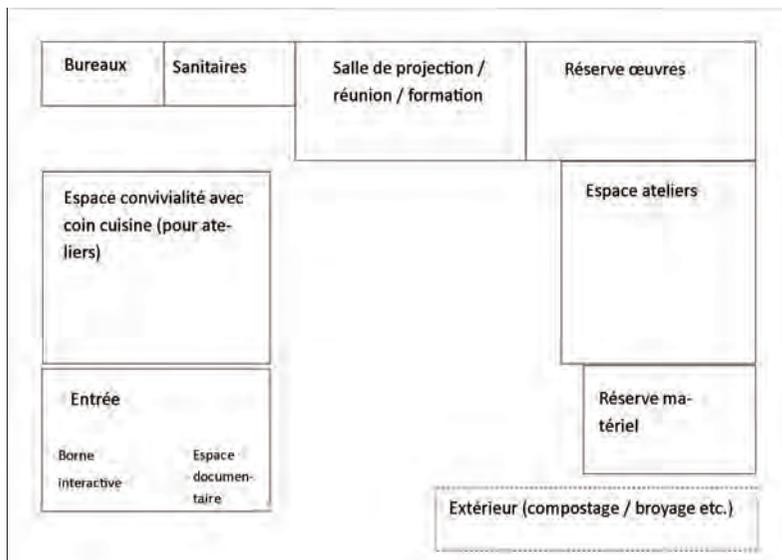
### 3/ Avantages et inconvénients d'une localisation à la déchèterie de Nort sur Erdre

- Les participants sont invités à lister les avantages et les inconvénients de la localisation de l'espace collaboratif à la déchèterie de Nort-sur-Erdre.
- Pour les inconvénients, des points de vigilance (*en rouge*) sont mis en évidence.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au plus près des dépôts / de la ressource</li> <li>▪ Profiter de la notoriété du site (beaucoup de passage)</li> <li>▪ Opportunité d'un lieu</li> <li>▪ Lieu qui serait à créer</li> <li>▪ Lieu qui reçoit du public pas loin (hippodrome)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas « vendeur » (<i>Communication + site accueillant</i>)</li> <li>▪ Pas près du bourg</li> <li>▪ Augmentation de la circulation / besoin de parking (<i>dimensionner les parkings et optimiser la circulation</i>)</li> <li>▪ Contrainte de la surface ?</li> <li>▪ Pas accessible en vélo (<i>Piste cyclable ?</i>)</li> <li>▪ Horaires d'accès différents entre déchèterie et espace collaboratif → rendre compatible           <ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Travailler sur l'accès,</i></li> <li>o <i>Lier les 2 : Minimum d'heures en « commun »</i></li> </ul> </li> </ul>

### 4/ Préfiguration du lieu

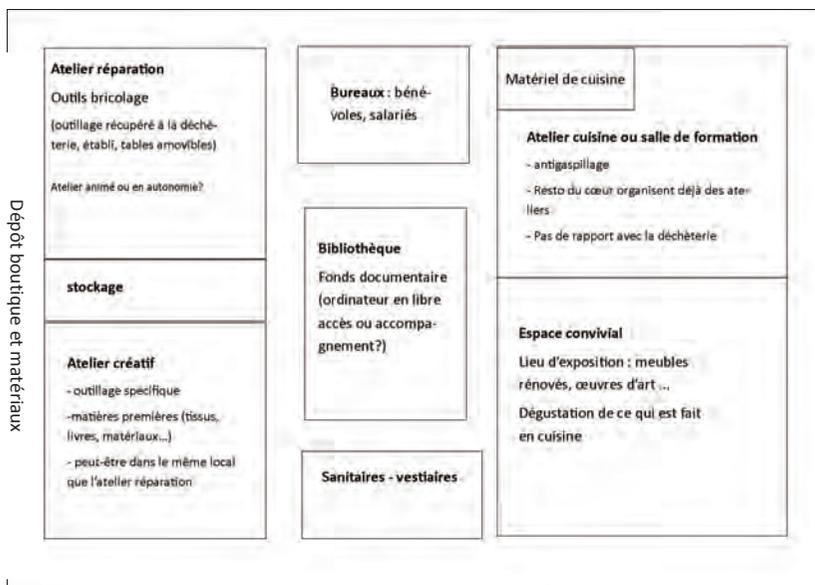
- Compte tenu des objectifs qui ont été définis dans la première partie de l'atelier, il est demandé aux participants de lister les espaces et équipements qui devraient se trouver dans l'espace collaboratif puis de les organiser dans l'espace. Les participants sont pour cela répartis en deux groupes sur deux tables différentes. Ils ont eu à leur disposition du papier de couleur, des ciseaux et du scotch ainsi qu'une grande feuille vierge représentant l'espace collaboratif.
- Voici les idées de plans de l'espace collaboratif qui sont ressorties dans les deux groupes :



- o Ecoles (contraintes pour accueillir les enfants)
- o Tribord
- o Service culture CCEG / artiste
- o AJICO (Association Animation jeunesse Intercommunale jeunes pour les communes de Nort-Casson-Les touches)
- o Association sortie isolement (groupe d'entraide mutuelle – Nort)
- o Facilitateur graphique
- o Solilab (expérience de création d'un lieu)
- o Artistes ? (contact par réseau recyclerie)
- o Chambre de Métiers et de l'artisanat (métiers de la réparation)

**Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 17 mai 2018 à 18h30 au siège de la CCEG



**5/ Qui doit-on associer au projet ?**

- Les participants sont invités à lister les personnes à associer au projet afin de les convier pour la seconde réunion.
  - o Un designer (animation avec scolaires)
  - o Représentant d'association (TroCantons / Recyclerie/ Alter Nort/ Restos du cœur)

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu	Vigneux de Bretagne	x	
	Elue et structure d'insertion	Petit Mars	x	
	Elu, VP DD	CCEG et Vigneux de Bretagne		x
	Membre CD	Treillières	x	
	Membre CD	Treillières	x	
	Habitante	Grandchamp des Fontaines		x
	Habitant	Treillières	x	
	CCEG- Animatrice CD		x	
	CCEG - Responsable Service Communication		x	
	CCEG - Chargée de mission prévention des déchets		x	
	CCEG - Responsable service Déchets		x	
	CCEG - Chargée de mission DD		x	
	CCEG - Responsable service DD		x	

Pr : présent Ex : Excusé

**Introduction**

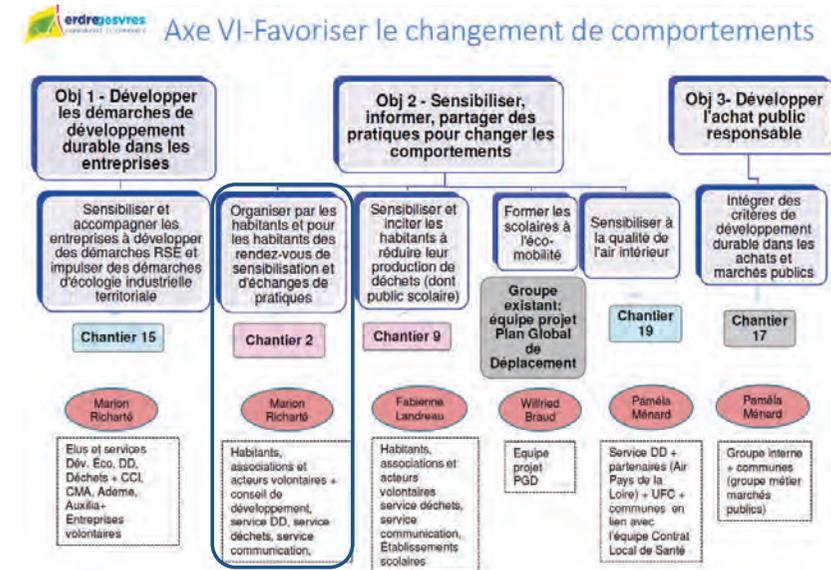
Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de créer et animer un dispositif permettant de proposer aux habitants des temps d'échanges pour découvrir et tester des pratiques, en vue de faciliter les changements

de comportements. Contrairement à d'autres chantiers où un travail est nécessaire pour préciser les objectifs, l'objectif de l'action est ici suffisamment précis.

- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action répond à l'objectif « Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements »



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient le descriptif de l'action proposée lors des premiers ateliers de concertation. Cette fiche indique également les caractéristiques de l'action qui apparaissent intéressantes au regard de ce que dit le rapport de l'Ademe « apport des sciences humaines et sociales pour changer les comportements » ainsi que les caractéristiques qui sont intéressantes pour la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

**2/ Préciser les contours de l'action**

- Les participants sont invités à réfléchir d'abord individuellement puis collectivement aux questions qu'il sera nécessaire de trancher pour mener cette action. Sue la base des propositions individuelle (en noir), des questions à trancher émergent (en vert):
  - Quelles pratiques (quels thèmes ?)
    - Quelles attentes / quels besoins - cibler
    - « Bonnes » pratiques → rester dans le cadre / message cohérent / CCEG, côté culturel
  - ⇒ **Faut-il sélectionner ? Qui sélectionne et comment (critères) ?**
  - Comment on se fait connaître → en tant que contributeur
  - ⇒ **Par quel procédé je propose une contribution**
  - Inscription en accès libre pour les participants ?
  - ⇒ **Faut-il s'inscrire ? Par quel outil pour s'inscrire ?**
  - Y a-t-il des choses qui existent déjà ?
  - ⇒ **Complémentarité avec l'existant ?**
  - Quel public ? Habitants, associations, seniors (maison de retraite)

⇒ **Quel public cible ? Le moins sensibilisés aussi ?**

Élément de réponse : la communication par réseau interpersonnel permettrait de sensibiliser les plus éloignés

- Contraintes sur les lieux ? Taille ? Sécurité ? Confort ? Matériel ? Ailleurs que chez l'habitant ?

⇒ **Quels Lieux ?**

- Animation

⇒ **Auto-gestion ou cadre/contrôle ?**

- Résultat

⇒ **Quels Objectifs/comment mesurer ce qui a été fait ? (retour de ce qui a été fait)**

- Assurance/sécurité

⇒ **Repose la question du portage. Public ou privé ? CCEG / communes ou société civile ou partenariat ?**

- Jusqu'où aller pour que cela ne devienne pas une usine à gaz ?
- Mise en relation si un groupe a un besoin ?

⇒ **Quelle gestion de dispositif**

- Appartenance des contributeurs au territoire d'Erdre et Gesvres
- Pédagogie par l'exemple ?

**3/ Freins et leviers pour un contributeur**

- Les participants sont invités à se mettre à la place d'un contributeur potentiel et à répondre à deux questions :

*J'ai une bonne pratique et je pourrais avoir envie de la partager*

- ⊕ *Qu'est-ce qui pourrait m'empêcher ou me dissuader de le faire (freins) ?*
- ⊕ *Qu'est-ce qui pourrait m'encourager à le faire (leviers) ?*

- Voici la synthèse des freins et leviers identifiés par le groupe.

FREINS	LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lourdeur du dispositif (reporting)</li> <li>- Ne pas avoir l'information</li> <li>- Avoir à organiser (invitation, maison, communication)</li> <li>- Ne pas être disponible → peur de la régularité/trop engageant</li> <li>- Faire rentrer chez soi des inconnus</li> <li>- Ne pas avoir assez de place chez soi</li> <li>- Le coût (matières premières..., convivialité)</li> <li>- Frein psychologique : je ne suis pas spécialiste, ma pratique n'est pas parfaite, je ne sais pas parler en public, je ne sais pas transmettre</li> <li>- Peur qu'il n'y ait personne</li> <li>- Absence de motivation</li> <li>- Je ne sais pas comment faire (pour m'inscrire et pour préparer mon animation)</li> <li>- Je n'ai pas conscience que j'ai une bonne pratique qui peut intéresser</li> <li>- Peur du risque (choses cassées, problèmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif light, simple, autonomie</li> <li>- Communiquer (CCEG/communes/Facebook/associations, habitants) temps forts/ fêtes des voisins/ réunions de quartiers</li> <li>- Soutien logistique</li> <li>- Mobiliser ses réseaux</li> <li>- Engagement ponctuel</li> <li>- Proposer salle municipale / autre voisin</li> <li>- Chacun amène</li> <li>- Soutien par une structure → ça rassure (reconnaissance de la pratique)</li> <li>- Avoir un accompagnement (préparation, sur place)</li> <li>- Participer à un 1<sup>er</sup> atelier avant d'en organiser un</li> <li>- Montrer que ça marche / A quoi ça sert / Valoriser ce que d'autres ont fait</li> <li>- Informations / conseils / guide / tuto pour expliquer comment faire</li> <li>- Donner des exemples de thèmes, de témoignages</li> <li>- Charte ? Responsabilité civile de chacun ?</li> <li>- « Communauté » qui se reconnaît dans des valeurs mais qui reste ouverte</li> </ul>

**4/ Freins et leviers pour un participant**

- Les participants sont invités à se mettre à la place d'un participant et à répondre à deux questions :  
*Je suis un habitant du territoire pas forcément sensibilisé aux bonnes pratiques*

- ⊕ *Pourquoi je ne participerais pas spontanément à ces temps d'échanges de pratiques ? (freins)*
- ⊕ *Qu'est-ce qui m'amènerait à vouloir participer à ces temps d'échanges de pratiques ? (leviers)*

- Voici la synthèse des freins et leviers identifiés par le groupe.

FREINS	LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas concerné</li> <li>- Pas disponible aux dates proposées</li> <li>- Durée proposée trop longue</li> <li>- Ce n'est pas pour moi j'y connais rien</li> <li>- Une réunion de plus, pourquoi faire ?</li> <li>- Je ne vais pas apprendre grand-chose, ça ne répond pas à mes attentes</li> <li>- Je ne vais connaître personne</li> <li>- Je n'apporterai rien d'intéressant à cette réunion</li> <li>- Peur du jugement car j'ai conscience que je n'ai pas les bonnes pratiques</li> <li>- Trop loin</li> <li>- Puis-je venir avec mes enfants ?</li> <li>- Trop lourd pour s'inscrire (ex demander carte d'identité)</li> <li>- Pas intéressant / pas de bonne qualité</li> <li>- Je ne suis pas au courant que ça existe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invité par un voisin / c'est un prétexte (convivial)</li> <li>- Communiquer sur les bénéfices individuels (ce que j'y gagne/ ou collectif / ça permet de continuer à apprendre</li> <li>- Plusieurs dates</li> <li>- Préciser la durée par l'organisateur</li> <li>- Ouvert à tous (débutants/confirmés)</li> <li>- Organisé par une structure, ça me rassure, donne confiance</li> <li>- Connaître les noms des participants / y aller accompagné / mobiliser les réseaux / connaître celui qui organise</li> <li>- Convivialité</li> <li>- Classer le niveau de l'animation (débutant, confirmé / tous niveaux</li> <li>- Covoiturage</li> <li>- Faire en sorte qu'il y en ait un peu partout</li> <li>- Préciser l'âge, enfants acceptés ou pas) / à préciser</li> <li>- Photos → personifier / voir la convivialité</li> <li>- Système simple d'inscription. Attention : besoin de garantie du contributeur</li> <li>- MOOC → Formation en ligne à plusieurs. (numérique/digital → ados)</li> <li>- Critères/like « j'aime » / avis ? Veut-on aller jusque-là ? Rappeler que c'est juste un échange de pratiques → philosophie du truc</li> <li>- C'est gratuit</li> <li>- Je vais rencontrer du monde</li> <li>- Lieu d'échange</li> <li>- Système d'alerte</li> <li>- C'est mon territoire (ma commune)</li> </ul>

## 5/ Que faut-il mettre en place ? Qui associer ?

- Les participants sont invités à lister les choses à mettre en place pour construire le dispositif et les personnes à associer
- Un premier travail collectif a permis d'identifier les choses à faire et personnes à associer suivantes :

### Personnes à associer/Contributeurs

- Voitures électriques (Olivier Grégoire)
- Lucien Bourdeau Héric (Jardin)
- Re-faire un appel aux participants → Voulez-vous partager une pratique ?
- Associations (Petits jardins marsiens)
- Céline Pieters
- AMAP ?

### Choses à faire

- Trancher les questions
    - o Qui tranche ?
    - o Partage ?
  - Identifier des 1ers contributeurs
  - « Brainstormer » sur des formats qu'on imagine → avoir une vision des formats qui existent (benchmark)
  - Benchmark sur les outils
  - Plan de communication co-construit
  - Se fixer un échéancier et des objectifs
  - Faire un bilan
  - Expérimenter / tester
  - 1er programme
  - Elargir à d'autres personnes → avec les 1ers contributeurs
  - On fait et on avance (on aura de la matière) → avec 3 autres contributeurs
  - Se mettre en veille pour repérer d'autres contributeurs et actionner les réseaux -> après le 1er réseau de contributeurs
- Puis, sur la proposition d'une participante, il a été décidé d'avancer à travers l'expérimentation et non de concevoir un dispositif a priori, qui pourrait rapidement devenir une usine à gaz et éloigné des besoins réels.
    1. Réunir quelques contributeurs potentiels volontaires lors de la prochaine réunion → Un des participants est volontaire pour organiser un temps d'échange de pratiques d'ici l'été sur le thème du jardin et plus précisément sur la technique du bois raméal fragmenté.
    2. les aider à concrétiser leurs ateliers d'échanges de pratiques → cela permettra de partir des questions qu'ils se posent, de voir ce qu'on peut leur apporter et de tester différentes façons de faire des ateliers.
    3. Construire le dispositif chemin faisant avec une « communauté » de contributeurs.
    4. Une réunion de bilan de ces expérimentations sera à organiser après l'été.

### **Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 24 mai 2018 à 18h30 au siège de la CCEG



## Chantier N°3 Développement Durable « Créer du lien et faciliter les initiatives DD »

17 avril 2018

### COMPTE-RENDU

#### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Animatrice CD	CCEG	x		
	Habitante	Sucé sur erdre	x		
	Elu	Vigneux de Bretagne	x		
	Responsable du service Financement de projets, politiques contractuelles et partenariats	CCEG	x		
	Membre CD (ancien Chambre agri)	Grandchamp des Fontaines		x	
	Les Petits ruisseaux	Nort sur erdre	x		
	Elue	Vigneux de Bretagne	x		
	Membre CD	Treillières	x		
	Elu, VP DD	Vigneux de Bretagne et CCEG		x	
	Elue	Héric	x		
	Membre CD	Grandchamp des Fontaines	x		
	Elu	Vigneux de Bretagne			x
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES	Saint Mars du désert			x
	Responsable service DD	CCEG	x		
	Membre CD	Vigneux de Bretagne		x	
	Les petits ruisseaux	Nort sur Erdre	x		

Pr : présent Ex : Excusé

#### Introduction

Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a

Compte-rendu – Chantier DD 3 « Créer du lien et faciliter les initiatives Développement durable » du 17 avril 2018 - 1/5

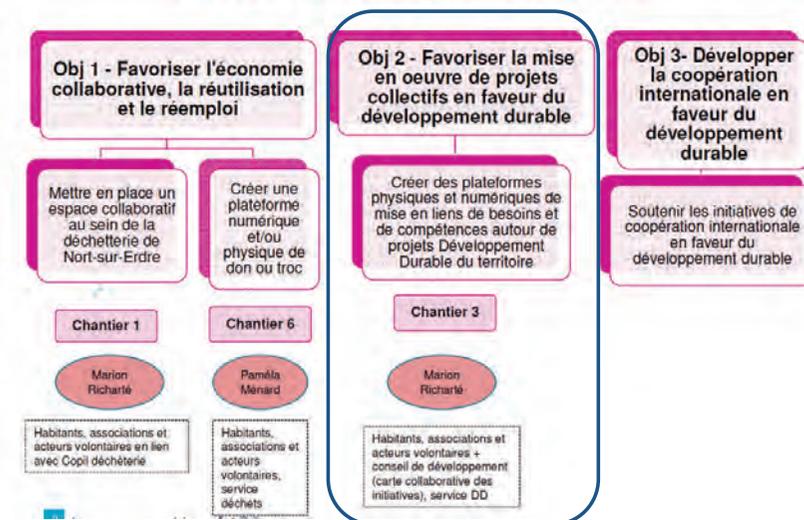
été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

#### 1/ Cadrage du chantier

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de déterminer plus précisément les contours de l'action (objectifs, méthode et moyens)
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « créer des plateformes physiques et numériques de mise en liens de besoins et de compétences autour de projets Développement Durable du territoire » répond à l'objectif « Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs en faveur du développement durable »



#### Axe VII-Soutenir les initiatives en faveur du développement durable



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient le descriptif de l'action proposée lors des premiers ateliers de concertation.

#### 2/ Préciser les objectifs

- Les participants sont invités à réfléchir individuellement aux objectifs précis recherchés à travers cette action, en inscrivant un objectif par post-it. Ces propositions sont ensuite regroupées en « patates ».
- Sur la base des différentes « patates » identifiées, les participants sont invités à s'accorder sur la formulation d'objectifs. Voici la liste des objectifs qui ont fait consensus :
  - Faire connaître les projets DD du territoire (Vitrine)
  - Valoriser des actions ayant abouties pour donner envie aux autres de se lancer dans des projets de développement durable
  - Identifier les porteurs de projets et leurs besoins
  - Identifier les personnes ressources et partenaires

Compte-rendu – Chantier DD 3 « Créer du lien et faciliter les initiatives Développement durable » du 17 avril 2018 - 2/5

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu, VP mobilité			x	
	CCEG - Conseillère mobilité		x		
	CCEG - Responsable service Mobilité		x		
	CCEG - Responsable Service Communication			x	
	Elu, VP Eau et milieu		x		
	Membre du conseil de développement	Treillières	x		
	CCEG - Chargée de mission DD		x		
	CCEG - Responsable service DD		x		
	Membre du conseil de développement	Vigneux de Bretagne		x	

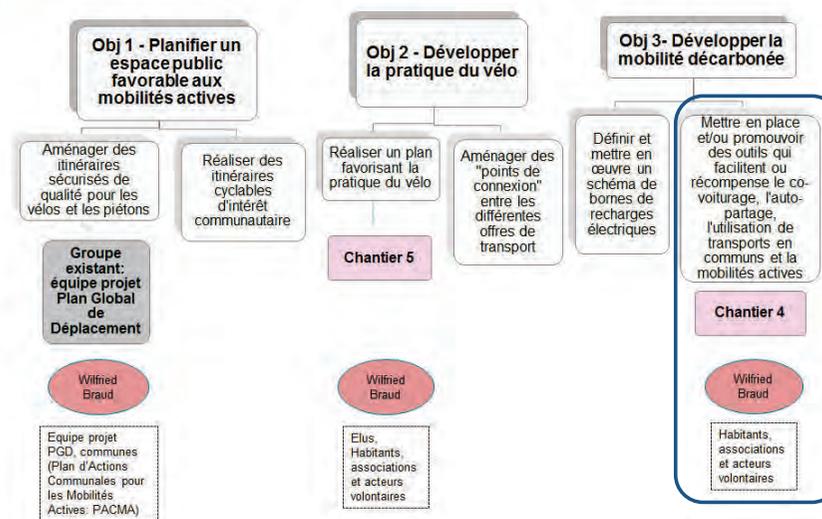
Pr : présent Ex : Excusé

**Introduction**

Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de créer ou promouvoir des outils (notamment numériques) incitant ou récompensant les comportements en faveur de la mobilité durable (co-voiturage, auto-partage, utilisation de transports en communs, mobilités actives).
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action répond à l'objectif « Développer la mobilité décarbonée ».



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Cette action reprend quelques propositions issues des premiers ateliers de concertation mais n'a pas fait l'objet d'un premier travail lors de ces ateliers. C'est une action qui a été rajoutée à la stratégie sur la base des orientations définies dans le cadre du Plan Global de Déplacements. C'est sans doute ce qui explique la plus faible participation à cet atelier par rapport aux autres.

**2/ Se mettre dans la peau d'habitants**

- Les participants sont invités à se mettre dans la peau d'habitants fictifs qui ont été créés pour l'atelier à partir du recensement INSEE. L'objectif était de constituer une sorte d'échantillon fictif de la population. Des cartes d'identité de 10 habitants fictifs ont été distribuées aux participants de manière aléatoire. Etaient décrits l'âge, la situation maritale et familiale, le lieu d'habitation, le lieu de travail, les habitudes de mobilité et une caractéristique liée au mode de vie.
- Les participants ont été invités à se mettre à la place de ces habitants fictifs en s'appuyant sur un outil appelé « carte d'empathie » et dans lequel il est demandé de répondre à différentes questions en rapport avec la mobilité :

- 1- La personne : Qui suis-je (travail, situation familiale, lieu de résidence, parcours à faire tous les jours, mode de déplacement)
  - 2- Sa problématique : quelle est mon besoin en matière de déplacement ?
  - 3- Ce qu'elle voit : qu'est-ce que font les autres autour de moi, dans mon environnement immédiat, comment je m'informe ?
  - 4- Ce qu'elle dit : qu'est-ce que j'entends dire autour de moi et qu'est-ce que je dis moi-même ?
  - 5- Ce qu'elle fait : quel est mon quotidien, quel est mon comportement, qu'est-ce que je pourrais faire différemment ?
  - 6- Ce qu'elle entend : que disent les autres autour de moi, mes amis, mes collègues, les « on-dit » ?
  - 7- Ce qu'elle ressent : quelles sont mes peurs, mes frustrations, mes freins psychologique ? Quelles sont mes aspirations, mes souhaits, mes rêves, ce qui me motive ?
- Il a été demandé aux participants d'inventer et de raconter une histoire mémorable qui est arrivée à l'habitant fictif concernant la mobilité (positive ou négative)

### 3/ Quels sont les freins au passage à la mobilité décarbonée ? Comment lever ces freins

- Tout en continuant à se mettre à la place de l'habitant fictif qu'ils se sont approprié lors de la première partie de l'atelier, les participants sont invités à réfléchir individuellement aux **freins et leviers du passage à la mobilité décarbonée**.
- ➔ Qu'est-ce qui empêche cet habitant fictif de passer à la mobilité décarbonée (freins) ?
- ➔ Qu'est-ce qui pourrait encourager cet habitant fictif à passer à la mobilité décarbonée (leviers) ?
- Les propositions de freins et de leviers ont été écrites sur des post-it roses pour les freins et jaunes pour les leviers, chacun devant inscrire également sur le post-it le nom de son personnage fictif.
- Les propositions ont ensuite été lues et regroupées en « patates » :

#### ➔ FREINS

- **Mode de vie**
  - ✓ Tom : Pas de régularité dans les trajets (2 semaines école / 1 semaine stage)
  - ✓ Karine : Besoin de ma voiture en cas de problème avec mes enfants (malade) →covoiturage difficile
  - ✓ Karine : Besoin de ma voiture tous les jours → autopartage difficile
  - ✓ Françoise : Point d'arrêt sur le chemin retour du travail ; C'est obligatoire de passer voir les parents qui ont besoin de courses, médicaments, attention... (chaîne de déplacement : faire autre chose que déplacement domicile-travail)
  - ✓ Eric : Nécessité d'avoir plusieurs véhicules. C'est un outil pour son activité pro (voiture = outil de travail)
- **Temps de trajet**
  - ✓ Karine : trop de distance pour venir en vélo au travail
  - ✓ Stéphane : j'ai pas le temps
  - ✓ Tom : la durée du transport « je vais pas passer une heure le matin et une heure le soir ! »
- **Chaîne de déplacements :**
  - ✓ Loïc : Tant que j'aurai les enfants en bas âge, c'est trop compliqué, je dois les emmener chez la nourrice et après ce sera l'école quand ils seront en âge d'y aller
- **Pas de transports en commun / horaires décalés**
  - ✓ Stéphane : horaires de travail
  - ✓ Nelly : Mes horaires de travail sont contraignants (très tôt) et je ne peux pas prendre les transports en commun ; je commence déjà tôt, s'il faut que je me lève encore plus tôt : non merci.
- **Pas de transport en commun**
  - ✓ Eric : il n'y a pas d'autres solutions à Casson. La voiture est indispensable
  - ✓ Nelly : pas de bus entre chez elle et le parking relais

- ✓ Karine : Pas de solution rapide et avec suffisamment de cadencement dans les transports en commun
- **Sécurité / partage voirie**
  - ✓ Jean-Claude : Il y a trop de trafic (vélo/enfants) : manque de sécurité
  - ✓ Jean-Claude : les gens roulent trop vite (si vélo)
  - ✓ Jean-Claude : les petits enfants ne sont pas en sécurité sur les routes (si à pied ou en vélo)
- **Manque info/liens**
  - ✓ Françoise : pas d'info ou de proposition pour changer de mode de déplacement
  - ✓ Louise : ne sait pas où trouver des covoitureurs pour aller sur parking relais
- **Habitudes / confort/certitudes**
  - ✓ Françoise : l'habitude de toujours utiliser la voiture pour aller au travail
  - ✓ Nelly : j'ai peur d'arriver en retard si je suis tributaire d'un autre moyen de transport
  - ✓ Patrick : ses certitudes
- **Rapport à l'autre / aux inconnus**
  - ✓ Louise : Peur de faire du stop
- **Avantages financiers / fiscalité**
  - ✓ Stéphane : je suis aux frais réels (avantage lié à la voiture)

#### ➔ LEVIERS

- **Plan de déplacement entreprises**
  - ✓ Nelly : Il faudrait que mon employeur ne soit pas rigide sur les horaires d'arrivée, qu'il y ait un peu de souplesse
  - ✓ Stéphane : si le fait de covoiturer me donne un stationnement près de l'entrée du boulot
  - ✓ Patrick : Accompagnement au changement dans mon entreprise
  - ✓ Nelly : Et si mon employeur m'incitait par un chèque transport ou réfléchissait avec d'autres employeurs à organiser du co-voiturage, ça serait encore mieux
  - ✓ Karine : Si je fais du covoiturage avec la possibilité de prendre un véhicule du travail en cas de problème
  - ✓ Françoise aime le train quand tout est organisé par son boulot. Horaires/correspondances. Aide à l'organisation
  - ✓ Patrick : une plateforme co-partage dans la zone industrielle de Carquefou portée par les employeurs
  - ✓ Karine : Si covoiturage, possibilité d'utiliser un véhicule professionnel pour des déplacements personnels à l'heure du déjeuner
- **Tester**
  - ✓ Nelly : J'aimerais bien avoir la possibilité de tester le covoiturage pour voir concrètement comment ça se passe
  - ✓ Eric : Il a entendu parler du covoiturage : pratique et économique mais n'a jamais essayé
- **Incitation Financière**
  - ✓ Nelly : C'est un budget important pour moi l'essence, c'est vrai que si ça me permet de faire des économies importantes, pourquoi pas ?
  - ✓ Stéphane : Si le fait de covoiturer me fait faire de grosses économies ou payer moins d'impôts...
  - ✓ Eric : Heureux de trouver une solution parce que les coûts du carburant et d'entretien sont pénalisants pour son foyer
  - ✓ Stéphane : Si on me donne de l'argent
  - ✓ Françoise : Mesures fiscales ou financières pour encourager de nouvelles pratiques
- **Récompenser les covoitureurs**
  - ✓ Loïc : Quoi qu'il arrive je dois déposer(r les enfants le matin, mais c'est vrai qu'après j'ai 6 places de disponibles dans mon monospace. Peut-être que cela intéresserait des covoitureurs potentiels ?
  - ✓ Patrick : récompense à imaginer pour ceux qui acceptent de covoiturer pour aller au travail sur la même zone
  - ✓ Tom : Un système qui permet de rémunérer ceux qui transportent un autre voyageur (comme une ligne de car mais à la demande)

- ✓ Karine : Faire du covoiturage mais en étant toujours la conductrice → avoir un gain financier en retour
- **Aménagement**
  - ✓ Jean-Claude : Aménagements de sécurité entre l'école et la maison
  - ✓ Jean-Claude : Si on a moins de voitures dans le bourg
  - ✓ Jean-Claude : s'il y avait une voie verte entre Fay et Blain je l'utiliserais
  - ✓ Jean-Claude : Si je ne trouvais pas de place où me garer devant l'école nous irions à pied
- **Mise en lien**
  - ✓ Eric : il est intéressé par toutes les nouvelles technologies. Il est très connecté. VAE, voiture hybride, géolocalisation
  - ✓ Tom : des points d'autostop pour prise en charge
  - ✓ Louise : S'il y a quelqu'un qui se lance, je suis prête à adhérer
  - ✓ Karine : S'arranger entre parents pour faire du covoiturage pour les activités sportives -> comment savoir qui serait intéressé ?
  - ✓ Louise : trouver une organisation avec d'autres personnes pour faire le trajet matin et soir jusqu'au parking relais
- **Développer les Transports en commun**
  - ✓ Louise : ligne de bus régulière entre Saint Mars et parking relais
  - ✓ Karine : transports en commun Les Touches / Grandchamp des Fontaines
  - ✓ Tom : maillage cohérent du réseau transport en commun et continuité entre Nantes métropole et CCEG
  - ✓ Tom : Navette régulière vers tram-train
  - ✓ Stéphane : une ligne de bus directe entre La Paquelais et Donges
  - ✓ Tom : Augmentation de la fréquence Lila premier en journée
- **Argumentaire**
  - ✓ Stéphane : Trop de bouchons sur la RN 165 (temps)
  - ✓ Loic : Bon c'est vrai que sur les déplacements domicile-travail c'est compliqué mais peut-être que je pourrai améliorer mes pratiques sur les autres déplacements quotidiens
  - ✓ Françoise : A le gout pour l'environnement. Elle pourrait participer à sa protection en réduisant ses déplacements. En plus c'est pour la qualité de l'air<sup>2</sup>

#### 4/ Quelles récompenses et/ou argumentaires

- Tout en continuant à se mettre à la place de l'habitant fictif, les participants sont invités à proposer les types de gains/récompenses qu'ils auraient envie de gagner ou qui leur feraient changer de comportement :
  - ➡ A quoi suis-je sensible ?
  - ➡ Quel type d'argumentaire pourrait m'inciter à passer à la mobilité décarbonée ?
  - ➡ Quel type de récompense pourrait me faire plaisir ?
- Voici la liste des propositions avec quelques outils existant (en vert) à regarder :
  - ✓ Economies / gain financier
    - Compteur éco-conduite
    - Calcul du coût par type de transport
    - Paysage inversé
    - Aides à l'achat...
    - Eco-calculatrice
  - ✓ Argument environnemental → geste pour la planète/ reconnaissance / valorisation
  - ✓ Cadeaux / offres
    - Ecomobi Bordeaux - points
  - ✓ Transmission de valeurs
  - ✓ Partage / convivialité/échange / découverte
    - Appli « réseaux » « communauté »

- ✓ Tranquilité / repos
- ✓ Sécurité
- ✓ Meilleur climat dans l'entreprise
  - Plan de mobilité entreprise
- ✓ Santé
- ✓ Sport
  - Montres connectées / téléphones
- ✓ Gain en faculté d'apprentissage/ efficacité
- ✓ Gain de temps
  - Destineo / calcul des temps par mode de transport

#### 5/ Suite

- Il a été convenu avec les participants de poursuivre la réflexion sur cet outil de la manière suivante :
  - Benchmark
    - Outils à promouvoir ou à « partager » E&G
    - Plan de déplacements Entreprise (« les ressorts »)
  - Enquêter/tester des « vrais » gens ?
    - Outils pertinents
    - Fest in Gesvres ? Marchés ? Sorties écoles ? Stades ? Cinéma ? Assos (grosses assos sportives)
  - Plan de déplacements → 3 ZA stratégiques
  - Témoignages
    - Reboucler avec « Echanges de pratiques »
  - Défi famille ?

#### Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 4 juin 2018 à 18h30 au siège de la CCEG

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	VP	CCEG	x		
	Elu	Saint-Mars-du-Désert	x		
	Responsable mobilités	CCEG			
	Elue	Héric	x		
	habitante	Treillières	x		
	habitant	Les Touches	x		
	Habitant	Sucé sur Erdre	x		
	Elu Association NAC Cyclisme	Nort sur Erdre	x		
	Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres		x		
	élu	Petit-Mars,	x		
	VVT Marsien	Petit Mars	x		
	élue	, Vigneux-de- Bretagne	x		
	habitant,		x		
	Gîte Le Plessis Pas Brunet,		x		
	élu	Petit-Mars	x		
	Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres,		x		
Restaurant L'abreuvoir		x			

Pr : présent Ex : excusé

**NOTATION : de 1 à 5 : 1 Pas pertinent – 2 Pourquoi pas – 3 Utile – 4 Utile et prioritaire – 5 Vital et prioritaire**

**26 votants, dont élus et services des communes et atelier de concertation**

Note globale >  
4,15  
Actions  
phares  
**PRIORITE 1**  
**PLAN VELO**

Note globale  
supérieure à 3,6  
Actions  
structurantes  
**PRIORITE 2**  
**PLAN VELO**

Note globale  
supérieure à 3  
Actions  
nécessaires  
**PRIORITE 3**  
**PLAN VELO**

		Total points	Note sur 20	Nb de 5/5	Note globale			
Stationnement	STA1	106	16,31	9	18,11	1/ définir des règles homogènes pour le stationnement cyclable en assurant un stationnement sécurisé et confortable des vélos (cf. guide technique) :	1	
Communication et sensibilisation	COM2	104	16,00	9	17,80	2/ réaliser une campagne de communication sur les questions de sécurité à vélo (sensibilisation des automobilistes, rappel de chiffres clés, rappel du code de la route, points sur certains aménagements, ne pas opposer les modes et les usages, sensibilisation des jeunes ...) en associant les auto-écoles	1	
Stationnement	STA2	106	16,31	4	17,11	2/ se servir du stationnement vélo pour assurer une meilleure intermodalité avec le réseau de transport en commun (Tram-train, réseau Lila), et favoriser le covoiturage	1	
Services	SERV8	98	15,08	9	16,88	8/ proposer des sessions d'apprentissage et réapprentissage du vélo = les « vélo-écoles »	1	
Stationnement	STA3	97	14,92	6	16,12	3/ retirer les « pince-roues » existants sur le territoire et commencer à les remplacer par des places de stationnement plus qualitatives (cf. guide technique)	1	
Communication et sensibilisation	COM5	96	14,77	6	15,97	5/ réaliser un guide vélo référençant les itinéraires / aménagements cyclables, les places de stationnement vélo, les services (cf. « guide vélo »)	1	
Communication et sensibilisation	COM4	96	14,77	5	15,77	4/ proposer un marquage « communicant » des temps de trajet à vélo sur les panneaux et/ou au sol	1	
Services	SERV2	92	14,15	7	15,55	2/ proposer un service de location longue durée OU prêt OU aide à l'achat de VAE sur le territoire	1	
Développement économique et touristique	DET1	90	13,85	5	14,85	1/ développer des boucles cyclo touristiques sur le territoire (« produits touristiques » à calibrer selon les types de clientèles) en associant tous les professionnels impactés (hébergeurs, loueurs, offices du tourisme ...)		2
Infrastructures	inf2	92	14,15	3	14,75	2/ définir des règles homogènes pour les aménagements cyclables (cf. guide technique) :		2
Services	SERV3	90	13,85	3	14,45	3/ questionner l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun : vélo embarqué VERSUS « double vélo » (un premier vélo entre mon origine et mon arrêt de « montée », un second vélo entre mon arrêt de « descente » et ma destination)		2
Infrastructures	inf1	89	13,69	3	14,29	1/ généraliser une politique de modération des vitesses du réseau routier sur le territoire (cf. OAP « mobilité » sur la hiérarchisation des voies)		2
Communication et sensibilisation	COM3	91	14,00	1	14,20	3/ réaliser des opérations ponctuelles d'animation autour du vélo dans les communes (cf. ateliers de réparation des vélos, bourses aux vélos / fête du vélo / journées du patrimoine / semaine de la mobilité)		2
Communication et sensibilisation	COM1	87	13,38	4	14,18	1/ réaliser une campagne de communication sur les bienfaits du vélo (à diffuser et à pérenniser éventuellement dans toutes les écoles) et notamment du VAE (outil « efficient » de transport)		2
Services	SERV6	88	13,54	3	14,14	6/ mettre en place des ateliers de réparation de vélos ponctuels ou permanents (éventuellement à vocation solidaire et sociale) et sensibiliser sur la question de sécurité		2
Services	SERV4	87	13,38	3	13,98	4/ référencer les professionnels du vélo sur le territoire (magasins, loueurs, réparateurs ...) et les faire connaître (cf. guide vélo)		2
Communication et sensibilisation	COM6	85	13,08	4	13,88	6/ définir un (des) interlocuteur(s) sur la question du vélo en mairie et/ou à la CCEG		2
Services	SERV5	88	13,54	1	13,74	5/ soutenir les associations promouvant l'usage du vélo (locaux, subventions ...) et mettre en place des partenariats		2
Développement économique et touristique	DET3	85	13,08	1	13,28	3/ structurer et animer la « filière vélo » sur le territoire (loueurs, réparateurs, magasins, hébergeurs, associations, communes, intercommunalité ...)		3
Développement économique et touristique	DET2	82	12,62	2	13,02	2/ inciter et accompagner (financièrement ?) les entreprises dans le cadre de Plans de déplacement Interentreprises afin de faciliter l'usage du vélo pour leurs salariés :		3
Développement économique et touristique	DET4	81	12,46	1	12,66	4/ inciter les professionnels du tourisme à une labélisation « Accueil à vélo »		3
Services	SERV7	78	12,00	-	12,00	7/ réaliser ponctuellement des bourses aux vélos pour faciliter l'achat et le recyclage des vélos (événement de communication autour du vélo à prévoir en lien)		3
Communication et sensibilisation	COM7	71	10,92	3	11,52	7/ tendre à une exemplarité des élus		3
Développement économique et touristique	DET5	72	11,08	1	11,28	5/ adapter au territoire la charte de pré-accueil dans les clubs de la Fédération Française de Cyclotourisme (promouvoir le cyclotourisme / favoriser l'arrivée de nouveaux licenciés dans les clubs / permettre à des cyclistes occasionnels de découvrir le cyclotourisme route, VTT ou VTC, en tant que vélo loisirs / pérenniser les nouveaux pratiquants)		3
Stationnement	STA5	70	10,77	-	10,77	5/ prévoir des stations de réparation « minute » (pompe à vélo, outils basiques, distributeur à chambre à air, nettoyage ...)		3
Stationnement	STA4	66	10,15	2	10,55	4/ prendre en compte la question de la recharge des Vélos à Assistance Electriques (VAE) sur l'espace public		3
Services	SERV1	61	9,38	-	9,38	1/ mettre à disposition des habitants / salariés du territoire des kits vélo : sécurité, visibilité / éclairage, entretien (besoin ?)		3

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Responsable Service Communication	CCEG	x		
	Habitante	Grandchamp des Fontaines			x
	habitante	Grandchamp des Fontaines	x		
	Membre CD	Grandchamp des Fontaines	x		
	Membre CD	Treillières		x	
	Vice-Président à la citoyenneté	CCEG		x	
	Chargée de mission prévention des déchets	CCEG	x		
	Responsable service Déchets	CCEG	x		
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Directrice SMCNA	SMCNA (Nozay)	x		
	Membre CD	Sucé sur Erdre		x	
	Habitante	Saint Mars du désert	x		
	Responsable Service DD	CCEG	x		

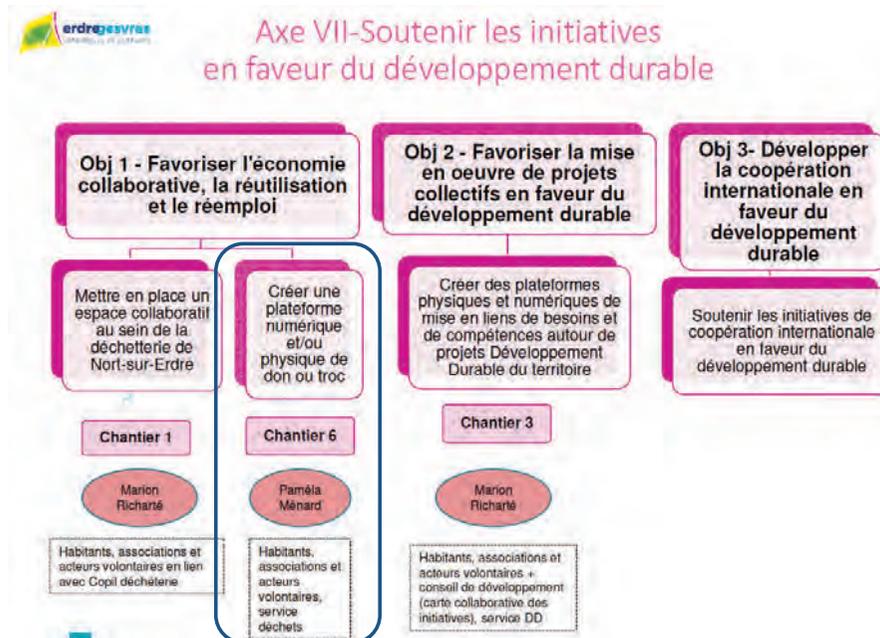
Pr : présent Ex : excusé

**Introduction**

Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de déterminer plus précisément les contours de l'action (objectifs, méthode et moyens).
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « créer une plateforme numérique et/ou physique de don ou troc » répond à l'objectif « Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi ».



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient le descriptif de l'action proposée lors des premiers ateliers de concertation.
- Il est précisé que cette action « plateforme dons/troc » est en lien avec 3 autres actions de la stratégie DD qui font chacune l'objet d'un chantier :
  - Espace collaboratif de la déchèterie de Nort sur Erdre (**chantier 1**)
  - Echanges de pratiques (**chantier 2**)
  - Créer du lien et faciliter les initiatives de Développement Durable (**chantier 3**)
- Ces 3 actions sont présentées aux participants.

## 2/ Préciser les objectifs

- Les participants sont invités à réfléchir individuellement aux objectifs précis recherchés à travers cette action, en inscrivant un objectif par post-it. Ces propositions sont ensuite regroupées en « patates » :
  - **Echanges de services & savoirs & biens**
    - ✓ Favoriser les échanges de service (bricolage, jardinage, cours du soir, baby sitting...) avec un système de bien
    - ✓ Troc plantes / troc légumes / troc fruits
    - ✓ Faire du recyclage une possibilité d'augmenter sa créativité, ou d'occuper ses loisirs
    - ✓ Jardinage
    - ✓ Ateliers informatiques pour débutants
    - ✓ Eviter la surconsommation d'objets → réemploi, recyclage
  - **Faire connaître l'existant**
    - ✓ Faire connaître le principe du service d'échange local (SEL)
    - ✓ Faire connaître les plateformes numériques de don existantes
    - ✓ Communiquer les dates de trocs plantes
  - **Promouvoir l'outil**
    - ✓ Organiser des vide-dressings ou autres événements ponctuellement (pour faire connaître la plateforme)
    - ✓ Vecteur : crier public les jours de marchés pour « les petites annonces »
  - **Prêt**
    - ✓ Favoriser le prêt d'objets type tondeuses ou perceuses entre voisins pour éviter d'acheter pour un usage restreint
    - ✓ Développer la culture de l'usage (plutôt que de la possession) pour tout public pour limiter les déchets
  - **Don**
    - ✓ Faciliter le don d'objets pouvant être réutilisés
    - ✓ Permettre aux habitants de se « débarrasser » facilement de leurs objets encore utilisables sans les jeter et d'en faire profiter d'autres gratuitement
    - ✓ Permettre aux entreprises qui ont du mobilier ou des matériaux dont ils ne se servent plus de les donner plutôt que de les jeter
    - ✓ Don compost
    - ✓ Habitats partagés : personnes seules qui accueillent des jeunes – couples (sans enfants ou partis) qui accueillent des personnes âgées seules
    - ✓ Promouvoir les zones de gratuité sur les événements
    - ✓ Favoriser la réutilisation de matériaux pour en avoir moins à évacuer en déchèterie (à destination du grand public mais surtout bricoleurs)
  - **Personnes en difficulté**
    - ✓ Faire de la solidarité en donnant aux personnes dans le besoin
    - ✓ Donner accès à des objets gratuits pour les personnes en difficulté (prioritairement ?) pour les aider ou à tout public (pour réduire les déchets)
    - ✓ Chauffeurs solidaires pour personnes âgées qui ne conduisent pas ou plus, pour adultes handicapés
    - ✓ Permettre aux associations caritatives ou aux centres d'actions sociales des communes ou au CLIC de donner des objets/mobilier dont les personnes à faibles ressources auraient besoin
  - **Lien social**
    - ✓ Améliorer le lien social, le vivre ensemble
    - ✓ Cafés solidaires
    - ✓ Echanger des savoir-faire → legs entre générations
  - **Déchèterie**

- ✓ Plateforme physique : expérimenter dans une déchèterie la récupération. Pour les habitants : éviter le gaspillage, diminuer les coûts de traitement pour la CCEG
- ✓ Faire évoluer la déchèterie vers une « troc-cyclerie » = on dépose sur une zone pour permettre à d'autres de récupérer

- A partir des idées émises et regroupées, les participants ont définis une première liste d'objectifs auxquels le projet de plateforme Dons et Trocs devrait répondre selon eux:

- Favoriser les échanges de biens → Après réflexion, le groupe retient finalement le don d'objets
- Favoriser les échanges de services → Le groupe ne retient finalement pas cet objectif
- Favoriser les échanges de savoirs → Cet objectif pourra finalement être atteint dans le cadre du projet sur les échanges de pratiques entre habitants
- Favoriser le prêt entre voisins
- Faire connaître l'existant
- Faciliter le don des entreprises
- Faciliter le don de matériaux
- Faciliter l'accès au don pour les personnes en difficulté
- Favoriser le lien social
- Expérimenter le don et le retrait gratuit en déchèterie
- Développer des boîtes à dons sur l'espace public

## 3/ Comment procéder pour construire le projet, quelles questions se pose-t-on ?

- Les participants sont invités à réfléchir collectivement aux questions qu'il sera nécessaire de trancher pour mener cette action.
- Plateforme physique ou numérique ?
  - Le groupe s'accorde sur des lieux physiques
  - Concernant l'outil numérique, il s'agirait dans un premier temps d'un espace dédié sur le site internet de la CCEG
- Monnaie ou non ?
  - Les participants s'orientent vers l'absence de monnaie
- Garde-t-on l'objectif de favoriser les échanges de biens, services et savoirs ?
  - La notion d'échange apparaît complexe à organiser, les participants préfèrent le don
  - Les participants statuent plutôt sur le don d'objets et non de services pour ne pas rentrer en concurrence avec des entreprises ou auto-entrepreneurs privés qui pourraient proposer les mêmes services en prestations payantes.
  - Concernant les savoirs, les participants pensent qu'ils pourront avoir lieu dans le cadre de l'action d'échanges de pratiques entre habitants.
- Public visé
  - Habitants
  - Entreprises
  - Associations
- Liens avec d'autres projets :
  - Un lien sera à faire avec le projet d'espace collaboratif de la déchèterie de Nort sur Erdre sur l'aspect communication et lien social
  - Un lien avec le projet concernant les échanges de pratiques sur le volet échanges de savoirs
- Suites pour la seconde réunion
  - Il est proposé d'effectuer du Benchmark d'ici la seconde réunion pour voir ce qui se fait ailleurs ou sur le territoire
  - La prochaine réunion aura pour but de réfléchir à la manière de mener le projet et avec qui.

**Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 5 juin 2018 à 18h30 au siège de la CCEG

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches	x		
	Association ruisseau de Chavagne		x		
	Vice Président en charge du développement économique emploi tourisme	CCEG		x	
	Membre du Conseil de développement Erdre et Gesvres		x		
	Vice Président en charge cadre de vie	CCEG	x		
	Elu	Petit-Mars	x		
	Administrateur Association La gaulle Nantaise AAPPMA	Nantes			
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Responsable service Eau et milieux aquatiques	CCEG	x		
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES				x
	Habitante			x	
	Elue	Nort sur Erdre		x	
	Fédération des Amis de l'Erdre				x
	Technicien rivière	CCEG	x		
	Membre du Conseil de développement				x
Elu, délégué Atlanticeau	Grandchamp des Fontaines		x		

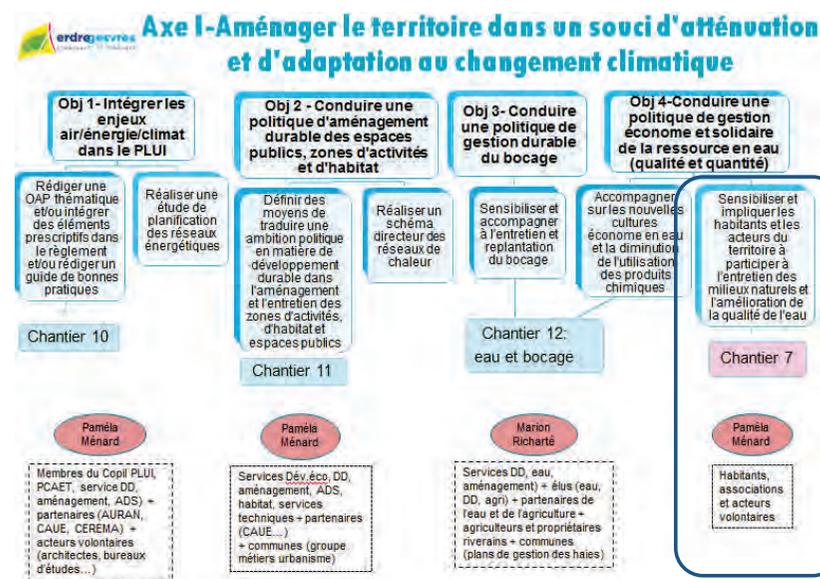
Pr : présent Ex : excusé

**Introduction**

Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- Après un rapide tour de table, l'objectif du chantier est précisé. Il s'agit d'identifier des pistes d'actions permettant aux habitants et acteurs du territoire de participer à l'entretien des milieux aquatiques, en complémentarité des actions déjà menées.
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire à participer à l'entretien des milieux naturels et l'amélioration de la qualité de l'eau » répond à l'objectif « Conduire une politique de gestion économe et solidaire de la ressource en eau (qualité et quantité) »



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient le descriptif de l'action proposée lors des premiers ateliers de concertation.
- Les actions menées par la Communauté de communes concernant les milieux aquatiques sont détaillées. Une présentation des autres dispositifs existants et acteurs compétents est également réalisée.

## 2/ Vers quel type d'actions s'orienter ?

- Les participants se sont répartis en 2 tables, en constituant 2 groupes de 4 personnes. Ils ont été invités à réfléchir individuellement à des pistes d'actions pour répondre à l'objectif du chantier en inscrivant une idée par post it.
- Pour chaque table, l'ensemble des post-it écrits par les 4 participants sont lus et affichés au mur par l'animateur de la table.
- Ensuite au sein de chaque table, deux binômes se sont constitués. L'animateur a réparti la moitié des propositions à chaque binôme. Il leur a été demandé de classer les propositions qui leur ont été remises selon 3 niveaux :
  - Poubelle (non pertinent)
  - Machine à laver (idée intéressante à creuser)
  - Coffre-fort (pépites à absolument étudier)
- Une fois les propositions classées, un temps d'échange a eu lieu entre les deux binômes de chaque table pour valider et ou rectifier le classement. Les participants de la table se sont mis d'accord sur le classement définitif des propositions (tableau ci-dessous).
- Ensuite une restitution collective des actions proposées et du classement a été réalisée. Chaque table a pu présenter son travail (propositions d'actions + regroupement) aux participants de l'autre table.

↳ TABLE 1

 (non pertinent)	 (idée intéressante à creuser)	 (pépites à absolument étudier)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'inscrire dans les actions de la Fête de la Nature (autour du 22 mai)</li> <li>- Renforcer les partenariats avec les associations locales mais aussi le conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (Adhésion)</li> <li>- Mettre en place un réseau de surveillance/alerte sur les atteintes au milieu. Lancer des AVIS DE RECHERCHE auprès des pêcheurs, chasseurs, promeneurs sur les espèces invasives envahissantes</li> <li>- Assurer à destination du public :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• une information sur les espèces invasives</li> <li>• des conseils d'entretiens</li> </ul>               ⇒ référents par commune             </li> <li>- S'associer à la dynamique du ruisseau de Chavagnes pour montrer l'exemple (Sucé sur Erdre)</li> <li>- Communiquer davantage sur la qualité sanitaire de nos cours d'eau (décodage des données et traduction simplifiée)</li> <li>- Travail avec les propriétaires des bords de l'Erdre sur l'arrachage de la Jussie (surtout Nort sur Erdre)</li> <li>- Achat de berges, vallées alluviales par la CCEG ou les communes (maîtrise foncière, stratégie foncière)</li> <li>- Embaucher des agents d'entretien des milieux naturels à la CCEG ou contrats d'apprentissage</li> <li>- Créer un forum annuel sur le thème de l'entretien des milieux (Erdre et Gesvres) : avec visites de sites, conférences, ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des initiatives par :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les collectivités</li> <li>• Les associations</li> <li>• Les professionnels</li> </ul> </li> <li>- Appel à projets avec financement CCEG pour les particuliers, les associations</li> <li>- Favoriser le travail en collectif (riverains et proches) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elagage</li> <li>• Invasif</li> <li>• Travail sur les berges</li> </ul> </li> <li>- Etablir une continuité avec un calendrier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régularité</li> <li>- Choix des moments (printemps mai-juin, automne sept-oct)</li> </ul> </li> <li>- Actions de nettoyage des fossés (1 – pollution visuelle / 2- pollution de l'eau)</li> <li>- Mise en place de chantier de nettoyage des cours d'eau (embâcles, tailles de végétation, jussie)</li> <li>- Entretien collectif ou non du ruisseau de la jarrie (village de Petit Mars)</li> <li>- Appel à bénévoles pour participer à des chantiers « nature » (restauration cours d'eau, zone humide, espèces invasives)</li> <li>- Poursuivre les actions de sensibilisation sur le zero phyto</li> <li>- Travail d'info à l'échelon communal sur les intérêts de préserver nos zones humides</li> <li>- Sensibiliser / présenter / observer → adultes/enfants</li> </ul>

Compte-rendu – Chantier DD 7 « Entretien des milieux » 15/05/2018 - 4/7

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intéresser les publics divers à l'eau et au milieu naturel (parcours, aménagement, passerelles)</li> <li>- Faire un « marathon » des cours d'eau pour sensibiliser le grand public</li> <li>- Faire connaître ce qui existe</li> <li>- Faire le lien avec des organismes de formation BTS GPN (recruter des stagiaires)</li> <li>- Communiquer vers les agriculteurs et propriétaires pour qu'ils entretiennent leur bord de cours d'eau</li> <li>- Relancer les propriétaires (convention travaux cours d'eau) par courrier, les inviter à une réunion bilan.</li> <li>- Projet en « gestation » de restauration du Ruisseau du Pont Guérin (Sucé sur Erdre)</li> </ul>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter les propriétaires riverains (ou exploitants) par territoire et faire des réunions d'information sur « droits et devoirs des riverains en 2018 et voir comment agir ensemble à travers des CTMA (ensemble des partenaires publics et privés)</li> <li>- Organiser (avec le Conseil de développement) une soirée sur ce sujet ? Sensibilisation aux enjeux de la ressource en eau et de son respect</li> <li>- Sensibiliser sur Produits d'entretien qui détruisent les bactéries (cuisines, salles de bain, toilettes) <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Fosse septique</li> <li>⇒ Rejet dans la nature</li> <li>⇒ Néfaste pour les poissons.</li> </ul> </li> </ul> <p>(Il n'y a pas que les agriculteurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La vitesse des cours en cas de pluie ne favorise-t-elle pas l'inondation en aval ? Comment entretenir les ruisseaux ?</li> <li>- Les Rives : Doit-on les nettoyer complètement ? refuges pour les petits animaux (oiseaux, hérissons)</li> <li>- Réunir / communiquer avec l'ensemble des propriétaires ayant eu des interventions dans le cadre de CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatique) pour les rappeler à leurs obligations d'entretien</li> <li>- Présenter la trame verte et bleue dans les collèges ? par les services</li> </ul>	<p>vivante, LPO, pêcheurs, Graine...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher des associations/organismes spécialisés pouvant proposer l'animation de journées thématiques dans le domaine de l'entretien des milieux aquatiques</li> <li>- Proposer aux jeunes des chantiers nettoyage (par les maisons des jeunes ?/ service enfance/jeunesse des communes ?)</li> <li>- Créer un poste d'animateur rivière afin d'apporter un soutien logistique et technique aux habitants/groupes d'habitants soucieux de gérer les milieux aquatiques</li> <li>- Développer les chantiers participatifs avec les habitants du territoire</li> <li>- Jussie : réunir les habitants et/ou les rencontrer (car pas forcément demandeurs) pour travailler sur l'entretien de leur douve et les « bonnes pratiques » à adopter</li> <li>- Monter des chantiers d'entretien dans le cadre des conventions avec Fédération de pêche + AAPPMA (→ aides financières des pêcheurs et appui technique)</li> <li>- Disposer d'un stock de matériels pouvant être mis à disposition des particuliers / associations : waders, sacs, outils divers, évacuation des déchets (organisée, coordonnée)</li> <li>- Mettre en relation les associations existantes et ayant un retour d'expérience positif sur les chantiers bénévoles avec des personnes / structures/groupes demandeurs</li> </ul> <p>Montrer des chantiers d'entretien existants et proposer des actions semblables sur cours d'eau (ou portions des cours d'eau) avec riverains volontaires.</p>
--	---	--

TABLE 2

		
<b>(non pertinent)</b>	<b>(idée intéressante à creuser)</b>	<b>(pépites à absolument étudier)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que faire des ragondins qui détruisent les rives, quelles plantes peuvent endiguer leurs galeries</li> <li>- Ensablement des cours d'eau. Comment l'empêcher ? Que faire quand c'est fait ?</li> </ul>	<p><b>Info</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître la Jussie. Comment s'en débarrasser ?</li> <li>- Organiser des démonstrations d'arrachage de la jussie + sensibilisation au risque d'envahissement du milieu</li> <li>- Identifier et travailler avec les associations locales qui mènent déjà des actions d'entretien des cours d'eau.</li> </ul> <p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre plus en avant les actions déjà engagées par le territoire (brochures informatives pour les habitants)</li> </ul>	<p><b>Jeune public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler avec les écoles du territoire sur des journées « terrain »</li> <li>- (acculturation), Sensibilisation au « développement durable » et « milieux aquatiques » par des associations spécialisées (GRAINE /LPO/SEPNB/Amis de l'Erdre)</li> <li>- Développer des actions d'entretien dans le cadre scolaire et la formation professionnelle avec certains lycées spécialisés (ex Lycée Rieffel)</li> <li>- Organiser avec les collèges des sorties pédagogiques encadrées par des associations compétentes (Bretagne)</li> </ul>

- Il est convenu avec les participants qu'il convient d'étudier la faisabilité des actions.

**Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 7 juin 2018 à 18h30 au siège de la CCEG

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	animatrice FRCIVAM Pays de la Loire		x		
	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x		
	Elue	Les Touches	x		
			x		
	Habitant			x	
	Elu	Vigneux de Bretagne	x		
	Conseiller plateforme	CCEG		x	
	Elu	Casson		x	
	Membre Conseil de développement (ancien Chambre agri)			x	
				x	
	Enedis + membre Conseil de développement			x	
	Elu, Nort sur Erdre	Nort sur Erdre		x	
	Elue	Héric		x	
	Elu	Héric		x	
	EIE / FDCivam			x	
	Elu, Vice-Président au Développement durable	CCEG		x	
	Président Conseil de développement			x	
	Membre Conseil de développement			x	
Elu	Sucé sur Erdre		x		
Association Energies Citoyennes en Pays de la Loire			x		
Chargée de mission DD	CCEG		x		

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu	Vigneux de Bretagne		x	
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES				x
	Membre Conseil de développement			x	
	Elu, délégué Atlanticeau	Grandchamp des Fontaines			x

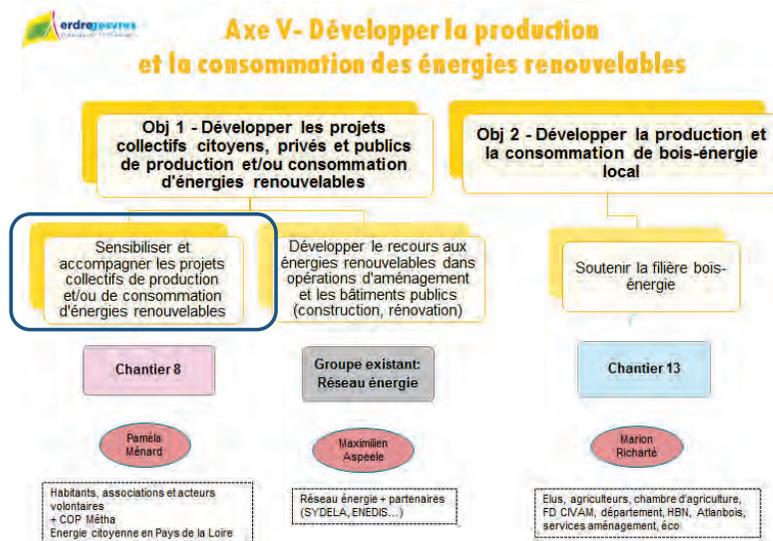
Pr : présent Ex : excusé

**Introduction**

Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. De nouveaux ateliers sont à présent ouverts, certains à tous avec deux réunions d'ici l'été et d'autres aux acteurs et partenaires avec des réunions qui seront calées en fonction des disponibilités des participants. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de concevoir un dispositif pour favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs (citoyens, privés, publics/privés) d'énergies renouvelables.
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « Sensibiliser et accompagner les projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergies renouvelables » répond à l'objectif « Développer les projets collectifs citoyens, privés et publics de production et consommation d'énergies renouvelables ».



- Il est précisé que les projets de méthanisation ne seront pas étudiés dans ce chantier, mais dans le cadre d'un autre dispositif : COPMETHA qui regroupe différents partenaires (Chambre d'Agriculture, Département, GRDF, association AILE...). A ce titre, deux réunions ont déjà été organisées auprès des exploitants agricoles du territoire.
- Il est aussi indiqué les projets d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics sont également étudiés dans le cadre du Conseil en Energie Partagé, dont l'animateur participe au chantier.
- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants. Elle contient le descriptif de l'action proposée lors des premiers ateliers de concertation.

## 2/ Définition d'un projet collectif citoyen

- En préalable, les participants sont invités par Claire Legrand de l'Association Energies Citoyennes en Pays de la Loire, à réfléchir individuellement sur ce qu'est un projet collectif citoyen. L'objectif est d'aboutir à une définition partagée de la notion de « projet collectif citoyen ».
- Chaque participant note sur un post-it 5 mots qui lui semblent correspondre à la définition du projet collectif citoyen. Puis par 2, ils choisissent 5 mots parmi les 10. Puis par 3/4, ils affinent leurs choix de mots...pour aboutir à la définition.

### Restitution :

#### Les participants se sont mis d'accord sur la définition suivante d'un projet citoyen :

- Faire ensemble
- Pilotage démocratique
- Partage
- Gouvernance
- Liberté d'actions
- Intérêt local
- Rentable
- Non spéculatif
- Ecologique
- UN seul projet
- Collaboratif / participatif / coopératif
- Au service de
- Solidaire
- Pédagogique
- Habitants
- Avenir

## 3/ Déroulement de l'atelier

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 2 tables :
  - **Table 1** : travail sur la phase de sensibilisation/mobilisation (pour celles/ceux qui n'ont pas déjà participé à une réunion ou qui ne connaissent pas les projets d'énergie renouvelable collectif) :
    - Quels sont les freins pour sensibiliser et mobiliser les habitants dans un projet collectif d'énergies renouvelables ? Comment lever ces freins ?
    - Que faut-il mettre en place pour sensibiliser et mobiliser les habitants ?
  - **Table 2** : travail sur la phase d'accompagnement des projets (pour celles/ceux qui ont un projet en cours ou qui veulent démarrer un projet)
    - Quels sont les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet collectif d'énergies renouvelables ? Comment répondre à ces difficultés ?
    - Que faut-il mettre en place ?

## 4/ TABLE 1 : « Sensibiliser et mobiliser »

### ➤ Quels sont les freins pour sensibiliser et mobiliser les habitants dans un projet collectif d'énergies renouvelables ? Comment lever ces freins ?

Les participants sont invités à inscrire leurs propositions sur des post-it.

#### FREINS (en bleu, freins en lien avec méthanisation)

- Recyclage des produits /matériaux
- Quelle rentabilité ?
- Retour sur investissement long
- Engagement de fonds contraignants
- Dévalorisation de ma propriété/ bien
- Dénaturation du paysage
- Nuisances sonores
- Risque incendie
- Difficulté du faire ensemble
- Peur de ne pas être acteur
- Peu d'argent à investir (peur que ça n'intéresse pas)
- Manque de temps
- Pas d'intérêt à le faire
- Pas d'information sur l'existence des projets, sur le mode de gouvernance
- Diversité des fournisseurs d'énergie
- Peur du changement de pratiques / acculturation
- Difficulté du choix entre plusieurs projets
- Ne pas avoir de compétences à apporter
- Emission de GES / nuisances olfactives
- Pollution de l'eau

#### LEVIERS (argumentaire ; communication ; mobilisation /accompagnement)

- Intérêt environnemental (épuiement des ressources)
- Maitrise de l'énergie (être acteur)
- Investir/participer à un projet du territoire
- Faire autrement / différemment (nouveau)
- Exemplarité (collectivité/ entreprise/ public)
- Lutte contre la précarité énergétique
- Démontrer la faisabilité (ex éco)
- Gains économiques pour les participants
- Autonomie/indépendance énergétique
- Mutualisation et optimisation des coûts
- Création d'emplois locaux (production/installation/retraitement)
- Création de valeur ajoutée – retour sur investissement
- Valorisation de ma propriété (PV)
- Lever les préjugés
- Accessible à tous
- S'engager avec des personnes que je connais
- Avoir de l'info
- Réunions publiques
- Visites de sites
- Plaquettes
- Soutien du projet par la collectivité
- Etre rassuré par un retour d'expérience (techniques/financiers/gouvernance)
- Identification des acteurs + projet + mise en réseau

- Accompagnement au groupe / animation
- Conseil / accompagnement neutre

### ➤ Que faut-il mettre en place pour sensibiliser et mobiliser les habitants ?

Sur la base des freins et leviers identifiés, les participants ont défini collectivement ce qu'il faudrait réaliser pour sensibiliser et encourager les habitants à s'engager dans un projet collectif d'énergies renouvelables.

- **Communiquer**
  - o Auprès de qui ?
    - les élus
    - les habitants
    - les acteurs économiques,
    - les collectivités publiques
  - o Par qui ?
    - Les associations
    - Les collectivités publiques
    - Le collectif
    - Les porteurs de projets
  - o Avec qui ?
    - Compétences techniques
    - Compétences en animation
    - SYDELA
- **Comment ?**
  - o Développer des argumentaires ludiques et/ou innovants (ex power vote, théâtre)
  - o Utiliser et mobiliser les réseaux existants (ECPDL/COWATT...)
    - Cartographier les acteurs
    - Relais locaux (associations)
  - o Visites de sites / réunions publiques/ retours d'expérience / plaquette
  - o Animation/coordination/mise en réseau
  - o Soutien du projet par la collectivité

## 5/ TABLE 2 : « Accompagner les projets »

### ➤ Quels sont les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet collectif d'énergies renouvelables ? Comment répondre à ces difficultés ?

Les participants sont invités à inscrire leurs propositions sur des post-it.

#### **FREINS**

- Motivation dans la durée
- Connaissances / méconnaissances techniques (autoconsommation), juridiques, réglementaires, financières... + complexité administrative et juridique
- Regard des autres (notamment investissement financier)
- Méconnaissance du risque financier, de la rentabilité
- Autoconsommation (innovations)
- Les collectivités (méconnaissance des enjeux)
- Cohésion du collectif/intérêt commun à construire
- Avoir les ressources nécessaires pour démarrer
- Acceptabilité
- Peur de ne pas y arriver

#### **LEVIERS**

- Communiquer pour donner envie (élargir) tout au long du projet
- Définir des objectifs (économiques, écologiques)
- Soutien/implication de la collectivité + caution morale + engagement global Développement durable
- Accompagnement /soutien (collectivité = neutralité + désintérêt financier)
- Réseaux citoyens et associatifs (créer du lien)
- Besoin d'animateur et de leader
- Construire un « vrai » groupe / cohésion/confiance
- Avoir des retours d'expériences (échanges)
- Rentabilité écologique (mais comment en parler ?)
- Connaissances/expertises extérieures
- Soutien financier pour lever le risque initial
- Mutualisation
- Formations/témoignages/échanges entre élus
- Emergence d'une prise de conscience collective...

### ➤ Que faut-il mettre en place ? (sensibilisation/information, mobilisation, accompagnement)

Sur la base des freins et leviers identifiés, les participants ont défini collectivement ce qu'il faudrait réaliser pour accompagner les projets collectifs d'énergies renouvelables.

- Faire connaître les structures d'accompagnement qui existent (ECPDL / COWATT).
  - o Les repérer → communiquer → faire du lien (cf. table 1)
- Moyens humains dans la/les collectivités/ingénierie → + s'engager politiquement dans le développement d'énergie renouvelable citoyen
- Connaître plus finement le potentiel (ex : cadastre solaire) → bâtis publics : notes d'opportunités photovoltaïque Sydela/Enedis
- Animation neutre : technique, juridique, financier... → interlocuteur identifié
- Appel à participation des habitants
- Appel à mise à disposition toitures (publiques ou privées)
- Permettre un accompagnement dans la durée
  - o Organiser des visites, des forums (ex : forum des transitions)
  - o Semaine du développement durable (1 événement annuel)
- Permettre la montée en compétences du collectif → formation « locale »
- Tous les relais existent localement, l'objectif est de faire du lien entre eux et le collectif

## 6/ Restitution

Une restitution collective des actions proposées a été réalisée. Chaque table a pu présenter la synthèse des propositions formulées aux participants de l'autre table.

#### **Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- La 2<sup>ème</sup> réunion pour ce chantier est prévue le 12 juin 2018 à 18h30 au siège de la CCEG

## COMPTE-RENDU

### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	habitant	Nort sur Erdre	x	
	CCEG - maison de l'emploi	CCEG	x	
	Habitant	Sucé sur erdre	x	
	CCEG - Responsable déchetterie	CCEG	x	
	Habitant	Joué sur Erdre		x
	Les Petits Ruisseaux	Nort sur Erdre	x	
	Elu	Treillières		x
	Elu	Nort sur Erdre	x	
	Membre Conseil de développement	Grandchamp des Fontaines	x	
	CCEG - Responsable service Déchets	CCEG	x	
	CCEG - Chargée de mission DD	CCEG	x	
	Elue de Petit Mars			
	Lieu d'entraide Not'Maison	Petit Mars	x	
	Elu, VP Déchets	Notre dame des Landes CCEG		x
	La suite ludique	Nort sur Erdre	x	
	Elue	Nort sur Erdre		x
	Responsable service DD	CCEG	x	
	Responsable Jeunesse AJICO	Nort sur Erdre	x	
	Les petits ruisseaux	Nort sur Erdre	x	
	Recyclerie de Nord Atlantique	Savenay/Blain/Nort sur Erdre / Dréfféac	x	

Pr : présent Ex : Excusé

### Introduction

### 1/ Rappel des conclusions de la première réunion du 12 avril 2012

- Les objectifs identifiés lors de la première réunion sont rappelés avec des précisions (*en rouge et italique*) pour certains d'entre eux:
  - ☞ Apprendre à réparer son objet avec quelqu'un
  - ☞ Apprendre à réparer (atelier)
  - ☞ Proposer des ressources documentaires, pédagogiques
  - ☞ Donner de l'information sur services existants
  - ☞ Sensibiliser dans le cadre d'ateliers (conso, réemploi...)
  - ☞ Proposer un lieu qui pourrait accueillir des temps d'échanges de pratiques
  - ☞ Lieu de démonstration autour du jardinage / sensibiliser / montrer
  - ☞ *Faciliter le don et le troc : il est précisé qu'il ne s'agit pas de faire de cet espace collaboratif un lieu physique de don/troc mais bien de faciliter le don et le troc au travers des actions de sensibilisation*
  - ☞ *Créer de l'emploi autour de l'animation du lieu : il est précisé que l'objectif premier de l'espace collaboratif n'est pas de créer de l'emploi*
  - ☞ Mettre à disposition du matériel de bricolage (gratuit ou location)
  - ☞ Organiser un réseau d'acteurs (réparateurs, associations, écoles...)
  - ☞ Proposer des ateliers créatifs et utiliser les matériaux
  
- Les espaces identifiés lors du travail de pré-figuration réalisé la première réunion sont rappelés :
  1. **Espace accueil/documentation**
    - ☞ Accueillir
    - ☞ Informer
    - ☞ ...
  2. **Espace ateliers (créatifs, réparation)**
    - ☞ Ateliers créatifs à partir de matériaux ré-employables
    - ☞ Ateliers de réparation d'objets
    - ☞ ...
  3. **Espace stockage/réserve/matériel**
    - ☞ Stocker des matériaux à utiliser dans les ateliers
    - ☞ Stocker des outils
    - ☞ Stocker des œuvres
    - ☞ ...
  4. **Espace salles de formation/réunion/projection**
    - ☞ Organiser des formations
    - ☞ Organiser des réunions
    - ☞ Proposer des projections
    - ☞ Accueillir des groupes (après visite déchèterie)
    - ☞ ...
  5. **Espace convivialité (avec coin cuisine)**
    - ☞ Se « poser »
    - ☞ Boire un café
    - ☞ Discuter
    - ☞ ...
  6. **Espace Bureaux**
    - ☞ Réaliser les tâches administratives (réservation, planning, communication, approvisionnement...)
    - ☞ Organiser des RDV
    - ☞ ...

## 7. Espace sanitaires (vestiaires ?)

- ↳ Toilettes
- ↳ Douches ?
- ↳ Vestiaires ?
- ↳ ...

## 8. Espace extérieur

- ↳ Démonstration de broyage compostage
- ↳ ...

- ↳ Réparer les outils
- ↳ Imaginer un mode de rangement simple
  - Des outils
  - Des déchets de l'atelier
- ↳ Donner les consignes de sécurité
- ↳ Former à l'utilisation des outils (limiter l'usage ou l'interdire)
- ↳ Préparer la salle en fonction de l'atelier
- ↳ Accueillir
- ↳ Réguler le type d'atelier (compatibilité, dangerosité)
- ↳ Vérifier la trousse de secours
- ↳ Capitaliser des astuces utiles

## 2/ Réflexion sur les publics concernés par l'espace collaboratif

- Les participants sont invités à échanger pour identifier de manière plus précise le **public cible**, auquel s'adresse l'espace collaboratif, et le **public « contributeur »** qui pourrait animer des ateliers et/ou qui gèreraient le lieu et le feraient vivre.

### PUBLICS CIBLES (Visiteurs)

- ↳ Usagers de la déchèterie
- ↳ Ecoles/scolaires (atelier/visites du site) / 1 classe (25/30 élèves)
- ↳ Jeunes (ateliers bricolage / réparation // atelier pédagogique tri – compostage)
- ↳ Parents / enfants
- ↳ Séniors (3<sup>ème</sup> âge/maisons de retraite)
- ↳ Entreprises en démarche RSE ?
- ↳ D'autres collectivités

### PUBLIC CONTRIBUTEUR

- ↳ La suite Ludique
- ↳ L'outil en main
- ↳ AJICO
- ↳ Alter'Nort (jardinage/compostage)
- ↳ Acteurs de la réparation (éviter la concurrence)
- ↳ Particuliers qui ont des compétences
- ↳ Les Petits ruisseaux (espace convivialité/gestion)
- ↳ CCEG
- ↳ Commune(s)

## 3/ Réflexion sur les tâches et missions à mener dans chaque espace

### 1- Espace Accueil/documentation

- ↳ Accueil téléphonique et physique
- ↳ Informer/diriger
- ↳ Mettre à jour la documentation (fond documentaire / mise à disposition/prêt)
- ↳ Distribuer et réapprovisionner
- ↳ Gestion planning / réservation
- ↳ Animation/coordination/ faire vivre le lieu
- ↳ Entretien
- ↳ Communication interne (CCEG et communes) et externe (public)

### 2- Espace Ateliers

- ↳ Nettoyer les espaces
- ↳ Ranger les outils
- ↳ Gérer le planning
- ↳ Approvisionner en outils
- ↳ Approvisionner en consommables
- ↳ Vérifier les outils/équipements

### 3- Espace Stockage

- ↳ Agencer et ranger
- ↳ Stocker les outils
- ↳ Stocker les objets des ateliers non terminés
- ↳ Stocker les matières premières
- ↳ Répertoire les outils/inventaire
- ↳ Stocker le matériel (matériaux)
- ↳ Trier les « déchets » et les stocker
- ↳ Gérer les besoins en matériaux

### 4- Espace Formation/réunion/projection

- ↳ Identifier les formateurs/animateurs
- ↳ Gérer le planning de réservation de la salle
- ↳ Gérer la logistique de la réunion :
  - matériel informatique / mobilier/conexion internet
- ↳ faire le ménage et assurer la maintenance
- ↳ Inviter/communiquer
- ↳ Gérer administrativement (mise à dispo ou location de la salle , conventionnement, assurance...)
- ↳ Veiller et respecter les normes de sécurité
- ↳ Réaliser les réunions/formations

### 5- Espace convivialité

- ↳ Proposer le temps de pause (préparer)
- ↳ Réapprovisionner l'espace de convivialité
- ↳ Entretien de l'espace
- ↳ « Décorer », le rendre attractif
- ↳ Mettre en scène l'espace

### 6- Espace Bureaux/administration

- ↳ Lien avec les agents et la recyclerie
- ↳ Gestion de l'ouverture du lieu
- ↳ Gestion du planning
- ↳ Gestion des outils informatiques/papeterie
- ↳ Lien avec Erdre et Gesvres
- ↳ Etats des lieux/maintenance
- ↳ Gestion documentation / flyer- fonds documentaire

### 7- Espace sanitaires

- ↳ Entretien
- ↳ Approvisionnement
- ↳ Etat des lieux / maintenance

### 8- Espace extérieur

- ↳ Aménager l'espace extérieur
- ↳ Entretien cet espace et les outils
- ↳ Installer une signalétique
- ↳ Inventorier les outils (composteurs, broyeurs, outillage)
- ↳ Aménager un espace vert pour des techniques qui évitent la production de déchets (lombriculture)

- Réaliser des démonstrations
- Identifier les personnes qui peuvent réaliser les démonstrations

#### 4/ Synthèse de l'ensemble des tâches à effectuer pour gérer et animer l'espace collaboratif

- Repérage / prospection
- Gestion planning - (veille sur activités non compatibles) réservation
- Maintenance matériel
- Communication auprès du public
- Assurances/location
- Réalisation des formations
- Aménagement espace
- Gestion outils/stockage/inventaire
- Réaliser des démonstrations (extérieurs)
- Ménage/entretien
- Approvisionnement (outils et consommables)
- Concevoir les rangements pour autogestion
- Transmettre les consignes de sécurité
- Former à la manipulation des outils
- Gérer la trousse à pharmacie / 1ers soins
- Fiches « astuces » dans l'espace Atelier
- Stockage objets
- Stockage matières premières / gestion des besoins (recenser les besoins, aller en chercher)
- Tri des déchets
- Accueil téléphonique et physique
- Informer et rediriger
- Actualisation et prêt du fonds documentaire
- Animation et coordination (être force de proposition)
- Communication / lien avec la collectivité et recyclerie / agents déchetterie / transmetteur coordinateur
- Décoration
- Gestion des clés (ouverture/fermeture)
- Etats des lieux et maintenance

#### 5/ Regroupement des différentes tâches par missions

- Au regard de toutes les tâches identifiées, un travail collectif de regroupement de ces tâches permet de faire ressortir des grandes missions. Il apparaît a priori que certaines de ces missions pourraient être menées :
  - **En rouge : par des contributeurs ponctuels**
  - **En bleu par des associations**
  - **En vert, par la CCEG**
  - **En orange, par la recyclerie**
- **Administration (gestion planning/assurance/conventions ?/contrôle respect du site)**
- **Maintenance des locaux / Rangement**
- Maintenance matériel
- Logistique / **Approvisionnement / Achat**
- Animation / coordination / formation outils (**association et recyclerie**)
- Gestion des partenariats
- Communication / **relais d'info**
- **Gardiennage / clés**
- Accueil physique / téléphonique / mails

- **Réalisation d'ateliers**
- Aménagement / déco espace
- **Préparation du matériel pour les ateliers**
- Gestion documentation (**Apport de documentation**)
- Recherche de financement

#### 5/ Suite

- Les participants pointent des questions qui restent à trancher
  - Quel est le réel besoin d'un espace collaboratif ?
  - Faut-il une conciergerie pour permettre de déposer des objectifs pour les réparateurs ?
  - Les ateliers sont-ils payants ? gratuits ? mixte ?
  - Qui finance ?
  - Qui veut s'investir ? Il faudrait contacter les associations
- Les participants évoquent comme point de vigilance qu'il est nécessaire que cet espace collaboratif soit un réel lieu de vie, convivial et attractif.
- Afin de savoir si l'espace collaboratif répond à un réel besoin, il est décidé de faire une enquête sur la base d'un questionnaire synthétique et clair avec quelques questions précises. Ce questionnaire pourrait être diffusé par le conseil de développement et remis également aux visiteurs de la recyclerie de Nort-sur-Erdre. Les personnes volontaires pour travailler sur le questionnaire sont
  - Alexia Tenaud
  - Jean Nguyen
  - France Genoist
  - A voir Stéphanie de la recyclerie (gestion boutique de Nort sur Erdre)



**Chantier N°2 Développement Durable  
« Echanges de pratiques »  
2<sup>ème</sup> réunion  
24 MAI 2018**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches	x	
	Elu	Vigneux de Bretagne	x	
	Animatrice CD	CCEG	x	
	Responsable Service Communication	CCEG	x	
	Habitante	Nort sur Erdre	x	
	Habitant	Sucé sur Erdre	x	
	Membre CD	Treillières	x	
	Membre CD	Treillières	x	
	Elu, VP DD	CCEG		x
	Chargée de mission prévention des déchets	CCEG	x	
	Responsable service Déchets	CCEG	x	
	Chargée de mission DD	CCEG	x	
	habitant	Treillières	x	
	Elue, et structure d'insertion	Petit-Mars		x
	habitant	Treillières	x	
	Responsable service DD	CCEG	x	

Pr : présent Ex : Excusé

**1/ Rappel des conclusions de la première réunion du 12 avril 2012**

- Les apports de la 1<sup>ère</sup> réunion de ce chantier qui s'est déroulée le 12 avril 2018 ont été rappelés, concernant :
  - Les questions qui se posent

- Les freins et leviers pour les contributeurs
- Les freins et leviers pour les participants

- La méthode qui a été choisie pour poursuivre la démarche a été rappelée : Aider les contributeurs à préparer leur atelier
  1. Réunir quelques contributeurs potentiels volontaires lors de la prochaine réunion → Un des participants est volontaire pour organiser un temps d'échange de pratiques d'ici l'été sur le thème du jardin et plus précisément sur la technique du bois raméal fragmenté.
  2. les aider à concrétiser leurs ateliers d'échanges de pratiques → cela permettra de partir des questions qu'ils se posent, de voir ce qu'on peut leur apporter et de tester différentes façons de faire des ateliers.
  3. Construire le dispositif chemin faisant avec une « communauté » de contributeurs.
  4. Une réunion de bilan de ces expérimentations sera à organiser après l'été.

**2/ Aider les contributeurs à préparer leur atelier**

➡ Répartition en trois tables

Les participants sont répartis sur trois tables pour aider un contributeur sur chacune des tables à organiser son atelier, sur la base d'une liste de questionnements :

- Communication/invitation (comment informer, qui invite, qui est invité...)
- Organisation logistique (lieu, nombre de personnes, pot...)
- Contenu (pratiques vertueuses à présenter, niveau de complexité, public débutant/confirmé, pré-requis...)
- Animation (format, temps, technique d'animation...)
- Reporting (émargement, réactions à chaud ?...)
- Prévention des risques (sécurité, assurances...)
- ... ?

- Table I-Alain MICHEL : jardinage, compostage, poules, abeilles, toilettes sèches
- Table II-Michel PIOUS : bois raméal fragmenté
- Table III-Olivier GREGOIRE : voiture électrique

I- Alain MICHEL, habitant de Treillières : jardinage, compostage, poules, abeilles, toilettes sèches

➡ Communication/invitation

- Le public cible sont les habitants de Treillières et le souhait est que l'invitation soit faite sous l'égide de la CCEG pour apporter de la légitimité. Les supports de communication pourraient être :
  - Tracts auprès du voisinage
  - Article bulletin municipal Treillières
  - Site internet
- La date prévue est le mardi 3 juillet de 18h30 à 20h30 (changement de date depuis la réunion). Alain Michel propose une seconde date le dimanche 8 juillet de 16h00 à 18h00 si besoin.
- L'inscription se fait auprès de la CCEG et les coordonnées d'Alain Michel seront ensuite données aux personnes inscrites.

### ➤ Organisation

- Jardin personnel avec abris si pluie.
- 15/20 personnes maximum
- Marquage du lieu par une pancarte avec le logo CCEG
- Pot participatif (il sera demandé à chacun d'emmener quelque chose à partager)
- Stationnement sur la pelouse d'Alain Michel

### ➤ Contenu

Alain Michel peut partager beaucoup de pratiques :

- Compostage et paillage / poules / toilettes sèches (Bacs compostage faits maison / toilettes sèches dans maison ; Déchets organiques maison aux poules)
- Test broyeur à végétaux
- Paillage démonstration – plantation carré nu
- Jardinage – échanges de plants / graines (méthode). Faire semis, récupérer graines
- Cultures en lignes / associées
- Désherbeur thermique / limites : les allées
- Apiculture
- Utilisation au jardin

### ➤ Animation

A partir d'une visualisation du jardin d'Alain, de sa configuration, des types de démonstrations qu'il peut faire, le groupe a réfléchi à un ordre dans les thèmes à aborder et démonstrations à faire en indiquant les temps prévus pour chacune d'elle.

1. Introduction : présentation rapide de la démarche globale d'Alain et de son objectif en matière de réduction des déchets verts. (30 min)
2. Démonstration broyage/ paillage (15 min)
3. Explication du procédé de compostage avec visite des toilettes sèches (dans la maison/10 min) et du poulailler (15 min)
4. Démonstration de la manière d'utiliser le compost (15 min)
5. S'il reste du temps, démonstration du désherbage thermique, explication du rôle des ruches

Du temps de questions – réponses est à ajouter

L'atelier se termine par un pot qui permet de poursuivre les échanges pour ceux qui veulent rester. Il est important de respecter les horaires de fin d'atelier pour ceux qui ont d'autres contraintes. Cela n'empêche pas ceux qui le souhaitent de rester un peu.

Au regard du contenu de l'atelier, il faut préciser dans l'invitation qu'il s'adresse à des personnes non débutantes dans la pratique du potager.

### ➤ Reporting

- Un questionnaire « réactions à chaud » sera remis par Alain après l'animation. Ce questionnaire sera envoyé à Alain qui pourra l'imprimer.
- Alain est intéressé par l'idée de développer un réseau d'entraide / conseils et souhaite demander si des personnes seraient intéressées, voire que se fasse des échanges de contacts.

#### Préfiguration d'un petit texte d'invitation :

##### **Comment réduire ses déchets verts**

**Passez 2 heures avec Alain qui vous invite dans son jardin pour vous montrer comment il fait (Broyage, compostage, paillage, toilettes sèches, poules)**

## II- Michel PIOU, habitant de Treillières : bois raméal fragmenté

### ➤ Communication/invitation

- Invitation :
- Voisinage (boitage papier) → MP
- Association de proximité (flyers pdf...) → MP
- Commerces de proximité (flyer papier) env. 200 unités A6 → CCEG
- Page Facebook CCEG (sous réserve service communication CCEG)

### ➤ Organisation logistique

- Parking (près de l'église)
- Fléchage à réaliser CCEG
- 30 pers maxi sans réservation
- Reporting + pot/collation : besoin CCEG (boissons + gâteaux)
- Questionnaire à faire → CCEG
- Pommeaux / support à réaliser par MP + impression CCEG + plastifier
- Durée : 10h – 12h00 (ouvert)
- Date : samedi matin (option 30 juin)

### ➤ Contenu

- Ouvert à tous (amateurs / confirmés)
  - Message : visite/découverte du jardin de Françoise et Michel / message simple pas institutionnel
  - Gratuit
  - Entre 10h et 12h
  - Reporting questionnaire
- Ex : comment avez-vous eu l'info ? Est-ce que cela vous a intéressé / donné envie ?

### ➤ Flyer

- Rendez-vous au jardin de Françoise et Michel / Visuel
- Samedi 30 juin entre 10h et 12h
- 2 rue du Bois Guitton à Treillières (fléchage à partir du parking de l'église)
- Ouvert à tous
- Gratuit
- Petit texte explicatif

#### Préfiguration d'un petit texte d'invitation :

**RDV chez Françoise et Michel pour découvrir leur jardin... et...**

**Le 30 juin entre 10h et 12h**

**Françoise et Michel utilisent la technique du bois broyé dans leur jardin et cela leur permet de récolter plein de beaux kiwis et de bonnes framboises. Venez les rencontrer et leur poser plein de questions**

### III- Olivier GREGOIRE, habitant de Sucé sur Erdre : retour d'expérience sur la voiture électrique

#### ↻ Contenu

- Lever les freins / répondre aux questions
- Déjouer les idées reçues → montrer la fiabilité
- Donner des « trucs et astuces »
- Donner des informations techniques
- Proposer des essais en tant que passagers (voiture)
- Conseiller pour l'achat d'un véhicule
- Montrer le gain économique et écologique

#### ↻ Animations

- Ateliers à domicile / 2h avec test
- Stand sur les marchés (ex : sensibilisation pendant la semaine du Développement durable ou pendant la semaine de la mobilité) → info/réponse aux questions / retour utilisateur
- Stand pendant les journées DD et/ou journées de la mobilité (couplé avec vélos)
- Apéro du midi (30 à 45 min) sur P.A sur « Comment réduire vos frais de route » (covoiturage, voiture/vélo électrique...)

#### ↻ Communication

Cibles : entreprises, automobilistes hésitants (= cœur de cible), grand public, débutants

- Profiter des inaugurations des bornes électriques → retombées presse / réseaux sociaux
- A coupler avec le vélo électrique
- Infos auprès des entreprises (club d'entreprises\*), sensibilisation pour leur parc auto
- S'intégrer dans une rubrique DD ou mobilité des bulletins municipaux ou magazine CCEG
- Opération test auprès de journalistes
- Plaquette : « toutes les questions que vous vous posez »

\* Invitation par le club d'entreprises

#### ↻ Logistique

- Stand : roll up
- Vidéo témoin (entretien, recharge...)
- Borne électrique à proximité
- Planning prévisionnel pour ateliers à domicile + inscription en ligne (par mail)
- Apéros du midi sur les P.A.
- Questionnaire envoyé par mail après atelier

#### ↻ Prévention des risques

- Tests en tant que passagers pour des questions d'assurance

### 3/ Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Ils seront informés des dates et lieux des 3 ateliers s'ils souhaitent y participer
- Une réunion de bilan sera programmée en septembre 2018



**Chantier N°10 Développement Durable  
«Intégrer la question Air Energie Climat dans  
le PLUi"»  
1ère réunion  
31 MAI 2018**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x		
	Chargée de mission urbanisme	CCEG	x		
	Maire	Vigneux de Bretagne	x		
	Responsable Service ADS	CCEG	x		
	Conseiller plateforme	CCEG	x		
		Sydela		x	
		CAUE 44		x	
	chargée de mission	AURAN		x	
	Enedis + membre CD		x		
	Chargée de Mission Urbanisme et Aménagement	CCEG		x	
	Elu	Nort sur Erdre	x		
		EIE / Fdcivam	x		
	Elu, VP DD	CCEG	x		
	Elu	Sucé sur Erdre	x		
	Elu, VP urba	CCEG	x		
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Directeur de l'Aménagement de l'Espace	CCEG	x		
	Elu	Vigneux de Bretagne		x	
		SYDELA	x		
	Elu (copil PLUi pole proximité)	Petit-Mars	x		
	Air Pays de la Loire	x			
Responsable service DD	CCEG	x			

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Professeur agrégé de Droit Public - Avocat		x		
	Elu	Grandchamp des Fontaines	x		
	Référent territorial	DDTM 44	x		

Pr : présent Ex : excusé

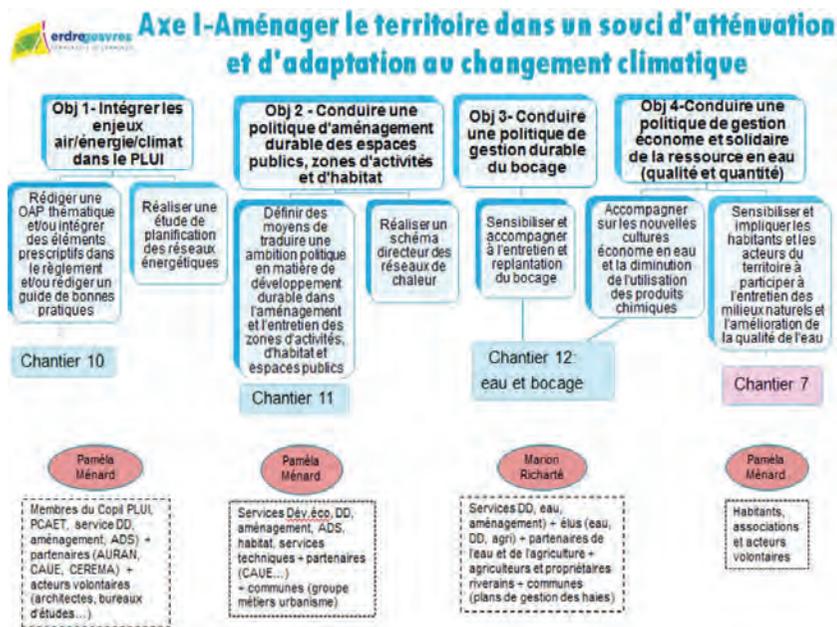
**Introduction**

- Patrick Lamiable accueille les participants et introduit la réunion en expliquant que son objectif est d'avoir un même niveau d'acculturation et d'information sur la manière d'intégrer les enjeux Air/énergie/climat dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. A ce titre, il remercie Maître Raphael ROMI (avocat et Professeur agrégé de Droit Public) pour sa présence et l'expertise qu'il pourra apporter lors de cette réunion. Le retour d'expérience de Nantes Métropole, à travers la rédaction de son Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Air Energie Climat », sera également présenté.
- Il explique que la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a souhaité initié cette réflexion dans le cadre de sa stratégie de développement durable. Il ajoute que les services de l'Etat ont rappelé le besoin d'articulation et complémentarité des documents de planification (PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial/ PLUi – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal /PGD – Plan Global de Déplacement / PLH – Plan Local de l'Habitat) et la nécessité de transcrire les enjeux air-énergie-climat dans les documents d'urbanisme. Cette réflexion a été portée auprès des élus du Comité de pilotage du PLUi, qui ont décidé de constituer un groupe de travail chargé d'étudier la manière d'intégrer les enjeux air/énergie/climat dans le PLUi et faire des propositions (contenu, modalités, calendrier...). Il a été décidé d'associer à ce groupe de travail, des partenaires qui ont une expertise dans les domaines « air/énergie/climat ».
- Différentes questions sont donc à l'ordre du jour de cette réunion :
  - Décision sur l'élaboration d'une OAP
  - Choix d'une OAP thématique ou sectorielle
  - Choix des enjeux à intégrer dans l'OAP
  - Choix du calendrier : avant ou après l'arrêt du PLUi...
- Un tour de table est effectué permettant aux participants de se présenter, et de s'exprimer sur leurs motivations pour venir à cette réunion.

**1/ Rappel de la démarche de développement durable en cours**

- La communauté de commune s'est lancée depuis avril 2017 dans la réactualisation de la stratégie de développement durable du territoire d'Erdre et Gesvres, qui doit aboutir notamment à l'adoption de son Plan Climat Air Energie en début d'année 2019. Elle se positionne en animateur de la réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...). Sur la base d'un diagnostic finalisé en septembre 2017, la CCEG a mené une démarche de concertation comprenant une plénière de partage du diagnostic suivie de 11 ateliers de concertation regroupant près de 240 personnes et aboutissant à plus de 230 propositions d'actions. En s'appuyant sur ces propositions issues de la concertation, la CCEG a défini une stratégie, validée en février 2018 par les élus communautaires. Afin d'affiner le contenu des actions cadres identifiées dans cette stratégie, la CCEG organise jusqu'au mois d'octobre 2018 des chantiers de co-construction des actions. Ces chantiers doivent aboutir à la rédaction de fiches actions, qui seront soumises à la validation des élus et qui constitueront les fiches actions du PCAET.

- Le chantier sur l'OAP « Air Energie Climat » s'inscrit dans la stratégie de développement durable dans l'axe suivant :



## 2/ Rappel des objectifs du PCAET en lien avec l'aménagement du territoire et les politiques d'urbanisme

- Les PCAET doit permettre de répondre aux objectifs suivants :
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre par la densification urbaine, la qualité environnementale des bâtiments, l'éco-mobilité...
  - Capter le carbone dans les sols agricoles, la végétation, les éco-matériaux, car ils ont la propriété d'emprisonner le CO2...
  - Baisser les consommations d'énergie par des bâtiments performants, un éclairage public économe, des nouveaux modes de déplacement...
  - Augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, éolien, méthanisation, bois énergie...)
  - Développer la livraison, le stockage, la récupération d'énergies renouvelables par les réseaux de chaleur et réseaux de distribution...
  - Planifier l'évolution des réseaux énergétiques à l'échelle des intercommunalités pour anticiper les besoins et possibilités de raccordement
  - Développer les productions biosourcées : le bois, le chanvre, la paille, la laine de mouton, les plumes... dans la construction/rénovation...
  - Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur par le recours à des matériaux sains dans la construction/rénovation, le développement de modes de déplacements moins polluants, ...
  - S'adapter au changement climatique par des aménagements économes en eau et en énergie, par la prévention des risques (inondation/sécheresse)...

## 3/ Présentation de l'OAP « Air Energie Climat » du Plan Local d'Urbanisme de Nantes Métropole

- En préalable, il s'agit d'illustrer à travers l'OAP de Nantes Métropole les exemples d'incitation en matière d'air/énergie/climat qui peuvent être intégrées dans un plan local d'urbanisme. Il est rappelé que cette OAP concerne un territoire urbain avec des enjeux différents de ceux d'Erdre et Gesvres. Chaque OAP est spécifique au territoire, et son contenu est fonction du choix des élus.

L'OAP de Nantes Métropole est jointe au présent compte-rendu.

### La conception bioclimatique

#### Exemple PLUM Nantes Métropole au sein d'une OAP thématique

- Développer la **mixité** et la **réversibilité** des usages à l'échelle de l'ilot du quartier, de la parcelle, du bâti
  - Concentrer les logements, services, bureaux pour limiter les déplacements et réduire les émissions
  - Permettre l'aménagement d'espaces partagés
  - Intégrer l'adaptabilité des quartiers, dès leur conception, préserver des possibilités d'évolution futures (rez-de-chaussée, hauteur sous plafond, extensions et surélévations) pour densifier
- Exploiter les **potentialités climatiques du site** (implantation, orientation, forme...) pour rechercher une cohérence entre les formes bâties et les apports naturels
  - Limiter les ombres portées : garantir un ensoleillement maximal des constructions (en hiver) et une bonne ventilation naturelle des espaces extérieurs tout en assurant la protection contre les vents froids
- Prendre en compte la conception bioclimatique à **l'échelle du bâti**
  - Privilégier une double orientation des logements
  - Favoriser l'inertie des bâtiments
  - Profiter d'un éventuel recul de 60 cm en cas d'alignement sur voirie pour végétaliser les pieds d'immeubles et éviter les ponts thermiques au niveau du sol
  - Intégrer des volumes climatiques (espaces non chauffés type serres, vérandas, jardins d'hiver, celliers...) permettant des effets de régulation thermique du bâtiment
  - Favoriser la ventilation naturelle du bâti
  - Intégrer des protections solaires adaptées (casquettes, végétalisations...)

#### Propositions ressorties de la concertation stratégie DD en lien avec le thème « conception bioclimatique »

- Favoriser la mise en œuvre d'habitats innovants
- Réaliser des opérations d'aménagement exemplaires
- Favoriser le développement de programme d'habitat intergénérationnel (services, entraides)
- Faciliter le projet de l'habitat participatif, partagé
- Développer des espaces communs (espaces partagés ; jardins, partagés dans les hameaux/villages hors centre bourgs)
- Permettre et autoriser l'habitat réversible

### L'amélioration de la qualité de l'air

#### Exemple PLUM Nantes Métropole au sein d'une OAP thématique

- Améliorer la qualité de l'air à **l'échelle du quartier**
  - Planter le bâti de manière à assurer la dispersion des polluants
  - Planter des espèces végétales, permettant de fixer les polluants et d'être un frein à la pollution

- Améliorer la qualité de l'air à **l'échelle du bâti**
  - Mettre en place des systèmes de ventilation performants entre intérieur et extérieur afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur
  - Privilégier les prises d'air sur les façades les moins exposées aux polluants
  - Utiliser des matériaux non polluants et nocifs pour la santé des occupants
  - Éviter les foyers ouverts (cheminées) dans les réhabilitations et constructions neuves

**Propositions ressorties de la concertation stratégie DD en lien avec le thème « qualité de l'air »**

- Former, informer, communiquer sur le thème des comportements en matière de bonnes pratiques de santé et sur la réglementation existante
- Impliquer les familles et les acteurs locaux dans la prévention santé (perturbateurs endocriniens, allergènes, polluants atmosphériques...)
- Innover, expérimenter des projets publics d'éco-construction et éco-rénovation
- Communiquer sur les avantages de l'éco-construction
- Capturer le CO2
- Préserver et réimplanter les haies

- Pousser les collectivités à l'exemplarité/ Produire sur les toits-collectivités
- Cartographier les zones de production/consommation/réseaux
- Identifier les gisements, les caractériser, les localiser et les points d'injection possible
- Anticiper la création de réseau de chaleur
- Coupler production/mobilité électrique /stockage véhicule électrique
- Créer des ZAC intelligentes
- Mutualiser les productions énergétiques entre entreprises, dans l'aménagement des parcs d'activités
- Mettre en place des opérations d'autoconsommation collective
- Prévoir des prises de recharge pour vélos électriques sécurisées dans les stationnements
- À proximité des espaces de stationnement, prévoir des emplacements vélo
- Réaliser des aménagements cyclables et piétons
- Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments
- Éclairer intelligemment/ ne pas éclairer
- Produire sur le territoire et utiliser les matériaux (agro matériaux)

➔ **L'adaptation au changement climatique**

**Exemple PLUM Nantes Métropole au sein d'une OAP thématique**

- Développer la végétation et la présence de l'eau **dans les quartiers**
  - Aménager des espaces de végétation (parcs, espaces verts, arbres fruitiers, jardin)
  - Privilégier les systèmes de gestion des eaux de pluie, favorisant l'infiltration dans le sol en associant l'eau et le végétal (jardin de pluie, fosse à arbre, espace vert creux...)
  - Éviter l'imperméabilisation des sols qui restitue l'énergie solaire et participe à la formation des îlots de chaleur en privilégiant les revêtements perméables (pavé drainant, etc.) et/ou végétalisés (dalles Engazonnées...)
- Développer la végétation **sur et autour du bâti**
  - Réaliser des plantations aux abords et sur les bâtiments (façades, toitures et espaces extérieurs) afin de rafraîchir l'air ambiant et de diminuer les îlots de chaleur et créer des zones ombragées
- Intégrer la gestion de l'eau **comme facteur de rafraîchissement**
  - Mettre en place des dispositifs de gestion des eaux pluviales à l'air libre en favorisant l'infiltration et l'irrigation du végétal
  - Gérer la circulation des eaux de manière gravitaire
- Privilégier des surfaces de revêtements, de toitures et de façades présentant un albédo\* élevé (\*pouvoir réfléchissant d'une surface)
  - Mettre en place notamment des surfaces de couleurs claires réfléchissant fortement les rayons du soleil, afin de restituer moins d'énergie sous forme de chaleur

**Propositions ressorties de la concertation stratégie DD en lien avec le thème « L'adaptation au changement climatique »**

- Intégrer la protection des arbres et des haies dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire
- Privilégier des arbustes ne nécessitant pas de taille et peu consommateurs d'eau
- Utiliser des leviers réglementaires pour protéger les ressources en eau
- Préserver et valoriser la biodiversité communale

➔ **La sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables**

**Exemple PLUM Nantes Métropole au sein d'une OAP thématique**

- Structurer la **desserte du territoire en énergie**
  - Privilégier le raccordement au réseau de chaleur dès que cela est possible
  - Porter la réflexion de la production d'énergies renouvelables à l'échelle de l'îlot d'habitation (autoconsommation collective)
  - Calibrer au mieux les projets d'aménagement pour éviter le surdimensionnement des demandes de raccordement
- Mobiliser les **énergies locales**
  - Développer les énergies renouvelables dans les grands projets en réservant des emplacements pour l'implantation des unités de production, en particulier sur les toitures et les espaces artificialisés.
  - Favoriser la mutualisation de bornes de recharge électrique : habitations, entreprises et parkings.
- Maîtriser les **consommations d'énergie**
  - Intégrer à tout projet la nécessité de sobriété énergétique, de maîtrise de la demande énergétique
  - Mettre en place des dispositifs facilitant les modes actifs et transports collectifs pour limiter l'utilisation des transports individuels motorisés, très consommateurs d'énergie
  - Privilégier l'éclairage naturel des espaces communs des bâtiments
  - Réduire les besoins en énergie primaire pour le cycle de l'eau
  - Intégrer l'impact des matériaux en considérant l'ensemble du cycle de vie (matériaux bio-sourcés, à forte inertie thermique, issus des filières locales, d'origine végétale ...)

**Propositions ressorties de la concertation stratégie DD en lien avec le thème « sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables »**

- Amener les particuliers à être accompagnés pour systématiser des démarches globales de rénovation
- Imposer par la réglementation
- Inciter le photovoltaïque dans les documents d'urbanisme
- Inciter le photovoltaïque en bâtiment industriel

#### 4/ Echanges entre les participants

A l'issue de la présentation, un temps d'échange entre les participants à lieu sur les différentes questions à trancher.

- Décision sur l'élaboration d'une OAP ;
- Choix d'une OAP thématique ou sectorielle ;
- Choix des enjeux à intégrer dans l'OAP ;
- Choix du calendrier : avant ou après l'arrêt du PLUi...

#### ➡ Choix d'une OAP, thématique ou sectorielle

Les participants souhaitent savoir quelle est la portée juridique d'une OAP.

- Raphael ROMI précise que le choix d'une OAP est avant tout un choix politique, qui revient aux élus. Ensuite, il y a un filtre juridique, l'OAP peut être soit incitative, soit prescriptive, mais ce n'est pas toujours possible ou utile. Il appartient aux élus de décider s'ils souhaitent que l'OAP soit prescriptive ou incitative. Le rôle de l'OAP est de venir préciser et compléter le PADD et le règlement. Il ajoute qu'il est possible de mettre en valeur ce qui existe déjà dans ces documents. Il cite l'exemple du Canada, où des codes couleurs permettent d'identifier les préconisations en matière d'énergie, mobilité, biodiversité... et visualiser toutes les complémentarités.
- Philippe MENARD explique que de nombreuses préconisations figurent déjà dans les documents du PLUi et qu'il serait intéressant de pouvoir les valoriser.
- Sylvain LEFEUVRE indique qu'il serait préférable de débiter par une OAP incitative, et d'étudier ensuite la possibilité d'aller sur du prescriptif. C'est l'option du PLUm de Nantes Métropole. Il est précisé que le travail des services instructeurs ne sera pas le même en cas d'OAP prescriptive. Il faudra que les services soient en capacité de vérifier le respect des prescriptions lors de l'instruction des dossiers.
- Joseph BEZIER et Chrystophe PABOIS indiquent qu'ils sont d'accord avec une OAP incitative.
- Pierre LECUREUIL demande s'il est possible de passer d'une OAP incitative à une OAP prescriptive, car il faut aussi avoir des objectifs ambitieux.
- Raphael ROMI indique qu'une expérimentation sur 3 ans peut être menée. Il rappelle que le PCAET doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours au bout de 3 années. Il est possible de réaliser des tests sur des secteurs très ciblés et d'évaluer au terme des 3 années s'il est pertinent d'évoluer vers du prescriptif. Mais cela suppose de pouvoir réaliser une évaluation précise avec des indicateurs à définir.
- Gautier MOREAU précise que le Sydela est en train de réaliser une expérimentation sur l'autoconsommation.
- Bertrand HIBERT relève un point de vigilance sur l'autoconsommation. C'est avant tout un choix économique avant d'être un choix énergétique. Il est difficile d'imposer un choix économique aux porteurs de projets.
- Gautier MOREAU ajoute que sur le territoire d'Erdre et Gesvres, il pourrait être intéressant par exemple de tester des prescriptions en matière de solaire thermique sur l'habitat résidentiel.

- Bertrand HIBERT complète en indiquant que dans certains secteurs il faudrait étudier s'il n'est pas possible d'inciter à l'utilisation du bois énergie. Il précise que pour une expérimentation, il est plus facile par exemple de calculer des kilowattheures produits et des émissions de GES évités. Il indique qu'il serait également intéressant d'avoir une réflexion plus poussée dans certains secteurs, comme par exemple les parcs d'activités qui relèvent de la compétence directe de la Communauté de communes ou des certains quartiers des communes, pour celles qui seraient volontaires. Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir une expérimentation avec un parc d'activité pilote, ou un quartier pilote ?
- Raphael ROMI répond justement qu'une expérimentation sur 3 ans le permettrait. Il rappelle l'intérêt d'expérimenter sur un petit secteur, bien défini, pour pouvoir évaluer les résultats.

Il existe différents types OAP. Les OAP thématiques intègrent des objectifs sur une thématique spécifique (ex : énergétiques et climatiques) et s'appliquent à l'échelle de l'ensemble du territoire couvert par le PLUi. C'est le choix de Nantes Métropole qui a défini une OAP thématique Air/Energie/Climat, dans son plan local d'urbanisme, avec un volet incitatif.

Les OAP sectorielles définissent des intentions d'aménagement sur un secteur donné, quelle qu'en soit l'échelle, soit en complétant le volet air/énergie/climat d'une OAP existante, soit en identifiant un nouveau secteur en OAP.

- Céline BAISIEUX indique que s'agissant du PLUi de la Communauté de communes Erdre et Gesvres, ce sont pour l'instant des OAP sectorielles qui ont été travaillées avec les communes et qui figureront dans le document qui sera arrêté en 2018. Aujourd'hui au sein de ces OAP sectorielles, figurent des orientations sur la desserte et la voirie, sur l'implantation et les formes urbaines... Il est possible de compléter ces OAP sectorielles en ajoutant des orientations spécifiques sur les énergies renouvelables, la qualité de l'air... qui s'appliqueront à chaque secteur visé.
- Raphael ROMI indique qu'il est possible d'élaborer une OAP thématique, avec des secteurs d'expérimentations, si les élus le souhaitent.
- Les participants valident le principe d'une OAP thématique incitative, avec la possibilité d'arrêter des prescriptions dans des secteurs expérimentaux. Ils retiennent également l'idée d'étudier un code couleur, (un enjeu par couleur).

#### ➡ Choix du calendrier

- Philippe MENARD précise que le PLUi doit être arrêté en novembre 2018. Il est rappelé que le PLUi est un document évolutif qui après son approbation pourra être amendé et modifié.
- Pamela MENARD ajoute qu'au regard de l'état d'avancement du PLUi, il y a deux possibilités :
  - Soit avant l'arrêt du PLUi prévu en novembre 2018, mais cela suppose d'avoir rédigé une OAP (partiellement ou en totalité) courant juin à faire valider en comité de pilotage PLUi du 28 juin prochain.
  - Soit après l'arrêt du PLUi, il sera possible de le modifier pour y intégrer des OAP sectorielles/thématiques.
- Les participants s'accordent sur le fait qu'il ne sera pas possible de rédiger une OAP avant la fin juin 2018. Il faut se laisser le temps de construire un document abouti et d'interroger les communes pour savoir si certaines seraient d'accord pour avoir des secteurs expérimentaux.

- Les élus communaux seront plus disponibles après l'arrêt du PLUi. L'approbation définitive du PLUi est prévue pour novembre 2019. Il serait pertinent que les réunions pour l'élaboration de cette future OAP aient lieu à partir de novembre 2018 jusqu'en novembre 2019.
- Philippe MENARD ajoute qu'il faudrait travailler sur un projet d'OAP thématique, non finalisé, avant l'arrêt du PLUi. Il faudrait indiquer que cette OAP sera complétée d'ici à l'approbation du PLUi, en faisant référence au futur PCAET.
- Raphael ROMI indique que les services de l'Etat qui doivent rendre un avis sur le projet de PLUi arrêté en novembre 2018, en tant que Personne Publique Associée pourront utilement demander à ce que cette OAP soit complétée pour tenir des comptes du futur plan d'actions du PCAET. Cela permettra d'avoir plus de temps pour rédiger l'OAP.
- Les participants valident ce principe.

#### ➔ Choix des enjeux à intégrer

- Sylvain LEFEUVRE indique que les 4 enjeux identifiés dans l'OAP de Nantes Métropole sont intéressants :
  - la conception bioclimatique
  - l'amélioration de la qualité de l'air
  - l'adaptation au changement climatique
  - la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Il ne faut pas se limiter, à priori, sur quelques thématiques. Il faut se laisser la possibilité d'étudier plusieurs thèmes pour déterminer ce qu'il y aura ensuite dans cette future OAP. Il indique qu'il sera nécessaire de préciser et définir certaines notions. Par exemple, l'habitat innovant peut recouvrir plusieurs concepts. Est-ce que c'est l'habitat réversible, l'habitat intergénérationnel, l'utilisation de matériaux bio-sourcés ? Ce n'est pas la même chose.

- Patrick LAMIABLE souligne qu'ils recoupent un grand nombre de propositions issues de la concertation menée pour la nouvelle stratégie de développement durable. Il ajoute que ces thématiques sont en lien avec d'autres chantiers de la stratégie de Développement Durable.
- Bertrand HIBERT demande s'il ne faudrait pas ajouter un enjeu « mobilité » au regard des spécificités du territoire.
- Pamela MENARD précise qu'en complément de l'OAP « air/énergie/climat », une OAP « mobilité » est également prévue, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Global de Déplacement et des Plans d'actions communaux pour la mobilité active « PACMA ». C'est le service Mobilité de la Communauté de communes qui travaille actuellement sur la rédaction de cette OAP, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme.
- Arnaud REBOURS indique que la question de la qualité de l'air extérieure est importante. Il indique que des mesures d'évitement peuvent être incitées dans l'OAP. Air pays de Loire peut apporter son expertise à ce titre.
- Bertrand HIBERT ajoute qu'il faudra traiter la question du stockage carbone, soit dans les bâtiments avec les éco-matériaux ou soit dans la végétation, dans la partie adaptation au changement climatique.
- Gautier MOREAU indique que le SYDELA pour également apporter ses compétences sur la partie réseau, consommation d'énergie et production d'énergies renouvelables...

- Les participants valident le principe de traiter à minima les 4 enjeux thématiques suivants : la conception bioclimatique, l'amélioration de la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. D'autres thèmes pourront également être étudiés.

#### 4/ Conclusion

- Patrick LAMIABLE et Sylvain LEFEUVRE remercient les participants et notamment Raphael ROMI, pour l'expertise qu'il a pu apporter lors de la réunion.
- Une prochaine réunion sera programmée en octobre ou novembre dans le but de définir la manière de poursuivre le projet.

**COMPTE-RENDU**

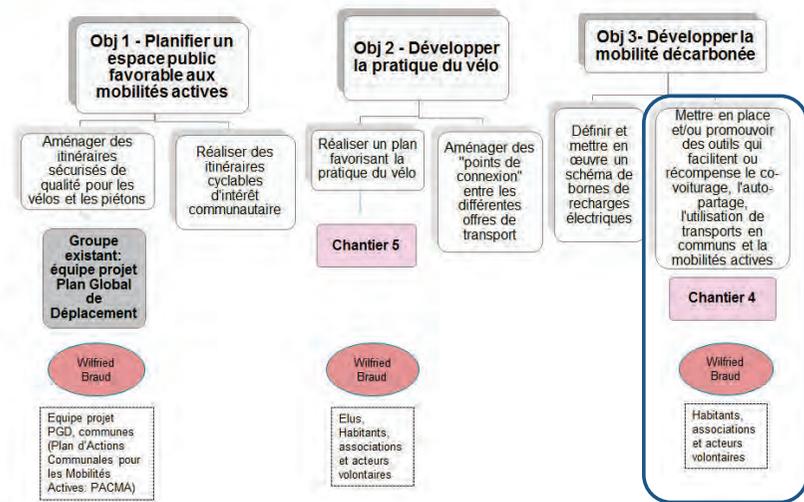
**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu, VP mobilité	CCEG		x	
	Conseillère mobilité	CCEG	X		
	Responsable service Mobilité	CCEG	X		
	Responsable Service Communication	CCEG	X		
	Membre Conseil de développement		x		
	habitant	Sucé sur Erdre		x	
	Membre Conseil de développement			x	
	Elu	Sucé sur Erdre		x	
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Membre Conseil de développement			x	
Bureau d'étude TRANSWAY			x		

Pr : présent Ex : Excusé

**1/ Cadrage du chantier**

- L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de créer ou promouvoir des outils (notamment numériques) incitant ou récompensant les comportements en faveur de la mobilité durable (co-voiturage, auto-partage, utilisation de transports en communs, mobilités actives).
- Au sein de la stratégie de Développement Durable, cette action répond à l'objectif « Développer la mobilité décarbonée ».



- Une fiche reprenant des éléments de cadrage de l'action est distribuée aux participants.
- Les apports de la 1<sup>ère</sup> réunion de ce chantier qui s'est déroulée le 17 avril 2018 ont été rappelés :

**❖ Argumentaires et outils (en vert) identifiés pour inciter à la mobilité durable**

➤ Economies / gain financier

- Compteur éco-conduite
- Calcul du coût par type de transport
- Paysage inversé
- Aides à l'achat...
- Eco-calculatrice

➤ Argument environnemental → geste pour la planète/ reconnaissance / valorisation

➤ Cadeaux / offres

- Ecomobi Bordeaux - points

➤ Transmission de valeurs

➤ Partage / convivialité/échange / découverte

- Appli « réseaux » « communauté »

➤ Tranquillité / repos

➤ Sécurité

➤ Meilleur climat dans l'entreprise

- Plan de mobilité entreprise

➤ Santé

➤ Sport

- Montres connectées / téléphones

➤ Gain en faculté d'apprentissage/ efficacité

➤ Gain de temps

- Destineo / calcul des temps par mode de transport

➤ Nécessité de poursuivre la réflexion en effectuant un benchmark de dispositifs existants

- Objet de cette 2<sup>ème</sup> réunion : Présenter les résultats du benchmark

## 2/ Restitution du benchmark

- Différents exemples d'outils d'incitation et de récompense sont présentés. *Le support de présentation Powerpoint est joint au présent compte-rendu.*

### ➤ Présentation d'outils d'optimisation des comportements

- Compteurs Eco-conduite

### ➤ Défis familles

- Défis mobilité

### ➤ Présentation d'outils de mise en relation

- Cmabulle
- Petitbus
- Blockchain multi covoiturage

Les participants soulignent l'intérêt de ces outils de mise en réseau, notamment sur un territoire comme celui d'Erdre et Gesvres. Il faudrait expérimenter avec des associations volontaires ce type d'outil, pour vérifier s'il correspond à leurs besoins.

### ➤ Présentation d'Outils d'incitation et de récompense sur d'autres territoires

-En projet

- Péage inversé de Lille,

-Expérimentés

- Ecomobi, Communauté urbaine de Bordeaux

L'outil « Ecomobi » a été mis en place sur la Communauté urbaine de Bordeaux, en partenariat avec le bureau d'étude TRANSWAY.

Pour que le dispositif fonctionne, il est absolument nécessaire d'associer des entreprises du territoire, qui acceptent de payer un abonnement annuel. De manière facultative, ces entreprises peuvent ensuite décider de mettre en place des chèques transport auprès de leurs salariés pour les inciter à adopter de nouvelles pratiques (Vélo, marche, covoiturage, Coworking, Télétravail, décalage horaire...).

Le coût estimé d'une expérimentation sur mesure, varie entre 15 000 et 35 000 €.

Les recettes sont basées sur un abonnement annuel de la collectivité de l'ordre de 15 000 €, un abonnement annuel des entreprises volontaires variant de 400 à 3000 € selon la taille de l'entreprise, un pourcentage de rémunération sur les éventuels « chèque transports » mis en place par les entreprises.

Pour le territoire d'Erdre et Gesvres, M. TRONCHON préconiserait de développer une stratégie autour de l'incitation, en :

- associant les entreprises et commerçants locaux (certaines enseignes comme Décathlon sont déjà partenaires de la démarche au niveau national)
- s'appuyant sur les services de mobilité existants : voiture en premier lieu (co-voiturage, auto-partage...), autocars, liaisons douces ... et ensuite SNCF/TAN, tram-train.

Il s'agit d'un dispositif expérimental, avec un objectif défini au préalable. Si le dispositif ne fonctionne pas, il faut se laisser la possibilité de l'arrêter.

### Conclusion

- M. TRONCHON, Président de TRANSWAY, est remercié pour sa présentation.
- Les participants sont remerciés de leur participation.

## 3/ Intervention du bureau d'étude TRANSWAY

- Nicolas TRONCHON, Président de TRANSWAY, bureau d'étude basé à Nantes et développeur de solutions mobilités, présente les outils développés par son bureau d'étude et utilisés par des collectivités territoriales, entreprises, gestionnaires de transport... Il revient plus précisément sur l'expérience de la Communauté urbaine de Bordeaux.

*Le support de présentation du bureau d'étude TRANSWAY est joint au présent compte-rendu.*

- Le principe général repose sur la mise en place de systèmes de récompense adossés à des services de mobilité (ex : transports collectifs, tram-train, SNCF-TER Pays de Loire, co-voiturage, auto partage, vélo, marche...), en partenariat avec des entreprises du territoire.

Il faut ensuite adapter les solutions proposées aux spécificités territoriales. Chaque collectivité peut éditer son propre cahier des charges et définir ses propres besoins pour recourir aux prestations du bureau d'étude. Il convient toutefois de préciser que les expériences en cours concernent majoritairement des territoires denses.

Des outils numériques (ex : application smartphone, application GPS, boîtiers télépéage...) permettent de géo localiser des personnes et de leur faire gagner des points à chaque fois qu'ils utilisent les différents services de mobilité existants. Ces points peuvent ensuite être utilisés dans des enseignes du territoire, partenaires de la démarche. C'est le bureau d'étude qui se charge en principe de développer les partenariats.

## COMPTE-RENDU

### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches	x		
	Animatrice Conseil de développement	CCEG	x		
	Habitante	Sucé sur Erdre	x		
	Elu	Vigneux de Bretagne			x
	Responsable du service Financement de projets, politiques contractuelles et partenariats	CCEG	x		
	Membre Conseil de développement (ancien Chambre agri)		x		
	Habitante		x		
	Elue	Vigneux de Bretagne		x	
	Membre Conseil de développement			x	
	Elu, VP DD	CCEG		x	
	Elue	Héric			
	Membre Conseil de développement		x		
	Elu	Vigneux de Bretagne			x
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES				x
	Responsable service DD	CCEG	x		
Membre Conseil de développement					
Les petits ruisseaux	Nort sur erdre	x			

Pr : présent Ex : Excusé

### 1/ Rappel des conclusions de la première réunion

- Rappel de la méthode choisie
  - Conduire cette action en mode projet.
  - Il faudra sans doute faire un premier prototype et ensuite le tester, expérimenter**
  - Il est important d'effectuer du benchmark pour avoir des retours d'expériences ou d'outils
  - Il faudrait pour la prochaine réunion tenter de faire venir d'autres collectifs existant sur le territoire. Est noté le collectif « 15 minutes » à Vigneux-de-Bretagne.
  - Il faudrait repérer un élu par commune qui croit au développement durable et qui soit moteur. Y a-t-il des commissions DD dans les communes ? les élus de la commission DD de la CCEG peuvent-ils se mobiliser ?

Etant donné qu'il n'a pas encore été possible de mobiliser un élu par commune et que du travail de benchmark reste à faire sur le lieu physique, il est proposé pour cette seconde réunion est de réaliser une maquette de l'outil numérique.

- Rappel des objectifs visés (ceux en noir italique sont ceux qui ne peuvent a priori pas être obtenus via l'outil numérique)
  - Faire connaître les projets DD du territoire (Vitrine)**
  - Valoriser des actions ayant abouties pour donner envie aux autres de se lancer dans des projets de développement durable**
  - Identifier les porteurs de projets et leurs besoins**
  - Identifier les personnes ressources et partenaires**
  - Mettre en lien les porteurs de projets avec les personnes ressources et/ou partenaires**
  - Rassembler les personnes qui ont un même projet (même idée ou même projets sur des territoires différents)**
  - Mobiliser des habitants pour qu'ils s'investissent sur des projets**
  - Favoriser la pérennisation des projets**
  - Accompagner les porteurs de projets (ressources humaines, finances ?)**
  - Mettre à disposition des ressources (information, outils, moyens...)**
  - Faciliter et/ou organiser les échanges de savoirs et d'expériences**
  - Favoriser/animer ? la créativité, l'intelligence collective**
  - Créer la convivialité**
- Rappel des apports de la première réunion concernant l'outil numérique
  - Pour répondre à l'objectif « Faire connaître les projets DD du territoire (Vitrine) »
    - ✓ Vidéo, photos, écrits/témoignages, cartes, Newsletters
    - ✓ Modération
  - Pour répondre à l'objectif « Valoriser des actions ayant abouties pour donner envie aux autres de se lancer dans des projets de développement durable »
    - ✓ Vidéo, focus, zoom, agenda des manifestations, Newsletter, pitch
  - Pour répondre à l'objectif « Identifier les porteurs de projets et leurs besoins et Identifier les personnes ressources et partenaires »
    - ✓ « Live » (tous les porteurs de projets se connectent en même temps),
    - ✓ Espace ressources (listing, annuaire, liens, formulaires)
    - ✓ Outil type CRESS pour connaître toutes les ressources
    - ✓ Mots clés, thématiques, moteur de recherche
    - ✓ Groupes, communautés, Facebook
    - ✓ Forums

Les autres objectifs n'ont pas été traités.

### 2/ création de maquettes pour l'outil numérique

- Il est proposé d'utiliser la méthode de design des services pour avancer sur la conception de l'outil numérique. Il s'agit de se mettre à la place de l'utilisateur de l'outil et d'en construire une maquette. Pour cela il est dans un premier temps demandé de réfléchir à ce que doit permettre cet outil, en s'appuyant sur une fiche objectif.
- Les participants sont répartis sur deux tables :
  - Table 1 : La première table a pour mission de réaliser une maquette en se mettant à la place d'une personne souhaitant apporter sa contribution à des projets (temps ou compétences à donner).
  - Table 2 : La seconde table se met à la place d'un porteur de projet recherchant de l'aide.

❖ **Table 1 : outil numérique destiné à une personne souhaitant apporter sa contribution à des projets**

**FICHE OBJECTIF**

restitution de la proposition de nouveau dispositif

• **Défi auquel votre proposition répond**

Répertorier les besoins en temps et en compétences de chaque projet. Le présenter de façon attractive, synthétique et précise

• **Titre de votre proposition d'action/politique/service**

Interface de mise en lien entre porteurs de projets et bénévoles. Page d'un site internet existant

• **Qui le fournit ?**

CCEG (avec liens sur les sites des communes et celui du conseil de développement)

• **A qui s'adresse-t-il ?**

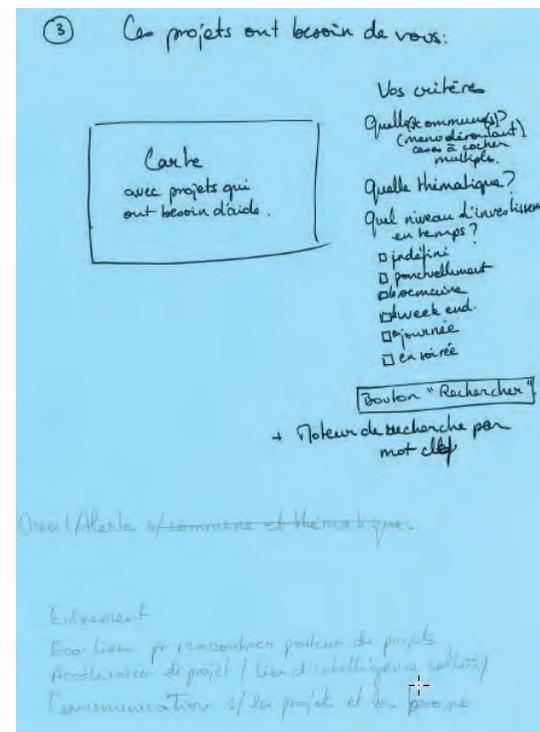
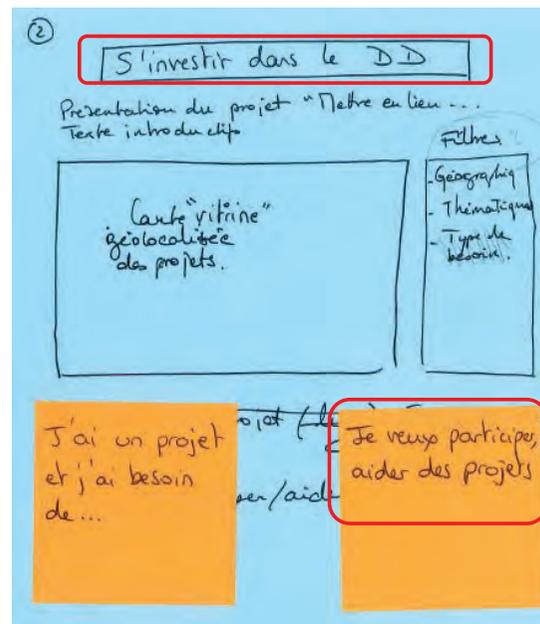
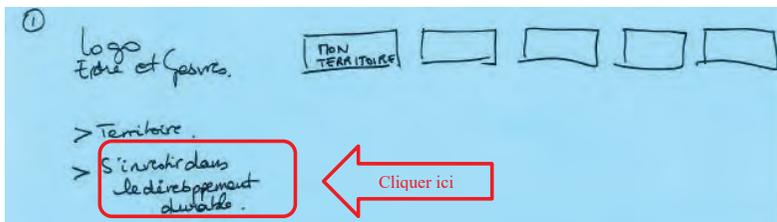
A des habitants voulant donner de leur temps/compétences

• **Illustrez ici votre concept en faisant raconter votre projet par le personnage que vous avez choisi**

**Jacqueline 50 ans** « J'ai du temps disponible et j'ai envie de participer aux projets de développement durable et je n'ai pas d'idée précise. J'ai des compétences en communication. Je cherche donc un projet ayant besoin de ces compétences proches de chez moi »

**Jérôme 25 ans** « Je n'ai pas forcément beaucoup de temps mais j'ai envie d'agir pour le développement durable. J'ai besoin de flexibilité/souplesse dans l'engagement. Je suis attiré par des actions précises et concrètes qui correspondent à mes disponibilités »

**Projet de maquette :**



❖ **Table 2 : outil numérique destiné à un porteur de projet recherchant de l'aide**

## FICHE OBJECTIF

restitution de la proposition de nouveau dispositif

**• Défi auquel votre proposition répond**

Trouver les ressources et l'accompagnement nécessaire à l'aboutissement de mon projet DD

**• Titre de votre proposition d'action/politique/service**

Onglet sur le site de la CCEG et des communes « Initiatives locales DD » ou « Faisons ensemble »

**• Qui le fournit ?**

La CCEG

**• A qui s'adresse-t-il ?**

- Les porteurs de projets DD, habitants ou ayant des projets collectifs sur le territoire

**• Comment est-ce qu'il fonctionne ?**

- 1 partie « Informations »
- 1 partie plus interactive/collaborative : le porteur décrit son projet et dit de quoi il a besoin

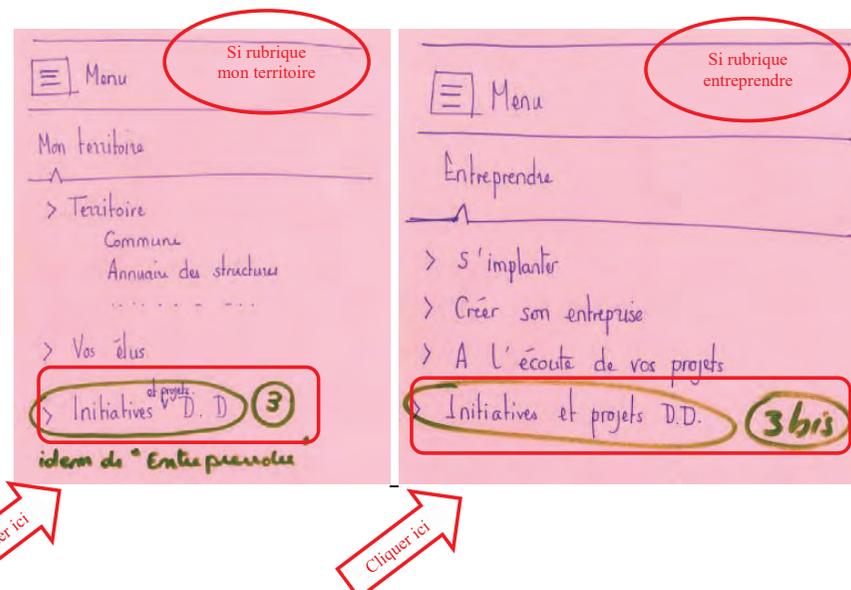
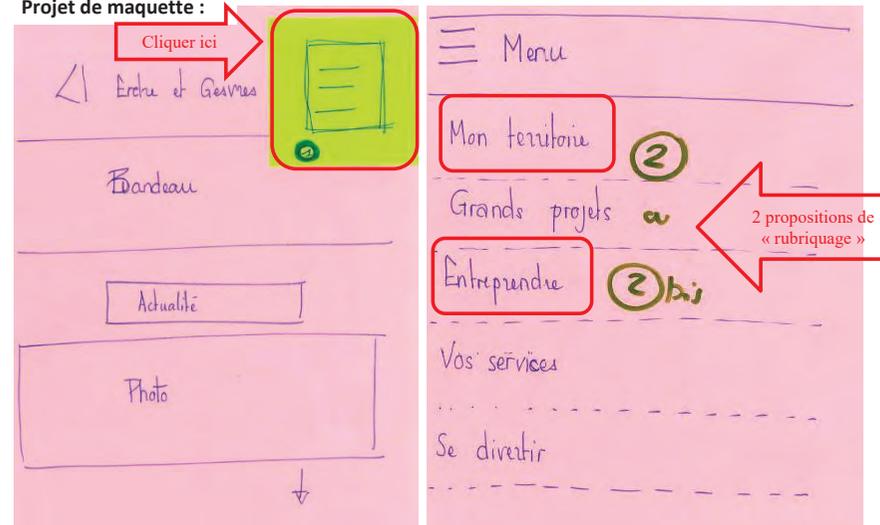
**• Quels en sont les bénéfices ?**

Etre accompagné, ne pas être tout seul, trouver des collaborations, des gens qui sont dans la même démarche. Mon projet devient visible dans mon territoire. Inciter des gens à me rejoindre

**• Illustrez ici votre concept en faisant raconter votre projet par le personnage que vous avez choisi :**

**Patrick 39 ans** « Je m'appelle Patrick, j'ai 39 ans, je suis marié et j'habite à Héric. Je souhaite ouvrir une épicerie de produits locaux et en vrac. J'ai besoin de savoir ce qui existe déjà sur mon territoire. J'ai besoin de contacts pour pouvoir m'aider à monter mon tourisme plan et mon plan de financement. J'ai besoin d'avoir une reconnaissance pour pouvoir être crédible auprès de mes fournisseurs, financiers. J'ai besoin d'aide pour la communication, faire connaître mon projet auprès des habitants de la commune. J'ai besoin d'une aide au démarrage (subvention, financement participatif), de connaître mes droits, les aides auxquelles je peux prétendre. Je recherche des « associés » (producteurs locaux, mairie, personnes qui donnent un coup de main... »

**Projet de maquette :**





**COMPTE-RENDU**

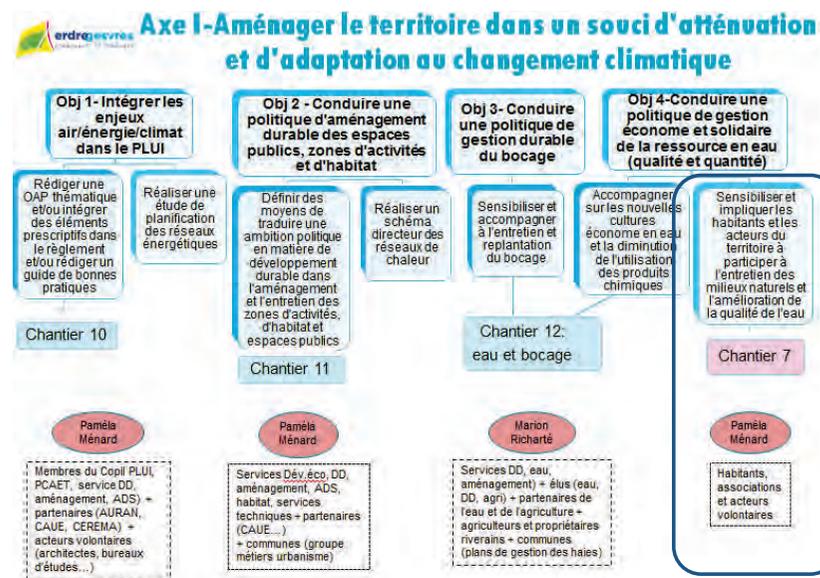
**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	FDCIVAM 44	Saffré	x		
	Elue	Les Touches	x		
	Association ruisseau de Chavagne			x	
	Elu, VP éco	CCEG		x	
	Membre Conseil de développement		x		
	Elu, VP Eau et milieux	CCEG		x	
	Elu	Petit-Mars	x		
	Administrateur Association La gaulle Nantaise AAPPMA Nantes		x		
	EDENN				x
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Responsable service Eau et milieux aquatiques	CCEG	x		
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES				x
	Habitante				x
	Elue	Nort sur Erdre		x	
	Fédération des Amis de l'Erdre				x
	Technicien rivière	CCEG	x		
	Membre Conseil de développement				x
	Elu Grandchamp des Fontaines, délégué Atlanticeau	Grandchamp des Fontaines	x		

Pr : présent Ex : excusé

**1/ Cadrage du chantier**

- Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.



- Après un rapide tour de table, l'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire à participer à l'entretien des milieux aquatiques et l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Les apports de la 1ère réunion de ce chantier qui s'est déroulée le 15 mai 2018 sont rappelés :
  - ➔ Différentes pistes d'actions permettant aux habitants et acteurs du territoire de participer à l'entretien des milieux aquatiques, en complémentarité des actions déjà menées, ont été identifiées et priorisées (cf. compte-rendu du chantier du 15 mai).
  - ➔ Il a été convenu avec les participants d'étudier la faisabilité des actions.

## 2/ Point sur la faisabilité des actions identifiées lors du premier chantier

- En ce qui concerne la faisabilité technique des actions identifiées par les participants, les résultats du benchmark (retour d'expérience) montrent que toutes les actions ont déjà pu être expérimentées sur d'autres territoires.
- En complément, il a été étudié certains dispositifs de financement qui pourraient soutenir différentes actions proposées (non exhaustif).
  - L'action concernant l'acquisition de berges par les collectivités, dans le cadre d'une stratégie foncière pourrait être intégrée dans le cadre d'une possible contractualisation LIFE (programme européen de financement de projets dans les domaines de l'environnement et du climat). A ce titre, il est précisé que la Communauté de communes va soumettre cette proposition à la Région, qui souhaite identifier des idées d'actions à mener dans le cadre de l'appel à projet LIFE.
  - Plusieurs actions concernant la sensibilisation et l'implication des habitants et acteurs locaux identifiées lors du chantier pourraient potentiellement s'inscrire dans le cadre du projet Education à l'Environnement et au Développement Durable sur le bassin versant de l'Erdre (Syndicat Mixte de l'EDENN « Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle » /Agence de l'Eau Loire Bretagne). Mais l'échéance de dépôt des fiches actions et des demandes d'aides arrive à son terme. Les actions concernées sont :
    - les « chantiers participatifs » d'entretien des cours d'eau
    - les « ateliers démonstration d'arrachage de Jussie »
    - les « opérations de sensibilisation au développement durable/ eau/ milieux aquatiques » (réunions publiques, conférence débat...).
- Il est également précisé que certaines actions pourraient s'inscrire dans le cadre de futurs contrats de bassin versant financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (tous les 5 ans) et par la Région Pays de la Loire (tous les 3 ans). Une veille sera à réaliser dans ce cadre.
- Enfin, il est proposé que les actions concernant l'information et le rappel des droits et obligations des riverains et des propriétaires ayant bénéficié de travaux de restauration, soient directement étudiées par le Service Eau et Milieux Aquatiques de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (CEEG).

## 3/ Préfiguration de fiches action

- Après un tour de table, les participants ont décidé de travailler en priorité sur 2 actions :
  - L'organisation de chantiers participatifs d'entretien des cours d'eau.
  - L'organisation d'ateliers « démonstration » d'arrachage de la Jussie.
- Ils ont réfléchi collectivement au contenu des actions et ont rédigé deux projets de fiches actions (ci-après)
- S'agissant des « opérations de sensibilisation au développement durable/ eau/ milieux aquatiques » (réunions publiques, conférence débat...), Jacques GAUTIER, membre du Conseil de Développement travaille actuellement sur les transitions agricoles et alimentaires. A ce titre, il pourrait être intéressant qu'il restitue les réflexions issues de ce chantier aux participants de ce groupe, pour étudier la pertinence d'organiser par exemple avec le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres, une soirée débat sur la thématique de l'eau, à l'instar du ciné-débat sur le « ZéroPhyto », qui a lieu en 2017 à Nort sur Erdre.

## FICHE ACTION N°1

 <p><b>PROJET</b></p> <p><b>Mettre en place deux chantiers participatifs exemplaires d'entretien des milieux aquatiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un chantier cours d'eau sur le Gesvres</li> <li>- Un Chantier Zone Humide sur l'Erdre</li> </ul>	 <p><b>OBJECTIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sensibiliser les usagers (pêcheurs, promeneurs) et le grand public (habitants, locaux)</li> <li>→ Former</li> <li>→ Accompagner</li> <li>→ Partager les bonnes pratiques</li> <li>→ Se réappropriier les droits et devoirs du riverain et/ou exploitant</li> <li>→ Amorcer une dynamique</li> </ul>
 <p><b>DESRIPTIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic</li> <li>- Création d'un groupe projet à partir d'habitants et d'usagers volontaires à identifier           <ul style="list-style-type: none"> <li>o Démarchage</li> <li>o Mise en réseau</li> <li>o Animation/communication</li> </ul> </li> <li>- Réalisation du chantier expérimental</li> </ul>	 <p><b>PARTENAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCEG + communes</li> <li>- Agence de l'Eau Loire Bretagne</li> <li>- EDENN</li> <li>- Conseil départemental Loire Atlantique</li> <li>- Région Pays de la Loire</li> <li>- Conservatoire des Espaces Naturels</li> <li>- Fédération de pêche</li> <li>- APPMA</li> <li>- Fédération des Amis de l'Erdre/ Graine / Ligue de Protection des Oiseaux</li> <li>- Bretagne vivante</li> <li>- Riverains/usagers/exploitants agricoles...</li> </ul>
 <p><b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b></p> <p>2018-2019 Réalisation chantier (sept/oct 2019)</p>	 <p><b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b></p> <p>8000€ ERDRE + 2000€ GRESVRES =10 000€ Diagnostic + études complémentaires+ Prestation animation + Communication = 8000€ Location matériel + logistique = 2000€ TOTAL 20 000€</p>
 <p><b>RESULTATS ATTENDUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du bon état du cours d'eau et de la Zone humide</li> <li>- Acquisition des bonnes pratiques d'entretien</li> <li>- Autonomisation des utilisateurs/riverains</li> </ul>	

FICHE ACTION N°2

 <p><b>PROJET</b></p> <p><b>Organiser des ateliers démonstratifs d'arrachage de la jussie</b></p>	 <p><b>OBJECTIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sensibiliser au risque d'invasion du milieu</li> <li>→ Former à l'identification des espèces envahissantes</li> <li>→ Partager les bonnes pratiques de gestion</li> </ul>
 <p><b>DESCRIPTIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer un groupe d'habitants/riverains</li> <li>- Identifier 2 sites témoins :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un sur l'Erdre (Nort sur Erdre)</li> <li>o Un autre sur prairie ou mare (Tertre rouge Petit Mars)</li> </ul> </li> <li>- Organiser une démonstration             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Matériels pour se protéger</li> <li>o Relai/communication (lettres nominatives ?)</li> <li>o Evacuation de la Jussie</li> </ul> </li> <li>- Sensibilisation espèces invasives</li> </ul>	 <p><b>PARTENAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CCEG</li> <li>- Communes (Nort-Sur-Erdre, Petit Mars...)</li> <li>- Associations (Fédération des Amis de l'Erdre...)</li> <li>- EDENN</li> <li>- Région / cellule spécifique</li> <li>- Agence de l'Eau Loire Bretagne</li> <li>- Conservatoire des Espaces Naturels</li> <li>- Exploitants agricoles</li> </ul>
 <p><b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b></p> <p>JUIN-JUILLET 2019</p>	 <p><b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</b></p> <p>5000€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication</li> <li>- Animation</li> <li>- matériel</li> </ul>
 <p><b>RESULTATS ATTENDUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du bon état du cours d'eau et de la Zone Humide</li> <li>- Acquisition des bonnes pratiques d'entretien</li> <li>- Autonomisation des utilisateurs/riverains</li> <li>- Contient de l'espèce</li> </ul>	

- Les fiches rédigées à la suite de l'atelier seront adressées à l'EDENN, pour tenter d'inscrire ces deux actions dans le programme « Education à l'Environnement et au Développement Durable », (sans avoir l'assurance que ces actions seront retenues et donc aidées financièrement). Il est rappelé qu'elles devront faire l'objet d'une validation politique, notamment en ce qui concerne l'engagement financier de la CCEG.

3 / Suite

**Conclusion**

- Les participants sont remerciés de leur participation. Ces deux fiches actions seront présentées au Vice-Président en charge des milieux aquatiques.

7 juin 2018

# Point d'information stratégie DD Achat public responsable

1

Suivez-nous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) / [f](#) [t](#) [i](#) [g](#)

## Objectifs de la démarche

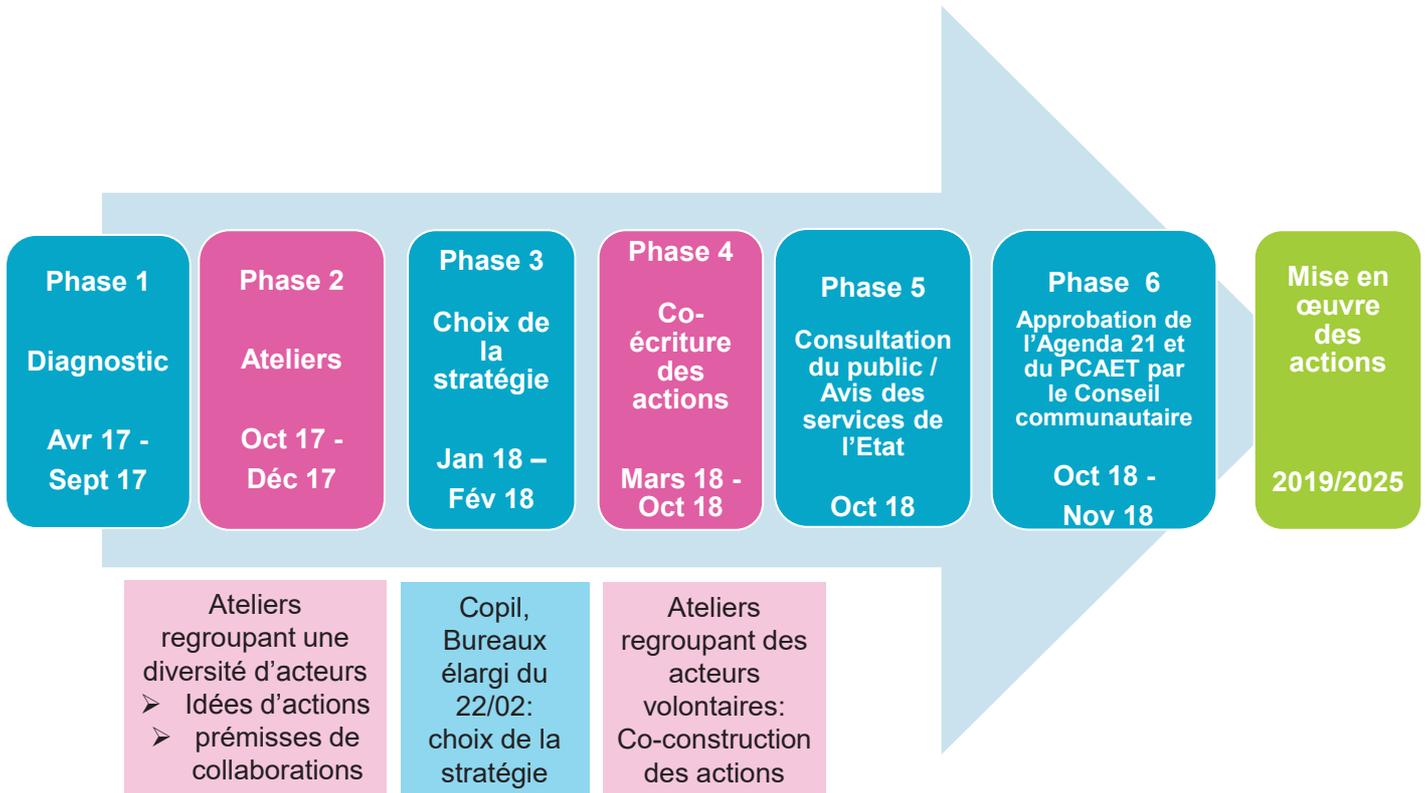
### ⇒ Animer une réflexion :

- avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...)

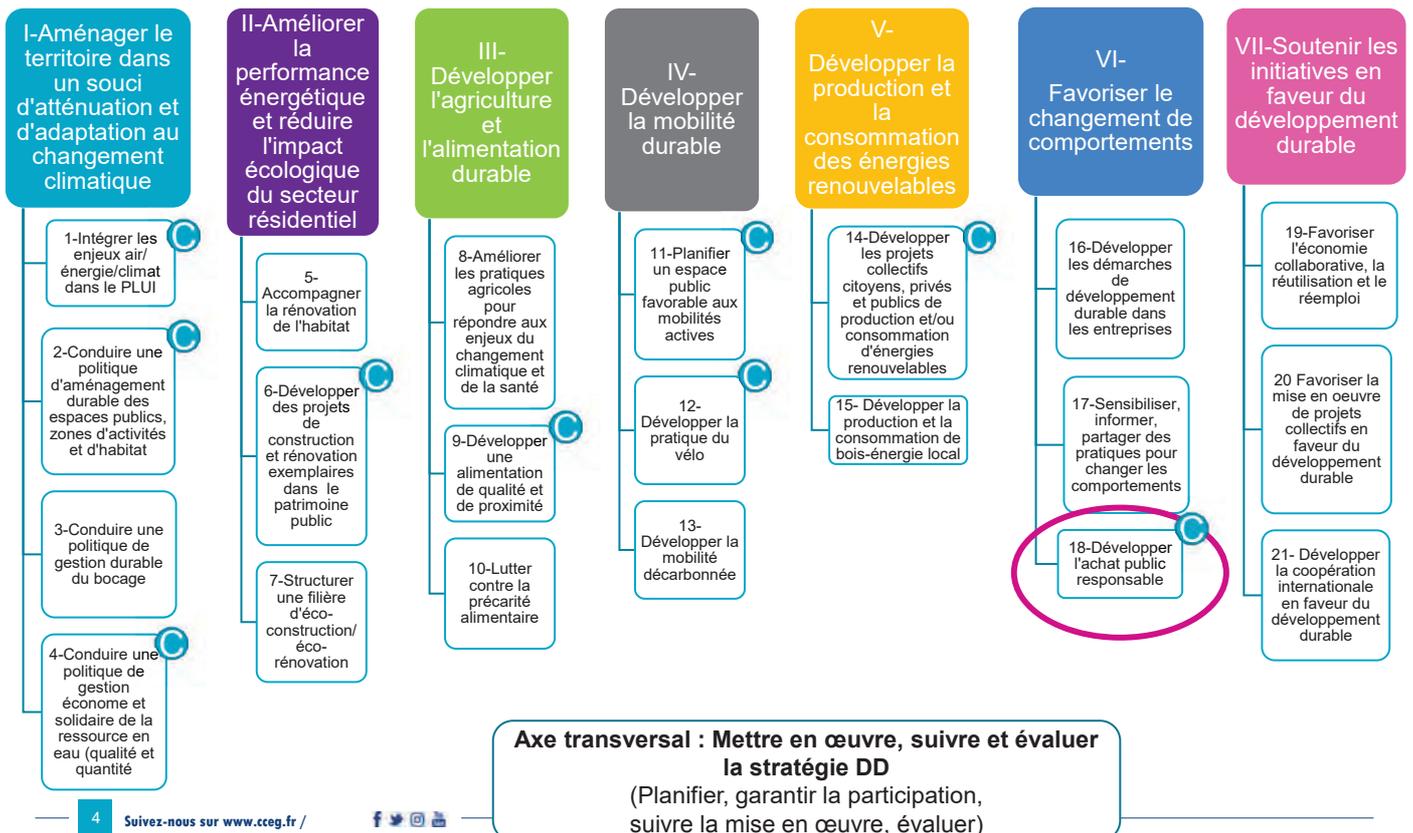
### ⇒ Pour :

- Réactualiser la stratégie de développement durable de la Communauté de communes Erdre et Gesvres: son Agenda 21 et son Plan Climat Air Energie Territorial,
  - Actions qui relèvent de ses compétences directes
- Impulser et/ou amplifier une dynamique collaborative sur le territoire d'Erdre et Gesvres :
  - Encourager, accompagner et faciliter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire

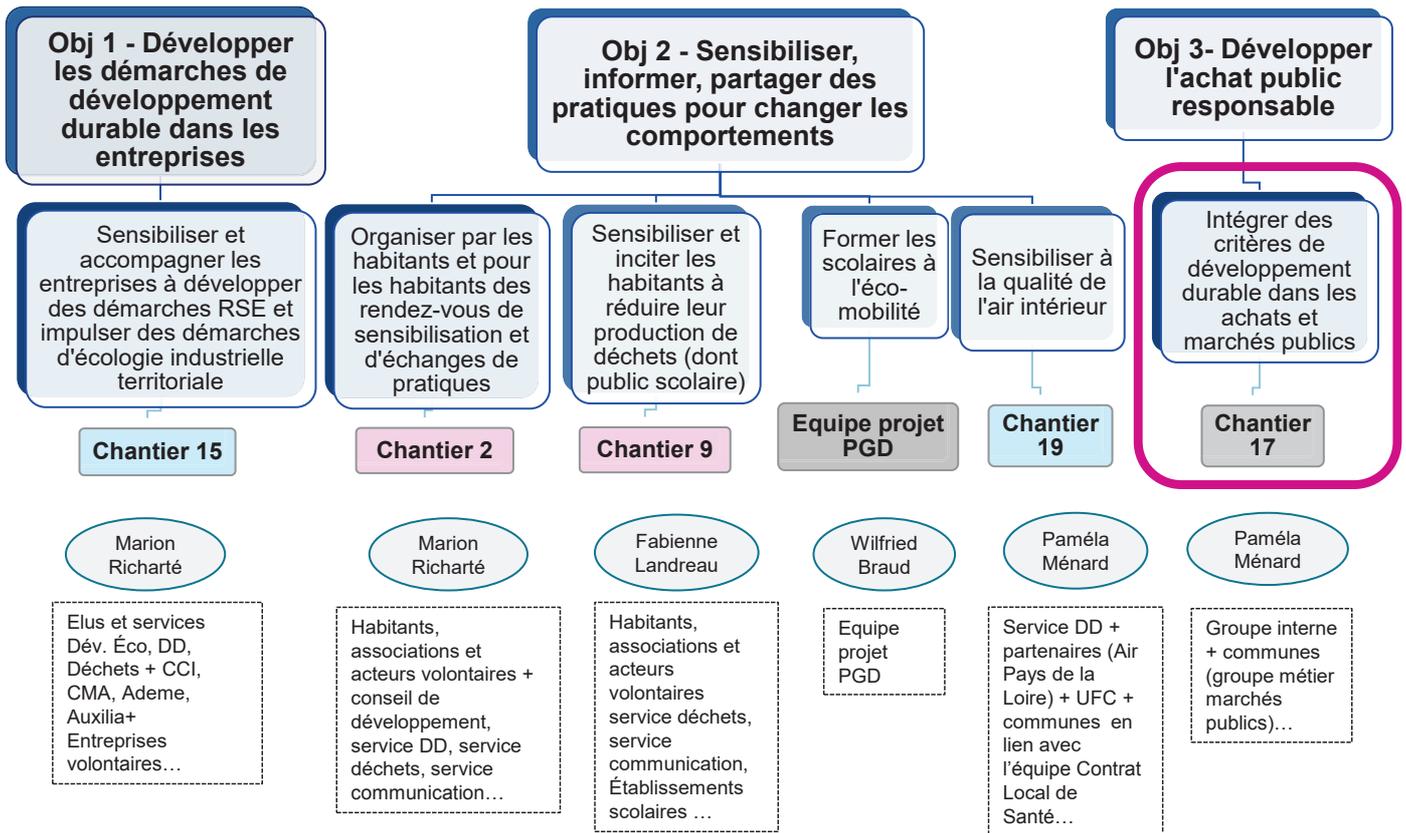
# Planning de la démarche



## Stratégie DD retenue 7 axes, 21 objectifs + 1 axe transversal



## Axe VI-Favoriser le changement de comportements



## Méthode

### ⇒ Au niveau de la CCEG, développer une organisation en interne :

- Qui permette d'accompagner les services dans la manière d'introduire des considérations de développement durable dans les achats et marchés publics qu'ils gèrent

### ⇒ Comment ? :

- S'interroger sur l'opportunité d'introduire des considérations de développement durable, en amont des achats et de la passation des marchés ;
- Mettre en place des outils dédiés qui facilitent et systématisent cette réflexion, avec l'appui des personnes ressources (chargée mission Développement Durable, Responsable juridique et Conseillère à l'Emploi pour les clauses sociales).

# Démarche collective

## ⇒ Réflexion globale sur la commande publique :

- Qui pourrait également être menée avec les communes volontaires

## ⇒ Comment ? :

- La Communauté de communes pourrait jouer un rôle de coordination dans le cadre d'un travail collectif, afin d'amener les communes qui le souhaitent à acquérir des savoir-faire en matière de commande publique responsable (ex : Réseau référents énergie, service d'assistance à l'introduction des clauses sociales)

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

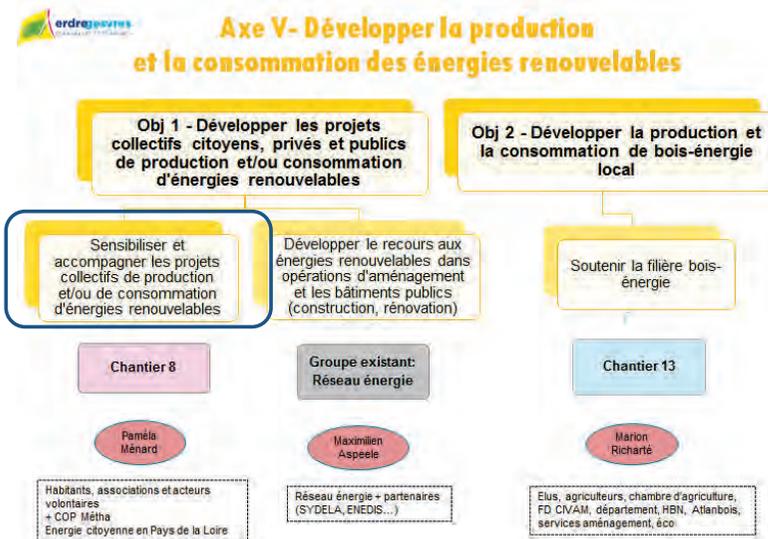
Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	animatrice FRCIVAM Pays de la Loire				x
	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x		
	Elue	Les Touches	x		
				x	
	Habitant				x
	Elu	Vigneux de Bretagne			x
	Conseiller plateforme	CCEG		x	
	Elu	Casson			x
	Membre Conseil de développement (ancien Chambre agri)			x	
				x	
	Enedis + membre Conseil de développement			x	
	Elu, Nort sur Erdre	Nort sur Erdre		x	
	Elue	Héric			x
	Elu	Héric		x	
	EIE / FDCivam			x	
	Elu, Vice-Président au Développement durable	CCEG			x
	Président Conseil de développement			x	
	Membre Conseil de développement			x	
	Elu	Sucé sur Erdre		x	
	Association Energies Citoyennes en Pays de la Loire			x	
Chargée de mission DD	CCEG		x		

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu	Vigneux de Bretagne			x
	ENTREPRISE ESPACE EQUESTRE DE MAZEROLLES				x
	Membre Conseil de développement			x	
	Elu, délégué Atlanticeau	Grandchamp des Fontaines		x	

Pr : présent Ex : excusé

**1/ Cadrage du chantier**

- Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions. L'objectif du chantier est précisé. Il s'agit de concevoir un dispositif pour favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs (citoyens, privés, publics/privés) d'énergies renouvelables.
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « Sensibiliser et accompagner les projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergies renouvelables » répond à l'objectif « Développer les projets collectifs citoyens, privés et publics de production et consommation d'énergies renouvelables ».



- Les apports de la 1ère réunion de ce chantier qui s'est déroulée le 16 mai 2018 sont rappelés par deux participants volontaires :
  - ce qu'il faudrait réaliser pour sensibiliser et encourager les habitants à s'engager dans un projet collectif d'énergies renouvelables,
  - ce qu'il faudrait mettre en place pour accompagner les projets collectifs d'énergies renouvelables.
- En complément, Claire LEGRAND, animatrice à ECPDL (Energies Citoyennes en Pays de Loire) présente les missions de l'association.

## 2/ Déroulement de l'atelier

- Sur la base de l'ensemble des propositions issues du premier chantier, les participants sont invités à :
  - Identifier et prioriser les tâches à effectuer,
  - Préciser pour chacune d'entre elle (le pilote, les partenaires, les moyens humains et financiers...)

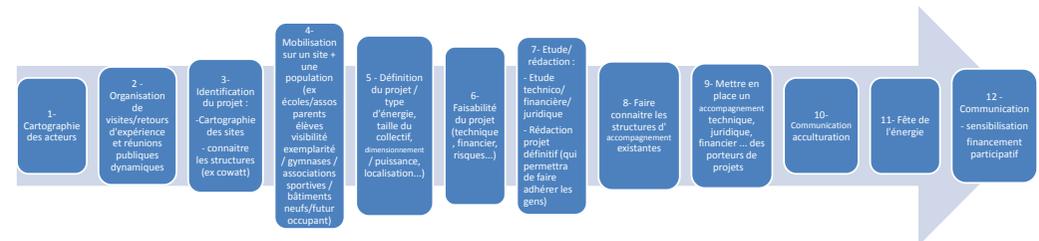
## 3/ Identification et priorisation des tâches à effectuer

Les participants ont travaillé en sous-groupes pour identifier collectivement les tâches indispensables à mener. Ils ont ensuite travaillé sur la chronologie en plaçant ces actions sur une échelle de temps (grandeur réelle).

Au fur et à mesure que les actions ont été placées sur l'échelle de temps, l'ordre chronologique a évolué. Après échange entre les participants, certaines actions ont été repositionnées.

Pour les participants, il apparaît important de faire une distinction entre les projets futurs et les projets déjà en réflexion. Pour ces derniers, la définition du projet, les études techniques, juridiques, financières, les besoins en accompagnement, et la communication peuvent intervenir à d'autres moments que ce qui est indiqué dans la chronologie.

Une chronologie a été arrêtée ci-dessous.



#### 4/ Actions retenues par table

Les participants ont de nouveau travaillé en sous-groupes pour préciser quel(s) pourrai(en)t être le pilote, les partenaires, les moyens humains et financiers...

Chaque table retient une ou plusieurs des 12 tâches identifiées sur la chronologie arrêtée afin de répondre aux questions :

- Quand ? (déjà traité sur l'échelle du temps)
- Qui ?
- Comment ?
- Quels moyens (humains, financiers ...) ?

#### ❖ Table 1

##### CARTOGRAPHIE

###### ➤ Qui ?

Pilote : CCEG  
Appui : les communes  
Conseil de développement en facilitateur

###### ➤ Moyens :

Un pilote (ressource) → 3 mois x 1 jour par semaine  
Communes  
Courrier  
Récouter les données

###### ➤ Quand :

Au plus vite

##### COMMUNICATION

###### ➤ Qui ? Moyens/Comment ?

CCEG pour magazine : 'cahier de l'énergie', dossier de 4 pages  
Services → aspects réglementaires  
Paroles d'acteurs (Energie Citoyenne PDL) : Exemples/Retour d'expérience → Vigneux  
tournesoleil / Sucé sur Erdre + éoliens + méthanisation  
Cartographie : où est le projet ?  
Communes pour le Calendrier : fête de l'énergie, « ateliers thématiques pour se former », monter/rejoindre un collectif

###### ➤ Quand ?

Début 2019

##### FETE DE L'ENERGIE

###### ➤ Qui ?

Sollicitation de fonds LEADER : CCEG/associations (CIVAM, Enercoop)  
Contributeurs : communes

###### ➤ Moyens :

1 personne ressource  
1 budget : quelques dizaines de milliers d'euros

###### ➤ Comment ?

L'adosser à l'inauguration de projets ? A une fête existante ?

###### ➤ Quand ?

Septembre 2019

Mise en place du comité de pilotage en octobre 2018 composé de :

- associations
- citoyens
- CCEG
- Conseil en Energie Partagé/référents et élus

#### ❖ Table 2

##### MOBILISER SUR UN SITE + UNE POPULATION

###### ➤ Qui ?

Conseil de développement  
Commune  
CCEG

##### ACCOMPAGNER – FACILITER

###### ➤ Qui ?

CCEG  
Acteurs  
Conseil de développement

##### FAISABILITE DU PROJET

###### ➤ Qui ?

Porteur du projet  
Acteurs  
CCEG

#### ❖ Table 3

##### DEFINITION DU PROJET

###### ➤ Quand ?

Au début après la mobilisation

###### ➤ Qui ?

Futurs porteurs de projet (avec les partenaires en personnes ressources)

###### ➤ Comment ?

Gouvernance du collectif + questions/ échanges/ animation sui besoin avec des structures d'accompagnement

###### ➤ Quels moyens ?

Moyens propres  
Budget animation si besoin

## RETOURS D'EXPERIENCE / VISITES REUNIONS ...

- ➔ **Quand ?**  
Au début
- ➔ **Qui organise ?**  
Collectivité et associations/structures  
Porteurs de projets existants
- ➔ **Quelle cible ?**  
Grand public / Habitants CCEG /Elus
- ➔ **Comment ?**  
Collectivité qui peut faire la communication  
Réunion animée par/ou en partenariat avec des structures/associations/partenaires  
Visites de sites / identification de projets déjà réalisés, prise de contact... + organisation
- ➔ **Quels moyens ?**  
Budget communication et animation

## ❖ Table 4

### CARTOGRAPHIE DES SITES

- ➔ **Comment ?**  
Bâtiments publics (CCEG)  
Bâtiments privés (In Sun We trust)

### CONNAITRE DES STRUCTURES

- ➔ **Quelles structures déjà identifiées ?**  
Cowatt / ECPDL (juridique, technique, financier)

### ETUDES/ REDACTION PROJET

- ➔ **Qui ?**  
Cowatt/ECPDL

### SENSIBILISATION

- ➔ **Qui ?**  
ECPDL, collectif
- ➔ **Comment ?**  
Animations à imaginer  
Pédagogie - visite du chantier
- ➔ **Quelle cible ?**  
Voisins / écoles / parents d'élèves/ associations sportives/ habitants

### FINANCEMENT PARTICIPATIF

- ➔ **Comment ?**  
Création d'une SAS
- ➔ **Par qui ?**  
Collectif porteur du projet
- ➔ **Quels moyens ?**  
Adhésion communes, ADEME, habitants

## 5/ conclusion

Une restitution collective des travaux de chaque table a été réalisée.

Toutes les tâches n'ont pas pu être traitées pendant l'atelier. Mais les participants soulignent l'importance du besoin en accompagnement des porteurs de projets (déjà constitués ou à venir) et de l'ingénierie à mobiliser. Il faudra définir quelles compétences peuvent être sollicitées, les services de la CCEG et/ou les associations dont la mission est d'accompagner les porteurs de projets (ex : ECPDL, COWATT...), et comment ces compétences peuvent être mobilisées.

Il est rappelé que les contributions issues des chantiers seront présentées aux élus. Une fiche action sera rédigée d'ici la fin de l'année pour être inscrite dans le plan d'actions de la future stratégie de développement durable 2019-2025. L'objet de cette fiche action est bien de concevoir un dispositif pour favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs d'énergies renouvelables. Les participants volontaires pourront être partenaires de la démarche. La Communauté de communes reviendra vers les acteurs volontaires au moment de la rédaction de la fiche action.

En parallèle des projets citoyens, les participants insistent également sur la nécessité de développer des projets publics ou privés d'énergies renouvelables, soit à l'initiative des collectivités territoriales ou d'acteurs privés. Les seuls projets citoyens ne permettront pas d'atteindre les objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables sur le territoire. Il faut un engagement de tous les acteurs.

Les participants sont remerciés de leur participation.

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches	x		
	Habitante	Treillières	x		
	Responsable Service Communication	CCEG		x	
	Habitante	Grandchamp des Fontaines	x		
	habitante	Grandchamp des Fontaines	x		
	Membre CD	Grandchamp des Fontaines		x	
	Habitante	Treillières	x		
	Membre CD	Treillières		x	
	Vice-Président à la citoyenneté	CCEG		x	
	Chargée de mission prévention des déchets	CCEG		x	
	Responsable service Déchets	CCEG	x		
	Habitante				x
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	SMCNA			x	
	Membre CD	Sucé sur Erdre		x	
	Habitante	Saint Mars du désert		x	
	Responsable service DD	CCEG	x		
	Membre du Conseil de développement			x	

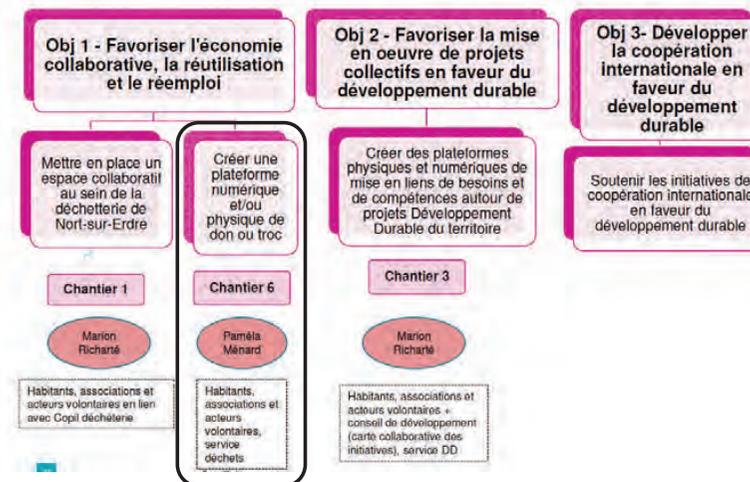
Pr : présent Ex : excusé

**1/ Cadrage du chantier**

- Les participants sont accueillis. Il leur est rappelé que les chantiers font suite à une première étape de concertation menée d'octobre à décembre 2017 à partir de laquelle une stratégie de développement durable a été validée par les élus en février 2018. Ils ont pour objectif de co-construire le contenu des actions.
- Au sein de la stratégie de développement durable validée par les élus en février 2018, cette action intitulée « créer une plateforme numérique et/ou physique de don ou troc » répond à l'objectif « Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi ».



**Axe VII-Soutenir les initiatives en faveur du développement durable**



- Un tour de table est effectué permettant aux participants de se présenter. Deux participantes, Typhaine BESNARD et Nathalie GUYON présentent leur projet et la cabane à livres qu'elles ont aménagée à Treillières.
- Les apports de la 1ère réunion de ce chantier qui s'est déroulée le 23 avril 2018 sont rappelés :

**- Objectifs retenus :**

- ⇒ Favoriser les échanges de biens → *Après réflexion, le groupe retient finalement le don d'objets*
- ⇒ Favoriser les échanges de services → *Le groupe ne retient finalement pas cet objectif*
- ⇒ Favoriser les échanges de savoirs → *Cet objectif pourra finalement être atteint dans le cadre du projet sur les échanges de pratiques entre habitants*
- ⇒ Favoriser le prêt entre voisins
- ⇒ Faire connaître l'existant
- ⇒ Faciliter le don des entreprises
- ⇒ Faciliter le don de matériaux
- ⇒ Faciliter l'accès au don pour les personnes en difficulté
- ⇒ Favoriser le lien social
- ⇒ Expérimenter le don et le retrait gratuit en déchetterie
- ⇒ Développer des boîtes à dons sur l'espace public

**- Nécessité de poursuivre la réflexion en effectuant un retour d'expériences de dispositifs existants :**

- ⇒ Présenter les résultats de cette recherche lors de la seconde réunion

- Les réflexions menées dans 2 autres chantiers (les chantiers n°1 et 3), et qui peuvent avoir un lien avec le don et le troc, sont également présentées :
  - Espace collaboratif dans la nouvelle déchèterie de Nort-Sur-Erdre
  - Dispositif de soutien et mise en lien des porteurs de projets DD et des « offreurs » de temps ou de compétences
- Nathalie NOEL, Directrice du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, présente le projet d'expérimentation d'un espace de don en déchèterie, qui se déroulera en juillet 2018.

**2/ Retour d'expériences de don/troc sur le territoire et communes limitrophes**

- **Boîte à livres physiques (Notre Dame de Landes) :**
  - boîte à livre aménagée sur l'espace public, à l'arrêt pour l'instant car abîmée

**NOTRE-DAME-DES-LANDES. Initiative culturelle**

## Un nouvel arbre a vu le jour



Cet arbre est situé rue des Chênes en face de la salle du même nom.

La commune a vu s'implanter un nouvel arbre, un arbre à livre. Lequel a été dernièrement inauguré. Jean-Paul Naud, le maire de la commune landaise, explique : « Il s'agit d'un arbre un peu particulier, un arbre culturel, un arbre d'échange, un arbre à livres. Vous pouvez y déposer, échanger ou partager vos livres ; il s'agit d'une bibliothèque en libre-service qui permet des dépôts et des retraits 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il ne faut pas hésiter à apporter un de vos livres pour repartir avec un nouveau. Le but est que les gens prennent des livres et en mettent un à leur tour ou même s'assoient pour lire sur les bancs à proximité. C'est un projet 100 % landais qui est le résultat d'une collaboration avec les écoles, les services techniques municipaux, les bénévoles de la bibliothèque. C'est Virginie Hamon volontaire en service civique enfance-jeunesse-culture à l'origine de ce projet qui, avec Myrtille Goupil, a travaillé pour sa réalisation. Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'ensemble de la population Landaise se l'approprie et le fasse vivre ».

- **Boîte à livres physiques (Fay de Bretagne) :**
  - construite par les services techniques de la ville
  - fonctionne très bien /de nombreux échanges

## Une boîte à lire sur le site des étangs

**Fay-de-Bretagne** — Depuis peu, une bibliothèque de rue est à la disposition de tous. Le but ? Donner accès à la lecture à tous les âges et libérer des livres dans la nature.

**L'initiative**  
L'équipe municipale en parlait depuis longtemps et Bruno Piszczorowicz, bibliothécaire à la Médiathèque La Grange, soutenait cette idée avec ferveur. Ensemble, ils ont travaillé sur le projet de proposer des livres consultables par tous.

Après de longs mois de réflexion, voilà que l'idée émerge et qu'elle est livrée à la libre réalisation de Jacques Lemaré, agent communal. Ce dernier, après avoir fait l'achat de quelques planches, vis et récupéré quelques matériaux, a créé de toutes pièces, non pas une vulgaire boîte à livres, mais un véritable abri coquis. Même les insectes ont un endroit qui leur est dédié !

**Bibliothèque de rue**  
Ainsi, depuis quelques jours, cette boîte à lire trône sur le site des étangs, entre l'aubette et l'aire de jeux pour enfants. « Il s'agit d'une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer ou bien emprunter des livres gratuitement. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un phénomène de plus en plus populaire visant à libérer des livres dans la nature, pour qu'ils puissent être découverts et lus par des personnes qui, par le biais de la lecture, veulent s'élever », indique Bruno Piszczorowicz, à l'origine du projet.

Il faut dire que le site des étangs s'y prête parfaitement. Chaque promoteur, quel que soit son âge (des livres pour très jeunes enfants y sont à disposition), peut parcourir, consulter sur place ou bien emporter le livre de son choix.

« Le but de cette boîte à lire est d'échanger romans, policiers, livres de coloriage, revues, documentaires, rajoute Bruno Piszczorowicz. C'est donc à chacun de la faire vivre. Actuellement nous l'avons baptisée la boîte à lire mais au vu de sa jolie réalisation, nous lui recherchons un nouveau nom. Venez proposer vos idées ! »



De gauche à droite, Bruno Piszczorowicz, Claude Labarre, Jacques Lemaré et Jean-François Baudin découvrent les trésors de la boîte à lire.

- **Boîte à don physique (Saint Etienne de Montluc) <http://sillon-donnait.fr/>**

- Géré par l'association « si on donnait », constitué d'un collectif d'habitant ; avec autorisation de la commune, construite par le collectif
- pas de condition, pas de réciprocité (don, reprise d'objet possible)
- organisation d'animations autour du troc/don





⇒ Fay SEL (Système d'Echange Local)



**TROC DE NOËL  
A LA BOITE A DONS**

**DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2017  
DE 15H À 17H PLACE FOCH**

Venez troquer vos décorations de Noël, guirlandes, jeux de société, jouets, ou tout autre objet dans l'esprit de Noël.

Notre mascotte Etienne vous accueillera pour un moment convivial, les gâteaux et biscuits à partager seront les bienvenus !

www.sillon-donnait.fr

La boîte à dons est une cabane ouverte et libre d'accès, à disposition de tous. Vous y déposez les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin, dans la limite et dans le respect de la cabane. Vous prenez

**TROC DE JARDIN  
A LA BOITE A DONS**

**DIMANCHE 8 AVRIL 2018 DE 15 H À 17 H  
PLACE FOCH À ST ETIENNE DE MONTLUC**

Venez troquer vos graines, vos plantes, vos outils de jardinage, vos pots, vos décorations de jardin et vos astuces de jardinier(e)s !

www.sillon-donnait.fr

La boîte à dons est une cabane ouverte et libre d'accès, à disposition de tous. Vous y déposez les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin, dans la limite et dans le respect de la cabane. Vous prenez



FAY S.E.L. (Système Echange Local)  
Président : Nicolas PIMOLLE  
Tel : 06 71 64 81 57  
Email : [Faysel44@free.fr](mailto:Faysel44@free.fr)

Besoin d'un coup de main ? Envie de partager ? Découvrez l'association FaySEL.

*Qu'est ce qu'un SEL*

Le SEL permet de créer du lien de proximité à travers des échanges, de services, de savoirs, de bien...  
L'unité d'échange 1 grain de sel = 1 minute

*Comment ça marche ?*

Chaque membre fait connaître ce qu'il peut offrir ou ce dont il a besoin. L'ensemble des offres et des demandes forme un catalogue.  
Lorsqu'un membre est intéressé par une offre, il contacte l'offreur et ils se mettent d'accord sur les conditions de l'échange.  
L'échange est ensuite inscrit sur le compte des 2 membres.

*Vous avez besoin de précisions ou simplement envie de nous rencontrer.*

*Contactez :*

Chloé : au 07 70 72 68 48 ou Nicolas 06 71 64 81 57  
ou par mail via [faysel44@free.fr](mailto:faysel44@free.fr)

- aujourd'hui à l'arrêt
- système informel avec un groupe d'habitants volontaires (réseau / connaissance) de la commune
- plutôt des échanges de services (ex : garder ou nourrir les animaux) entre personnes
- quelques bourses aux jouets organisées

➔ Orvault/ Sautron/Carquefou (plateforme numérique de mise en relation pour échange et don)

3 communes utilisent outil numérique développé par Etyssa (plateforme personnalisée)

<https://www.etyssa.fr/offre.jsp>

**Votre plateforme à la carte**

Mettez en place une plateforme **entièrement personnalisable** et en **parfaite adéquation** avec votre territoire et les thèmes que vous souhaitez proposer aux utilisateurs.

**Les 4 types d'utilisateurs :**

- ✓ Particuliers
- ✓ Associations
- ✓ Établissements publics
- ✓ Collectivités locales

**Des rubriques à composer de la manière suivante :**

Usages / Thèmes	Échanger des informations / Donner des conseils	Rendre service / S'entraider	Donner / Troquer	Se porter volontaire
Logement et habitat				
Déplacements				
Seniors		"Entraide des seniors"		
Éducation et scolarité				
Petite enfance	"Échangez entre mamans"			
Vie de quartier	"Votre vie de quartier"			
Sport				"Activités sportives"
Animaux de compagnie			"Dons d'animaux"	

<https://www.ohe.orsault.fr/entry/search/search.jsp?ticket=e69061ac-2af1-43c7-9ab4-759064bc055d>

<https://sautron.etyssa.com/>

La mairie d'Orvault Créer un portrait Accéder à mon portrait

Plateforme d'échange et de partage d'Orvault

➔ Accueil / Ohé

Tous les univers

Que voulez-vous faire ?

La mairie de Sautron Créer un portrait Accéder à mon portrait

Plateforme d'échange et de partage de la ville de Sautron

Bienvenue dans l'espace d'échanges et d'entraide de Sautron !

Publiez votre annonce en un seul clic et rencontrez vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin...), vos compétences (techniques, manuelles...), échanger vos objets (recyclerie) ou acquérir de nouveaux savoir-faire.

Mon portrait

- Je suis nouveau
  - ▾ Je crée mon portrait
- Je suis déjà inscrit
  - ▾ J'accède à mon portrait

Publiez votre annonce

Entre Sautronnais, comment ça marche ?

**Votre plateforme de petites annonces**

Ce service en ligne gratuit et simple d'utilisation va faciliter votre vie quotidienne en vous permettant d'échanger des biens et des services entre carquefoliens.

Vous cherchez quelqu'un pour nourrir Médor pendant vos vacances ? Vous avez un canapé à donner ? Vous cherchez un partenaire pour jouer au foot ou faire de la musique ?

Pourquoi aller chercher la solution plus loin si elle peut vous être proposée par un voisin ? L'intérêt de la plateforme Carquefoliens est de mettre en relation les habitants de la commune dans un objectif d'échange et d'entraide.

Pour cela, les petites annonces qu'elle rassemble sont géolocalisées sur une carte afin que vous trouviez votre bonheur au plus près de votre domicile.

Rendez-vous dès maintenant sur [www.carquefoliens.fr](http://www.carquefoliens.fr)

**EN SAVOIR PLUS**

Rendez-vous sur [www.carquefoliens.fr](http://www.carquefoliens.fr)

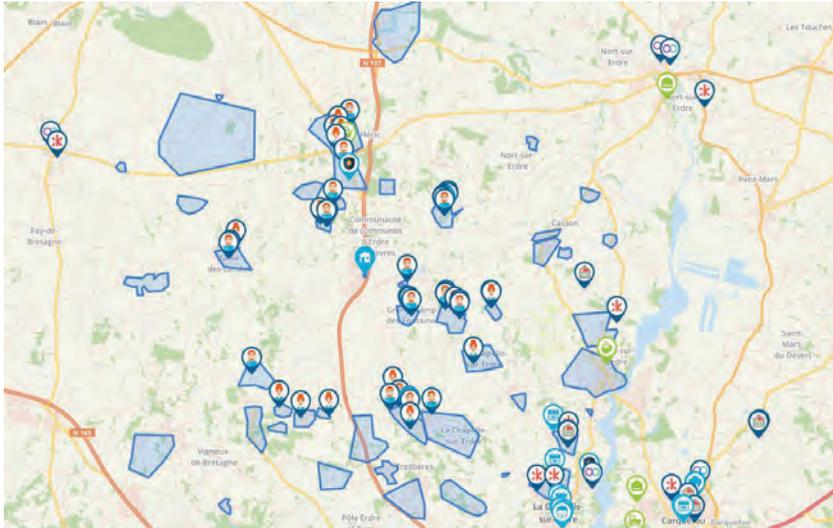
Carquefoliens

3/ Retour d'expériences de don/troc/échanges sur le territoire national

⇒ Smiile

<https://www.smiile.com/>

Système de géolocalisation



Différentes rubriques / gratuit pour prêt/don ou payant pour les services

Ex : objets

 Marie-aude L.	Produit alimentaire & graines Grains de kéfir de fruits <b>Objet en don</b> Il y a 3 jours   à 15 km
 Lauriane G.	Électroménager Un fer à friser <b>Objet en prêt</b> Il y a 16 jours   à 13 km
 Lauriane G.	Bricolage & construction Un set de tournevis <b>Objet en prêt</b> Il y a 16 jours   à 13 km
 Lauriane G.	Bricolage & construction Une échelle <b>Objet en prêt</b> Il y a 16 jours   à 13 km

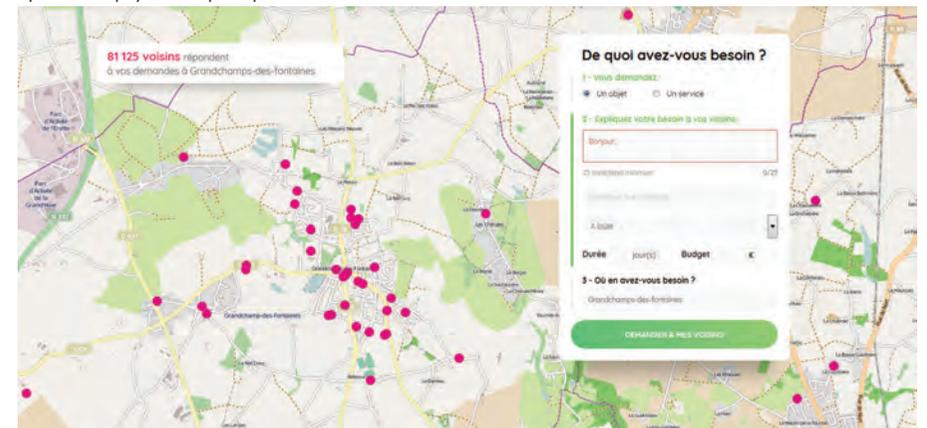
Ex : services

 Marc B.	Réparation & dépannage Réparation de vélo <b>Service rémunéré - Prix à discuter</b> Il y a 2 jours   à 7 km
 Aude M.	Garde d'animaux Garde chat à mon domicile <b>Service bénévole</b> Il y a 12 jours   à 7 km
 Fabien P.	Déménagement Coup de main pour déménagement <b>Service bénévole</b> Il y a 12 jours   à 14 km

⇒ Allo voisins

<https://www.allovoisins.com/>

- Système de géolocalisation
- site pour exprimer des demandes d'objets ou de services
- mise en relation avec des personnes qui possèdent les objets ou les compétences demandées
- prestation payante en principe



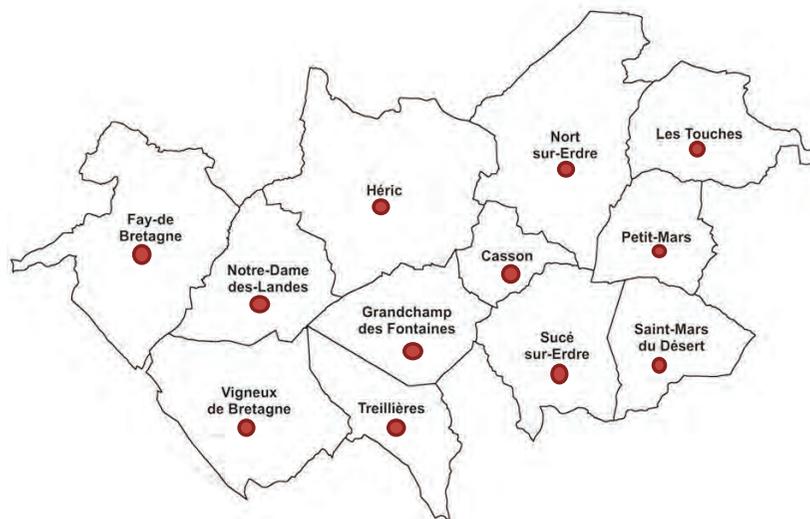
#### 4 / Re-questionnements par rapport aux objectifs identifiés lors de la première réunion

- Le retour d'expériences effectué amène à réinterroger les objectifs retenus lors de la première réunion. Les participants sont invités à statuer sur les points suivants :
  - Prêt ?
  - Echange de services ?
  - Outil numériques ?
    - Outils nationaux en libre accès ou personnalisation d'un outil CCEG/communes
    - Gratuité ou prestation payante
- Les participants s'accordent sur la possibilité d'expérimenter un outil numérique, en privilégiant la promotion d'applications déjà existantes, plutôt que de créer un outil propre au territoire. Il sera nécessaire au préalable de vérifier ce que la Communauté de communes est en droit de faire sur le plan juridique. Il convient donc de rajouter l'échange de services et le prêt, qui sont des fonctionnalités présentes dans ces outils numériques, gratuites ou payantes le cas échéant.
- Pour les participants, il est important de tester les possibilités de dons/trocs, dans des lieux physiques.

#### 5 / Lieux physiques

- Les participants se répartissent sur deux tables, travaillant chacune sur les lieux physiques. Ils sont invités à répondre aux questions suivantes :
  - Où seraient-ils situés ?
  - Que devrait-on trouver dans ces lieux ?

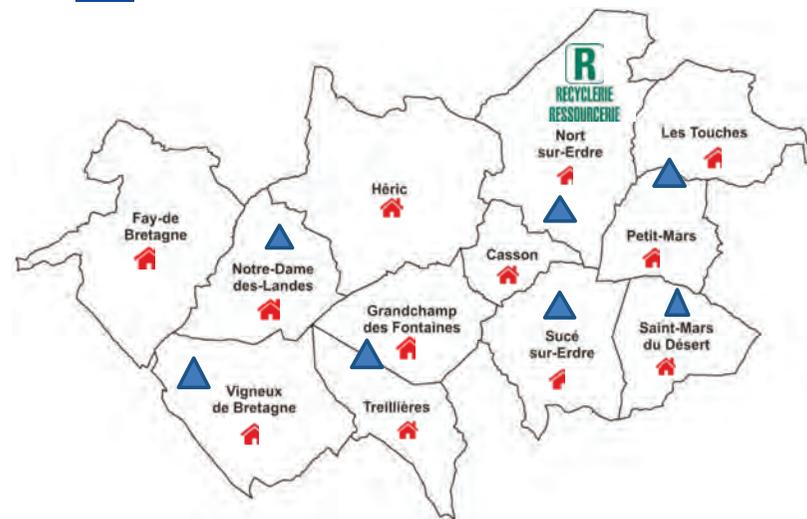
❖ [Table 1](#)



➤ ● 1 lieu dans chaque commune (au minimum)

- Chaque lieu est différent (en fonction de la taille et des moyens)
- Proche des déchèteries s'il y en a
- Près des bourgs (on va peu en déchèterie)
- A côté des arrêts de bus (livres)
- Facile d'accès / lieux fréquentés (supermarché)
- Formes :
  - cabane à don à minima (objet en état de fonctionnement) : livres/petit électroménager/jouets/vêtements/puériculture
  - peut varier en fonction de la saison : animation
  - local dans les plus grosses communes, là où c'est plus actif
  - Il faut une gestion (bénévole ou trouver un financement, où insertion, un agent municipal pour fermer)
  - Commencer par une cabane et voir ensuite
  - Ou alors plutôt qu'un local, plusieurs cabanes
- Faire des chantiers participatifs pour construire les cabanes avec du matériel de récupération issu des déchèteries
  - Chantier de démonstration + matériel pour faire d'autres (palettes)
  - Concours de la plus belle cabane, lot un article dans le bulletin de la CCEG avec photos de la cabane et des constructeurs
  - Journal de la commune et de la CCEG
  - Réunion de quartier
  - Fête du village et des voisins
- Accord du maire
- Un bus qui irait de commune en commune
  - 1 jour par commune
  - les jours de marché par exemple
  - va dans les lieux-dits
- Mettre un espace don dans les points relais des projets Développement Durable (cf. chantier 3)
  - Documentation information sur le maillage territorial
  - Mettre les cabanes sur les cartographies des projets

❖ [Table 2](#)



➤ 🏠 Cabane à don en cœur de bourg



RECYCLERIE  
RESSOURCERIE

⇒ Recyclerie de Nort sur Erdre (pour le don uniquement)

⇒  Déchèterie

- Communication à faire pour savoir où déposer l'objet
- Faire connaître l'existant :
  - Recyclerie
  - Déchèterie
- Prévoir un espace pour déposer les matériaux sur déchèterie nouvelle (dépôt/récupération/matériaux) « matériau thèque »
  - Réflexion à mener avec les magasins de bricolage pour les matériaux
- Aménager des cabanes à don en cœur de bourg (petite taille)
  - Don de livres, jouets, petit électroménager...
  - Proposer de gérer ces cabanes par des Maisons des jeunes / habitants volontaires
  - Prévoir un panneau d'affichage à l'intérieur de ces cabanes, pour pouvoir mettre des annonces pour des objets trop volumineux pour être déposés dans ces cabanes (ex : encombrants/ gros électroménager)

## 6 / Conclusion

- Une restitution collective des travaux de chaque table a été réalisée.
- Il est rappelé que les contributions issues des chantiers seront présentées aux élus, pour validation. Pour les actions retenues, les fiches actions seront rédigées d'ici la fin de l'année pour être inscrite dans le plan d'actions de la future stratégie de développement durable 2019-2025.
- Les participants sont remerciés de leur participation.



**Chantier N°13 Développement Durable**  
**«Soutenir la filière Bois énergie»**  
 1<sup>ère</sup> réunion  
**28 juin 2018**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x		
	Elue	Les Touches		x	
	Exploitant agricole	Vigneux de Bretagne	x		
			x		
		CUMA	abs		x
	CCEG	CCEG	x		
	secrétaire Générale	CCI 44 et Edf Pays de la Loire	x		
	Elu	SMDD			x
		Chambre d'agriculture			x
	élue	Sucé sur Erdre		x	
	Ingénieur mission Climat Energie	département Loire Atlantique	x		
	Conseillère territoriale	Chambre d'agriculture	x		
	Chambre agriculture	Chambre d'agriculture	x		
	Responsable service Emploi	CCEG			x
	Elu, Vice-président développement économique économique	CCEG			x
	Chef de projet transition énergétique	Sydela	x		
			x		
	Agriculteur et membre du bureau du syndicat des forestiers privés				x
	Directrice	Fdcivam	x		
	Elue Vice-Président en charge de l'agriculture	CCEG	x		
membre CD + agricultrice FDCIVAM		x			
Chargée de Mission Urbanisme & Aménagement	CCEG	x			

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elu	Nort sur Erdre			x
	Responsable service Environnement	CC Région de Blain	x		
	Vice-président en charge du développement durable	CCEG	x		
					x
	Elu	Sucé sur Erdre	x		
	Responsable des services techniques	CCEG		x	
	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Chef de projet "biodiversité/arbres/forêt"	Nantes métropole	x		
	Animatrice Bois énergie	ATLANBOIS		x	
	Responsable partenariat	Air Pays de la Loire			x
	Elue	Nort sur Erdre		x	
	Manager prospective/projets	Air pays de la Loire	x		
	Responsable service DD	CCEG	x		
	Exploitant agricole	Casson			x
	porteuse de projet en agriculture	Vigneux de Bretagne			x
	Nantes Métropole			x	
Ingénieure d'étude Climat/Air/Energie	Air Pays de la Loire			x	

Pr : présent Ex : excusé

**Introduction**

- Laurence Guillemine accueille les participants et introduit la réunion en expliquant que son objectif est d'avoir une connaissance partagée de la démarche qui a été menée jusqu'à présent et d'en faire le bilan. Elle explique que la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a souhaité relancer la réflexion sur le projet de filière bois-énergie dans le cadre de sa stratégie de développement durable. Les services de l'Etat ont en effet alerté la CCEG sur le fait qu'il était important d'inscrire la question du bois énergie dans son PCAET. Cependant, Laurence Guillemine constate que cette question dépasse le seul territoire d'Erdre et Gesvres et que même si c'est la CCEG qui relance la réflexion sur ce sujet, elle souhaite qu'elle s'ouvre à d'autres territoires concernés. C'est pourquoi les territoires de Nozay, Blain et de Nantes Métropole ont été conviés à cette réunion.
- Un tour de table est effectué permettant aux participants de se présenter, de dire s'ils ont participé au projet de s'exprimer sur leurs motivations pour venir à cette réunion.

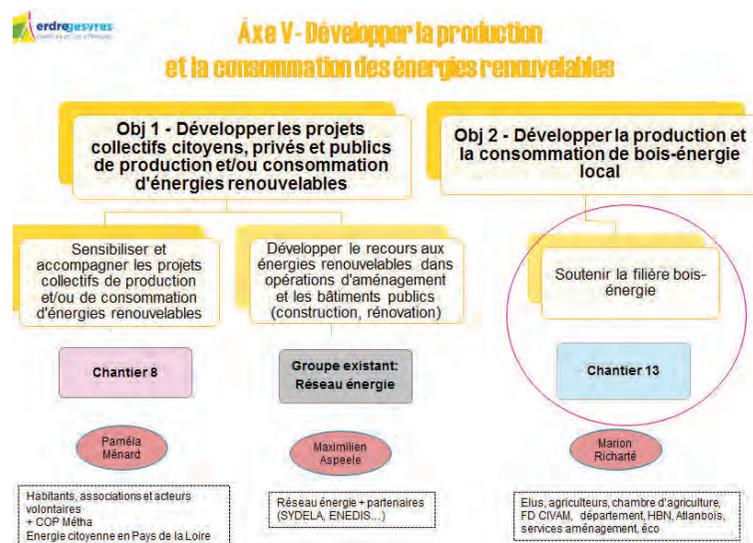
Prénom, Nom	structure	Déjà participé (O/N)	motivations
	Air Pays de la Loire	N	S'intéresse à la maîtrise des émissions de polluants atmosphériques
	Exploitant agricole/	O	A participé à la création de la SCIC.

	Association des agriculteurs d'Erdre et Gesvres Membre de HNB		Possède un stock de bois non vendu. Attente de débouchés.
<b>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</b>	FD CIVAM		Aspect énergie bocagère. Constate que les agriculteurs sont toujours motivés et voient de plus en plus l'intérêt de la haie pour leur activité.
	Agricultrice, CIVAM Présidente HNB Membre du conseil de développement	O	Possède un stock de bois, qui a été volé. Confiante sur le fait qu'il y a un travail à faire sur la haie dans l'exploitation mais il y a une nécessité d'avoir une filière rémunératrice. Souhaite un engagement des collectivités dans les débouchés
	Elu à la CC de Nozay	O	A participé un peu à la création de la SCIC. Croit dans la mise en place d'une filière courte, comme ce qui est fait à la Grigonnais
	Technicien à CC de Nozay	N	En poste depuis 6 mois. Mêmes problématiques de territoire que la CCEG. Travaille aussi sur les énergies renouvelables
	CCI 44 EDF	N	Est intéressé pour échanger et partager sur les enjeux de la filière bois et notamment au lien possible avec la centrale de Cordemais
	SYDELA	N	Contractualisation d'un COT avec Ademe. Souhaite identifier une trentaine de petits projets en capacité de déposer un dossier pour obtenir un financement Ademe. Possibilité dans ce cadre d'accompagner des porteurs de projets et d'avoir peut-être du financement pour de l'animation de filière.
	Sucé-sur-Erdre	N	Projet de chaufferie bois + petit réseau de chaleur. En cours de réflexion pour trouver des opérateurs. Trouve intéressant l'expérience de la Grigonnais
	Département 44	O	Impliqué depuis le démarrage du projet. Souhait que soit donné un débouché économique à la gestion du bocage
	Nantes Métropole	N	Souhaite aller vers une politique de l'arbre sur le territoire de Nantes Métropole.
	CC Région de Blain	O	La CC de la Région de Blain a fait partie de la SCUIC bois énergie 44. Ont fait diagnostic du bocage mais aussi de la forêt du Gâvre. Des acteurs existent mais nécessité de trouver des débouchés. Souhaite profiter de cette dynamique relancée par la CCEG. C'est un sujet qui intéresse les élus.
CCEG (service technique)	O	Intéressé par le maintien de l'arbre	

<b>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</b>			Participe à l'entretien du bocage sur les zones d'activités mais manque de débouchés. Etre vigilant sur la concurrence entre la filière locale et industrielle
	Chambre d'agriculture 44	N	N'a pas participé personnellement. Reprend depuis peu le poste d'Elsa Leveder. Intervient aussi sur les territoires de Nozay et Blain. Liens à faire.
	Chambre d'agriculture 44	O	A participé depuis le début mais a changé de mission

### 1/ Rappel de la démarche de développement durable en cours

- La communauté de commune s'est lancée depuis avril 2017 dans la réactualisation de la stratégie de développement durable du territoire d'Erdre et Gesvres, qui doit aboutir notamment à l'adoption de son Plan Climat Air Energie en début d'année 2019. Elle se positionne en animateur de la réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...). Sur la base d'un diagnostic finalisé en septembre 2017, la CCEG a mené une démarche de concertation comprenant une plénière de partage du diagnostic suivie de 11 ateliers de concertation regroupant près de 240 personnes et aboutissant à plus de 230 propositions d'actions. En s'appuyant sur ces propositions issues de la concertation, la CCEG a défini une stratégie, validée en février 2018 par les élus communautaires. Afin d'affiner le contenu des actions cadres identifiées dans cette stratégie, la CCEG organise jusqu'au mois d'octobre 2018 des chantiers de co-construction des actions. Ces chantiers doivent aboutir à la rédaction de fiches actions, qui seront soumises à la validation des élus et qui constitueront les fiches actions du PCAET.
- Le chantier sur le bois-énergie s'inscrit dans la stratégie de développement durable dans l'axe suivant :

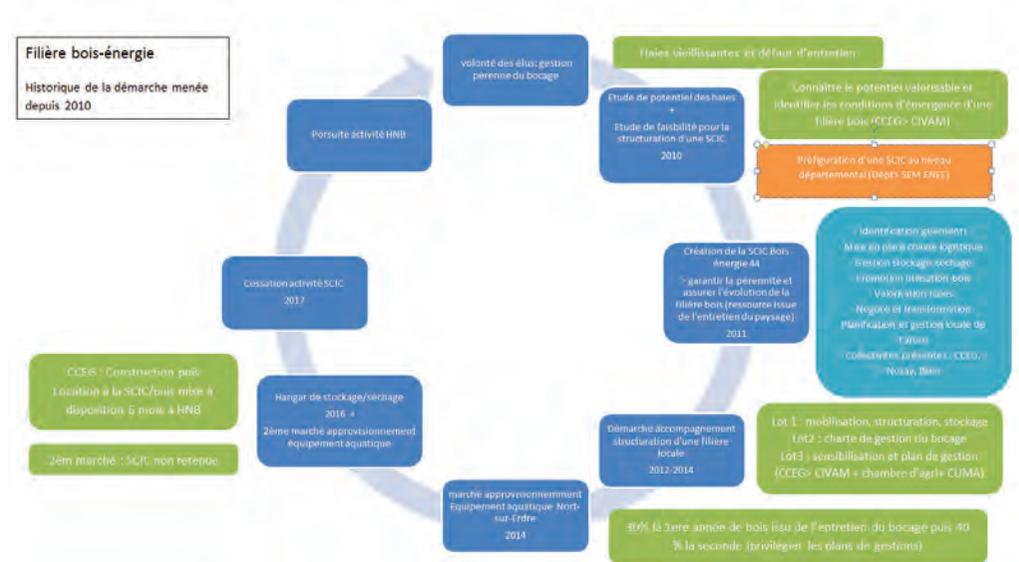


- Ont été conviés à cette première réunion tous ceux qui ont participé à la première phase de concertation et qui ont souhaité s'y inscrire ainsi que ceux qui ont été jugés utiles d'inviter et notamment les territoires voisins.

## 2/ Rappel de l'historique de la démarche menée depuis 2010

Un schéma (page suivante) reprenant les différentes grandes étapes de la démarche menée depuis 2010 est diffusé aux participants. En s'appuyant sur ce schéma, l'historique du projet est rappelé, chacun pouvant prendre librement la parole pour apporter des précisions ou donner son éclairage sur la manière dont les choses se sont déroulées.

- Une première question concerne le modèle économique de la SCIC bois énergie 44. Il s'appuyait sur une dizaine de contrats d'approvisionnement mais sans beaucoup de gros contrats. Les débouchés en bois plaquette sont plutôt publics et mis à part la CCEG, Blain et Sainte-Pazanne, les autres collectivités ne se sont pas engagées. Le business plan prévoyait un équilibre financier, avec un salarié, à un minimum de 5000 tonnes vendues par an et la SCIC n'a pas atteint les 2000 tonnes. Il aurait été nécessaire d'avoir davantage de collectivités qui s'engagent et plus de gros débouchés. Nantes Métropole s'orienterait vraisemblablement sur une réflexion au moment de son renouvellement de contrat d'introduire une partie de bois local dans ses approvisionnements.
- Une question est posée sur la diversification des débouchés et notamment sur le bois bûche. Sur le territoire, il n'y a pas de difficultés d'approvisionnement en bois bûche, cela se fait souvent de manière informelle. Par ailleurs, il est rappelé que le projet consiste bien à valoriser l'entretien du bocage à travers le bois plaquette, la finalité première recherchée à travers le projet étant la gestion pérenne du bocage. L'utilisation de la haie pour produire du bois bûche n'est pas forcément pertinente car il faut garder suffisamment de troncs sur la haie pour produire du bois plaquette et le bois bûche est par ailleurs souvent produit à partir de chêne. Le bois bûche est pertinent comme débouché pour la forêt mais non la haie. Il est noté également que le travail lié à la réalisation de bois bûche entraîne un réflexe de mécanisation. Or, sans reprise manuelle, la ressource n'est plus gérée de manière durable. Le bois énergie est une ressource renouvelable uniquement si la ressource est gérée de manière durable (cf plans de gestion). D'un autre côté, il est également noté que l'utilisation de la haie pour produire du bois plaquette peut parfois être problématique lorsque le diamètre est trop petit pour le calibrage des plaquettes demandé.
- Le non renouvellement du marché de l'équipement aquatique de Nort-sur-Erdre est abordé. Des problèmes dans la qualité des plaquettes lors du premier marché, qui ont occasionné de grosses difficultés pour le fonctionnement de la piscine a sans doute généré un passif. Cela provient semble-t-il du séchage qui n'a pas pu être réalisé dans des conditions optimales. Il aurait fallu construire le hangar de séchage plus tôt. Plus largement, la question des marchés publics est importante. Les règles des marchés publics ne permettent pas d'assurer un engagement dans la durée et sans mise en concurrence. Il est cependant souligné que des possibilités existent sans doute pour rédiger les cahiers de charge de façon à favoriser le bois bocage local. La question du prix à payer pour du bois bocage est également abordée. Ce prix doit être supérieur au prix du bois d'opportunité dans la mesure où le bois bocage apporte d'autres bénéfices à travers l'entretien de la haie, qu'il faut rémunérer. Il faut une volonté politique pour payer ce prix. La question centrale est celle des débouchés rémunérateurs.



Compte-rendu – Chantier DD 13 « Soutenir la filière bois énergie » du 28/06/2018 - 6/9

- La production du bois plaquette revient à 40 euros la tonne (vert) auquel il faut ajouter le stockage et le transport. Le département a travaillé avec Nicolas Hazard sur une décomposition du prix reprenant tous les parties et le prix obtenu est de 110 euros la tonne (sec). A la Grigonnais, le bois est acheté 70 euros la tonne (vert) pour une chaudière de 100 kwh avec un besoin annuel de 80 tonnes. Il est peut-être intéressant de multiplier le nombre de petits débouchés dans la mesure où pour les gros débouchés, le bois industriel rentre en concurrence. C'est le modèle qui avait été réfléchi au départ pour la SCIC bois énergie 44 mais ça ne suffit pas en termes de quantité. Il faut aussi des gros débouchés.
- En Vendée, une CUMA propose une offre diversifiée avec du bois plaquette et du bois d'opportunité pour le paillage. Ce qui pose problème dans le bocage c'est de trouver des lieux de stockage pas trop loin des chaudières et des producteurs.

### 3/ Points forts et faibles du projet de filière bois-énergie

- Les participants sont invités à réfléchir individuellement sur les points faibles, les points forts et les étonnements concernant le projet de filière bois énergie tel qu'il a été mené et pour la suite à lui donner. leurs idées sont à inscrire sur des post-it de couleurs, avec une idée par post-it. Ces idées sont ensuite regroupées, permettant de dégager quelques grands points faibles et points forts (patates)

#### POINTS FAIBLES (post-it roses)

Idées inscrites sur les post-it	Regroupement en « patates »
<ul style="list-style-type: none"> <li>Portage politique / animation départementale ?</li> <li>Si portage au niveau du périmètre départemental, qui conduit la démarche ? EPCI ? CD44 ? Région ?</li> </ul>	Quel portage ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>Crédibilité de la démarche vu les antécédents</li> <li>Complexité d'un redémarrage (Expérience HNB)</li> <li>L'échec/l'arrêt de la SCIC qui revient toujours comme un sujet d'expérience négative (« qui a laissé des traces »)</li> <li>Refaire ce qui a déjà été fait</li> <li>Focalisation sur l'historique de la SCIC</li> </ul>	Passif lourd
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence (Absence) d'acteurs privés</li> </ul>	Acteurs privés
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion pérenne du bocage</li> <li>Durabilité des engagements</li> <li>Nécessité de mobiliser à terme les décideurs (pas que des techniciens)</li> <li>Motivation de Nantes métropole</li> <li>Investissement trop faible des collectivités</li> <li>Manque de démarçage de l'ensemble des intervenants du département</li> <li>Diversité et rotation des interlocuteurs à Nantes Métropole</li> <li>Manque de cohérence entre territoires voisins (intra 44) sur le développement de la filière locale → besoin pour la suite</li> </ul>	Engagement des collectivités
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opposition filière bois énergie et méthanisation</li> </ul>	Concurrence des débouchés ? bois énergie versus Méthanisation ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>Débouché économique Viable ? → étude technicoéconomique de faisabilité</li> <li>Manque de débouchés (quantité)</li> <li>Il faut des débouchés donc des chaudières, rémunération de la gestion durable du bocage</li> <li>trouver des débouchés à des prix rémunérateurs pour le producteur</li> <li>Prix trop élevé par rapport à l'industriel</li> <li>Une décorrélation temporelle entre le développement de l'offre et le développement des structures pouvant l'absorber</li> <li>Manque de mise en cohérence entre la politique bocage et la politique énergie des collectivités</li> </ul>	Manque de débouchés rémunérateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail sur le retour d'expérience de la réponse à appel d'offre pour sécuriser le processus</li> </ul>	Réponse Appel d'offre
<ul style="list-style-type: none"> <li>« Alibi » des marchés</li> <li>Savoir sélectionner des offres, des marchés en « Gestion durable » d'un bois local</li> <li>Absence de marché sanctuarisé à l'échelle du département pour sécuriser le BP</li> <li>Eviter la concurrence entre le bois bocager et le bois de producteur industriel (au niveau de la commercialisation)</li> <li>Trouver des critères de jugement de la valeur technique en lien avec</li> </ul>	Rédaction des marchés

la pérennité du bocage (marché public)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'approche globale des acteurs (collectivités, agric...)</li> <li>Manque de solidarité territoriale (ville – campagne)</li> <li>Peu de plans de gestion du bocage réalisés chez les agriculteurs → qualité des plaquettes et le fait qu'elles soient locales = pas valorisées</li> </ul>	Approche globale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque une obligation d'achat de bois bocager. La seule volonté politique ne suffit pas. Projet de loi ?</li> </ul>	

#### POINTS FORTS (post-its verts)

Idées inscrites sur les post-it	Regroupement en « patates »
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujet de plus en plus d'actualité</li> <li>Dynamique PCAET + réglementation et volonté politique</li> </ul>	Contexte porteur
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout le monde autour de la table</li> <li>Articulation des échelles (local/départemental)</li> <li>Réunir tous les acteurs de la filière</li> <li>Mettre autour de la table : producteurs bois plaquette + transformateurs + consommateurs + financeurs</li> <li>Une réflexion et une réalisation multi-acteurs</li> <li>Investissement d'un large panel d'acteurs dès le départ</li> <li>Volonté de développer des coopérations territoriales à une échelle plus pertinente</li> <li>Mobilisation forte autour de la filière : agriculteurs, associations, élus...</li> </ul>	Tous les acteurs autour de la table
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs identifiés et volontaires</li> <li>Volonté collective des acteurs (producteurs et partenaires)</li> </ul>	Acteurs volontaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté politique de développer une énergie renouvelable et durable</li> <li>Volonté de remettre une filière en route pour une gestion durable du bocage</li> <li>La prise en main de la CCEG</li> <li>Remise à plat de la problématique</li> </ul>	Volonté politique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le prix de la plaquette = paysage Eau Biodiversité</li> <li>Préservation du bocage indispensable pour la pérennité et pour la vie en général (production d'oxygène)</li> </ul>	Prise en compte de tous les bénéfices de la haie bocagère
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une dynamique entre agriculteurs</li> <li>Une augmentation du nombre d'agriculteurs engagés [avant SCIC -&gt; après SCIC]</li> <li>Motivation des agriculteurs de la CCEG, de la CCRN</li> <li>Des exploitants agricoles toujours motivés pour participer à la filière</li> </ul>	Dynamique d'agriculteurs motivés
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retours d'expériences</li> <li>Expériences réussies à Rennes et Angers</li> </ul>	Retours d'expérience positifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retrouver les intérêts d'une bonne gestion du patrimoine bocager</li> <li>Objectif clarifié au départ = préservation du bocage</li> <li>Valoriser une ressource locale et durable</li> <li>Ambition du projet au départ</li> <li>Souhait d'une gestion durable de la haie</li> </ul>	Recentrer sur objectifs bois bocage : gestion pérenne
<ul style="list-style-type: none"> <li>Acteurs existants sur le territoire (producteurs, transformateurs, consommateurs)</li> <li>Création d'un lieu de stockage</li> </ul>	Tous les acteurs et lieux de stockage sur le territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources abondantes</li> <li>Valorisation d'une ressource inexploitée</li> <li>Quantité largement suffisante de la ressource</li> </ul>	Ressources existantes

#### POINTS d'ETONNEMENT

- Attention aux donneurs de leçon
- Se servir de l'expérience passée pour redémarrer une filière durable
- Associer les professionnels du bois (Atlanbois, CRPF...) à la démarche centrée actuellement sur la haie/bocage
- S'appuyer sur des structures de développement éco type réseau Entreprendre
- Créer une coopération entre territoires pour la gestion des haies, le stockage des produits, de coupe et les débouchés
- Comment répartir le coût ?
  - o Entretien bocage = CD ? Région ?
  - o Production = agriculteurs
  - o Logistique : Comcom ? Etat ?
  - o Gestion : Comcom ? Etat ?
- chercher l'économie
- Manque de lien d'échanges entre EPCI concernés ?
- Remettre en avant l'enjeu « Gestion pérenne du bocage »
- Former ou professionnaliser certains agriculteurs à la gestion de la haie
- Poursuivre les formations sur les techniques d'entretien de la haie
- Informer les élus sur rôles et intérêts de la haie
- Quel est le prix du maintien du bocage ?
- Comment défendre un prix plus élevé ? valoriser la gestion durable ? comment ?
- Comment valoriser l'entretien du bocage dans le choix du fournisseur (en €) ?
- La moindre implication du plus gros consommateur : Nantes Métropole, dans la démarche de départ
- Pas assez de capitalisation sur les réflexions et expériences déjà menées par celles/ceux qui suivent le projet depuis le départ
- Toujours les mêmes discussions depuis 4-5 ans
- Réfléchir à de nouveaux débouchés pour la haie -> débouchés diversifiés
- Mise en place de chaudières de taille moyenne en lien avec le territoire

#### 4/ Conclusion

- Une prochaine réunion sera programmée en septembre ou octobre dans le but de définir la manière de poursuivre le projet.
- Il est demandé aux participants d'être en mesure de savoir pour la prochaine réunion s'ils souhaitent s'engager dans la mise en œuvre du projet.



**Chantier N°14 Développement Durable**  
**«Améliorer les pratiques agricoles pour**  
**répondre aux enjeux du changement**  
**climatique et de la santé»**  
 1<sup>ère</sup> réunion  
**29 juin 2018 10h**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches	x		
		CAP 44	x		
	Elu	Vigneux de Bretagne		x	
	Exploitant agricole	Vigneux de Bretagne	x		
	Animatrice Conseil de développement	CCEG		x	
		GAB 44	x		
		Chambre agriculture	x		
	Conseillère territoire	Chambre agriculture	x		
	Responsable service Emploi	cceg		x	
	Membre Conseil de développement (ancien Chambre agri)				x
		GAB 44		x	
		CAP 44			x
	Directrice	Fdcivam	x		
	Elue, Vice-Présidente en charge de l'Agriculture	CCEG	x		
	Elu, Vice-Président Eau et milieux	CCEG			x
	Chargée de Mission Urbanisme & Aménagement	CCEG		x	
	Membre Conseil de développement				x
		LPO			x
	Elu, Vice-Président en charge du développement durable	CCEG	x		
	Elu	Sucé sur Erdre		x	
	Chambre agriculture			x	
Référente régionale alimentation durable	ADEME		x		

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Chargée de mission DD	CCEG	x		
	Responsable service Eau et milieux aquatiques	CCEG		x	
		SCIC Nord Nantes et Coopérative d'installation en agriculture paysanne		x	
	Elu	Vigneux de Bretagne	x		
	Responsable partenariat	Air Pays de la Loire			x
	Membre Conseil de développement		x		
	Responsable service DD	CCEG	x		
	Exploitant agricole	Casson		x	
	porteuse de projet en agriculture	Vigneux de Bretagne	x		
		DDTM Ancenis		x	
Ingénieure d'étude Climat/Air/Energie	Air Pays de la Loire			x	

Pr : présent Ex : excusé

❖ **Objectifs de la réunion:**

- Culture commune, compréhension, appropriation
- Illustration par des témoignages, échanges de pratiques
- Repérage des structures, démarches, dispositifs et acteurs mobilisés ou à mobiliser

*Les propos exprimés par les participants pendant la réunion sont en rouge et italique*

**Introduction**

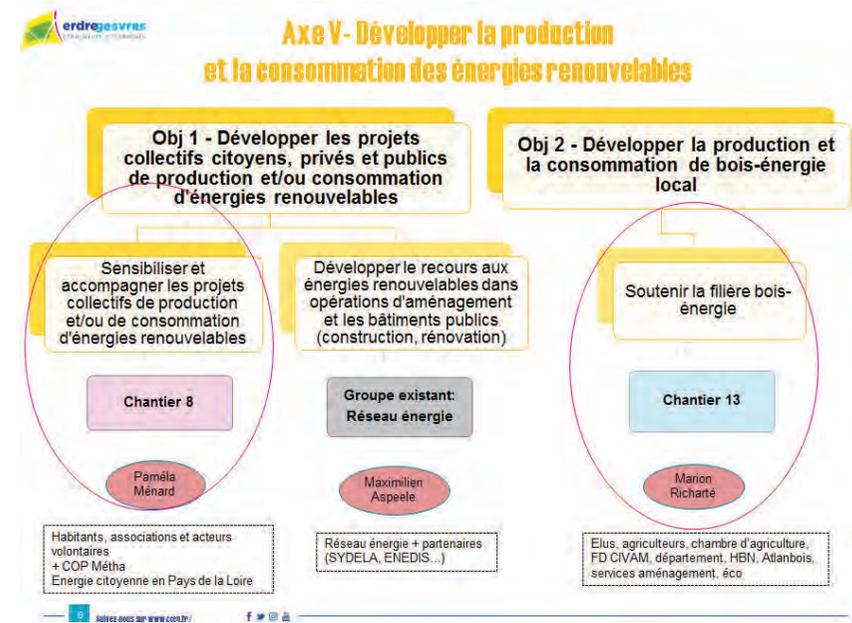
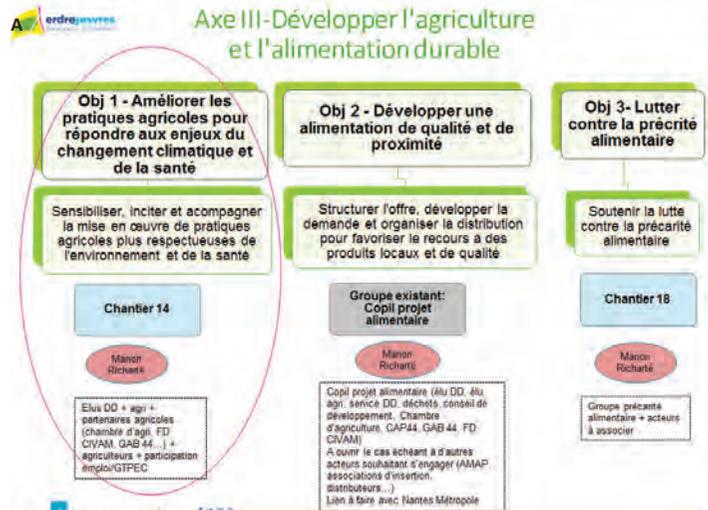
Laurence Guillemine accueille les participants et introduit la réunion en précisant que la Communauté de communes se positionne en tant que facilitateur du changement de pratiques agricoles. L'idée est de mettre en lumière les pratiques qui permettent de lutter et de s'adapter au changement climatique et d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air. Elle ne souhaite pas que la collectivité soit perçue comme un donneur de leçons mais bien une instance de mise en lien et de facilitation.

**1/ Rappel de la démarche de développement durable**

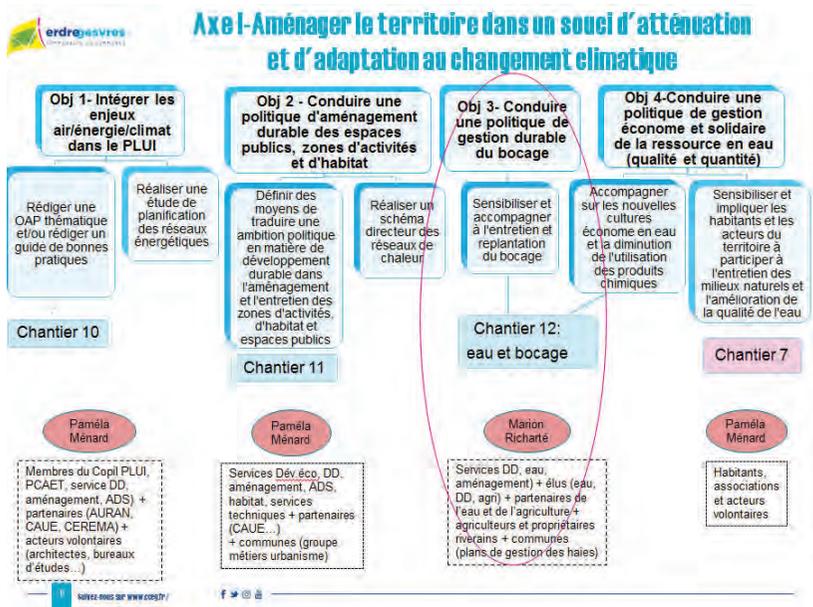
- La communauté de commune s'est lancée depuis avril 2017 dans la réactualisation de la stratégie de développement durable du territoire d'Erdre et Gesvres, qui doit aboutir notamment à l'adoption de son Plan Climat Air Energie en début d'année 2019. Elle se positionne en animateur de la réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...). Sur la base d'un diagnostic finalisé en septembre 2017, la CCEG a mené une démarche de concertation comprenant une plénière de partage du diagnostic suivie de 11 ateliers de concertation regroupant près de 240 personnes et aboutissant à plus de 230 propositions d'actions. En s'appuyant sur ces propositions issues de la concertation, la CCEG a défini une stratégie, validée en février 2018 par les élus communautaires. Afin d'affiner le contenu des actions cadres identifiées dans cette stratégie, la CCEG organise jusqu'au mois d'octobre 2018 des chantiers de co-construction des actions.

Ces chantiers doivent aboutir à la rédaction de fiches actions, qui seront soumises à la validation des élus et qui constitueront les fiches actions du PCAET.

- Plusieurs propositions ont porté sur le thème de l'agriculture, qui se retrouve dans différents axes de stratégie de développement durable. Différents chantiers en lien avec l'agriculture sont en cours.



- Les objectifs du PCAET en lien avec l'agriculture sont rappelés :
  - Diviser par deux la consommation énergétique d'ici 2050
  - Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050
  - Porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2030
  - Développer les productions biosourcées à usage non alimentaire (paille, chanvre...)
  - Réduire les polluants atmosphériques
  - Stocker le carbone
  - Livrer de l'énergie par les réseaux de chaleur (bois énergie, méthanisation)
  - S'adapter au changement climatique (ressource en eau)
- Des éléments de diagnostic concernant l'agriculture sont présentés :
  - Le secteur agricole est le premier poste d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) avec 45%. Cependant, l'agriculture permet à l'inverse de stocker du carbone. Selon les données 2008, le stockage carbone représenterait en Région Pays de la Loire 12% des émissions. Cela dépend des pratiques et de l'affectation du sol. **Ce chiffre de 12% est remis en cause. Après vérification, il s'agit d'une estimation et d'une moyenne sur l'ensemble de la Région, sur la base de données 2008. L'Etude Climagri donne le chiffre de 16% pour le département de Loire Atlantique.** Deux sources d'émissions sont non énergétiques, le méthane (45%) qui provient de la fermentation entérique des ruminants et des déjections et le protoxyde d'azote (25%) qui provient des engrais azotés et des effluents d'élevage. Le reste est une émission énergétique de CO2.
  - Le secteur agricole ne représente que 5% de la consommation énergétique du territoire
  - Concernant les énergies renouvelables, il reste un gros potentiel de développement du bois énergie plaquette et de la méthanisation (aucune unité sur le territoire).
  - D'un point de vue de la qualité de l'air, le polluant atmosphérique le plus important émis par le secteur agricole est l'ammoniac, provenant des déjections animales et engrais azotés utilisés pour la fertilisation.



Jean-Yves Henry remarque qu'en réduisant le méthane par la réduction des vaches, on risque d'augmenter les céréales qui peuvent avoir un plus fort impact.

## 2/ Echanges autour des thèmes et actions possibles

- Différentes pratiques répertoriées par la chambre d'agriculture et l'Ademe auraient moins d'impact pour l'environnement et la santé. L'idée de l'atelier est d'échanger autour de ces pratiques mais aussi de :
  - Identifier des agriculteurs pouvant témoigner (ayant modifiés leurs pratiques avec succès)
  - Identifier les acteurs mobilisés (leader, têtes de réseaux)
  - Repérer les structures d'accompagnement existantes
  - Repérer les formations existantes
  - Repérer les dispositifs existants
  - Repérer des retours d'expériences de collectivités
- Exemples de pratiques permettant de réaliser des économies d'énergie
  - ❖ Réaliser un diagnostic énergétique de son exploitation
  - ❖ Installer du matériel économe en énergie dans les bâtiments d'élevage.
    - Il est noté que l'élevage sur le territoire est plutôt herbager et non avec des bâtiments d'élevage.
- Exemples de pratiques en faveur des énergies renouvelables
  - ❖ Méthanisation
  - ❖ Bois énergie (entretien des haies)
  - ❖ Photovoltaïque
    - Laurence Guibert, du CIVAM, mentionne qu'il faut faire attention qu'avec le temps les installations de méthanisation ne dérivent pas vers des pratiques plus rentables en termes de production d'énergie que de lait
    - Bruno Miot pense qu'il y a une taille minimum de l'unité de méthanisation qui détermine sa rentabilité. Il est nécessaire que les projets soient collectifs. Il faut également combiner des sources agricoles et d'autres sources industrielles
    - Dominique Michenot évoque les petits éoliens, qui pourraient être intéressants pour une autoconsommation
- Exemples de pratiques en faveur du stockage carbone
  - ❖ Augmenter la part de prairie dans l'assolement
  - ❖ Techniques culturales simplifiées (TCS)
  - ❖ Cultures intermédiaires
    - Dannielle Broekaerts, du GAB 44, alerte sur le fait que l'intérêt de ces techniques dépend de la manière dont elles sont utilisées et mises en place. Elles peuvent aussi entraîner une augmentation de l'utilisation des pesticides. Erdre et Gesvres est un des territoires à enjeu d'un point de vue des phytos. Plutôt que d'avoir une approche par techniques, type TCS, il est préférable d'avoir une approche globale des systèmes d'exploitation. En allongeant les rotations, en remettant de l'herbe, il y a moins de désherbage mécanique derrière, donc moins de travail. Dans un système économe et autonome, les cultures diminuent par une augmentation de la surface en prairie et du coup il n'y a pas de besoin de TCS.
    - Pour Dominique Michenot les TCS ne favorisent pas le stockage carbone, c'est le couvert vivant toute l'année qui le favorise.
    - Laurence Guibert, du CIVAM, ajoute que ce sont les systèmes qu'il faut faire évoluer, que c'est là que ça se joue et non dans l'évolution des pratiques. Les contrats de protection des nappes phréatiques qui mettent beaucoup de moyens sur les pratiques n'ont pas vraiment d'impact.
    - Jean-Yves Henry pointe qu'il peut pour des raisons économiques y avoir une diminution de l'élevage au profit des cultures, ce qui peut avoir un impact négatif compte tenu de leur besoin en eau.

- Laurence Guibert nuance ce propos en disant qu'ils accompagnent de plus en plus de producteurs qui changent de systèmes mais qui restent cependant éleveurs. En changeant de système, ils y gagnent aussi économiquement.
- Franck Bézier ajoute qu'il remarque, avec un groupe d'agriculteurs qui font tous les ans leurs bilans carbone, que ceux qui ont les meilleurs résultats d'un point de vue des émissions ont aussi des meilleurs résultats économiques. Pour sa part, il est dans un système herbager et a de très bon résultats, sans être dans le bio.
- Pour Dominique Michenot, les systèmes herbagers sont différents de l'élevage intensif conventionnel. Qu'ils soient bio ou pas, les systèmes herbagers sont les plus performants, ils sont « gagnant-gagnants ». La société rejette la production de viande mais la question est qu'est-ce qu'on veut comme viande, quelle qualité ?
- Danielle Broekaerts alerte sur la manière dont sont enfouies les cultures intermédiaires. Attention à leur destruction s'il y a utilisation de pesticides.

## • Exemples d'actions en faveur de l'autonomie azotée/ protéines/ engrais

- ❖ Optimiser la gestion des prairies
- ❖ Augmenter la part de l'herbe dans la ration
- ❖ Accroître la durée de pâturage
- ❖ Augmenter l'autonomie fourragère
- ❖ Réduire la consommation de concentrés en bovin lait
- ❖ Augmenter l'autonomie protéique/s'approvisionner localement
- ❖ Introduire des légumineuses
  - Franck Bézier alerte sur le fait que certains utilisent le drainage pour augmenter la période de pâturage, ce qui n'est pas forcément bien.
  - En faisant référence à ce que dit le syndicat de bassin versant, Laurence Guibert explique que l'impact du drainage est moindre lorsqu'il s'agit d'un système herbager et pâtural. Il faut un engagement de l'agriculteur à rester dans un système de pâturage sur le long cours.
  - Selon Franck Bézier, un des freins au pâturage est la circulation des animaux.
  - Laurence Guibert informe que le CIVAM fait des formations là-dessus car cette pratique n'est plus enseignée.
  - Selon Dominique Michenot, il y a sans doute des aménagements à envisager dans le cadre du PLUI pour favoriser la circulation des animaux et le pâturage. Des échanges parcellaires peuvent aussi faciliter le pâturage.
  - Laurence Guibert, du CIVAM, explique que bien souvent, les rations de maïs étant très pauvres en protéines, du soja est importé du Brésil pour compenser. Or, il existe des expérimentations d'introduction de trèfles (légumineuse) dans les prairies qui permet d'enrichir le fourrage en protéines. Il est également possible de produire sur la ferme des mélanges de céréales pour équilibrer la ration.
  - Les fuites de nitrates sont quasiment nulles dans les prairies
  - Laurence Guibert souligne l'importance de redonner une place centrale à l'arbre dans les politiques publiques et évoque le souhait de Nantes Métropole de mettre en place une vraie politique de l'arbre. Il serait intéressant de travailler la question de l'arbre auprès de tous les publics.
  - Jean-Yves Henry explique que dans la Région des Pays de la Loire, 11% des masses d'eau sont en bon état et seulement 3% sur la Loire Atlantique. Il faut une organisation en profondeur de la ferme pour avoir une action vertueuse vis-à-vis de l'eau. Comment agir dans ce domaine des pollutions diffuses ? C'est compliqué si l'agriculteur doit changer complètement de système. Les actions de sensibilisation et de formation prennent du temps, il y a de l'inertie.

- *Selon Laurence Guibert, le principal frein pour changer de système n'est pas technique, ce sont des freins psycho-sociaux. Mais le changement de système va de plus en plus vite. Il y a une telle dissonance entre leur métier et ce que leur renvoie la société qu'ils vont vite à changer.*
- *Pour Patrick Lamiable, il y a sans doute un travail à faire au moment de la formation initiale.*
- *Selon Dominique Michenot, il y a aussi le problème des interventions des industriels auprès des exploitants agricoles, qui font passer l'idée que plus on est gros plus on pourra s'en sortir.*
- *La plus grande cause de substitution de l'herbe par les céréales, c'est l'extension des exploitations. Plus on est gros, moins il y a d'herbe.*
- *Deux mouvements coexistent : ceux qui réfléchissent à changer de système ; ceux qui font une fuite en avant.*
- *Patrick Lamiable interroge sur le rôle de la collectivité.*
- *Terre de lien va faire des formations auprès des agents des collectivités, il y en a une de prévue à Nantes en octobre 2018.*
- *Pour Franck Bezier, c'est le consommateur qui décide.*
- *Selon Frédéric Pieters, il faut agir sur les modes de consommation, de transformation, mettre en place une politique de filière de consommation de produits locaux. La place de la collectivité est d'être force d'exemple, notamment dans la restauration collective. Les agriculteurs se sont toujours adaptés à leur environnement.*
- *Pour Dannielle Broekaerts du GAB, il faut mettre des critères qualitatifs à cette consommation locale.*
- *Selon Jean-Yves Henry, en Loire Atlantique, même en faisant plus de lien entre les producteurs et les consommateurs, on ne réglera pas tout. Il faut être dans l'incitatif mais aussi dans le réglementaire, le coercitif si on souhaite avoir une bonne qualité de l'eau dans les territoires.*
- *Pour Dannielle Broekaerts du GAB, en confiant la qualité de l'eau à la chambre d'agriculture, on a un risque de la confier à des opérateurs qui vendent des produits phytosanitaires.*
- *Pour Dominique Michenot, la collectivité doit donner l'impulsion, la coercition ne fait pas bouger les choses. Le problème ce sont les agrandissements, il y a un enjeu sur le renouvellement des exploitations. Il y a une installation pour 3 départs, presque tout part à l'agrandissement. Les élus ont un rôle à jouer dans les commissions de transmission des installations, la Chambre d'agriculture doit y participer mais pas les animer.*
- *Frédéric Pieters évoque les autorisations données pour transformer les bâtiments en habitat, qui ne sont plus utilisables pour les exploitations.*
- *Laurence Guillemine explique que cela ne sera pas possible dans le PLUI.*

Chambre d'agriculture	Etat des lieux des bâtiments
Département, AILE, GRDF/chambre d'agriculture	Accompagnement des projets collectifs de méthanisation
Energies citoyennes en pays de la Loire	Intervention d'un géobiologiste avant les projets éoliens
GAB 44	Accompagnement à l'agriculture biologique Pour le public non bio, gestion des sols (approche HERODY)
Elevage conseil	Croissance bovin (travail sur l'efficacité) Bilan des émissions et économique des exploitations
Air pays de la Loire	Sensibilisation aux enjeux air et agriculture
Terre de lien	Formation sur comment les collectivités peuvent agir (en octobre 2018)

#### 4/ Conclusion

- *Pour Franck Bezier, ce genre de réunion peut faire peur aux agriculteurs, ils en ont marre d'être stigmatisés. Attention aux aprioris, aux idées préconçues.*
- *Pour Laurence Guibert, du CIVAM, il faut un temps de maturation de 2 ou 3 années avant de se former mais ensuite les choses vont très vite. Il faut construire un programme dans la durée et réfléchir à la manière dont on va le mettre en place.*
- Il est rappelé que l'idée du chantier est justement de valoriser les bonnes pratiques et les bons systèmes, de s'appuyer sur des choses qui fonctionnent. L'objectif est de construire un plan d'actions avec des agriculteurs qui mettent en place ces pratiques et systèmes pour voir comment sensibiliser les autres. Il serait intéressant d'avoir parmi eux des exploitants qui ne voulaient pas changer de pratiques ou de systèmes et qui finalement l'ont fait.
- Il est demandé aux participants d'identifier des personnes qui pourraient être associées à la prochaine réunion pour travailler sur ce plan d'actions.
- La prochaine réunion sera programmée en septembre ou octobre 2018, sans doute sur un format plus long.

#### 3/ Repérage des acteurs

- Tout au long des échanges, un repérage des acteurs a été effectué

Acteurs	Ce qu'ils peuvent apporter
CIVAM	Groupe d'échanges sur la maîtrise de l'énergie : accompagnement à l'évaluation et pistes d'améliorations (d'abord sur les économies d'énergie puis sur les énergies renouvelables)
	Reconception de systèmes d'exploitation avec évolution des systèmes plutôt que changement de pratiques (démarche de fond)
	Formation aux techniques de pâturage
	Introduction de légumineuses



**Chantier N°16 Développement Durable**  
**«Structurer une filière écoconstruction»**  
 1<sup>ère</sup> réunion  
**05/07/2018 de 9h à 11h**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs	
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x			
	Elue	Les Touches	x			
	prescripteur bois constructeur	ATLANBOIS	x			
	entreprise			x		
	Animatrice Agriculture Durable - Agromatériaux - Semences Paysannes	FDCIVAM 44				x
	Architecte -	Cabinet DAUBAS BELENFANT – NOZAY		x		
	Architecte	Treillières		x		
	Architecte	Agence LOOM Architecture	x			
	Conseiller plateforme	CCEG		x		
	responsable service Emploi	CCEG				
	Responsable	ATS ENERGIES (entreprises)	x			
	Elu, VP éco	CCEG		x		
	Habitante			x		
	Architecte	Kutch architecture Grandchamp des Fontaines	x			
	Directrice	Fdcivam				x
	Architecte	Nort sur Erdre			x	
	Gérant	entreprise menuiseries Hauteur Largeur	x			
	Conseiller Espace Info Energie	EIE / FDCivam	x			
	Elu, VP DD	CCEG		x		
	Pdg	Atlantiques ouvertures			x	
	Chargée de mission Filières vertes et Matériaux biosourcés	DREAL PDL			x	
						x

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc	abs	
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Responsable service Déchets	CCEG	x			
	Référente régionale alimentation durable	ADEME			x	
		Loom architecture		x		
	Chargée de mission DD	CCEG	x			
		NRH Formation			x	
	Conseiller Développement Territorial	Chambre de Métiers et de l'Artisanat		x		
		Entreprise Tierrhabitat – LIGNE Représentant HEN		x		
		Entreprise HAPCO VDG			x	
		Environnements et métiers	FFB	x		
		Directrice Dev éco	CCEG	x		
		Entreprise PICAUD LES TOUCHES				x
		Responsable partenariat	Air Pays de la Loire	x		
		Directeur	MFR Riaillé	x		
		Responsable service DD	CCEG	x		
		Référent habitat sain / Président	HEN		x	
		Chargée de mission environnement	CAPEB	x		
		Directrice adjointe	SOLHA44			x
	Elu Petit-Mars et chargé d'affaire construction/rénovation	Petit Mars	x			
	Ingénieure d'étude Climat/Air/Energie	Air Pays de la Loire		x		

Pr : présent Ex : excusé

**Introduction**

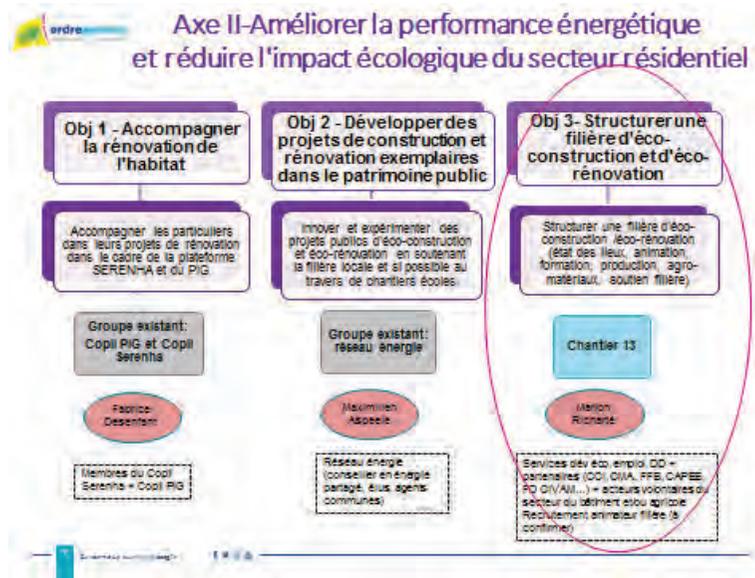
Philippe Euzenat accueille les participants et introduit la réunion en rappelant que le projet de structuration d'une filière éco-construction est à la croisée de plusieurs démarches engagées au niveau de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres : la stratégie économique, la Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et le développement durable. La structuration de filières sur un territoire contribue à la pérennité des entreprises et permet de créer des emplois locaux non délocalisables. La démarche de GTPEC a pour objectif de préparer l'avenir. L'objectif ici est de voir comment chacun peut contribuer à structurer cette filière, en se positionnant sur les besoins de nos entreprises de demain.

**1/ Rappel de la démarche de développement durable en cours**

- La communauté de commune s'est lancée depuis avril 2017 dans la réactualisation de la stratégie de développement durable du territoire d'Erdre et Gesvres, qui doit aboutir notamment à l'adoption de son Plan Climat Air Energie en début d'année 2019. Elle se positionne en animateur de la réflexion avec la diversité des acteurs du territoire (citoyens, associations, acteurs sociaux-économiques, entreprises, monde agricole, communes...). Sur la base d'un diagnostic finalisé en septembre 2017, la CCEG a mené

une démarche de concertation comprenant une plénière de partage du diagnostic suivie de 11 ateliers de concertation regroupant près de 240 personnes et aboutissant à plus de 230 propositions d'actions. En s'appuyant sur ces propositions issues de la concertation, la CCEG a défini une stratégie, validée en février 2018 par les élus communautaires. Afin d'affiner le contenu des actions cadres identifiées dans cette stratégie, la CCEG organise jusqu'au mois d'octobre 2018 des chantiers de co-construction des actions. Ces chantiers doivent aboutir à la rédaction de fiches actions, qui seront soumises à la validation des élus et qui constitueront les fiches actions du PCAET.

- L'éco-construction est ressortie de la concertation comme un thème à travailler. Il peut en effet répondre à beaucoup d'objectifs des PCAET :
  - Diviser par deux la consommation énergétique d'ici 2050
  - Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050
  - Porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2030
  - Développer les productions biosourcées à usage non alimentaire (paille, chanvre...)
  - Réduire les polluants atmosphériques (améliorer la qualité de l'air intérieur également avec un choix de matériaux plus sains)
  - S'adapter au changement climatique (périodes de canicule, ressource en eau)
- Le secteur résidentiel génère 10% des émissions de gaz à effet de serre et 29 % de la consommation d'énergie du territoire. Avec 530 logements neufs par an et un potentiel de 10 000 logements à rénover, le secteur de la construction et de la rénovation a un fort impact. L'axe II de la stratégie de développement durable a pour but de réduire cet impact, avec un des objectifs qui est de structurer une filière éco-construction.



## 2/ Rappel de la démarche de Gestion Territoriale Prévisionnelle et Emplois et des Compétences en cours

- Un groupe prospectif, regroupant une diversité d'acteurs a mené une réflexion sur le territoire de 2030 afin de répondre à la question « quelles compétences et attractivité pour vivre et entreprendre sur le territoire en 2030 ? »
- Ils ont abouti à identifier trois scénarios possibles et ils se sont accordés sur un scénario plus souhaitable que les autres. Ce troisième scénario, retenu aussi par les élus, met l'éco-construction au cœur du développement économique du territoire.

### Scénario retenu



- La démarche va se poursuivre par une série d'enquêtes auprès de chefs d'entreprises et acteurs de l'éco-construction, menée par Laurence Parc, directrice du développement économique. L'objectif à terme est de construire avec l'ensemble des acteurs un plan d'actions permettant au territoire de développer les emplois et les compétences de demain.

## 3/ Tour de table : à quel maillon de la chaîne appartenez-vous ?

- Une filière est « un système d'agents qui concourent à produire, transformer, distribuer et consommer un produit ou un type de produit »
- Il est proposé aux participants de dire dans quelle catégorie d'agents ou à quel maillon de la chaîne ils se situent. Les différentes catégories proposées ne sont pas forcément exhaustives et peuvent évoluer (*en rouge et italique les modifications apportées*).

P	PRODUCTEURS	CIVAM
F	FABRICANTS	
D	DISTRIBUTEURS	CIVAM Hauteur Largeur (HUREL) / accompagnement technique + distribution
DO	Maitrise d'ouvrage	Patrick VERMET (communes) Corinne Avendano (Elue les Touches)
AMO	Assistance à Maitrise d'ouvrage	Echobat (JM Mézange) Air Pays de la Loire
	Maitrise d'usage des bâtiments	
MO	Maitrise d'œuvre	France Genoist (dessinateur/projeteur) Sébastien Gruner (architecte) Chloé Massot et Nathalie Debray (Loom architecture) Air Pays de la Loire
E	Entreprises générales	Tierrhabitat (JM Mézange)
A	Artisans	Patrick Vermet (Artisan) ETIENNE Ghislain (Frigoriste / chauffagiste)
ST	Sous-traitants	
R	Valorisation déchets	Elisabeth Lucas (CCEG, service déchets)
Ac	Accompagnement emploi / formation	CMA (David Mencé) CAPEB (Virginie Senlis) FFB (Isabelle Morel) ATLANBOIS (Maxime Baudrand) / volet prescription aussi EIE HEN (JM Mézange) Air Pays de la Loire (Karine Pierre) Accompagnement conception/rénovation Conseil en Energie Partagé (CEP, maximilien Aspeele) Plateforme de rénovation de l'habitat Serenha (Fabrice Désenfant, excusé) MFR Val de l'Erdre (Benjamin Pineau) → Formation pro / volet bio sourcés → Participation à structure filière

#### 4/ Qu'est-ce que l'éco-construction

- Les participants sont invités à inscrire sur des post-it ce que recouvre pour eux la notion d'éco-construction. Ces post-it sont ensuite regroupés en « patates », ce qui permet de dégager toutes les thèmes à prendre en compte lorsqu'on va travailler sur la structuration de la filière.

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé des « patates »/thèmes à prendre en compte
- Partage des compétences - Faire ensemble (collaboration/participation)	FAIR ENSEMBLE COOPERATION
- Projet de construction respectueux de l'environnement - Bon pour la planète et ses habitants	PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

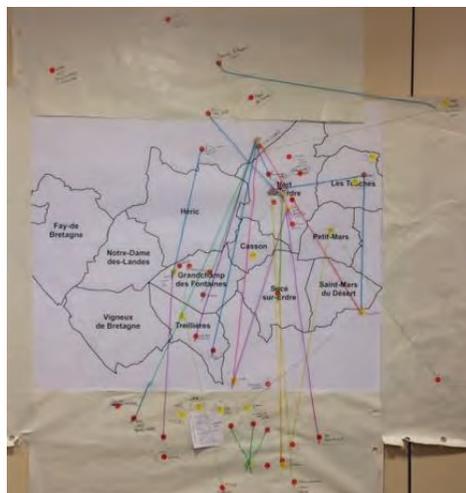
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologie</li> <li>- Economie d'énergie</li> <li>- Puits de carbone</li> <li>- Sobre en carbone</li> <li>- Faible impact environnemental</li> <li>- Impact environnemental construction (début à fin de vie)</li> <li>- Réduire l'impact écologique sur le ou les milieux naturels</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie d'énergie</li> <li>- Tendre vers un habitat autonome en Energie</li> <li>- Eviter les déperditions énergétiques tout en harmonisant le lien usager/santé</li> <li>- Performance énergétique et bioclimatisme</li> <li>- Un habitat peu énergivore</li> <li>- Réduction de la consommation d'énergie</li> <li>- Performance énergétique du bâti</li> <li>- Faible consommation d'énergie (matériaux + usage)</li> <li>- Performance énergétique et confort pour l'utilisation</li> </ul>	MAITRISE DE L'ENERGIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tirer parti des qualités du site</li> <li>- Urbanisme</li> <li>- Intégration à l'environnement</li> <li>- Matériaux naturels</li> <li>- Matériaux biosourcés</li> <li>- Matière 1<sup>ère</sup> renouvelable</li> <li>- Ressources renouvelables (non épuisables)</li> <li>- Mise en œuvre de systèmes constructifs faisant usage de matériaux locaux, naturels et sains</li> <li>- Rapprocher agriculture et bâtiment</li> <li>- Utilisation de matériaux respectueux de l'environnement</li> <li>- Utiliser des matériaux biosourcés ou /et locaux</li> </ul>	URBANISME/BIOCLIMATISME MATERIAUX BIO SOURCES, NATURELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre l'écoconstruction abordable économiquement</li> <li>- Bâtiments agréables à vivre toute l'année (confort)</li> <li>- Confort d'été et d'hiver</li> <li>- Confort acoustique</li> </ul>	ABORDABLE CONFORT
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui prend en compte l'environnement, la santé et les occupants</li> <li>- Dimension sociale avant – pendant – après la construction</li> <li>- Remettre l'humain au cœur des projets</li> <li>- Responsable</li> </ul>	INTENSITE SOCIALE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- A.C.V Analyse Cycle de Vie</li> <li>- Réduire l'impact environnemental de la construction depuis la conception jusqu'à sa destruction</li> <li>- Techniques / matériaux alternatif.ves mais pas que...</li> <li>- Déconstruction</li> <li>- La « réversibilité » (l'aspect dé-constructible, ré employable, la valorisation possible en fin de vie)</li> <li>- Démarche cohérente à tous les niveaux de la chaîne de la conception à la construction, de respect de l'environnement</li> </ul>	CYCLE DE VIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 4 R : Réduire / réutiliser / Renouveler / Recycler</li> <li>- Peu de déchets (ou recyclables)</li> <li>- Recyclage des matériaux en fin de vie du bâtiment</li> <li>- Construction saine (matériaux et environnement)</li> <li>- Vivre dans un habitat sain (QAI, santé des occupants)</li> <li>- Confort de vie et respect de la santé des usagers et bâtisseurs</li> <li>- Matériaux sains</li> <li>- Faible impact sanitaire</li> <li>- Faible impact sur l'environnement et la santé</li> <li>- Confort hygrothermique</li> </ul>	ECONOMIE CIRCULAIRE SANTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Local</li> <li>- Ressources locales et renouvelables</li> <li>- Circuits courts</li> <li>- Acteurs locaux</li> <li>- Filière</li> <li>- Architecture de cueillette</li> </ul>	LOCAL

- Emploi local - Faire travailler les entreprises locales - Création d'emploi durable sur les territoires	EMPLOI LOCAL
- Une évolution de la construction - Bâtiment Low – tech - Bâtiments durables - Elimination du superflu - Nouvelle façon d'appréhender un chantier dans : - La construction entre les différents intervenants - Les matériaux utilisés - Réduction des coûts d'exploitation des bâtiments - Rénovation globale et utilisation des matériaux biosourcés - Conception habitat - Durabilité - Pérennité	DEMARCHE GLOBALE
- Des professionnels formés - Mise en valeur des matériaux et des solutions techniques	FORMATION DES PROFESSIONNELS

- *Atelier Belenfant Daubas (architecte, Nozay)*
- *AIREO (Bureau d'études, Nozay)*
- *Hélène Houpert (architecte, Nort-sur-Erdre)*
- *Picaud (couvreur, Les Touches)*
- *John Debaize Tektolab (architecte, Treillières)*
- *Echobat (dont groupe local)*
- *Wigwam (Nantes)*
- *Association Approche paille*
- *Atelier de l'ISAC (déjà invité)*
- *Novabuild (déjà invité)*
- *Habitat 44 (bailleur)/ A inviter ?*
- *Noria et compagnie (Saint Nicolas de Redon)*
- *Chanvre et paysans*
- *AZYME*
- *Ecohomeau*
- *Agence Immobilière de Nort-sur-Erdre*
- *DC production*
- *Helpbois*
- *Biosphère (carquefou)*
- *ADIL, CAUE, opérateur Anah (Soliha)*
- *Cabinet Solécité*
- *MINCO (aigrefeuille)*

## 5/ Cartographie des acteurs

- Il est demandé aux participants de montrer sur une carte où ils se situent géographiquement et avec qui ils travaillent le plus. Pour cela, ils sont invités à coller une gommette jaune à l'endroit où ils exercent (avec sur la gommette la lettre correspondant au maillon de la chaîne auquel ils appartiennent (cf point 3), à coller des gommettes rouge à 'endroit où exercent leurs partenaires principaux. Des fils sont ensuite tendus entre les différentes gommettes pour visualiser les relations.
- Cette cartographie permet d'une part de voir de manière assez nette et rapide que les principaux acteurs se situent sur l'axe Nord-sud, avec une forte concentration à Nort-sur-Erdre, à Grandchamp-des-Fontaines/Treillières (qui sont les deux pôles structurants de la CCEG) et à Nantes. Quelques acteurs se concentrent également au nord-est du département et à Nozay. On voit bien que la filière dépasse les frontières d'Erdre et Gesvres.



- Cet exercice permet aussi d'identifier des acteurs qui ne sont pas autour de la table mais qui devraient être associés à la démarche. Les acteurs en vert et italique sont à associer :
  - *BRUDED*

## 6/ Conclusion

- Une seconde réunion sera programmée en septembre ou octobre pour aller plus loin sur les objectifs recherchés et la manière de mener le projet.
- Des acteurs identifiés lors de la cartographie seront contactés pour participer à cette réunion.
- Les participants sont invités à réfléchir aux autres acteurs qui devraient selon eux être associés et d'en faire part à Marion Richarté par mail ([marion.richarte@cceg.fr](mailto:marion.richarte@cceg.fr)).



**Chantier N°14 Développement Durable**  
**«Améliorer les pratiques agricoles pour**  
**répondre aux enjeux du changement**  
**climatique et de la santé»**  
 2<sup>ème</sup> réunion  
**18 octobre 2018**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Elue	Les Touches		x
		CAP 44	x	
	Elu	Vigneux de Bretagne		x
	Exploitant agricole	Vigneux de Bretagne		x
	Animatrice Conseil de développement	CCEG	x	
		GAB 44		x
		Chambre agriculture	x	
	Exploitant agricole	GAB 44	x	
	Conseillère territoire	Chambre agriculture		x
	Responsable service Emploi	cceg		x
	Membre Conseil de développement (ancien Chambre agri)			x
		GAB 44	x	
	Coordinatrice pôle territoires durables	ADEME	x	
		CAP 44		x
	Directrice	Fdcivam	x	
	Elue, Vice-Présidente en charge de l' Agriculture	CCEG	x	
	Elu, Vice-Président Eau et milieu	CCEG	x	x
	Chargée de Mission Urbanisme & Aménagement	CCEG		x
	Membre Conseil de développement		x	
		LPO		x
Elu, Vice-Président en charge du développement durable	CCEG	x		
Elu	Sucé sur Erdre		x	

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Référente régionale alimentation durable	ADEME		x
	Exploitant agricole	Notre-Dame-des-Landes	X	
	Chargée de mission DD	CCEG	x	
	Responsable service Eau et milieux aquatiques	CCEG		x
		SCIC Nord Nantes et Coopérative d'installation en agriculture paysanne		x
	Elu	Vigneux de Bretagne		x
	Responsable partenariat	Air Pays de la Loire		x
	Membre Conseil de développement			x
	Responsable service DD	CCEG		x
	Exploitant agricole	Casson		x
	porteuse de projet en agriculture	Vigneux de Bretagne		X
		DDTM Ancenis		x
Ingénieure d'étude Climat/Air/Energie	Air Pays de la Loire		x	

Pr : présent Ex : excusé

❖ **Objectifs de la réunion:**

- Echange sur le scénario Afterres 2050 et les pratiques à faire évoluer
- Echanges sur les objectifs et actions à mettre en place

**1/ Echange sur le Scénario Afterres 2050 et les pratiques agricoles à faire évoluer**

- Les VP à l'agriculture et au développement durable considèrent le scénario Afterres 2050 comme un support de réflexion qui permet de réfléchir à l'agriculture de demain en y associant à la fois les enjeux liés à l'alimentation mais aussi ceux liés à la transition énergétique. La question de la sobriété, de l'efficacité énergétique et de la production d'énergie renouvelables sont prises en compte.
- Les objectifs visés dans ce scénario sont en phase avec les préoccupations des élus:
  - Nourrir la France et quelques voisins européens
  - Lutter contre l'artificialisation des terres agricoles
  - Reconquérir la qualité de nos ressources en eau
  - Préserver la biodiversité et restaurer les écosystèmes
  - Faire du maintien de la fertilité des sols le pivot de la durabilité des systèmes agricoles
  - Lutter contre le changement climatique
  - Adapter les agrosystèmes et la forêt aux changements climatiques
  - Faire vivre une agriculture et des territoires ruraux dynamiques, en stoppant la destruction des emplois agricoles et en préservant la santé de paysans

- Le scénario s'appuie sur le contenu de l'assiette de demain avec notamment une baisse tendancielle constatée de la consommation de la viande de 50% qui occasionnerait une réduction de 50% de la production mais pas forcément sur tous les territoires d'élevage. Avec la diminution de la consommation de viande, il devrait y avoir le recours à une viande de meilleure qualité. Il y a un intérêt à provoquer le débat sur le terrain. Que faire dans un territoire d'élevage pour faire face à cette diminution tendancielle de la demande ? Comment s'adapter ?
- Plus que la modification des pratiques à l'échelle de l'exploitation c'est davantage une évolution du système de production qu'il faut sans doute envisager en intensifiant les productions au sein même d'un système agricole pour gagner en autonomie. Il peut y avoir intérêt à jouer sur la complémentarité entre plusieurs productions. L'introduction de légumineuses par exemple permet d'apporter de l'azote. Il peut y avoir également le développement de cultures légumières en plein champ.
- Concernant les cultures, les évolutions ci-dessous ont été pointées par les scénarios Afterres 2050 et d'autres ont été rajoutées au cours de la réunion (*en rouge et italique*)
  - Développer les couverts permanents
  - Développer les pratiques culturales simplifiées et le non labour avec semis direct lorsque c'est possible pu travail du sol superficiel sinon
  - Augmenter la teneur en carbone de sols et leur activité biologique
  - Développer l'agroforesterie, les haies
  - Développer la culture des protéagineux
  - Réserver l'irrigation au besoin du printemps
  - Réduire l'utilisation d'intrants de synthèse (fertilisants minéraux, phytosanitaires...)
  - Elargir la gamme de production (culture principale, culture associés, résidu de culture recyclé ou retourné au sol, fourrage ou biomasse énergie dérivés de la récolte des couverts végétaux non valorisés, bois d'œuvre ou bois énergie issus des alignements forestiers ou des haies)
  - *Développer les rotations et la diversité des cultures.*
- Concernant l'élevage, les évolutions ci-dessous ont été pointées par les scénarios Afterres 2050 avec des modifications ou ajouts au cours de la réunion (*en rouge et italique*)
  - Développer des systèmes moins intensifs et à l'herbe (foin et pâturage)
  - ~~Réduire les consommations de concentrés~~ *Favoriser l'autonomie alimentaire du bétail ou la coopération entre agriculteurs.*
  - Développer des productions sous signes de qualité
  - *Favoriser le bien-être animal (une vache supporte mieux le frais que le chaud)*
  - *Favoriser les fermes cohérentes d'un point de vue des aménagements parcellaires pour faciliter le pâturage au quotidien*
  - *Réduire les polluants atmosphériques liés aux déjections et à l'épandage (couverture des fausses ou enfouissement dans le sol, utilisation de pendillards, respect du calendrier d'épandage)*
  - *Développer l'élevage dans les marais*
  - *Réfléchir à la taille des exploitations (éviter la logique du toujours plus d'agrandissement)*

- Sensibiliser les agriculteurs pour les amener à s'interroger sur leurs pratiques et les inciter à vouloir mener des projets d'évolution de leurs pratiques/systèmes agricoles
- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'évolution de pratiques ~~pratiques~~ **systèmes** (quel que soit leur point de départ)
- Agir plus spécifiquement sur les zones sensibles en termes de pollutions diffuse (Erdre amont, zone de captage...)
- *Favoriser la transmissions/installation en donnant envie aux cédant de transmettre (travailler en amont, aller les voir, travailler sous forme de commission dans les communes et au niveau de l'intercommunalité)*
- *Maintenir ou développer le nombre de sièges d'exploitation (éviter l'agrandissement systématique, permettre à de nouvelles exploitations de s'implanter)*

#### Echanges

- La question de la **transmission/installation** est importante. Il faut l'anticiper, ça se joue 5 à 10 ans avant pour que les systèmes agricoles se transmettent plus facilement.
- Il y a le contexte de PAC qui pèse beaucoup, avec des aides qui dépendent du nombre de bêtes. Le contexte économique difficile également amène souvent les exploitants agricoles à rentrer dans une « course à l'échalotte » avec des investissements de plus en plus lourds. Cela occasionne parfois des « burn out ». Faut-il attendre les crises pour sortir de ce modèle ? Qu'est-ce qui est proposé aux agriculteurs pour les aider à réfléchir à une autre manière de travailler ? Comment on **accompagne le plus grand nombre** vers ces évolutions-là ?
- Les feins au changement sont bien souvent plus psycho-sociaux que techniques. Il se passe souvent plusieurs années avant que les agriculteurs soient « mûrs » mais une fois qu'ils le sont, les changements se font assez vite. Le bouche à oreille et les témoignages de personnes qui ont changé de systèmes permettent de lever certains freins.
- Comment la collectivité peut accompagner le changement ? **Il est important que les élus puissent montrer leur vision**, vers où ils veulent aller. Après, **il faut jouer sur les freins psycho-sociaux**. On peut évoquer le changement de métier en termes d'organisation du travail et de bien-être au travail. Il faudrait faire un diagnostic sur les freins au changement sur le territoire pour avoir une solution pour tout le monde et ne pas exclure en fonction de là où on part, montrer les possibles, donner à voir. En Aquitaine, il y a eu la réalisation de pré-diagnostic pour tous les agriculteurs prenant en compte les aspects psycho-sociaux et techniques. Cela permet d'identifier des catégories. Le travail peut être individuel puis collectif.
- La question du lien social est importante aussi : **redonner un sens et faire du lien avec les habitants**. La collectivité peut avoir un rôle à jouer là-dessus. Cela passe par une **valorisation des agriculteurs locaux**, communiquer, promouvoir l'agriculture. Il pourrait y avoir un annuaire des producteurs, quelque soient leurs systèmes et pas seulement en vente directe. Des visites peuvent aussi être organisées. A Redon un document a été réalisé regroupant 50 producteurs locaux mais aussi de l'information sur les marchés, les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Il existe aussi le site A proximité.fr mais il y a peu d'agriculteurs du territoire qui se sont inscrits.
- C'est par **l'angle économique** qu'on fait le plus bouger mais la culture économique des agriculteurs est parfois faible. La diffusion de document n'est pas suffisante, il faut l'animer. Le réseau agriculture durable propose des documents qui expliquent les choses en ½ page mais cela n'est pas assez diffusé.
- Concernant les **zones sensibles**, le syndicat d'eau peut **activer les Mesures Agro-Environnementales** (MAE) sur le système global d'exploitation (la MAE 1.4)
- Cette question de l'évolution de l'agriculture prend du temps, on peut initier une dynamique qui va commencer tout doucement, semer des graines.
- La notion de l'approvisionnement alimentaire en cas de crise, de résilience du territoire et d'autonomie alimentaire est importante.

#### **2/ Echanges sur les objectifs et actions à mettre en place**

- Il est rappelé que l'objectif général de l'action est d'inciter et accompagner l'évolution des pratiques agricoles compte tenu des enjeux pointés dans le scénario Afterres 2050 (évolution de la demande alimentaire et des enjeux en matière de transition énergétique).
- Les objectifs opérationnels proposés sont les suivants (*complétés ou modifiés en rouge et italique au cours de la réunion*):



**Chantier N°16 Développement Durable**  
**«Structurer une filière écoconstruction»**  
 2ème réunion  
**19/10/2018 de 9h à 12h**

**COMPTE-RENDU**

**PARTICIPATION :**

Nom Prénom	Qualité	Commune/structure	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Bureau d'étude fluides	AIREO ENERGIES			x
	Conseiller en énergie partagé	CCEG	x		
	Elue	Les Touches	x		
	prescripteur bois construction	ATLANBOIS	x		
	Cabinet DAUBAS BELENFANT	NOZAY		x	
	Directeur	ECHOBAT			x
	entreprise				x
	Ecocysteme		x		
	Animatrice Agriculture Durable - Agromatériaux	Semences Paysannes FDCIVAM 44	x		
	Chargé d'animation et de développement	ECHOBAT	x		
	Architecte	Treillieres			x
	Architecte	Agence LOOM Architecture	x		
	Conseiller plateforme	CCEG	x		
	Responsable service Emploi	CCEG			x
	Co Président Chanvre et Paysans	44	x		
	Responsable ATS ENERGIES (entreprises)	ATS ENERGIES			x
	Vice Président au Développement Eco	CCEG		x	
	Conseillère Habitat	SOLIHA	x		
	Habitante	Nort sur Erdre	x		
	Chargée d'animation économique	CCEG			x
Architect KUTCH	GRANDCHAMP DES FONTAINES	x			
Directrice	FD CIVAM			x	
La Petite Botteleuse	49	x			
Architecte	Nort sur erdre	x			

Nom Prénom	Qualité	Commune/structure	Pr	Exc	abs
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	entreprise menuiseries Hauteur Largeur	Treillieres		x	
		EIE / FDCivam			x
	Vice-Président au développement durable	CCEG	x		
		entreprise		x	
		NOVABUILD			x
		DREAL			x
					x
		MINCO	x		
	Responsable service Déchets	CCEG			x
		Loom architecture			x
	Chargée de mission DD	CCEG		x	
	NRH Formation				x
	Chambre de Métiers et de l'Artisanat				x
	Entreprise Tierrhabitat - LIGNE + représentant HEN		x		
	Entreprise HAPCO	Vigneux de Bretagne	x		
	FFB	FFB		x	
	Direction commerciale et développement	Association APPROCHE PAILLE	x		
	Micro-entrepreneur : maçonnerie du bâti ancien et écoconstruction	CARQUEFOU	x		
	Directrice Dev éco	CCEG	x		
	Entreprise PICAUD LES TOUCHES			x	
Responsable partenariat	Air Pays de la Loire	x			
MFR Riailé	MFR Riailé				
Chargée de développement	Association BRUDED	x			
La Petite Botteleuse	49	x			
Responsable service DD	CCEG	x			
Référent habitat sain / Président HEN				x	
CAPEB			x		
SOLIHA44				x	
	collectif la Griffes	x			
représentant du CPA	Bois paille Ingénierie 44	x			
encadre des chantiers participatifs en construction paille/enduits terre	réseau BOTMOBIL	x			
Elu et chargé d'affaire construction/rénovation	Petit-Mars		x		
WIGWAM CONSEIL				x	

Pr : présent Ex : excusé

**ORDE DU JOUR :**

- Rappel de l'objectif du projet et des éléments issus de la première réunion
- Atelier sur les objectifs opérationnels
- Atelier sur les pistes d'actions à mener pour répondre aux objectifs opérationnels

**Introduction**

Marion Richarte excuse Philippe Euzenat qui n'a pas pu être présent à cette réunion et salue Patrick Lamiable, Vice-président en charge du développement durable. Elle accueille les participants et introduit la réunion en rappelant que le projet de structuration d'une filière éco-construction est à la croisée de plusieurs démarches engagées au niveau de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres : la stratégie économique, la Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et la stratégie de développement durable.

**1/ Rappel de l'objectif du projet et des éléments issus de la première réunion**

- Il est rappelé l'objectif stratégique du projet est de structurer une filière éco-construction/éco-rénovation et que les impacts recherchés sont de plusieurs ordres :
  - Impact en termes de diminution de GES
  - Impact en termes de réduction des consommations d'énergie
  - Impact en termes de développement des énergies renouvelables
  - Impact en termes de production de réduction des polluants atmosphériques
  - Impact en termes de production bio-sourcés à usage non alimentaire (paille, chanvre...)
  - Impact en développement de l'activité locale (chiffre d'affaire)
  - Impact en emplois non délocalisables
- Il est rappelé que la première réunion avait permis :
  - d'identifier les différents maillons de la chaîne d'acteurs et de repérer qui se situe dans quel maillon
  - de réfléchir à ce que recouvre l'éco-construction. Il en est ressorti un grand nombre d'idées associées à cette notion :
    - faire ensemble, coopération
    - préservation de l'environnement
    - maîtrise de l'énergie
    - urbanisme/bioclimate
    - matériaux bio-sourcés, naturels
    - abordable
    - confort
    - Intensité sociale (remettre l'humain au cœur des projets)
    - cycle de vie
    - économie circulaire
    - santé
    - local
    - emploi local
    - formation des professionnels
    - démarche globale
  - de réaliser une cartographie des acteurs permettant de repérer quelques acteurs manquants à associer au projet. Un certain nombre d'acteurs ont été invité à cette deuxième réunion. Il est proposé de faire un tour de table.

**2/ Atelier sur les objectifs opérationnels**

- L'objectif global du projet est de structurer une filière mais pour y parvenir, il est nécessaire de se fixer des sous-objectifs, dit objectifs opérationnels. Il est demandé aux participants de faire des propositions de formulation d'objectifs opérationnels par post-it (qui commence par un verbe et qui soit précis).
- Les différentes propositions sont lues et regroupées par thèmes sur un paper board.
- Les différents thèmes ou « patates » sont ensuite nommés et numérotés.
- Certains thèmes (« patates ») sont regroupés entre eux dans la mesure où ils peuvent être réfléchis ensembles. Le numéro correspond au numéro de table sur laquelle sera traité le thème dans le second atelier

Idées inscrites sur les post-it	Intitulé des « patates »/thèmes à prendre en compte	Numéro De table
- Faire connaître les acteurs - Faciliter le lien entre la demande et l'offre - Mailler le territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Localiser des pros</li> <li>○ Sectoriser des pros</li> </ul> - Créer un outil (commun à toutes les filières) de communication/partage et de mise en relation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre/exécutant	Faire du lien entre pro et porteurs de projets	1
- Développer les actions de sensibilisation pour stimuler la demande et développer l'emploi local - Valider l'ESS et son intérêt - Présenter l'intérêt économique au M.OI de l'utilisation des biosources - Sensibiliser les porteurs de projets (publics et privés) aux enjeux/atouts de l'écoconstruction (approche globale) - Susciter la demande - Développer la demande - Sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux avantages des bâtiments construits en matériaux biosourcés - Sensibiliser les porteurs de projets à la construction écologique	Marché privé	1
- Inciter les jeunes apprentis vers ces métiers... (pas ou peu d'artisans aujourd'hui) - Susciter l'intérêt pour l'écoconstruction dès les périodes de formation dans le bâtiment, l'accompagnement etc. - Montrer que cela protège l'environnement et que cela crée de l'économie - Communiquer sur les projets et chantiers - Former et accompagner les pros - Former les entreprises aux règles professionnelles (paille, chanvre...) MFR Riailé ? - Former les artisans/auto constructeurs à l'écoconstruction - Mettre en œuvre sur le territoire d'Erdre et Gesvres des sessions de formation pour accompagner les professionnels - Former les acteurs de l'écoconstruction à la maîtrise de l'impact environnemental et sanitaire des matériaux - Former les acteurs de terrain (changer la culture du bâtiment) - Programmer une journée initiation aux biosourcés pour Maîtres d'ouvrage/architectes/concepteurs/économistes... - Sensibiliser les maîtres d'ouvrage à la gestion, mise en place de l'écoconstruction (impact environnemental, air...)	Formation professionnelle	2
- Créer un vecteur de communication - Avoir un lieu (pas forcément physique) - Créer un annuaire des professionnels associés - Créer des synergies, des liens entre les pros - Mutualiser des moyens (humains, matériel, communication, formation)	Organisation entre professionnels	2
- OFFRES : organiser et structurer l'approvisionnement en MBS (paille/chanvre) → anticiper - Produire localement les matériaux	Organisation/production matériaux biosourcés	3

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter les agriculteurs</li> <li>- Evaluer les besoins en matériaux pour les années à venir (chanvre/paille notamment)</li> <li>- Organiser l'approvisionnement</li> <li>- Regrouper les agriculteurs pour proposer un approvisionnement local en matériaux biosourcés</li> <li>- Identifier les agriculteurs susceptibles de produire des bottes de paille destinées à l'isolation</li> <li>- Faire de la production de qualité</li> <li>- Réunir les artisans et les producteurs pour mieux adapter la production aux besoins</li> <li>- Traçabiliser les matériaux d'écoconstruction → ne pas polluer en produisant les matériaux</li> <li>- Sensibiliser les agriculteurs à produire des éco matériaux de manière durable</li> <li>- Privilégier les productions du territoire (filières courtes, durables...)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des mesures incitatives pour l'utilisation dans les projets de matériaux biosourcés (TVA réduite, bonus de constructibilité)</li> <li>- Fournir des aides en fonction de l'origine géographique des artisans et producteurs par rapport au chantier</li> <li>- Lever les différents freins (méconnaissance, financier, juridique, assurances, calcul réglementaire)</li> <li>- Ouvrir le PLU aux nouveaux modes de vie et d'habitats</li> </ul>	Mesures incitatives/accompagnement	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger un cahier des charges de référence pour tous les projets de la Comcom (et éventuellement l'aménageur)</li> <li>- DEMANDES : exemplarité de la comcom / réaliser des projets</li> <li>- Soutenir/encourager une commande publique exemplaire</li> <li>- Développer et valoriser les projets exemplaires</li> <li>- Des bâtiments exemplaires sur le territoire</li> <li>- Faire émerger sur la comcom des projets de construction et/ou rénovation en biosourcés</li> </ul>	Marché public	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer sur les comparatifs économiques et environnementaux des matériaux de construction</li> <li>- Communiquer sur les bienfaits du biosourcé. Pourquoi utiliser le biosourcé.</li> <li>- Promouvoir l'écoconstruction auprès des utilisateurs, propriétaires, artisans</li> <li>- Faire connaître le réseau de l'écoconstruction → communiquer, valoriser</li> <li>- Communiquer et rendre plus visible</li> <li>- Communiquer sur les nouvelles techniques de construction (paille, terre, chanvre). C'est actuellement une niche.</li> <li>- Diffuser largement la culture de l'écoconstruction</li> <li>- Communication ciblée sur la promotion des matériaux, des filières, des logiques d'économie locale</li> <li>- Faire connaître l'intérêt de l'écoconstruction</li> </ul>	Communication/sensibilisation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider le mode de production des matériaux biosourcés (utilisation de produits chimiques au champ)</li> <li>- Faire du lien entre les acteurs pour faire monter en qualité des projets (culture commune de l'écoconstruction)</li> <li>- Définir et expliciter les compétences d'écoconstructeur (savoir où les trouver)</li> <li>- Favoriser les artisans locaux</li> </ul>	Ethique/charte	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les différents acteurs pour l'écoconstruction</li> <li>- Identifier tous les acteurs qui travaillent dans le domaine de l'écoconstruction</li> <li>- Identifier par compétence les différents acteurs de l'écoconstruction</li> <li>- Trouver et définir les acteurs du biosourcé dans chaque domaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Fabricants</li> <li>o Installateur</li> <li>o Prescripteur</li> </ul> </li> <li>→ Comment les définissons-nous ?</li> <li>- Connaître l'ensemble des acteurs de la filière</li> </ul>	Repérage des acteurs	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer de la transparence → montrer l'aspect « du producteur au consommateur »</li> </ul>		

- Créer une filière d'autopromotion (juridique, financier, fiscal, humain)		
- Proposer un accompagnement complet et concret pour les citoyens		
- Sensibiliser les familles et la maîtrise d'ouvrage		
- Créer un groupe par chantier		

### 3/ Atelier sur les pistes d'actions à mener

- Les participants sont invités à se répartir sur les tables, selon leur domaine de compétence ou centre d'intérêt. Il leur est demandé de réfléchir collectivement aux actions à mener pour atteindre l'objectif opérationnel sur lequel ils travaillent. Il leur est demandé de réfléchir pas uniquement aux actions qu'il faudrait mener mais aussi à celle qu'ils pourraient mener au regard de leurs compétences.
- Le thème de la communication/sensibilisation/promotion de l'éco-construction n'est pas travaillé, il devra faire l'objet d'un autre temps de travail
- Le thème de la charte ou du cadre de référence qui permet de garantir une « idée » et des valeurs communes sera également à travailler.
- Il apparaît une distinction assez marquée entre des participants qui associent l'éco-construction à l'utilisation de matériaux bio-sourcés et ceux qui y voit une approche plus large comprenant aussi d'autres aspects (environnement, centralité, déplacements...)

#### ❖ **Restitution de la table1 : Développer et accompagner la commande publique en éco-construction** **Avant le projet**

1. Intégrer dans le PLUI des caractéristiques sur les enjeux de la construction durable (via l'insertion paysagère, vérifier la faisabilité)
2. Définir un cadre permettant d'inciter la réalisation de bâtiments exemplaires
  - Accompagnement technique global de l'idée au projet
  - Mettre en place un soutien financier intercommunal conditionné à la réalisation de bâtiments exemplaire et orienter vers des financements spécifiques, nécessitant une veille particulière.

#### **Au moment de l'idée du projet**

3. Soutenir les communes dans une approche globale
  - Remettre du politique dès la programmation : définir les enjeux qualitatifs des projets au-delà de la question de l'usage du bâtiment (aspect social, économique : avoir une approche comprenant le volet investissement mais aussi fonctionnement, introduire la notion d'impact sur l'économie local mais aussi la notion de coût global pour la société.
  - Organiser des visites sur des retours d'expériences pour toucher les élus (BRUDED, ATLANBOIS)
  - Partir de la préoccupation des élus pour aller vers l'éco-construction (ne pas employer ce terme mais celui qui « parle » aux préoccupations des élus)
4. Traduire la volonté politique dans la commande publique
  - S'appuyer sur un accompagnement
  - S'appuyer sur les réseaux (BRUDED, ATLANBOIS)
  - Recruter un bureau de contrôle en amont
5. Concernant les Zones d'activités et les ZAC-lotissement
  - Inciter (ou imposer ?) dans les cahiers des recommandations et les règlements à faire de l'éco-construction
  - Réaliser des documents « communiquants » afin d'accompagner d'orienter (parler plutôt de bien construire et non de contraintes à respecter).
  - Organiser des animations (CAUE et l'EIE)
  - Avoir des exigences auprès de bailleurs en termes de qualité du bâtiment (garder la conception en régie jusqu'à la programmation, l'Avant Projet ?)

#### ❖ **Restitution de la table 2 : développer les projets privés d'éco-construction**

- Les cibles sont les particuliers, les bailleurs, les entreprises, le tertiaire
- Il faut chercher à standardiser, faire un cadre qui facilite les choses pour les porteurs de projets
- La communauté de communes doit définir une stratégie, incitative ou coercitive (rendre obligatoire pour que ça marche)
- Dans le cadre de salons de l'habitat, la communauté de communes peut communiquer sur sa volonté de développer des éco-quartiers (stand)
- La communauté de communes peut valoriser son territoire pour faire venir des habitants. L'impact sur l'économie locale est un des facteurs de valorisation
- Inviter tous les bailleurs à une réunion pour communiquer sur l'ambition et définir une stratégie
- Imposer aux entreprises un cahier des charges éco-construction en échanges d'avantages financiers pour s'installer.
- S'appuyer sur les acteurs des filières
- Former les élus

#### ❖ **Restitution de la table 3 : Mettre en place des mesures incitatives et/ou d'accompagnement**

- Distinguer l'incitatif et l'accompagnement
- Deux profils différents : personnes qui ne connaissent pas l'éco-construction
- Les collectivités qui jouent un rôle pour accompagner les projets d'éco-construction
- Mettre en place des soutiens financiers auprès des particuliers qui peut prendre la forme d'une réduction du coût du foncier ou de l'achat de matériaux (ex : paille) pour le particulier.
- S'affranchir parfois de certaines réglementations dans le cadre d'expérimentations

#### ❖ **Restitution de la table 4 : Organiser la production de matériaux biosourcés sur le territoire d'Erdre et Gesvres**

➤ *Le développement de la filière d'éco construction sur la CCEG doit se faire par le développement de la production durable de matériaux sur le territoire.*

1. Identification des matériaux pouvant être produits sur le territoire:
  - La réflexion porte principalement sur les matériaux biosourcés isolant car il est évident que le territoire de la CCEG n'est pas porteur de forêt permettant l'exploration de bois d'œuvre : Chanvre ; Paille ; Roseau ; Ecales de céréales ; Terre crue (matériaux biosourcés car matériaux non transformés). Seul éventuellement le bois de travail des haies pourrait être valorisé dans la construction.
2. Evaluer les besoins de matériaux biosourcés en QUANTITE et en QUALITE
  - en QUANTITE: suivant les chiffres publics de nombre de logements à construire et à rénover sur Erdre et Gesvres, calculer les cubages nécessaires en isolants et évaluer une part à attribuer aux matériaux biosourcés. Cette action a pour but d'avoir des éléments chiffrés concrets pour mobiliser les agriculteurs à produire une quantité de matériaux définie et nécessaire
  - en QUALITE: mettre en relation les producteurs et les constructeurs pour définir des lignes de qualité de production pour l'adapter aux contraintes de l'éco-construction. Expliciter le savoir-faire des constructeurs pour diriger les modes de production et y adapter les matériaux
3. Identifier les acteurs qui peuvent fournir la matière première
  - Répertoire les listes d'adhérents à des organismes existants (comme chanvre et paysan par exemple) et chercher parmi les listes d'agriculteurs existants ceux qui peuvent avoir le profil de producteurs de matériaux bio-sourcés, mettre en place un outil de communication pour proposer la création d'activités agricoles qui vont dans ce sens
4. Former les producteurs à produire et conditionner les matières premières en vue de leur utilisation dans la construction
5. Donner les moyens aux producteurs de remplir cette tâche en parallèle d'autres activités agricoles.

- Créer des aires de stockage publiques de matériaux bio-sourcés (la saisonnalité de production des matériaux n'est pas forcément la même que la saisonnalité de construction)
- Créer des aires de stockage de terre de déblais de chantiers de terrassement et mettre cette terre à disposition des constructeurs du territoire

#### ❖ **Restitution de la table 5 : développer la formation et favoriser l'organisation des professionnels**

- Il y a une offre des acteurs en place, formés ou formateurs (Echobat, MFR de Riaillé...), qui ont un bagage ont un savoir à diffuser, partager.
- Développer la formation pour devenir formateurs
- Il existe 2 grands centres de formation locaux (Saint Nicolas de Redon et Riaillé) mais qui attirent principalement des convaincus : comment l'élargir et notamment vers les plus jeunes ? (beaucoup de personnes qui y viennent sont en reconversion) , comment toucher les demandeurs d'emploi pour leur faire découvrir ce secteur d'activité ?
- Dans les formations, il faut développer le volet « bio-sourcés »
- Avant de parler de formation, il faut développer le marché, le tirer vers le haut.
- L'aspect humain est important dans ce type de construction
- Il faudrait des formations pour les prescripteurs, les élus, des services urbanisme des communes. . Ce sont les décideurs et les équipes de maîtrise d'œuvre qui doivent être sensibilisés.
- Etre vigilant sur la sémantique : le terme « éco-construction » passe mal auprès des entreprises du bâtiment, elles ne s'y retrouvent pas. Il vaudrait mieux parler de techniques de revalorisation du bâti ancien et de techniques modernes de construction avec des bio-sourcés. Il ne faut pas être exclusif pour toucher tous les professionnels. Il faut bien choisir ses mots, son discours.
- Il faudrait que se structurent des groupements d'artisans et éco-constructeurs.
- Idée de mettre en place des chantiers de professionnels avec un « coach » sur une ou des techniques liées à l'éco-construction. Ce serait peut-être plus facile d'imposer un formateur encadrant dans l'équipe de Maîtrise d'œuvre sur des marchés publics.
- Autre idée : avoir l'équivalent des architectes de France (ABF)<sup>°</sup> sur des techniques éco/biosourcés.
- Sur les chantiers, il faudrait ajouter un profil d'encadrant/formateur, ce qui pourrait permettre de réaliser des chantiers (avec rétribution) qui soit aussi des temps de formation pratiques (sorte de chantier-école rémunérés)
- Pour la commande publique, ce type de profil peut être demandé dans le cahier des charges.

#### **4/ Conclusion**

- Les participants sont remerciés.
- Il est précisé que le projet de structuration d'une filière sera rattaché au niveau de la direction économique dont la directrice est Laurence Parc et qu'un chargé de mission est en cours de recrutement pour piloter le projet et animer la démarche de coopération entre les acteurs (financé sur des fonds européens).
- Il est demandé aux différents participants de donner une position de principe à Marion Richarte et Laurence Parc sur leur souhait de poursuivre leur implication dans ce projet.
- Il n'y a pas de nouvelle date de réunion programmée mais Laurence Parc, dans le cadre de la démarche sur la gestion prévisionnelle Territoriale des Emplois des compétences, va poursuivre ses entretiens et prendre contact avec certaines personnes qu'elle n'a pas encore rencontrées.
- En attendant que le chargé de mission soit en poste, il pourrait y avoir une nouvelle réunion pour traiter des deux thèmes non abordés, à savoir la communication/promotion de l'éco-construction et le cadre de valeurs communes autour du projet. Cela reste à confirmer.

## COMPTE-RENDU

### PARTICIPATION :

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Habitant	Nort sur Erdre		X
	MFR			X
	Habitant	Sucé sur erdre	X	
	Habitante	Treillières		X
	Elue	Grandchamp des Fontaines		X
	Responsable service communication	CCEG		X
	Elue	Héric	X	
	Entreprise	Treillières		X
	Habitante			X
	Elu	Sucé sur Erdre		X
	Habitant		X	
	Habitant	44390		
	Habitante			X
	Habitante	Treillières		
	Elue	Héric	X	
	Technicienne service déchets	CCEG	X	
	Elu	Petit Mars		X
	Responsable service Déchets	CCEG	X	
	Membre du Conseil de Développement	Treillières	X	
	Membre du Conseil de Développement	Treillières	X	
Elu, VP Développement durable	Vigneux de Bretagne		X	

Nom	Qualité	Commune	Pr	Exc
<i>En raison de la protection des données personnelles, les noms et prénoms des participants sont masqués</i>	Habitant	Vigneux de Bretagne	X	
	Habitante	Treillières	X	
	Chargée de mission DD	CCEG		X
	Elu, VP Déchets	Notre dame des Landes CCEG	X	
	Habitant			X
	Membre du Conseil de Développement	Sucé sur Erdre	X	
	Habitante	Saint Mars du Désert		X
	Habitante	Nort sur Erdre	X	
	Habitant	Treillières		X
	Elue	Nort sur Erdre	X	
	Responsable service DD	CCEG	X	
	Elue	Héric	X	
	Habitant	Vigneux de Bretagne		X
	Habitant	Nort sur Erdre	X	
	Habitant	Nort sur Erdre	X	

Pr : présent Ex : Excusé

### Introduction

Les participants sont accueillis par Marion RICHARTE, responsable du service développement durable.

Un rappel des échanges de la précédente réunion, qui s'est tenue le 28 novembre 2017, est réalisé. Les suites données aux idées exprimées lors de cette réunion sont présentées.

L'objectif de la réunion de ce soir est de recueillir l'avis et les propositions des participants sur le nouveau plan de prévention des déchets.

### 1/ Eléments de contexte concernant la thématique

Fabienne LANDREAU, technicienne au service déchets, présente les **résultats** du plan d'actions 2010-2017.

Les tonnages de déchets évités par certaines actions sont mesurables. **En 2017**, 675 Tonnes de déchets ont ainsi été évités, ce qui représente **11 kg de déchets évités / habitant**.

Une présentation des actions transversales dont l'impact n'est pas mesurable mais qui contribuent à ces résultats est également réalisée.

Sur cette base, l'**objectif** proposé par le Conseil d'exploitation de prévention et de gestion des déchets pour le nouveau plan de prévention 2018-2024 serait de **62 kg de déchets évités / habitant en 2024**.

Pour atteindre cet objectif, 6 actions sont actées dans la continuité des actions menées depuis 2010 et 3 actions restent en réflexion.

Il est proposé d'échanger plus particulièrement sur ces 3 actions qui restent en réflexion:

- Intensification du compostage
- Soutien aux initiatives collectives et à l'expérimentation
- Priorisation de la sensibilisation du grand public

## 2/ Première partie de l'atelier : faire ressortir un avis par table sur les orientations en matière de compostage

### ❖ Animation de l'atelier :

- Les participants ont été invités à rejoindre l'une des 3 tables.
- Des documents remis sur table présentent :
  - Un état des lieux des pratiques du compostage qui identifient les 3 principales raisons de ne pas composter à savoir :
    - Manque d'information
    - Manque de matériel
    - Manque d'espace, voire absence de jardin
  - Les pistes envisagées afin de répondre aux besoins qui en découlent : besoin en matériel, besoin en information et en cas de manque d'espace.
- Après un rapide tour de table, les participants ont été invités à réfléchir collectivement sur les orientations à privilégier pour répondre à ces trois besoins.

### ❖ Propositions de la table 1 :

- Manque d'information :
  - 12 ateliers de formations par an, 1 par commune sur la base d'un calendrier annuel. La participation à un atelier serait obligatoire pour la remise d'un bon de réduction à l'achat.
  - Stand d'information sur les événements importants : culturels, accueil nouveaux arrivants, marchés
  - Accompagnement de type « Service Après-vente » nécessaire ensuite
- Manque d'espace :
  - Obligation d'un emplacement pour le compostage pour les nouvelles constructions, ainsi que pour des conteneurs enterrés et choix d'essence à pousser lente

### ❖ Propositions de la table 2 :

- Manque d'information :
  - Sensibiliser largement au-delà des familles : entreprises, scolaires, bailleurs sociaux...
- Manque de matériel :
  - Apporter une réponse matérielle à tous les habitants en offrant plusieurs possibilités (fourniture, achat libre). En cas de fourniture, importance que le matériel soit de qualité (durée de vie)
- Manque d'espace :
  - Poursuite du compostage partagé à l'échelle proposée de 3 sites par an
  - Compostage de quartier pour pouvoir venir librement et géré par une association locale avec plus de participation de la collectivité (différent d'un compostage partagé autonome)
  - Promouvoir le lombricompostage qui peut répondre à des besoins avec formation

### ❖ Propositions de la table 3 :

- Manque d'information :
  - Stage de formation accessibles à tous de quelques heures
  - Suivi de la pratique par l'intermédiaire de sondage téléphonique ou un questionnaire adressé avec la facture de redevance
- Manque de matériel :
  - Remise d'un bon de réduction aux nouveaux arrivants à faire valoir auprès de magasins partenaires sur le territoire
- Manque d'espace :
  - Promotion du compostage partagé en lotissement auprès des aménageurs privés pour prévoir un emplacement. Emplacement obligatoire pour les lotissements communaux
  - Remise d'un bon de réduction pour l'achat d'un lombricomposteur aux nouveaux arrivants en appartement et information précise

## 3/ Deuxième partie de l'atelier : exprimer un avis sur un soutien aux initiatives collectives et à l'expérimentation et comment procéder

Après une réflexion par table, les participants se sont exprimés en faveur d'un soutien aux initiatives collectives et à l'expérimentation.

Voici les différentes pistes de soutien qui ont été évoquées :

- Information / se faire connaître
  - Recenser les porteurs d'initiative existant
  - Se rapprocher d'eux
  - Les aider
  - Le développer dans d'autres secteurs
  - Voir ce qu'ils peuvent développer de plus
  - Témoignages / retour d'expériences
- Appel à projets / bourses
- Appel à dupliquer / partage des bonnes pratiques
- Donner de la lisibilité sur ce qui existe par l'intermédiaire d'une carte telle que celle du Conseil de Développement Erdre & Gesvres

## 4/ Troisième partie de l'atelier : identifier des actions phares de sensibilisation du grand public, 2 à 3 par table

Après une réflexion par table, voici la liste des actions phares proposées par les participants :

- Sensibiliser les plus jeunes (tri, recyclage) dans les écoles / collèges pour qu'ils soient les vecteurs auprès de leurs parents
- Journée propreté citoyenne intercommunale le même jour partout et plusieurs fois dans l'année
- Développer ou soutenir les commerces qui vendent en vrac
- Dans chaque commune, une réunion publique sur le compostage
- Mettre dans les déchèteries un conteneur pour les déchets fermentescibles (différent des déchets verts)
- Une semaine aux vacances de la Toussaint sur la prévention des déchets, ludique et jeux
- Pièce de théâtre forum qui tournerait sur les communes
- Un bus qui tourne sur les communes avec une compagnie telle que « Casus délires » (Redon)
- Utiliser des phrases chocs dans la communication

### Conclusion

- Les participants sont remerciés de leur participation.
- Ces éléments vont être présentés lors de la prochaine réunion du Conseil d'exploitation de prévention et de gestion des déchets courant novembre
- Une mise à jour du programme de prévention des déchets sera ensuite soumise à consultation du public début 2019

---

## VI. La charte de la participation du public

---



# Charte de la participation du public

## Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie

### Préambule

La Charte de la participation du public proclame que toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne.

La participation du public est un élément incontournable de l'élaboration de la décision, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance entre les acteurs, notamment par sa contribution à une plus grande transparence. Elle nécessite pour ce faire la mobilisation des moyens indispensables à sa mise en œuvre.

La Charte de la participation du public énonce les valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants – porteur de projet et public – et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation. L'adhésion à la Charte vaut mise en œuvre des valeurs et principes qu'elle contient.

Les valeurs et principes énoncés par la Charte ne sauraient se substituer au respect des dispositions législatives et réglementaires existantes avec lesquelles ils convergent pour œuvrer à l'amélioration de la culture de la participation.



## Article 1 – La participation du public nécessite un cadre clair et partagé

### » La nature du projet

La nature du projet et ses enjeux, ainsi que le besoin auquel il répond sont clairement présentés.

### » Le porteur de projet / le décisionnaire

Le porteur de projet et le décisionnaire, s'il est différent, sont clairement identifiés, ainsi que leurs responsabilités propres et les contraintes auxquelles ils sont soumis.

### » L'objet du débat

La ou les questions à débattre sont clairement explicitées.

### » Les scénarios alternatifs

Le porteur de projet présente, lorsque c'est pertinent, un scénario alternatif ainsi que les variantes envisageables, le cas échéant, sur divers points du projet.

### » Le rôle de la participation du public dans le processus décisionnel

À chaque étape du projet, le processus décisionnel est précisé, et notamment la place de la participation du public ainsi que le degré de participation du public prévu (de la consultation à la co-construction). Ces choix sont opérés par le porteur de projet après consultation de tous les participants.

### » L'information du public

Le public a accès, dans les limites définies par la loi, à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre.

### » La reconnaissance des savoirs et de l'expertise

Les participants reconnaissent mutuellement et respectent :

- les expertises réalisées par le porteur de projet ;
- les savoirs des participants et leur expertise d'usage ;
- les expertises complémentaires et/ou alternatives à celles réalisées par le porteur de projet.

### » Le tiers garantissant le processus participatif

Pour renforcer la qualité du dialogue et la confiance entre les participants, le porteur de projet fait appel à un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette fonction. Ce dispositif répond à un objectif de neutralité et d'impartialité sur la conduite du processus participatif. Il relève, autant que possible, d'un consensus entre les participants avant sa mise en place.

Le tiers garant ou les participants ayant cette fonction produisent un bilan qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats. Ce bilan est remis au porteur de projet, ou au décisionnaire, au titre des éléments préparatoires à son choix final. Il fait l'objet d'une diffusion large auprès du public et est accessible au moins jusqu'à la mise en œuvre du projet.

### » Le bilan du processus participatif et la reddition de comptes

Chaque étape du processus participatif donne lieu à un bilan du porteur de projet, qui explicite, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final.

### » La robustesse de la décision

Le respect des valeurs et principes de la Charte dans l'élaboration de la décision contribue à améliorer la légitimité et la robustesse de la décision prise au terme de ce processus décisionnel.

### » La continuité de la participation

La participation du public intervient suffisamment en amont et tout au long de l'élaboration d'un projet. Au minimum, un retour régulier vers les citoyens est prévu au cours de la mise en œuvre du projet.

## Article 2 - La participation du public nécessite un état d'esprit constructif

### » L'état d'esprit

Chaque participant se doit d'agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture, de sincérité, de loyauté.

### » L'acceptation des divergences

Les divergences de points de vue sont respectées comme un élément susceptible d'améliorer la qualité du projet.

### » L'implication des participants

Avoir un débat de qualité suppose que ses participants s'approprient le sujet, argumentent leurs positions, prennent en compte l'intérêt collectif du projet, et aient une attitude constructive dans la façon de le discuter.

### » La culture de la participation

Le porteur de projet forme ses chefs de projet aux principes de la participation du public.

## Article 3 - La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous

### » L'inclusion

La participation du public inclut tous les publics concernés, à travers une démarche pro-active pour associer les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer.

### » La diversité

La diversité des publics garantit une plus grande qualité des débats et de la délibération.

### » L'égalité

La participation du public garantit aux participants l'égalité de l'accès à l'information, à la parole, et à l'écoute.

### » L'équivalence de traitement des points de vue exprimés

Il est porté une égale attention à la parole de chacun et les arguments avancés ne sont jugés que sur leur pertinence propre.

## Article 4 - La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

### » Les initiatives citoyennes

Le porteur de projet considère sérieusement, et argumente s'il ne les retient pas, les propositions des participants sur :

- des informations et expertises complémentaires existantes qu'ils souhaitent verser au débat ;
- des projets alternatifs ou variantes au projet proposé ;
- des suggestions de modification du processus participatif ;
- des demandes d'expertises complémentaires. Les parties s'entendent pour prioritairement chercher à co-construire le cahier des charges des études complémentaires qui apparaissent utiles, rechercher en commun une solution à leur financement et mettre en place un comité de suivi.

### » Les outils

Le porteur de projet utilise des méthodes et des outils participatifs de qualité incarnant les valeurs et principes contenus dans cette Charte. Il cherche à les diversifier afin d'assurer la plus grande pluralité des publics ainsi qu'une meilleure qualité des débats. Il s'engage à la fois à accueillir le public mais aussi à aller à sa rencontre.

### » La reconnaissance

Les bénéfices de la participation du public sont d'autant plus importants que le porteur de projet valorise les contributions du public au cours du processus et dans son bilan final.

## Annexe

### Conditions de mise en œuvre de la Charte de la participation du public

Le préambule, ainsi que les articles 1 à 4 de la Charte de la participation du public constituent un référentiel déterminant le socle d'un processus participatif vertueux.

#### Utilisation de la Charte

La Charte peut être utilisée en l'état par les organismes et personnes se reconnaissant dans les valeurs et principes qu'elle énonce, et s'engageant à les mettre effectivement en œuvre ou à les promouvoir. Le porteur de projet précise s'il s'engage de manière générique pour l'ensemble de ses démarches participatives, ou s'il entend appliquer la Charte à l'occasion d'un ou plusieurs projets spécifiques, et précise lesquels.

Le porteur de projet peut également ajouter des valeurs et principes à la Charte et/ou préciser les modalités de mise en œuvre. Dans ce cas, il est recommandé que le public soit associé à ces modifications.

Dans tous les cas, les utilisateurs de la Charte - ou de la nouvelle charte issue de leurs ajouts ou précisions - se signalent auprès du ministère en charge de l'environnement et lui indiquent sur quels projets ils vont appliquer la Charte.

Le logo des utilisateurs ou promoteurs de la Charte figure sur le site internet dédié du ministère chargé de l'environnement. Ils participent à un mouvement d'ensemble traduisant la volonté de développer et généraliser la culture de la participation du public.

#### Suivi et évaluation de la Charte

Dans le cadre du comité de pilotage ayant participé à son élaboration, la Charte de la participation du public fera l'objet d'un bilan régulier de mise en œuvre. Des échanges d'expériences auront lieu périodiquement, associant notamment les utilisateurs de la Charte.

En tant que de besoin, la Charte sera susceptible d'être révisée sous l'égide du (de la) Ministre en charge de l'environnement.

#### Mise en place d'un centre de ressources / observatoire des pratiques

Un centre de ressources est créé pour la mise en œuvre effective des valeurs et principes contenus dans la Charte de la participation du public.

Il proposera notamment des outils innovants et pertinents ainsi que des exemples concrets d'application, permettant l'incarnation des valeurs et principes contenus dans la Charte.

Les utilisateurs de la Charte font connaître leurs expériences de mise en œuvre de celle-ci, pour la capitalisation et la montée en compétence du réseau.

#### Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Commissariat général au Développement durable  
92055 La Défense Cedex  
Tél. : 01 40 81 21 22



## VII. Le bilan de la mission Tiers Garant en décembre 2018

---



**Conseil de  
Développement  
Erdre & Gesvres**  
*Une voix citoyenne*

# Bilan de la participation des habitants

dans le processus d'élaboration  
de la nouvelle stratégie de Développement durable  
de la Communauté de Communes  
Erdre & Gesvres

## Regards croisés de 3 habitants

Mission confiée au comité Tiers garant  
du Conseil de Développement Erdre et Gesvres

**Décembre 2018**

## Table des matières

I.	CADRE DE LA MISSION TIERS GARANT .....	3
II.	DEROULEMENT DE LA MISSION TIERS GARANT .....	3
III.	NOS CONSTATS.....	3
III.1.	L'ANIMATION DES ATELIERS .....	4
III.2.	PRESENTATION DE L'OUTIL .....	4
III.3.	ANALYSE DU BAROMETRE.....	5
a.	La participation du public nécessite un cadre clair et partagé .....	5
b.	La participation du public nécessite un état d'esprit constructif.....	5
c.	La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous.....	6
d.	La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen.....	6
III.4.	SYNTHESE DU BAROMETRE.....	7
IV.	ZOOM SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC .....	8
IV.1.	LE CHOIX DE LA COLLECTIVITE ET SES CONSEQUENCES SUR LA MOBILISATION .....	8
a.	Les modes de mobilisation.....	8
b.	Les relais de la mobilisation .....	8
IV.2.	LES PARTICIPANTS.....	9
a.	Participation globale aux ateliers.....	9
b.	Un effet d'entonnoir entre la 1ère et 2ème phase.....	9
c.	Répartition hommes femmes.....	10
d.	Répartition par appartenance.....	10
e.	Répartition des participants par commune .....	11
IV.3.	UN ATELIER QUI SE TRANSFORME EN UN CO-PARTAGE ET UNE ACTION AVEC LES HABITANTS .....	11
IV.4.	ANALYSE DE LA PARTICIPATION .....	12
V.	PRECONISATION .....	12
V.1.	SUR UN PROCESSUS DE PARTICIPATION DANS UN CADRE CONTRAINT .....	12
V.2.	SUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET SPECIFIQUE.....	13
VI.	CONCLUSION .....	14
	ANNEXE 1 : Charte de la participation du public .....	15
	ANNEXE 2 : Baromètre de la participation CEREMA.....	20
	ANNEXE 3 : Besoin de construire une culture commune.....	25

## I. CADRE DE LA MISSION TIERS GARANT

Par lettre du 5 janvier 2018, le Vice-président de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, en charge de la Citoyenneté, Enfance-jeunesse et du Développement durable, demandait au Président du Conseil de Développement, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement durable de la CCEG, de bien vouloir mettre en place un « **Tiers Garant** » du processus participatif comme cela était demandé dans la charte de participation du public élaborée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (Cf. Annexe 1).

Cette charte énonce quatre grands principes. La participation du public nécessite un cadre clair et partagé et un état d'esprit constructif. Cette participation recherche et facilite la mobilisation de tous et elle encourage le pouvoir d'initiative du citoyen.

Cette charte précise le rôle du tiers garantissant le processus participatif : « Pour renforcer la qualité du dialogue et la confiance entre les participants, le porteur de projet fait appel à un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette fonction. Ce dispositif répond à un objectif de neutralité et d'impartialité sur la conduite du processus participatif. Le tiers garant produit un bilan qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultants des débats. Ce bilan est remis au porteur de projet au titre des éléments préparatoires à son choix final. »

A la demande du Président du Conseil de Développement, trois membres du conseil ont accepté de remplir cette mission : Marie-Cécile JOUAN, Mersia MENIN, Michel SEYDOUX.

## II. DEROULEMENT DE LA MISSION TIERS GARANT

Une première réunion, le 13 mars 2018, a permis de définir le cadre d'action de ce tiers garant en s'appuyant sur la charte de participation du public. Le tiers garant a été saisi à l'issue de la phase 1 de la concertation, donc assez tardivement dans le processus.

La méthode suivante a été élaborée :

- Utilisation d'un baromètre de la participation établi par le CEREMA, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.
- Participation à un maximum d'ateliers.
- Utilisation des comptes-rendus des ateliers établis par la Communauté de Communes et auxquels le tiers garant n'a pas pu participer.
- Elaboration d'un baromètre pour chacune des deux phases de concertation et synthèse de ces deux baromètres.
- Programmation de plusieurs réunions du tiers garant.
- Elaboration d'une synthèse de participation aux différents ateliers.
- Analyse des chiffres de la participation, de la communication et du baromètre.
- Préconisations d'amélioration.

## III. NOS CONSTATS

**Globalement, le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie développement durable s'est bien déroulé dans l'esprit de la charte de participation du public.**

Nos remarques portent sur des points d'amélioration, des points de vigilance que nous soumettons à la collectivité territoriale pour l'éclairer dans sa volonté d'améliorer sa relation aux habitants.

(\* ) Notre observation a porté sur l'ensemble des ateliers de la phase 1 et seulement sur les chantiers ouverts aux habitants sur la phase 2.

### III.1. L'ANIMATION DES ATELIERS

Pour plus de compréhension :

- Phase 1 ou phase Ateliers : définition de la stratégie
- Phase 2 ou phase Chantiers : écriture des thématiques

	Les constats	analyse/questionnements	Les pistes d'amélioration
<b>Avant la 1<sup>ère</sup> phase</b>			
<b>Pendant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une animation recherchant la production d'idées des participants</li> <li>-Une information efficace vers les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'animation des réunions a été pensée et mise en œuvre pour faciliter l'expression et la prise de paroles des participants. La recherche d'outils d'animation innovants, la réactivité de l'information aux participants des rencontres a favorisé cette expression.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à prendre appui sur des outils d'animation favorisant la participation des habitants.</li> <li>- Varier les outils d'animation</li> </ul>
<b>Pendant la 2<sup>ème</sup> phase</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une animation dynamique pour produire avant tout et répondre à la commande.</li> <li>- Une animation qui sait s'adapter au contenu des réunions.</li> <li>-Une animation qui produit des effets inattendus et qui permet l'engagement des habitants présents à certaines réunions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne prise en compte du temps, des besoins</li> <li>- Un timing de 2h30 à chaque rencontre</li> <li>- Des CR envoyés rapidement après les réunions</li> <li>- Un rappel de la démarche générale à chaque invitation</li> </ul>	
<b>UNE ANIMATION AU TOP</b>			

### III.2. PRESENTATION DE L'OUTIL

Nous avons utilisé le baromètre établi par CEREMA (cf. Annexe 2). Il a été rempli à chaque fin de phase du processus de la démarche. Son analyse porte sur les 2 phases \* de participation ainsi que sur la phase préparatoire.

Ses Forces	Ses faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le baromètre reprend l'intégralité des items de la Charte de la participation du public.</li> <li>- Les éléments, mis en tableau, permettent la réalisation d'une cotation, de 0 à 4, facile d'interprétation</li> <li>- Possibilité d'ajouts de commentaires utiles pour le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un outil bâti pour des techniciens et non pas pour des citoyens.</li> <li>- Difficulté de s'approprier les « explications » évolutives de chaque niveau.</li> <li>- Une interprétation commune est nécessaire afin que chaque utilisateur puisse bien appréhender ce tableau.</li> </ul>

bilan et les préconisations -Il permet une vision globale	(Cf. Annexe 3)
--	----------------

### III.3. ANALYSE DU BAROMETRE

#### a. La participation du public nécessite un cadre clair et partagé

	Les constats	analyse/questionnements	Les pistes d'amélioration
<b>Avant la 1<sup>ère</sup> phase de concertation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre clair du processus de participation est posé dès le départ faisant le choix d'une participation ciblée d'acteurs repérés.</li> <li>- Le processus de la démarche est clairement présenté et il y a une validation des élus à la fin de cette phase pour continuer la démarche.</li> <li>- Les questions mises en débat ont été décidées par la collectivité</li> <li>- Pas de tiers garant associé à cette phase</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce cadre a mobilisé les animateurs du processus dans la recherche des acteurs concernés et les a amenés à chercher, s'appuyer sur d'autres acteurs (conseil de développement) pour favoriser une participation plus grande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consacrer davantage de temps à la recherche des habitants.</li> <li>- Le faire très en amont de la démarche</li> <li>- Mettre en place un tiers garant de la participation bien en amont d'un tel projet pour co-construire la participation</li> <li>-Une information du public en continu en se servant des médias-sites-réseaux sociaux...</li> </ul>
<b>Pendant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	Le cadre posé a permis la participation des acteurs repérés et d'aller chercher leur contribution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs repérés ont été tenus informés via l'invitation-la réunion/bilan de la 1<sup>ère</sup> phase.</li> </ul>	
<b>Pendant la 2<sup>ème</sup> phase*</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre clair toujours présent</li> <li>- Le questionnaire de la phase 1 a bien été pris en compte dans la phase 2.</li> <li>- L'animateur d'atelier a toujours fait un bilan d'étape.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défaut de communication sur le processus engagé a restreint la participation.(pas d'appel large au public)</li> <li>- Les choix d'orientation de la phase 2 n'ont pas forcément été bien expliqués dans chaque atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien rappeler le cadre du processus en pensant aux participants ponctuels.</li> </ul>

#### b. La participation du public nécessite un état d'esprit constructif

	Les constats	analyse/questionnements	Les pistes d'amélioration
<b>Avant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	-La volonté exprimée dans les documents de rechercher la participation du public.	-Celle-ci est obligatoire dans le processus. Dans la démarche de la CCEG, nous constatons qu'il y a eu volonté dès le début du processus de rechercher la participation du public et qu'un effort a été fait pour impliquer les participants au cours des 2 phases.	

<b>Pendant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	Les ateliers ont donné lieu à des expressions variées et nombreuses des participants.	Ces expressions ont été prises en compte et ont pu influencer sur la conduite des ateliers suivants.	
<b>Pendant la 2<sup>ème</sup> phase*</b>	Les animateurs d'atelier ont bien maîtrisé leurs sujets. Ils acceptent les divergences et impliquent les participants grâce aux outils d'animation.		Une culture de la participation à développer pour un meilleur engagement du public concerné.

**c. La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous**

	<b>Les constats</b>	<b>analyse/questionnements</b>	<b>Les pistes d'amélioration</b>
<b>Avant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	Un choix assumé de faire l'impasse sur la mobilisation du grand public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce choix a des conséquences visibles sur la participation globale et au final peu de personnes participent.</li> <li>- La collectivité travaille sur ce projet avec des délais courts et doit respecter un processus imposé qui restreint la participation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Malgré le processus contraint, rechercher les marges de manœuvre pour aller chercher TOUS les habitants et s'appuyer sur la connaissance des acteurs du territoire.</li> <li>- Repérer les réseaux existants et les mobiliser en amont de la démarche</li> </ul>
<b>Pendant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	Difficulté de mobiliser les participants selon les thématiques.	Il nous semble que les initiateurs de la démarche ont ciblé le public concerné et n'ont pas assez associé le « grand public »	Trouver des méthodes pour inciter le « grand public » à participer à ces ateliers
<b>Pendant la 2<sup>ème</sup> phase*</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours de la difficulté à réunir un nombre significatif de participants avec de la diversification.</li> <li>- Néanmoins les participants ont tous la même égalité d'écoute et tous les points de vue sont retenus</li> </ul>	Eviter les ateliers avec trop de « techniciens »

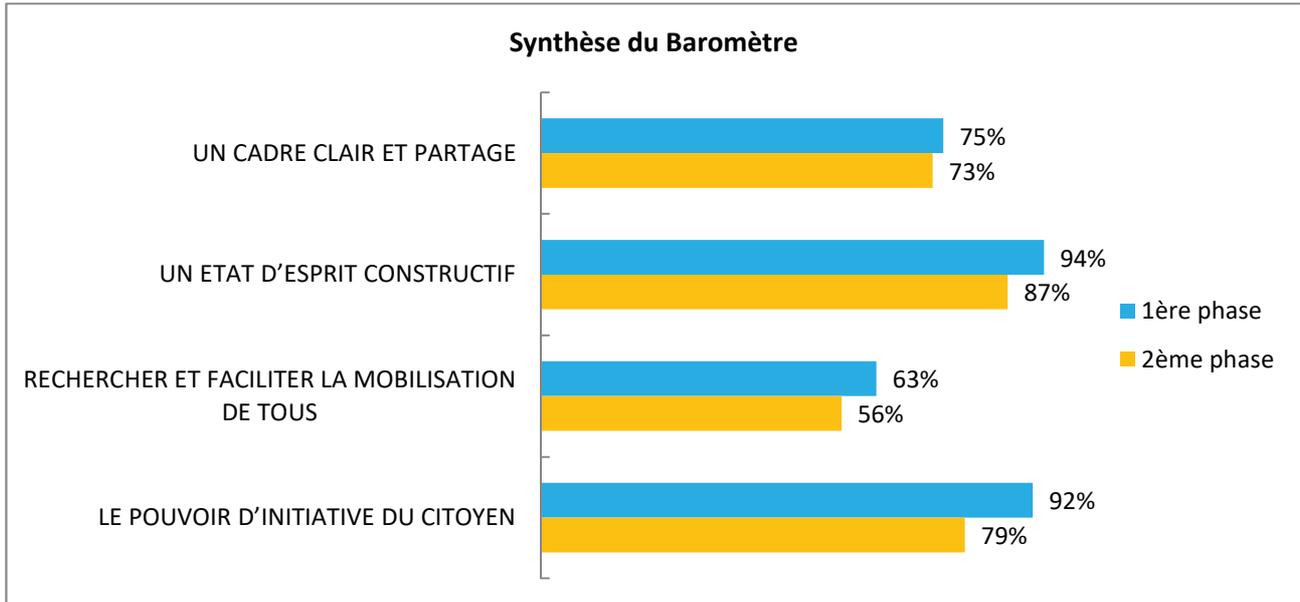
**d. La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen**

	<b>Les constats</b>	<b>analyse/questionnements</b>	<b>Les pistes d'amélioration</b>
<b>Avant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	- Une réflexion mise en place de la part des porteurs de projet pour la conduite des réunions		
<b>Pendant la 1<sup>ère</sup> phase</b>	- Le public est bien associé à la démarche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Selon le thème abordé, la participation est en « dents de scie »</li> <li>- Les méthodes et outils étaient bien adaptés aux réunions et</li> </ul>	

		incitatifs à la prise de parole et au débat	
<b>Pendant la 2<sup>ème</sup> phase*</b>	Idem - Les animateurs de réunion ont accepté sur au moins un atelier de changer leurs objectifs pour laisser monter une initiative d'habitants et d'être dans une démarche « chemin faisant »	- Le cadre plus restrictif de cette phase laisse peu de place aux initiatives citoyennes. - Cette action n'a pas assez été médiatisée et portée à la connaissance du grand public	- Ouvrir encore plus aux citoyens  - Plus de soutien et d'encouragement aux habitants participants  - Une reconnaissance à développer

### III.4. SYNTHÈSE DU BAROMETRE

	1ère phase	2ème phase*
<b>LA PARTICIPATION DU PUBLIC NÉCESSITE UN CADRE CLAIR ET PARTAGÉ</b>	<b>75%</b>	<b>73%</b>
La nature du projet	3	3
le porteur du projet	3	2,5
l'objet du débat	2	3
Les scénarios alternatifs	2	3,5
le rôle de la participation dans le processus décisionnel	3	3
l'information du public	4	3
la reconnaissance des savoirs et de l'expertise	3	3,5
le tiers garantissant le processus participatif	4	3
le bilan du processus participatif et la réduction des comptes	3	3
la robustesse de la décision	2	2,5
la continuité de la participation	3	2,5
<b>LA PARTICIPATION DU PUBLIC NÉCESSITE UN ETAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF</b>	<b>94 %</b>	<b>87 %</b>
l'état d'esprit	3	3
l'acceptation des divergences	4	3,5
l'implication des participants	4	3,5
la culture de la participation	4	4
<b>LA PARTICIPATION DU PUBLIC RECHERCHE ET FACILITE LA MOBILISATION DE TOUS</b>	<b>63%</b>	<b>56%</b>
l'inclusion	0	0
la diversité	3	3
l'égalité	3	2
l'équivalence de traitement des points de vue exprimés	4	4
<b>LA PARTICIPATION DU PUBLIC ENCOURAGE LE POUVOIR D'INITIATIVE DU CITOYEN</b>	<b>92%</b>	<b>79%</b>
Les initiatives citoyennes	3	3
les outils	4	4
la reconnaissance	4	2,5



#### IV. ZOOM SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

##### IV.1. LE CHOIX DE LA COLLECTIVITE ET SES CONSEQUENCES SUR LA MOBILISATION

###### a. Les modes de mobilisation

La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, tirant parti de son expérience précédente sur la réflexion de l'agenda 21 (très peu de participants) fait le choix de mobiliser uniquement les acteurs impliqués et repérés (Associations, acteurs économiques, partenaires extérieurs).

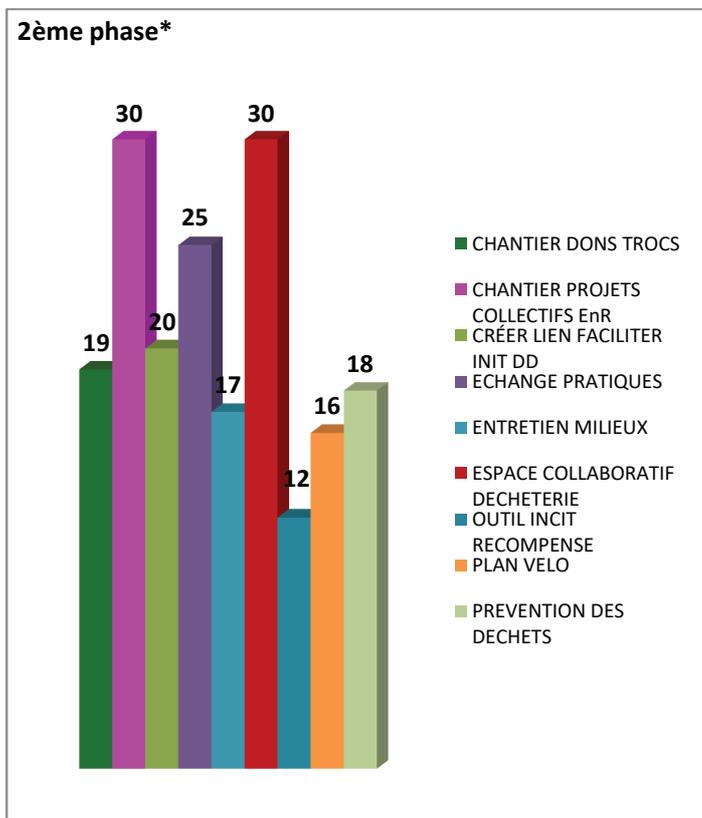
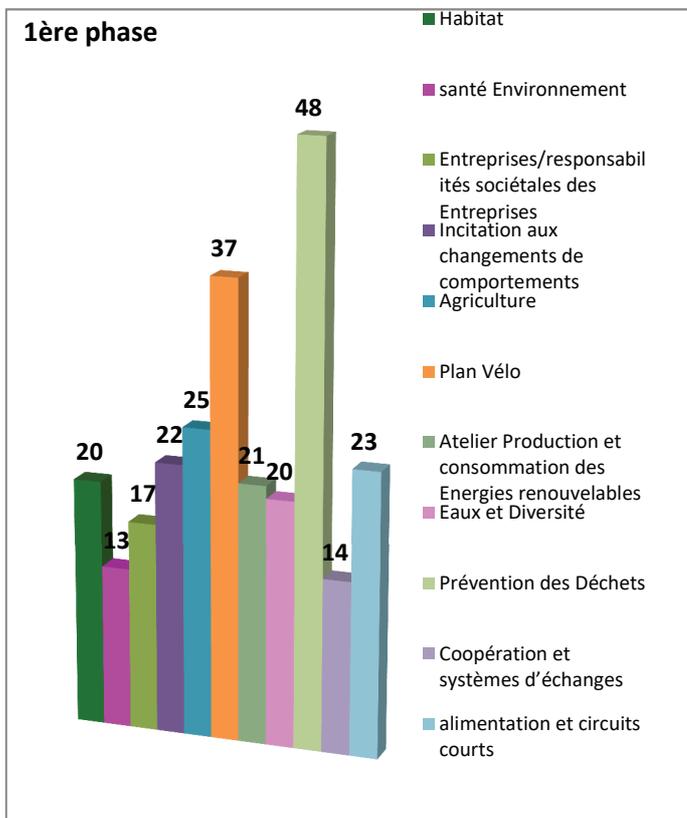
Elle sollicite le Conseil de Développement pour élargir la mobilisation des habitants et utiliser les réseaux de ses adhérents à la fin de la phase de diagnostic.

###### b. Les relais de la mobilisation

- Une information large au début du processus : une communication dans les journaux de la collectivité, sur le site de la collectivité mais qui se restreint jusqu'à devenir inexistante sur toute la période de la phase 2 (aucune info dans les médias, dans les MAG couvrant la période avril à décembre 18).
- Au cours de la phase 1 des ateliers, une information relayée dans le Mag,
- Sur la phase 2, pas de visibilité des dates de réunion sur le site internet de la collectivité et aucun point d'étapes sur la période d'avril à décembre 18.
- Les délais courts du processus ne sont pas mobilisateurs.
- Une invitation des acteurs repérés via des mails individuels relayés par les services de la Collectivité, le Conseil de développement.
- Nous nous posons la question des relais par les communes (d'après nos observations, elle est quasi inexistante)

## IV.2. LES PARTICIPANTS

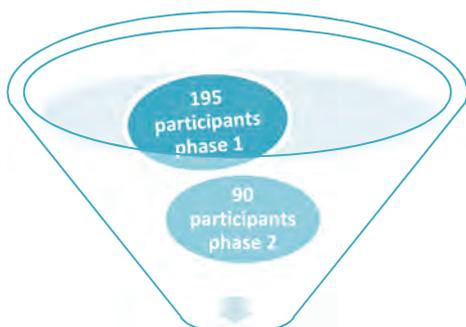
### a. Participation globale aux ateliers



#### Commentaires

- Une baisse de présence entre la 1ère phase (11 ateliers/thématiques) et la 2ème phase\* (16 ateliers pour 9 thématiques)
- Les ateliers « Plan vélo et Prévention des déchets » ont mobilisé beaucoup plus de monde.
- Une hypothèse → des habitudes de travail établies en amont avec des collectifs, des associations.

### b. Un effet d'entonnoir entre la 1ère et 2ème phase\*



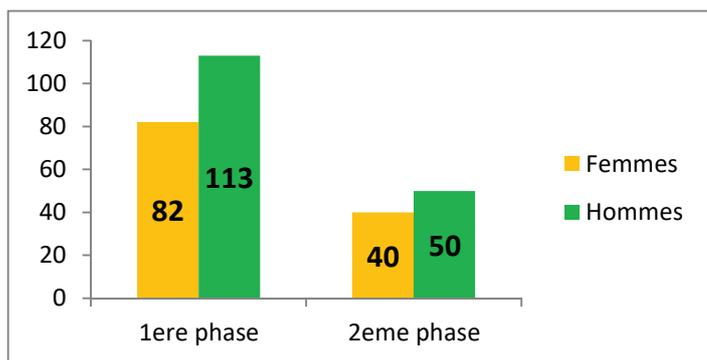
#### Commentaires généraux

- 485 personnes présentes aux réunions MAIS 285 personnes différentes ont participé à l'ensemble des réunions.
- Seules 48 personnes ont participé aux 2 phases\*

48 participants différents sur les 2 phases\*

habitants et CD	15	associations	4	acteurs monde économique	4	élus	15	partenaires extérieurs	2	agents CCEG	7	inconnu	1
-----------------	----	--------------	---	--------------------------	---	------	----	------------------------	---	-------------	---	---------	---

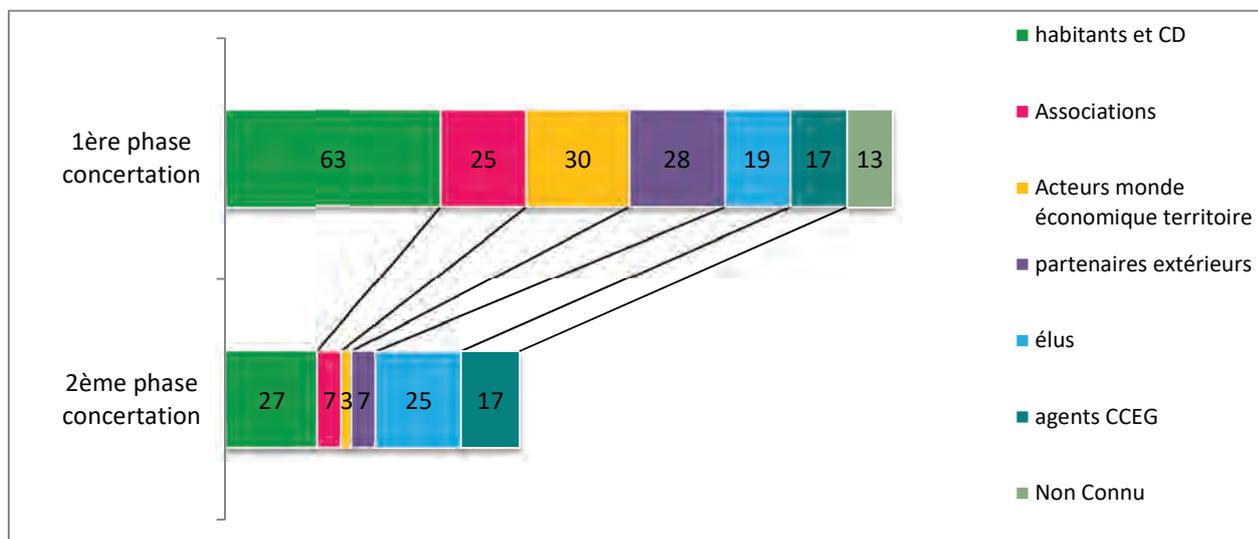
c. Répartition hommes femmes\*



Commentaires généraux

Une perte de participation de 51% de femmes et de 56% d'hommes au cours des 2 phases

d. Répartition par appartenance\*

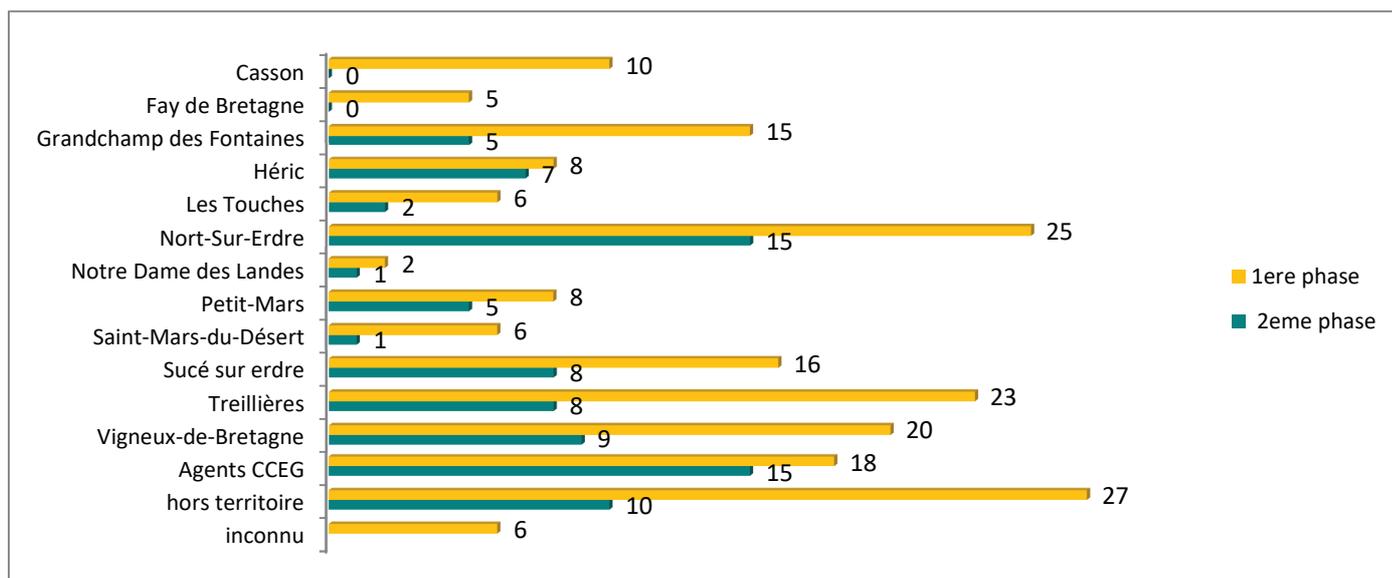


Commentaires

- une diminution importante globale des participants liée à un désintéressement ?
- une déperdition de 57% des habitants
- N'ont été contactées à la 2ème phase que les personnes qui ont participé à la 1ère phase.
- une place importante des agents de la CCEG sur la 2ème phase (quelques réunions avec très peu d'habitants).

Ce qui peut générer des difficultés de prise de parole des habitants quand ils sont entourés d'experts. Quelle place pour son savoir d'usage et son expertise spécifique ?

## e. Répartition des participants par commune\*

**Commentaires**

- des habitants de certaines communes absents sur la 2ème phase. Pourquoi ?
- des communes peu représentées (choix du lieu de réunion ?)
- une place non négligeable de personnes hors territoire (14%)

### IV.3. UN ATELIER QUI SE TRANSFORME EN UN CO-PARTAGE ET UNE ACTION AVEC LES HABITANTS

**ZOOM sur une expérience intéressante que nous souhaitons mettre en valeur pour montrer que la collectivité peut s'adapter, être à l'écoute des habitants et les accompagner dans une relation gagnant/gagnant pour tous.**

Lors de l'atelier n°2 échanges de Pratiques, il s'agissait de produire des idées pour créer et animer un dispositif permettant de proposer aux habitants des temps d'échanges pour découvrir et tester des pratiques, en vue de faciliter les changements de comportements. Participants : 4 habitants-6 professionnels de la CCEG-4 élus.

L'animation utilisée met en action les participants (travaux individuels et collectifs avec des thématiques qui permettent d'avoir beaucoup de matière pour construire une fiche action par rapport à ce sujet.)

Les participants ont été invités à lister les choses à mettre en place pour construire le dispositif et les personnes à associer.

Puis, sur la proposition d'une habitante, il a été décidé d'avancer à travers l'expérimentation et non de concevoir un dispositif a priori, qui pourrait rapidement devenir une usine à gaz et éloigné des besoins réels.

Extrait du CR :

« 1. Réunir quelques contributeurs potentiels volontaires lors de la prochaine réunion. Un des participants est volontaire pour organiser un temps d'échange de pratiques d'ici l'été sur le thème du jardin et plus précisément sur la technique du bois raméal fragmenté.

2. Les aider à concrétiser leurs ateliers d'échanges de pratiques, cela permettra de partir des questions qu'ils se posent, de voir ce qu'on peut leur apporter et de tester différentes façons de faire des ateliers.

3. Construire le dispositif chemin faisant avec une « communauté » de contributeurs.

4. Une réunion de bilan de ces expérimentations sera à organiser après l'été. »

Le 2<sup>ème</sup> atelier de cette thématique a permis aux 3 contributeurs de construire leur action avec l'aide de tous les participants et avec le soutien de la CCEG sur l'aspect communication.

Ils ont mené leur action. Un bilan a été fait lors d'une troisième rencontre et il y a matière à écrire une fiche action en partant de l'expérimentation et de son analyse.

De notre point de vue, cette conduite d'action qui place l'habitant au centre est fédérative et mobilisatrice.

#### IV.4. ANALYSE DE LA PARTICIPATION

Ce qui a favorisé la participation	Ce qui a freiné
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Information claire</li> <li>- Les relais : le CD, le conseil consultatifs déchets, les agents de la collectivité, les élus ( ?)</li> <li>-La connaissance des acteurs repérés de la CCEG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque d'information aux citoyens à toutes les phases de la démarche</li> <li>- Le défaut de communication dans les médias (de la collectivité, des communes, la presse locale, infos locales)</li> <li>-Le choix d'aller chercher uniquement les citoyens engagés dans la phase 1</li> <li>- Le manque de relais au niveau communal</li> <li>- La multiplication des réunions sur un délai court (lassitude, cela donne une impression de « marche forcée »)</li> <li>- Les horaires rébarbatifs pour certains (toujours les mêmes tranches horaires)- difficile de se mobiliser sur le temps du repas qui exclut de fait certaines catégories de population</li> <li>- La sous-représentation des habitants sur certaines réunions</li> </ul>

### V. PRECONISATION

#### V.1. SUR UN PROCESSUS DE PARTICIPATION DANS UN CADRE CONTRAINT

<p><b>La communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévoir en amont, pendant et après</li> <li>- Veiller à une information en continu en utilisant tous les médias à disposition de la collectivité.</li> </ul> <p>Les habitants se mobiliseront s'ils sont bien informés. Par exemple : A chaque sortie du MAG parler de la démarche</p>
<p><b>La mobilisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les statuts des citoyens et organiser la mobilisation en fonction de cela. Les citoyens sont actifs ou non actifs (jeunes, retraités, actifs, chômeurs, non actifs). Ils sont disponibles à des moments différents. Pourquoi sur une même thématique ne pas s'adresser à eux en leur proposant des réunions dans la journée, le soir, le samedi etc....</li> <li>-Inventer des formes de participation nouvelles par exemple - des mini-forum dans des pôles réunissant plusieurs thématiques.</li> <li>- Bien en amont, associer des habitants volontaires au processus de participation pour réfléchir avec la collectivité sur l'organisation de la participation.</li> </ul>

<p><b>Déroulement des ateliers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la connaissance des participants systématiquement. C'est très gênant de se retrouver avec des inconnus autour d'une table et de nous demander de « produire ».</li> <li>- Diversifier encore plus les méthodes d'animation.</li> <li>- Trouver un ratio de participation équitable dans les ateliers (professionnels /habitants /élus /partenaires extérieurs)</li> </ul>
<p><b>Une culture de la participation à développer</b></p>	<p>La collectivité a conscience de l'importance de participation et cela s'est vérifié au cours du processus. Cependant nous trouvons qu'elle n'est pas suffisamment inscrite dans la conduite de ce projet.</p>
<p><b>Associer le conseil de développement très tôt au processus de participation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de l'associer lors de la phase de l'élaboration du projet et tout au long du processus</li> <li>- Nommer un Tiers garant dès le début du processus de participation</li> </ul>

## V.2. SUR LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET SPECIFIQUE

<p><b>Placer l'habitant au cœur des actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Penser à mobiliser TOUS les habitants sur la suite de ce projet</li> <li>- Inventer des modalités de participation des habitants adaptée à l'action et aux différents types d'habitants</li> <li>- Créer une boîte à outils créative d'animation</li> <li>- Le soutenir quand il a des idées (des référents par thématiques)</li> </ul>
<p><b>COMMUNIQUER</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- COMMUNIQUER++++ FAIRE SAVOIR ce qui est fait, mettre en beauté, en lumière, pour susciter de l'intérêt et contribuer à la reconnaissance des participants.</li> <li>- Un espace dans le MAG dédié aux nouvelles des fiches action (les « niuses » : qu'est-ce que cela devient ? qu'est ce qui se passe. Quelles nouvelles ?)</li> <li>- Trouver les médias et réseaux sociaux les plus appropriés pour cela</li> </ul>
<p><b>Créer les conditions de la participation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter de l'intérêt</li> <li>- Etre et agir dans un rapport gagnant/ gagnant</li> <li>- Reconnaître le rôle d'expertise de l'habitant et sa capacité d'agir</li> <li>- Donner les moyens aux habitants de faire émerger leurs actions</li> <li>- Une démarche « chemin-faisant » avec des petits objectifs réalisables qui donnent envie de s'engager plus loin.</li> <li>- Accepter que le temps des habitants soit différent de celui des élus</li> <li>- Laisser tomber la culture du résultat : la participation, l'accompagnement des habitants, la reconnaissance, l'interconnaissance est aussi importante que le résultat proprement dit.</li> </ul>

## VI. CONCLUSION

**Globalement, cette démarche a été bien conduite dans le respect du cadre que la collectivité s'était fixée.**

Nos remarques et préconisations ont pour objet de permettre à l'ensemble de la collectivité de nourrir ses réflexions sur la participation citoyenne.

Nous avons pris du plaisir à réaliser ce travail qui nous a été confié car il a été riche de recherche, et d'échanges entre nous et avec les agents de la collectivité.

Nous tenons à remercier Marion RICHARTÉ et tout son service qui nous ont fourni tous les éléments nécessaires à la compréhension de la démarche et qui ont toujours répondu rapidement à nos demandes.

## ANNEXE 1

Charte de la Participation du public établie par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer



# Charte de la participation du public

## Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie

### Préambule

La Charte de la participation du public proclame que toute personne doit pouvoir participer à l'élaboration d'un projet qui la concerne.

La participation du public est un élément incontournable de l'élaboration de la décision, nécessaire à l'amélioration de sa qualité et de sa légitimité. Elle constitue un facteur déterminant dans la construction de la confiance entre les acteurs, notamment par sa contribution à une plus grande transparence. Elle nécessite pour ce faire la mobilisation des moyens indispensables à sa mise en œuvre.

La Charte de la participation du public énonce les valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants – porteur de projet et public – et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation. L'adhésion à la Charte vaut mise en œuvre des valeurs et principes qu'elle contient.

Les valeurs et principes énoncés par la Charte ne sauraient se substituer au respect des dispositions législatives et réglementaires existantes avec lesquelles ils convergent pour œuvrer à l'amélioration de la culture de la participation.



## Article 1 – La participation du public nécessite un cadre clair et partagé

### » La nature du projet

La nature du projet et ses enjeux, ainsi que le besoin auquel il répond sont clairement présentés.

### » Le porteur de projet / le décisionnaire

Le porteur de projet et le décisionnaire, s'il est différent, sont clairement identifiés, ainsi que leurs responsabilités propres et les contraintes auxquelles ils sont soumis.

### » L'objet du débat

La ou les questions à débattre sont clairement explicitées.

### » Les scénarios alternatifs

Le porteur de projet présente, lorsque c'est pertinent, un scénario alternatif ainsi que les variantes envisageables, le cas échéant, sur divers points du projet.

### » Le rôle de la participation du public dans le processus décisionnel

À chaque étape du projet, le processus décisionnel est précisé, et notamment la place de la participation du public ainsi que le degré de participation du public prévu (de la consultation à la co-construction). Ces choix sont opérés par le porteur de projet après consultation de tous les participants.

### » L'information du public

Le public a accès, dans les limites définies par la loi, à une information complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible, tout au long de l'élaboration du projet, de sa conception à sa réalisation et à sa mise en œuvre.

### » La reconnaissance des savoirs et de l'expertise

Les participants reconnaissent mutuellement et respectent :

- les expertises réalisées par le porteur de projet ;
- les savoirs des participants et leur expertise d'usage ;
- les expertises complémentaires et/ou alternatives à celles réalisées par le porteur de projet.

### » Le tiers garantissant le processus participatif

Pour renforcer la qualité du dialogue et la confiance entre les participants, le porteur de projet fait appel à un tiers garantissant le processus participatif ou à des participants ayant cette fonction. Ce dispositif répond à un objectif de neutralité et d'impartialité sur la conduite du processus participatif. Il relève, autant que possible, d'un consensus entre les participants avant sa mise en place.

Le tiers garant ou les participants ayant cette fonction produisent un bilan qui résume la façon dont s'est déroulée la participation, relevant les points de convergence et de divergence résultant des débats. Ce bilan est remis au porteur de projet, ou au décisionnaire, au titre des éléments préparatoires à son choix final. Il fait l'objet d'une diffusion large auprès du public et est accessible au moins jusqu'à la mise en œuvre du projet.

### » Le bilan du processus participatif et la reddition de comptes

Chaque étape du processus participatif donne lieu à un bilan du porteur de projet, qui explicite, en la motivant, la manière dont il a pris en compte ou non les contributions du public dans son choix final.

### » La robustesse de la décision

Le respect des valeurs et principes de la Charte dans l'élaboration de la décision contribue à améliorer la légitimité et la robustesse de la décision prise au terme de ce processus décisionnel.

### » La continuité de la participation

La participation du public intervient suffisamment en amont et tout au long de l'élaboration d'un projet. Au minimum, un retour régulier vers les citoyens est prévu au cours de la mise en œuvre du projet.

## Article 2 - La participation du public nécessite un état d'esprit constructif

### » L'état d'esprit

Chaque participant se doit d'agir dans un esprit d'écoute, de bienveillance, de respect, d'ouverture, de sincérité, de loyauté.

### » L'acceptation des divergences

Les divergences de points de vue sont respectées comme un élément susceptible d'améliorer la qualité du projet.

### » L'implication des participants

Avoir un débat de qualité suppose que ses participants s'approprient le sujet, argumentent leurs positions, prennent en compte l'intérêt collectif du projet, et aient une attitude constructive dans la façon de le discuter.

### » La culture de la participation

Le porteur de projet forme ses chefs de projet aux principes de la participation du public.

## Article 3 - La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous

### » L'inclusion

La participation du public inclut tous les publics concernés, à travers une démarche pro-active pour associer les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer.

### » La diversité

La diversité des publics garantit une plus grande qualité des débats et de la délibération.

### » L'égalité

La participation du public garantit aux participants l'égalité de l'accès à l'information, à la parole, et à l'écoute.

### » L'équivalence de traitement des points de vue exprimés

Il est porté une égale attention à la parole de chacun et les arguments avancés ne sont jugés que sur leur pertinence propre.

## Article 4 - La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

### » Les initiatives citoyennes

Le porteur de projet considère sérieusement, et argumente s'il ne les retient pas, les propositions des participants sur :

- des informations et expertises complémentaires existantes qu'ils souhaitent verser au débat ;
- des projets alternatifs ou variantes au projet proposé ;
- des suggestions de modification du processus participatif ;
- des demandes d'expertises complémentaires. Les parties s'entendent pour prioritairement chercher à co-construire le cahier des charges des études complémentaires qui apparaissent utiles, rechercher en commun une solution à leur financement et mettre en place un comité de suivi.

### » Les outils

Le porteur de projet utilise des méthodes et des outils participatifs de qualité incarnant les valeurs et principes contenus dans cette Charte. Il cherche à les diversifier afin d'assurer la plus grande pluralité des publics ainsi qu'une meilleure qualité des débats. Il s'engage à la fois à accueillir le public mais aussi à aller à sa rencontre.

### » La reconnaissance

Les bénéfices de la participation du public sont d'autant plus importants que le porteur de projet valorise les contributions du public au cours du processus et dans son bilan final.

## Annexe

### Conditions de mise en œuvre de la Charte de la participation du public

Le préambule, ainsi que les articles 1 à 4 de la Charte de la participation du public constituent un référentiel déterminant le socle d'un processus participatif vertueux.

#### Utilisation de la Charte

La Charte peut être utilisée en l'état par les organismes et personnes se reconnaissant dans les valeurs et principes qu'elle énonce, et s'engageant à les mettre effectivement en œuvre ou à les promouvoir. Le porteur de projet précise s'il s'engage de manière générique pour l'ensemble de ses démarches participatives, ou s'il entend appliquer la Charte à l'occasion d'un ou plusieurs projets spécifiques, et précise lesquels.

Le porteur de projet peut également ajouter des valeurs et principes à la Charte et/ou préciser les modalités de mise en œuvre. Dans ce cas, il est recommandé que le public soit associé à ces modifications.

Dans tous les cas, les utilisateurs de la Charte - ou de la nouvelle charte issue de leurs ajouts ou précisions - se signalent auprès du ministère en charge de l'environnement et lui indiquent sur quels projets ils vont appliquer la Charte.

Le logo des utilisateurs ou promoteurs de la Charte figure sur le site internet dédié du ministère chargé de l'environnement. Ils participent à un mouvement d'ensemble traduisant la volonté de développer et généraliser la culture de la participation du public.

#### Suivi et évaluation de la Charte

Dans le cadre du comité de pilotage ayant participé à son élaboration, la Charte de la participation du public fera l'objet d'un bilan régulier de mise en œuvre. Des échanges d'expériences auront lieu périodiquement, associant notamment les utilisateurs de la Charte.

En tant que de besoin, la Charte sera susceptible d'être révisée sous l'égide du (de la) Ministre en charge de l'environnement.

#### Mise en place d'un centre de ressources / observatoire des pratiques

Un centre de ressources est créé pour la mise en œuvre effective des valeurs et principes contenus dans la Charte de la participation du public.

Il proposera notamment des outils innovants et pertinents ainsi que des exemples concrets d'application, permettant l'incarnation des valeurs et principes contenus dans la Charte.

Les utilisateurs de la Charte font connaître leurs expériences de mise en œuvre de celle-ci, pour la capitalisation et la montée en compétence du réseau.

#### Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Commissariat général au Développement durable  
92055 La Défense Cedex  
Tél. : 01 40 81 21 22



## ANNEXE 2

Le baromètre de la Participation établi par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

**Article 1 – LA PARTICIPATION DU PUBLIC NÉCESSITE UN CADRE CLAIR ET PARTAGE**

	0	1	2	3	4
1.1 <b>La nature du projet</b>	Aucune trace écrite	Nature et enjeux du projet définis en interne	Nature et enjeux du projet définis en interne et partagés avec les parties prenantes	Nature et enjeux du projet définis en interne et partagés avec les parties prenantes avec une attention portée à l'utilisation d'un langage adapté, compréhensible par tous	Nature et enjeux du projet co-construits en interne et avec les parties prenantes puis partagés avec les parties prenantes avec une attention portée à l'utilisation d'un langage adapté, compréhensible par tous
1.2 <b>Le porteur du projet</b>	Pas d'identification du(des) porteur(s) de projet	Identification des porteurs de projet au sein de la collectivité	Identification des porteurs de projet au sein de la collectivité et information	Identification des porteurs de projet en interne à la collectivité et de leurs responsabilités (suivant le principe de co-responsabilité) et information	Identification des porteurs de projet en interne à la collectivité et de porteurs de projet externes, de leurs responsabilités (suivant le principe de co-responsabilité) et information
1.3 <b>L'objet du débat</b>	Absence de question à débattre	Questions à débattre formulée dans un vocabulaire technique	Questions à débattre compréhensibles par tous	Questions à débattre construites avec les parties prenantes	Questions à débattre construites avec les parties prenantes et évolutives
1.4 <b>Les scénarios alternatifs</b>	pas d'évolutions prévues du plan d'action	évolutions des actions prévues à l'échéance du projet/ plan d'action	évolutions des actions prévues à certaines étapes du processus, avant l'échéance du projet	évolutions des actions prévues tout au long du processus	évolutions des actions prévues et alternatives possibles dans leur mise en œuvre
1.5 <b>Le rôle de la participation dans le processus décisionnel</b>	Processus décisionnel définit déconnecté de la participation	Processus décisionnel mentionnant la place de la participation de manière approximative	La place de la participation est définie dans le processus décisionnel et le degré de participation est précisée : consultation	La place de la participation est définie dans le processus décisionnel et le degré de participation est précisée : co-construction	La place de la participation est définie dans le processus décisionnel et le degré de participation est précisée : co-responsabilité
1.6 <b>L'information du public</b>	Aucune information	Information sommaire et ponctuelle	Information claire et détaillée lors du lancement du projet	Information claire et détaillée lors des grandes étapes du projet	Information claire et détaillée, en continu au cours du projet
1.7 <b>La reconnaissance des savoirs et de l'expertise</b>	Aucune reconnaissance des savoirs et de l'expertise	Reconnaissance des savoirs et de l'expertise du porteur de projet	Reconnaissance des savoirs et de l'expertise des participants, dont le porteur de projet	Reconnaissance des savoirs et de l'expertise des participants, dont le porteur de projet et d'expertises complémentaires	Co-construction et reconnaissance des savoirs et de l'expertise des participants, dont le porteur de projet et d'expertises complémentaires
1.8 <b>Le tiers garantissant le processus participatif</b>	Absence de tiers	Un tiers est nommé pour garantir le processus participatif	Un tiers est nommé grâce à une décision concertée avec les participants pour garantir le processus participatif	Un tiers est nommé grâce à une décision concertée avec les participants pour garantir le processus participatif et rend un bilan diffusé auprès du public	Un tiers est nommé, son rôle et ses missions sont précisés grâce à une décision concertée avec les participants pour garantir le processus participatif. Le tiers rend un bilan diffusé auprès du public

1.9	<b>Le bilan du processus participatif et la reddition des comptes</b>	Absence de bilan	Un bilan du processus participatif est présent mais pas à toutes les étapes	Un bilan du processus participatif est présent à toutes les étapes	Un bilan du processus participatif est présent à toutes les étapes et sa prise en compte dans le choix final est partiellement explicitée	Un bilan du processus participatif est présent à toutes les étapes et sa prise en compte dans le choix final est totalement explicitée
1.10	<b>La robustesse de la décision</b>	Absence de décision sur le projet territorial de développement durable	Projet territorial de développement durable adopté par la collectivité	Projet territorial de développement durable adopté par la collectivité et partagé avec les participants	Projet territorial de développement durable adopté par la collectivité, partagé et soutenu dans sa mise en œuvre par les participants	Projet territorial de développement durable adopté par la collectivité, partagé, soutenu et co-porté par les participants en co-responsabilité
1.11	<b>La continuité de la participation</b>	Aucune participation du public	Participation du public durant le diagnostic du projet	Participation du public à propos de l'opportunité du projet et durant le diagnostic	Participation du public à propos de l'opportunité du projet, durant le diagnostic et le processus décisionnel	Participation du public à propos de l'opportunité du projet, durant le diagnostic, le processus décisionnel et la mise en œuvre du projet

**Article 2 – LA PARTICIPATION DU PUBLIC NECESSITE UN ETAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF**

2.1	<b>L'état d'esprit</b>	non défini/ jamais évoqué	Non explicité entre les différentes parties prenantes	partagé entre les différentes parties prenantes	co définit	co définit et implication du tiers garant dans le respect de l'état d'esprit
2.2	<b>L'acceptation des divergences</b>	Aucun lieu/ espace d'expression des arguments de chacun	Espace d'expression des arguments de chacun	Espace d'expression des arguments de chacun consignés, par exemple par écrit	Espace d'expression et prise en compte des arguments de chacun dans la construction du projet	Espace d'expression, prise en compte des arguments de chacun dans la construction du projet qui sont mentionnés dans le bilan de la construction du projet
2.3	<b>L'implication des participants</b>	Aucune implication	Implication modérée sans prise de parole	Implication évolutive avec prise de parole	Implication évolutive avec rédaction de propositions et prises de parole	Implication entière avec propositions écrites et prises de parole contradictoires
2.4	<b>La culture de la participation</b>	Aucune formation des chefs de projets	Formation "sur le tas" des chefs de projet sans accompagnement	Formation "sur le tas" des chefs de projet avec un accompagnement	Formation légère d'une journée des chefs de projet	Formation importante des chefs de projet, supérieure à 2 jours

**Article 3 – LA PARTICIPATION DU PUBLIC RECHERCHE ET FACILITE LA MOBILISATION DE TOUS**

3.1	<b>L'inclusion</b>	Aucune démarche pro active pour associer les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer : diffusion des temps participatif en ligne et format "classique" de réunions participatives type réunion publique	Identification des publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer	Mise en place de temps participatifs adaptés, s (exemple : photolangage) pour inclure les publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer	Mise en place de temps participatifs décentralisés ou s'insérant dans les routines des publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer (exemple : horaires nouveaux avec mise en place d'un système de garde des enfants)	Mise en place de temps participatifs adaptés, s et décentralisés ou s'insérant dans les routines des publics les moins disponibles ou les moins enclins à participer (exemple : horaires nouveaux avec mise en place d'un système de garde des enfants)
3.2	<b>La diversité</b>	Aucune diversité du public : un technicien ou service, sous l'autorité d'un élu est en charge de l'élaboration du projet territorial de développement durable	Plusieurs techniciens ou services, sous l'autorité de plusieurs élus sont en charge de l'élaboration du projet territorial de développement durable	Plusieurs techniciens ou services, sous l'autorité de plusieurs élus sont en charge de l'élaboration du projet territorial de développement durable. Ils associent pour cela des partenaires institutionnels et associations déjà partenaires de la collectivité	Plusieurs techniciens ou services, sous l'autorité de plusieurs élus sont en charge de l'élaboration du projet territorial de développement durable. Ils associent pour cela des partenaires institutionnels et associations déjà partenaires de la collectivité ainsi que quelques citoyens ou associations, acteurs non habitués	Plusieurs techniciens ou services, sous l'autorité de plusieurs élus sont en charge de l'élaboration du projet territorial de développement durable. Ils associent pour cela des partenaires institutionnels et associations déjà partenaires de la collectivité ainsi que de nombreux citoyens ou associations, acteurs non habitués

3.3 <b>L'égalité de l'accès à l'information, à la parole, à l'écoute</b>	Aucune diffusion de l'information auprès du grand public, égalité de l'écoute non assurée	Égalité de l'écoute assurée : chaque parole a le même poids et partage aléatoire de l'information	Égalité de l'écoute assurée : chaque parole a le même poids et partage de l'information sur le site de la municipalité	Diffusion de l'information au-delà du site de la municipalité ( <i>ex : réseaux sociaux, blog dédié...</i> ) et égalité de l'écoute assurée : chaque parole a le même poids	Diffusion de l'information au-delà du site de la municipalité ( <i>ex : réseaux sociaux, blog dédié...</i> ), égalité de l'écoute assurée : chaque parole a le même poids et prise en compte de la parole de chacun dans la construction du projet
3.4 <b>L'équivalence de traitement des points de vue exprimés</b>	Aucune équivalence de traitement des points de vue exprimée ou constatée	Pas de niveau 1	L'équivalence de traitement des points de vue est explicite ( <i>exemple: le principe est écrit quelque part, dit en réunion</i> )	Pas de niveau 3	L'équivalence de traitement des points de vue est explicite ( <i>exemple: le principe est écrit quelque part, dit en réunion</i> ) et mise en œuvre : les différents points de vue sont pris en compte de manière équivalente

## ANNEXE 3

Un besoin de construire une culture commune

Le comité Tiers garant, à l'étude du baromètre, a éprouvé le besoin de se mettre d'accord sur certains termes utilisés.

Parties prenantes	Toutes les personnes qui peuvent impacter ou être impactées par le projet : -les citoyens -les acteurs économiques -les collectivités -la communauté de communes -les acteurs proches du projet
Processus décisionnel	Le processus qui mène à la décision finale- la décision se construit au fil du temps et le public est informé au fil de l'eau- suivi de l'évolution de la décision
Co construction	Participer activement à la phase de conception du projet- proposition d'idées sans tenir compte de la matérialité des moyens
Co responsabilité	Être associé à la décision, au choix final à part égale avec la collectivité (une voix = une voix)
Public	Pas tout public en lien avec l'expérience précédente qui n'avait pas été du tout mobilisatrice. Choix d'aller vers les acteurs impliqués sur le territoire- mobilisation des habitants via le Conseil de Développement. <b>Démarche participative</b> concernant l'ensemble des acteurs du territoire : communes, acteurs socio-économiques, associations, entreprises, monde agricole, habitants... (présentation au conseil communautaire du 25 janvier 2017)

---

## VIII. Les chiffres clés de la concertation

---

# DONNEES CHIFFREES – ELABORATION DE LA STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES

## > CONCERTATION <

### **Phase 1 : Ateliers de concertation développement durable**

D'octobre à décembre 2017

- ➔ 11 ateliers DD
- ➔ 2 plénières de lancement et de clôture de la concertation
- ➔ 190 participants différents aux ateliers et 400 participations
- ➔ 233 propositions d'actions

#### Thématiques des 11 ateliers DD :

- Habitat
- Santé et environnement
- Entreprises / RSE
- Incitation aux changements de comportements
- Production agricole
- Mobilité / Futur plan vélo de la CCEG
- Production et consommation d'énergies renouvelables
- Biodiversité/préservation
- Prévention des déchets
- Coopération et systèmes d'échanges
- Alimentation et circuits courts

### **Phase 2: Chantiers de co-construction des actions**

De mars 2018 à octobre 2018

- ➔ Une plénière de lancement de la co-construction
- ➔ 14 chantiers de co-construction
- ➔ 175 participants différents aux chantiers et 359 participations

2 types de chantiers différents :

- Chantiers ouverts aux acteurs en lien avec la thématique

#### Thématiques :

- Intégrer la question énergie/climat dans le PLUI
- Soutenir la filière bois énergie
- Améliorer les pratiques agricoles/enjeux du changement climatique et santé
- Structurer une filière éco-construction
- Développer l'achat responsable
- ➔ 156 participations aux chantiers ouverts aux acteurs

- Chantiers ouverts à tous

#### 9 chantiers :

- Espace collaboratif de la déchèterie de Nort sur Erdre
- Rendez-vous chez l'habitant
- Soutien aux projets de Développement durable
- Outils d'incitation et de récompense (déplacements)
- Plan vélo
- Plateforme dons/trocs
- Entretien des milieux
- Projets collectifs Energies renouvelables
- Concertation prévention des déchets
- ➔ 203 participations aux chantiers ouverts à tous

---

## IX. La communication externe

---

# Concertation nouvelle stratégie développement durable de la Communauté de communes Erdre & Gesvres

## Des ateliers pour construire ensemble

**Demandez le programme !**

**Me 4 oct - 18h30**

Plénière de lancement de la concertation

**Lu 16 oct - 18h30**

Atelier « Habitat »

**Me 18 oct - 18h30**

Atelier « Santé et environnement »

**Ma 7 nov - 8h00**

Atelier « Entreprises/RSE » - Petit Déjeuner

**Me 8 nov - 18h30**

Atelier « Incitation aux changements de comportements »

**Ve 17 nov - 10h00**

Atelier « Production agricole »

**Sa 18 nov - matin**

Atelier Mobilité sur le Futur Plan vélo *organisé par le service Transports de la communauté de communes*

**Ma 21 nov - 18h30**

Atelier « Production & consommation d'énergies renouvelables »

**Je 23 nov - 18h30**

Atelier « Biodiversité/préservation des ressources/eau »

**Ma 28 nov - 19h00**

Atelier sur la prévention des déchets *organisé par le service déchets de la communauté de communes*

**Je 30 nov - 18h30**

Atelier « Coopération et systèmes d'échanges »

**Lu 4 déc - 18h30**

Atelier « Alimentation et circuits courts »

**Ma 19 déc - 18h30**

Plénière de clôture de la concertation



Rendez-vous au siège de la Communauté de communes à Grandchamp des Fontaines.

Pour continuer les échanges de façon conviviale, chaque rencontre sera clôturée par un verre de l'amitié.



TSVP

## Ailleurs sur le territoire, d'autres rencontres à noter :

<b>Je 9 nov - 10h30</b>	<b>Réunion sur la méthanisation</b> organisée par la Chambre d'agriculture de Loire Atlantique (réservée au monde agricole)  → A l'espace des Chênes – Rue de Bellevue à Grandchamp des Fontaines
<b>Ve 10 nov - 20h30</b>	<b>Soirée ciné-débat « Zéro Phyto 100% Bio »</b> , un film de Guillaume Bodin, proposée par le Conseil de développement Erdre et Gesvres  → au cinéma Paradisio de Nort sur Erdre
<b>Je 16 nov -10h30</b>	<b>Réunion sur la méthanisation</b> organisée par la chambre d'agriculture de Loire Atlantique (réservée au monde agricole)  → A la salle d'animation du Château de Port Mulon (aile droite) de Nort sur Erdre
<b>Je 7 déc - 19h00</b> <b>Ma 12 déc - 19h00</b>	<b>2 réunions grand public sur les Energies renouvelables (Photovoltaïque)</b> organisées et animées par « Energies citoyennes en Pays de Vilaine »  → A HERIC, salle municipale rue St Pierre le 07/12 → A NORT SUR ERDRE Salle Sud le 12/12

## Communication sur les réseaux sociaux de la Communauté de communes Erdre et Gesvres



 **Communauté de Communes Erdre & Gesvres** J'aime la Page

1 décembre 2017

Un atelier citoyen sur les énergies renouvelables !!!

Vous avez envie d'en savoir plus sur les énergies renouvelables ? De vous investir dans un projet collectif de production d'énergies renouvelables (ex : photovoltaïque) mais vous ne savez pas par où commencer ?

La Communauté de Communes vous propose un atelier citoyen organisé de manière ludique !

- > le 7 décembre à Héric à 19h, salle municipale, rue St Pierre
- > le 12 décembre à Nort-sur-Erdre à 19h, salle Sud

+ d'infos <https://lc.cx/Ybvd>



CCEG.FR

**Un atelier pour fabriquer de l'énergie**

Faire des économies d'énergie, c'est bien, produire de l'énergie, c'est...

2 5 partages

J'aime Commenter Partager

 **Communauté de Communes Erdre & Gesvres** 19 décembre 2017 · 🌐

Restitution des ateliers développement durable avec les acteurs du territoire ce soir à Grandchamp des Fontaines les enjeux : santé / environnement/mobilité /habitat/déchets/énergies renouvelables /agriculture /alimentation/biodiversité /milieux naturels à protéger /changements de comportements



👍 5 1 commentaire · 2 partages

👍 J'aime    💬 Commenter    ➦ Partager    📷

 Communauté de Communes Erdre & Gesvres  
30 janvier 2018 · 🌐

400 c'est le nombre de participants aux ateliers de concertation pour réactualiser la stratégie de développement durable d'Erdre & Gesvres. Pour en savoir plus et rejoindre vous aussi la concertation rdv sur [ww.cceg.fr](http://ww.cceg.fr)



👍 2

👍 J'aime    💬 Commenter    ➦ Partager    🌐

 Communauté de Communes Erdre & Gesvres  
6 février · 🌐

Les "rendez-vous chez l'habitant" vous connaissez ? Vous avez un talent, un savoir, une bonne astuce pour améliorer notre vie quotidienne en faveur du développement durable ? Echangeons nos bonnes pratiques ! Inscriptions et informations sur notre site internet.



CCEG.FR  
**Rendez-vous chez l'habitant, échangeons nos bonnes pratiques !**

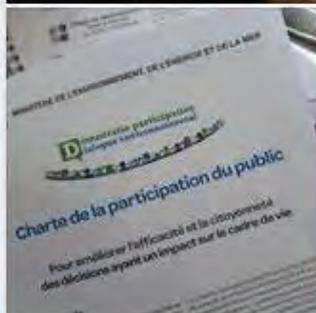
👍 4    4 partages

👍 J'aime    💬 Commenter    ➦ Partager    🌐



## Communauté de Communes Erdre & Gesvres

15 mars 2018 · 🌐



### Conseil de développement Erdre et Gesvres

13 mars 2018 · 🌐

Une nouvelle mission pour le Conseil de développement: Erdre&Gesvres nous a demandé de devenir le garant de la qualité de la concertation publique dans le projet de la nouvelle stratégie de développement durable du territoire.

3 membres du conseil de développement, Marie Cécile, Mersia et Michel seront les acteurs de cette mission de confiance et d'indépendance pour porter leur regard d'habitant sur la méthode de concertation mise en œuvre par le service développement durable (DD) de la CCEG.

Aujourd'hui c'était la réunion de lancement avec le service DD et le conseil de développement. Ils sont repartis enthousiastes avec un outil d'analyse et un calendrier de réunions pour les mois à venir..

Nous ne manquerons de les suivre ici et nous leur souhaitons bon courage !



**Communauté de Communes Erdre & Gesvres**

20 mars 2018 · 🌐



90 acteurs locaux réunis ce soir à Grandchamp des Fontaines pour construire la nouvelle stratégie développement durable de la Communauté de Communes !



👍 4

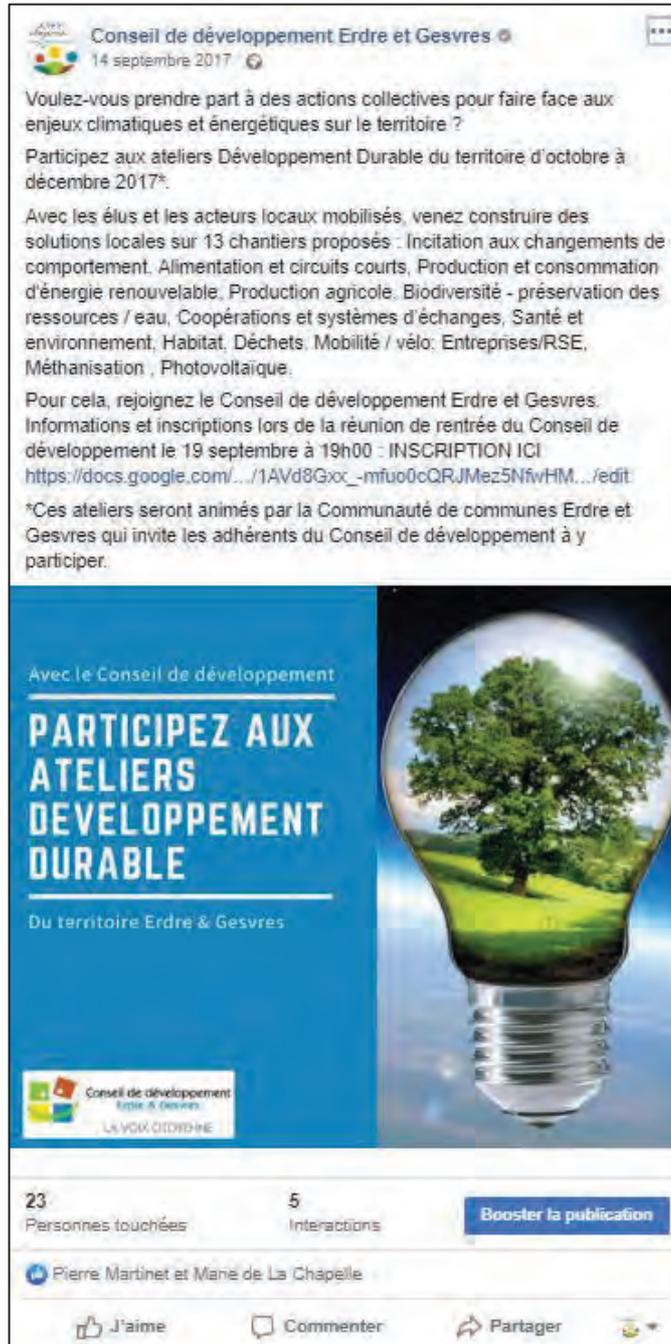
👍 J'aime

💬 Commenter

🔄 Partager



## Communication du Conseil de développement Erdre et Gesvres sur les réseaux sociaux



Conseil de développement Erdre et Gesvres  
14 septembre 2017

Voulez-vous prendre part à des actions collectives pour faire face aux enjeux climatiques et énergétiques sur le territoire ?

Participez aux ateliers Développement Durable du territoire d'octobre à décembre 2017\*.

Avec les élus et les acteurs locaux mobilisés, venez construire des solutions locales sur 13 chantiers proposés : Incitation aux changements de comportement, Alimentation et circuits courts, Production et consommation d'énergie renouvelable, Production agricole, Biodiversité - préservation des ressources / eau, Coopérations et systèmes d'échanges, Santé et environnement, Habitat, Déchets, Mobilité / vélo, Entreprises/RSE, Méthanisation, Photovoltaïque.

Pour cela, rejoignez le Conseil de développement Erdre et Gesvres. Informations et inscriptions lors de la réunion de rentrée du Conseil de développement le 19 septembre à 19h00 : INSCRIPTION ICI [https://docs.google.com/.../1AVd8Gxx\\_-mfuo0cQRJMez5NfwHM.../edit](https://docs.google.com/.../1AVd8Gxx_-mfuo0cQRJMez5NfwHM.../edit)

\*Ces ateliers seront animés par la Communauté de communes Erdre et Gesvres qui invite les adhérents du Conseil de développement à y participer.

Avec le Conseil de développement

**PARTICIPEZ AUX ATELIERS DEVELOPPEMENT DURABLE**

Du territoire Erdre & Gesvres

Conseil de développement Erdre & Gesvres  
UNE VOIX CITOYENNE

23 Personnes touchées 5 Interactions [Booster la publication](#)

Pierre Martinet et Manie de La Chapelle

J'aime Commenter Partager

 **Conseil de développement Erdre et Gesvres** 10 octobre 2017

Le Conseil de développement était en force à la soirée de lancement des ateliers développement durable du 4 octobre organisés par la Communauté de communes !  
La carte des initiatives en faveur des transitions y était à l'honneur ainsi que les projets de défi famille à énergie positive et du collectif des Petits ruisseaux.  
Les participants ont amorcé la réflexion des différents ateliers thématiques prévus en oct/nov/déc.  
Une soirée productive et pleine d'envies de faire ensemble :  
un beau terreau pour un territoire en transition... 😊



**511** Personnes touchées      **180** Interactions      [Booster la publication](#)

 Pamela Menard, Isabelle Moro et 12 autres personnes      5 partages

 J'aime       Commenter       Partager      

 **Conseil de développement Erdre et Gesvres**   
21 novembre 2017 · Héric 

Le conseil de développement participe activement aux ateliers de développement durable d'Erdre et Gesvres. Des rencontres, du partage d'idées, des projets concrets proposés pour passer à l'action collectivement... De belles soirées enthousiasmantes 😊



295 Personnes touchées · 83 Interactions [Booster la publication](#)

4  4 partages

 J'aime  Commenter  Partager 

**Conseil de développement Erdre et Gesvres** · 8 décembre 2017 · Segré ·

Dans la suite des ateliers développement durable de la Communauté de commune d'Erdre et Gesvres, nous étions une vingtaine à Héric pour participer à une simulation de projet de production d'énergie photovoltaïque. Objectif: parcourir ensemble les phases du projet et découvrir les solutions possibles en anticipant les écueils. Une soirée ludique, réaliste, animée par le réseau Énergie citoyenne en Pays de la Loire, avant de nous mettre en marche, ... très appréciée!



333 Personnes touchées · 43 Interactions · [Booster la publication](#)

Vous, Didier Darrouzes, Caroline Baudouin et 1 autre personne · 2 partages

[J'aime](#) [Commenter](#) [Partager](#)

 **Conseil de développement Erdre et Gesvres** •  
22 décembre 2017 · Chanais · 🌐

😊😊😊 Pas moins de 110 personnes présentes à la plénière de restitution des 11 ateliers développement durable proposés par la CCEG. C'est dire l'envie de faire bouger les choses ... 🌍🌱🌟

Les nombreux acteurs locaux (citoyens, acteurs économiques, associations, élus, techniciens) qui ont participé aux ateliers DD se sont à nouveaux mobilisés pour présenter, parmi les 233 propositions 🗣️ les plus emblématiques.

Une belle énergie, de la bonne humeur et une envie de faire ensemble partagée !

📅 La suite? Tout le monde s'est donné rendez-vous en mars/avril pour co-écrire les actions à mettre en oeuvre, pour offrir à nos enfants et petits enfants un avenir sur notre belle planète... 🌍🌱🌟🌟🌟🌟🌟

**BRAVO A TOUS !!!**




268 Personnes touchées      130 Interactions      [Booster la publication](#)

👤 Vous, Anne Goujon, Pamela Ménard et 4 autres personnes      6 partages

👍 J'aime      💬 Commenter      ➦ Partager      🗨️



**Conseil de développement Erdre et Gesvres**

13 mars 2018 · 🌐



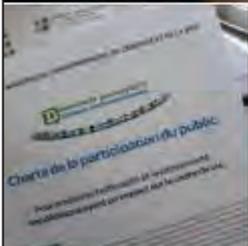
Une nouvelle mission pour le Conseil de développement Erdre&Gesvres nous a demandé de devenir le garant de la qualité de la concertation publique dans le projet de la nouvelle stratégie de développement durable du territoire.

3 membres du conseil de développement, Marie Cécile, Mersia et Michel seront les acteurs de cette mission de confiance et d'indépendance pour porter leur regard d'habitant sur la méthode de concertation mise en œuvre par le service développement durable (DD) de la CCEG.

Aujourd'hui c'était la réunion de lancement avec le service DD et le conseil de développement. Ils sont repartis enthousiastes avec un outil d'analyse et un calendrier de réunions pour les mois à venir...

Nous ne manquerons de les suivre ici et nous leur souhaitons bon courage !







**348**  
Personnes touchées

**109**  
Interactions

[Booster la publication](#)


Vous, Pamela Menard, Adeline Rds et 12 autres personnes

6 partages

 [J'aime](#)

 [Commenter](#)

 [Partager](#)




**Conseil de développement Erdre et Gesvres** ●  
 18 mars · 🌐

Les citoyens s'impliquent pour l'Agenda 21  
 11/03/2019 Ouest-France -  
 Trois questions à...

François-Xavier Lamotte, président du conseil de développement d'Erdre et Gesvres.

Que s'est-il passé au niveau de l'Agenda 21, et quel a été le rôle du conseil de développement ?

L'Agenda 21 est un plan d'action axé sur le développement durable, déployé à tous les niveaux du pays. Son programme doit être réactualisé, et il est stipulé qu'une charte de participation du public doit être mise en œuvre. La communauté de communes d'Erdre et Gesvres a donc mené treize ateliers, destinés à récolter les attentes et les idées citoyennes, avec l'implication d'un observateur, tiers garant neutre et sincère. La CCEG a choisi le conseil de développement, apolitique, et constitué d'habitants.

Entre mars et décembre 2018, trois membres ont observé et analysé le processus de participation du public, dans l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement durable.

Comment ont-ils travaillé ?

Marie-Cécile Jouan, Michel Seydoux, et Mersia Menin ont assisté à toutes les rencontres. Ils ont analysé les chiffres des participations, l'égalité et l'équivalence de points de vue exprimés, ainsi que les méthodes utilisées pour mobiliser. Nous devons mesurer de quelle façon et à quelle hauteur la CCEG a mis en œuvre les préconisations du ministère pour rendre les citoyens acteurs.

Quelles sont les conclusions ?

Globalement, le processus a été bien conduit. Mais avec trois cents participations, l'implication du public a été assez faible. Nous avons proposé des pistes de réflexion sur la communication, la prise en compte des disponibilités des citoyens et de leurs statuts, pour mobiliser plus facilement.

Contact. Infos : [www.voixcitoyenne.fr](http://www.voixcitoyenne.fr)

François-Xavier Lamotte a remis le rapport du conseil à Patrick Lamiable, vice-président délégué au développement durable.



326 Personnes touchées      42 Interactions      [Booster la publication](#)

## Erdre et Gesvres bouge à tous les ateliers

**Communauté de communes Erdre et Gesvres** — Alimentation, transition énergétique, déchets, transports... Pour contribuer aux objectifs nationaux, onze ateliers planchent d'ici fin décembre.

### Le projet

Si le développement durable est l'affaire de tous, Patrick Lamiable, vice-président en charge du dossier, l'a bien compris, « c'est surtout penser à nos petits enfants, au monde qu'on laisse ». Dans la salle, du conseil communautaire à Grandchamp-des-Fontaines, mercredi 4 octobre, de nombreux habitants ont répondu à l'appel de la communauté de communes. « Cela montre que chacun prend conscience qu'il faut amorcer un changement de nos comportements ».

Après les diagnostics établis entre mars et septembre, le temps est venu de travailler en ateliers. Au total, onze ateliers seront organisés jusqu'à fin décembre dont habitat, agriculture, santé et environnement, RSE (responsabilité sociale des entreprises) et entreprises, mobilité, bio diversité et préservation des ressources, alimentation et circuits courts...

### Leviers complémentaires

« Il s'agit pour nous, d'animer une réflexion avec la diversité des acteurs du territoire tels les citoyens, associations, acteurs socio-économiques, entreprises, monde agricole, communes... afin de réactualiser la stratégie de développement durable de la communauté de communes Erdre et Gesvres : son Agenda 21 (démarche volontaire) et son Plan climat air énergie territorial (réglementaire) », explique Marion Richarté, responsable du service Amélioration de l'action pu-



Lancement des ateliers qui se dérouleront jusqu'à la fin décembre.

blique et développement durable).

D'autres actions relevant directement des compétences intercommunales seront mises en avant, notamment en ce qui concerne les déchets, les transports et l'aménagement du territoire. « Il nous faut impulser ou amplifier la dynamique collaborative du territoire en encourageant et facilitant la mise en place d'actions par les acteurs du territoire. »

Si le changement de comportement individuel (sensibilisation, information, formation aux bonnes pratiques, économies d'énergie, économie d'eau, écomobilité, compostage, jardinage au naturel) est primordial, celui du monde économique ne l'est pas moins, avec la responsabilité sociétales des entreprises, l'économie circulaire collaborative. La coopération et les systèmes d'échanges via

le financement participatif et l'économie sociale et solidaire. Côté alimentation, il est temps de valoriser les producteurs locaux par les circuits courts et inciter à un approvisionnement local de la restauration collective : « Cela limite le gaspillage alimentaire et garantit une sécurité. »

**Contact.** Pour participer aux ateliers, tél. 02 28 02 22 40

## Ils partagent leurs pratiques de jardinage

**Treillières** — L'initiative est née d'ateliers de réflexion créés par la communauté de communes Erdre & Gesvres. Alain et Michel entendent partager leur passion du jardin au naturel.

### L'idée

« Afin de tester de nouvelles pratiques en faveur du développement durable, nous avons souhaité organiser, à l'initiative de particuliers, des temps d'échanges chez des habitants volontaires qui souhaitent transmettre leur savoir-faire », indique Elisabeth Lucas, technicienne à la communauté de communes Erdre & Gesvres, responsable du service déchets intercommunal.

Samedi matin, c'était dans le jardin de Françoise et Michel Piou, au cœur du quartier du Bois-Guitton et à deux pas du centre-ville, qu'une vingtaine de personnes se sont retrouvées.

### Les kiwis s'en portent bien

Michel Piou a un principe : « Tondre, mais pas trop souvent ! Une fois par an en sous-bois pour conserver les primevères, deux à trois fois pour les bords du chemin, pour favoriser jonquilles et myosotis, quatre à six fois pour le reste du jardin, précise-t-il. Moins de tontes, c'est plus de nature, plus de fleurs, donc plus de papillons et d'abeilles, et de ce fait, plus de fruits dans le jardin ! »

Michel Piou défend aussi le broyage systématique des déchets de tailles et coupes de bois. Le broyat enrichit le sol, limite l'arrosage et évite les allers-retours à la déchèterie. « Mes kiwis ne s'en portent pas plus mal. » Le constat est sans appel.

### À suivre chez Alain, mardi soir

Ce type de rencontre est enrichissant. Les questions fusent. Les uns et les autres font état de leur expérience.

Ce mardi, ce sera le tour d'Alain



Samedi matin, dans le jardin de Michel Piou, les visiteurs sont venus découvrir et partager des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement

( CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE )

Michel d'inviter les curieux dans son jardin, situé en pleine campagne. « Nous essaierons de voir comment réduire au maximum ses déchets verts et les valoriser. » Broyage, compostage, paillage, mais aussi élevage de poules et toilettes sèches sont ici expérimentées avec succès.

Pendant deux heures, le jeune retraité souhaite partager et confronter ses pratiques avec les amateurs

intéressés, disposant d'une certaine expérience en matière de potager.

Alain Michel envisage également de créer « un réseau dans lequel nous pourrions partager et échanger sur le jardin au naturel. Le but serait aussi de se rendre des services, de se donner des conseils sur les techniques de jardinage biologique, d'échanger des plants et des graines, voire de se prêter du maté-

riel. »

**Ce mardi 3 juillet**, de 18 h 30 à 20 h 30, rendez-vous chez l'habitant. Gratuit, sur inscription préalable auprès d'Erdre & Gesvres, tél. 02 28 02 01 45. La rencontre sera suivie d'un pot participatif, où chacun pourra apporter quelque chose à partager.

Afin de tester de nouvelles pratiques en faveur du développement durable, la communauté de communes organise des temps d'échanges chez des habitants volontaires, qui souhaitent transmettre leur savoir-faire.

RDV chez l'habitant - TREILLIERES

# Bienvenue dans le jardin de Françoise et Michel



**SAMEDI 30 JUIN**  
**ENTRE 10H ET 12H**

Gratuit - ouvert à tous

Françoise et Michel utilisent la technique du bois broyé dans leur jardin et cela leur permet de récolter plein de **beaux kiwis** et de **bonnes framboises**.

Venez les rencontrer et leur poser toutes vos questions.

**RDV chez Françoise et Michel PIOUS - 2 rue du Bois Guitton à Treillières**  
**Parking conseillé : place de l'église (derrière l'Espace Amitié)**

Afin de tester de nouvelles pratiques en faveur du développement durable, la communauté de communes organise des temps d'échanges chez des habitants volontaires, qui souhaitent transmettre leur savoir-faire.

RDV chez l'habitant - TREILLIERES

# Comment réduire ses déchets verts

BROYAGE - COMPOSTAGE - PAILLAGE - TOILETTES SÈCHES - POULES



**MARDI 3 JUILLET**  
**DE 18H30 A 20H30**

Gratuit sur réservation

Passer 2 heures avec **Alain** qui vous invite **dans son jardin à Treillières** pour partager ses pratiques.

**Suivi d'un pot participatif**  
(Chacun amène quelque chose à partager)

Réservation auprès de la Communauté de communes  
au 02 28 02 01 45 ou par mail à [nathalie.brachet@cceg.fr](mailto:nathalie.brachet@cceg.fr)  
(nombre limité à 20 personnes, **s'adresse à un public ayant déjà une pratique du potager**)

# UNE ACTION durable et concertée

## ÉNERGIE

Un service commun au service des communes

En 2017, le service commun de l'énergie a été **reconduit pour 3 ans**. Ce service vise à réaliser des **économies d'énergie** sur les bâtiments, l'**éclairage public** et la **flotte de véhicule** de la Communauté de Communes et des communes. À l'école Descartes à Sucé-sur-Erdre et à l'Espace Malraux à Saint-Mars-du-Désert, des **rénovations** ont permis de réaliser **40% d'économies d'énergies**. Le travail sur l'**éclairage public** a fait **économiser 30% d'énergies** Vigneux-de-Bretagne. Les **ampoules LED** des équipements de plusieurs communes ont fait **gagner 40% d'économies d'énergies**. Autant d'exemples choisis parmi une multitude d'actions entreprises sur la maîtrise de l'énergie.



**233**

propositions pour traduire le développement durable en actions

**< - 10%**  
de consommations enregistrés au siège de la Communauté de Communes en 2017

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Habitants et partenaires au cœur de l'action

Erdre & Gesvres a engagé une **grande concertation** pour actualiser sa stratégie de développement durable. Objectif : **mobiliser** les habitants, les entreprises, les associations, pour **construire et mettre en œuvre des actions** en faveur des transitions énergétiques, écologiques, économiques et sociétales. Au total plus de **400 participations** aux **11 ateliers** d'où ont émergé plus de **230 propositions** en matière d'écoconstruction, d'alimentation, de déplacements... De **nouveaux ateliers** et groupes de travail auront lieu au printemps et à l'**automne 2018** pour co-construire des actions.



**2,7**  
kilomètres de cours d'eau restaurés en 2017



## EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Entretenir, gérer et préserver

C'est un vaste chantier entrepris avec les collectivités voisines pour **restaurer la qualité de l'eau** et les **habitats aquatiques** des Marais de l'Erdre. Engagées en **2013** avec une **enveloppe de 8,5 millions sur 5 ans**, les opérations de curage, de restauration des lits et des berges, d'aménagements pour la libre circulation de la faune et des sédiments se sont poursuivies. Pour cette dernière année, les travaux se sont concentrés sur Sucé-sur-Erdre et Casson. Un **autre programme de travaux sur 4 ans**, ciblé sur le bassin versant de l'Erdre dite « sauvage », s'est **engagé en 2017**. Les travaux concerneront Nort-sur-Erdre, Petit-Mars et Les Touches.



CONCERTATION

# Construire les politiques publiques avec vous

Consultation, concertation, co-construction, sont les clés de voute d'une démocratie participative et d'un développement durable. Tous les citoyens devraient pouvoir participer à la construction de leur avenir et de leur territoire.

Cette démarche qui consiste à consulter les habitants, faire avec eux, la communauté de communes Erdre & Gesvres souhaite l'inscrire dans ses gènes.

La collectivité ne peut, ne doit plus agir seule ; son rôle aujourd'hui est d'animer le territoire pour le mettre en mouvement.

## consultation

### 1 ECOUTER & ECHANGER ▶

Pour proposer la meilleure offre, il faut savoir entendre les réels besoins, l'adage bien connu des entreprises, l'est aussi des collectivités. Pour offrir le meilleur service, les élus doivent écouter l'usager, le citoyen. Organiser le débat sur certains grands projets avant de prendre des décisions, aller au contact direct des habitants pour tenir compte de leurs idées et savoir comment répondre aux besoins du plus grand nombre, telle est l'intelligence collective que les élus communautaires souhaitent promouvoir.

En 2016 par exemple, élus et habitants se sont mis autour de la table pour réfléchir ensemble aux évolutions du service de collecte des déchets ménagers. Résultats : diminution des fréquences de collecte, maintien des sacs jaunes pour la collecte des emballages et diminution de redevance incitative de 10€ pour chaque foyer.



**Elisabeth Lucas**  
Responsable service déchets -  
Pilote de la consultation sur la  
collecte des déchets

« Le sujet de notre groupe consultatif était l'évolution du service de collecte des déchets. Avec, dans les grandes lignes, le changement de fréquence pour une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, voir si on privilégiait une collecte des emballages en bac ou en sac et enfin décider si ce service devait se faire en régie ou avec un prestataire extérieur. Le groupe était constitué de 24 habitants et 12 élus. Nous avons essayé de faire le groupe le plus représentatif possible, avec au moins 1 habitant pour chaque commune et en veillant à la diversité des foyers et des types de domicile par exemple. Il y a eu plus de 7 réunions de concertation, toujours animées par une tierce personne. Pour cela nous avons été accompagnés par une structure indépendante, Sens&Plus, qui non seulement animait et gérait le temps des réunions mais était aussi le garant de la libre expression de chacun pour faciliter les échanges. Ce temps de débats et de dialogue où chacun a pu faire part de ses besoins, de ses contraintes, a vraiment été bénéfique. Ensemble il s'agissait de faire en sorte de proposer la solution la plus satisfaisante pour tous, et c'est la meilleure façon de faire adhérer à un projet. »

## concertation



## 2 DEFINIR & CONSTRUIRE ▼

La communauté de communes a souhaité co-construire sa stratégie de développement durable avec la société civile. C'est ainsi qu'ont émergé 11 ateliers de concertation. Avec des thématiques aussi variées que l'habitat, la production agricole, la mobilité, ou encore entreprises et environnement, la co-construction se traduit par une volonté de faire ensemble pour la collectivité, mais où chacun s'implique.



**Hervé HAMONIC**  
Interlocuteur territorial  
Enedis - Direction Territoriale  
Loire-Atlantique

« J'ai la chance d'avoir les 2 casquettes, en tant qu'habitant d'Erdre & Gesvres je suis à la fois un simple citoyen représentant du conseil de développement, mais travaillant chez Enedis, je peux aussi apporter mes connaissances sur le sujet énergie, c'est le cas dans l'atelier production et consommation d'énergies renouvelables. J'apprécie énormément ces ateliers, ils sont animés de manière extrêmement qualitative et productive. L'information n'y est jamais descendante, Citoyen ou « sachant » tout le monde a droit au chapitre, chacun amène sa vision des choses, une parole n'étant jamais plus légitime qu'une autre, et c'est vraiment ce qui fait la richesse de ces ateliers. Enfin toutes les réunions se terminent par une synthèse qui fait consensus et qui aboutit à un plan d'action. Être acteur des politiques publiques renforce le sentiment d'appartenance à un territoire. »

## 3 PARTICIPER & AGIR ▼

Enfin, 3<sup>ème</sup> et dernier volet de la concertation citoyenne, la co-construction. Ensemble, élus et habitants créent ce qu'on appelle les « chantiers ». Il en existe 2 sortes : les chantiers ouverts aux acteurs en lien avec une thématique : exemples, la filière bois énergie, les enjeux du changement climatique ou l'éco-construction. Et les chantiers ouverts à tous comme « Rendez-vous chez l'habitant », plan vélo ou plateforme des dons et trocs. La communauté de communes est attachée à ce principe d'une concertation qui va jusqu'au bout de la logique, après la consultation, il faut aller plus loin, élus et habitants décident et agissent ensemble. La collectivité accompagne, elle n'impose pas.



**Olivier Grégoire,**  
Habitant de Sucé sur Erdre-  
rdv chez l'habitant - Mobilité  
et voiture électrique

« J'ai une voiture électrique depuis 2012, je l'utilise au quotidien. Un jour j'ai lu dans le Mag, qu'il y avait des ateliers « échange de bonnes pratiques », je me suis inscrit à la réunion de présentation de ce nouveau dispositif et c'est comme ça que nous avons pu mettre en place un rendez-vous avec l'habitant autour de la voiture électrique. La rencontre a eu lieu sur le parc d'activités Erette/Grand'Haie. Je suis venu avec ma voiture, j'ai pu la faire essayer à ceux qui le souhaitaient. Surtout c'était l'occasion de rétablir des vérités, on dit beaucoup de choses fausses sur les voitures électriques, j'ai pu expliquer le fonctionnement, le principe des bornes de recharges, et témoigner des économies engendrées. Par exemple je dépense environ 200 € / an pour recharger ma voiture, et je fais 10000 kilomètres. Moi je n'ai rien à vendre et je pense que pour les habitants, avoir un témoignage d'un autre habitant, l'approche est plus simple, et comme il n'y a rien de commercial, c'est aussi beaucoup plus crédible. »

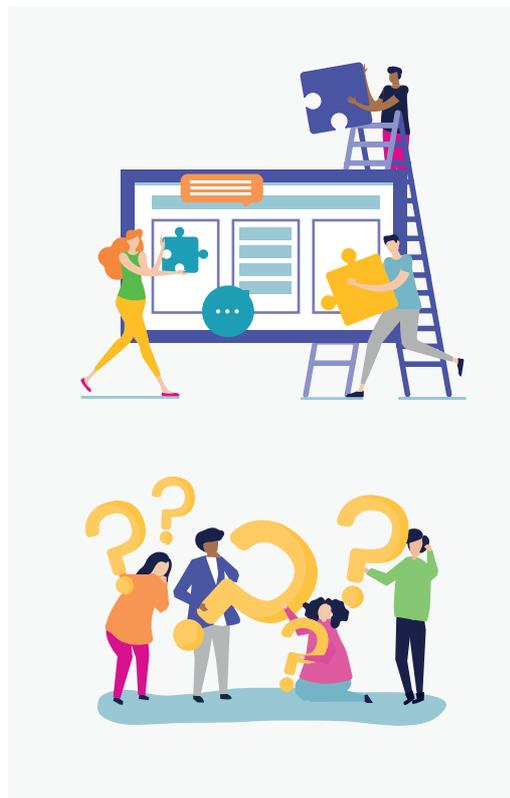
## co-construction

## « FAIRE ENSEMBLE » DONNE DU SENS À NOTRE ACTION

« Ce qui est certain c'est qu'en 10 ans les choses ont énormément changé, il n'y a plus les élus qui d'abord décident et ensuite informent le citoyen... ce temps-là est révolu. Aujourd'hui, on doit consulter le citoyen avant de faire tel ou tel choix. À la communauté de communes, nous souhaitons aller encore plus loin en faisant travailler les élus et les habitants ensemble, les citoyens sont acteurs, la collectivité accompagne leurs projets. Cette « coopération », c'est un changement de posture pour nous les élus qui donne tellement de sens à notre action. J'ai la chance d'être en charge de la citoyenneté et du développement durable, deux sujets tournés vers l'avenir, aussi je me réjouis de tous ces échanges avec les habitants, les ateliers, les chantiers, avec à chaque fois un seul mot d'ordre : « faire ensemble » !



**Patrick LAMIABLE**  
Vice-président en charge du  
développement durable et la  
citoyenneté



## Rendez-vous chez l'habitant, échangeons nos bonnes pratiques !

Nous avons toutes et tous un talent, un savoir, une bonne pratique pour améliorer notre vie quotidienne en faveur du développement durable, mais nous oublions trop souvent de les partager.

Vous êtes incollable sur le compost ? vous fabriquez vos produits ménagers ? Vous êtes un adepte du 0 déchet ou du jardinage au naturel ? Partagez vos astuces avec vos voisins de quartier, vos collègues de bureau lors d'un « Rendez-vous chez l'habitant » !

Comment ça marche ? Faites part à la communauté de communes de votre envie. Nous vous aiderons à organiser votre rendez-vous, par exemple en réalisant des flyers ou en vous prêtant une salle si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas le faire à votre domicile.

Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger, de faire connaître, d'apprendre de manière conviviale.

Les premiers rendez-vous ont rencontré un vif succès et nous souhaitons multiplier le nombre de rencontres cette année, aussi faites-vous connaître, vous avez forcément quelque chose à nous apprendre !

Plus d'informations au 02 28 02 01 45

## LES SERVICES PUBLICS D'ERDRE & GESVRES, PARLONS-EN !

Soucieuse d'optimiser la qualité de ses services au public, la communauté de communes engage une démarche d'écoute de la population en lançant une grande enquête citoyenne afin :

- d'identifier la perception des habitants sur leur territoire : son évolution, ses facteurs d'attractivité,
- d'évaluer les « pratiques du territoire » en termes de services, loisirs, soins, transport, consommation,
- de cerner les besoins et attentes des habitants : quels services ? quelle organisation ? quel mode de déploiement ? quels facteurs d'accessibilité ? ...

**Vous habitez et/ou travaillez sur Erdre & Gesvres ? Vous ferez peut-être partie des 1000 personnes interrogées par téléphone par le cabinet New deal mandaté par la communauté de communes. Sinon, n'hésitez à faire part de votre avis via le questionnaire en ligne sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) à partir du 15 janvier.**

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT À BESOIN DE VOUS !

Savez-vous que le Conseil de Développement d'Erdre & Gesvres est une association qui offre aux citoyen-nes un espace privilégié pour prendre part aux projets et à la vie du territoire ? En toute indépendance, citoyen-nes et acteurs du territoire se rencontrent, s'informent, partagent leurs idées et imaginent collectivement des propositions pour améliorer le bien-être des habitants, tout cela dans la convivialité, l'écoute et la créativité. On y soutient aussi les initiatives citoyennes et l'expérimentation, crée du lien entre les projets pour favoriser la coopération et ainsi préparer l'avenir de la nouvelle génération. Vous aussi devenez une figure agissante du territoire, et adhérer au Conseil de Développement.

Contact : 02 40 12 32 88 - [conseil.developpement@cceg.fr](mailto:conseil.developpement@cceg.fr) - [www.voixcitoyenne.fr](http://www.voixcitoyenne.fr)



### Marie-Cécile JOUAN

Habitante de Treillières - Membre du conseil de développement / Comité des initiatives

« J'ai toujours eu un engagement associatif. C'est tout naturellement, que j'ai intégré le Conseil de Développement. J'ai participé à de nombreux ateliers, dont le Comité des Initiatives, qui s'est donné pour mission de repérer les initiatives individuelles et collectives sur notre territoire (en matière d'environnement, de social, ou de développement économique). L'idée d'une carte de géolocalisation de toutes ces initiatives nous a semblé pertinente. Elle est consultable sur notre site internet. Notre objectif est de mieux communiquer sur cette carte, qui peut être alimentée en ligne par les habitants. On pense aussi organiser un forum des initiatives en fin d'année. »

## LA CONCERTATION EN CHIFFRES

11

ATELIERS  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



190



PARTICIPANTS  
DIFFÉRENTS

aux ateliers et 400  
participations

233



PROPOSITIONS  
D'ACTIONS

14



CHANTIERS DE  
CO-CONSTRUCTION

175

PARTICIPANTS  
DIFFÉRENTS

aux chantiers et 360  
participations





# Des habitants observateurs de la concertation

**Pour la première fois, la communauté de communes a demandé au Conseil de développement d'observer de manière critique et sincère le processus de participation du public dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie de développement durable. De mars à décembre 2018, trois adhérents du Conseil de développement se sont lancés dans cette expérience inédite.**



Michel Seydoux, Marie Cécile Jouan et Mersia Menin, membres du Conseil de développement nous racontent cette aventure.

## ■ Comment avez-vous travaillé ?

Nous avons examiné le processus participatif et l'implication du public, particulièrement celle des habitants. Pour cela, nous avons analysé les chiffres de la participation, assisté aux ateliers et testé un baromètre de la participation. Nous avons établi un rapport avec des préconisations qui vient d'être transmis à la collectivité et qui sera prochainement visible sur les sites internet du Conseil de développement et de la CCEG.

## Quelles sont vos conclusions ?

Globalement, le processus participatif a été bien conduit par la collectivité dans l'élaboration de la stratégie développement durable eu égard à sa volonté d'associer prioritairement les acteurs impliqués sur le territoire. Le public, au sens large, a peu participé à la démarche comme nous le montrons dans notre rapport dans un zoom sur la participation citoyenne. Ceci nous a conduits à proposer des pistes de réflexion, des

modes d'agissement différents pour améliorer l'engagement des citoyens dans les processus de concertation et dans la mise en œuvre des actions à venir.

## Comment avez-vous vécu ce processus ?

Nous avons apprécié de mener ensemble ce travail : trois habitants de trois communes différentes qui ne se connaissaient pas, qui ont confronté leurs points de vue, échangé sur la place possible du citoyen dans nos collectivités locales. Notre participation aux réunions, nos remarques, vont contribuer à enrichir la réflexion des élus sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la participation citoyenne et ainsi donner toute sa place au citoyen afin qu'il soit acteur et pas seulement usager.



# Stratégie de Développement Durable : ACTION !

La stratégie de développement durable d'Erdre et Gesvres répond aux objectifs Nationaux et obligations réglementaires du Plan Climat. Mais pas seulement. Notre territoire entend aller plus loin, ne pas parler seulement Climat et transition énergétique mais bien Développement Durable dans son ensemble.



« Nous avons à peine une génération pour changer nos modes de vie, il y a urgence ! C'est une véritable transition comportementale »

**Patrick LAMIABLE**

Vice-président en charge du développement durable

C'est pourquoi il s'engage dans sa stratégie, à honorer les 17 objectifs Développement Durable définis par l'ONU. Cette stratégie a été co-construite sous la forme de 11 ateliers, puis de 27 chantiers avec plus de 750 participations. Elle comprend 7 axes et 22 objectifs ; un maillage d'enjeux et d'actions transversales qui ont tout simplement révélé que pour atteindre nos objectifs nous devons agir sur nos modes de vie. Agir, Agir maintenant et ensemble. Fort de ce constat, sont ressortis 3 secteurs importants sur lesquels nous devons travailler : le transport, l'agriculture et l'habitat, les plus émetteurs de gaz à effet de serre et consommateurs d'énergie. Il s'agit alors de repenser Comment se déplacer, produire et se nourrir, se loger, autrement. En pratique, la stratégie développement durable propose 38 actions permettant de faciliter ces changements de mode de vie parmi lesquelles:

- Pour se déplacer autrement : des pistes cyclables ; la location de vélos à assistance électrique, une application smartphone pour le co-voiturage...
- Pour un habitat plus durable : un service d'aide à la rénovation ; un accompagnement aux projets citoyens d'énergie renouvelable ; une sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie...
- Pour une transition alimentaire et agricole : plus de produits bio, locaux et fait maison dans les cantines ; un accompagnement sur l'évolution des pratiques agricoles....

S'ajoute à cela des moments de partage sur les trucs et astuces entre habitants pour mieux consommer, cuisiner, se déplacer, réduire ses déchets etc... et toutes les initiatives que vous avez envie de développer et qui sont les bienvenues !



**IL EST À PRÉSENT TEMPS D'AGIR POUR LE CLIMAT !**

Rendez-vous le 12 juin à 19h salle des Cent Sillons à Grandchamp-des-fontaines pour lancer officiellement le top départ de notre action collective.

Dans une ambiance ludique et conviviale, venez découvrir des actions concrètes et apporter votre pierre à l'édifice (avec la participation de la troupe de théâtre « La belle boîte »).

La nouvelle stratégie de développement durable d'Erdre et Gesvres va être soumise à consultation du public juste après le conseil communautaire du mois de mai. Vous pourrez accéder aux documents sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) entre le 13 juin et 23 août 2019 et librement donner votre avis sur les plans d'action prévus.

# AGIR POUR LE CLIMAT

DÉCOUVRIR | ÉCHANGER | PARTICIPER

## MERCREDI 12 JUIN

CENT SILLONS À GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

**19H > 21H**

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

